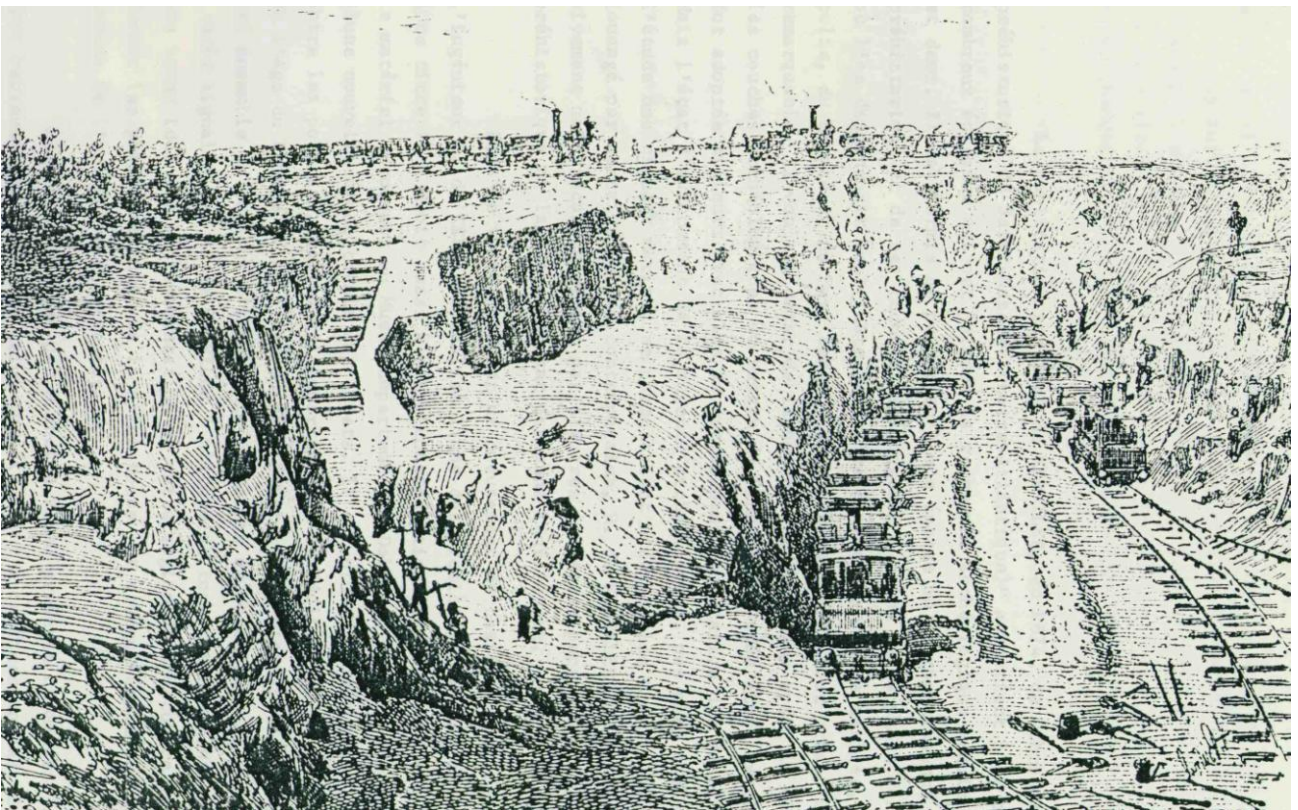


René de Kerviler

Ecrivain, poète, ingénieur et chrétien

II- L'ingénieur



**Archives familiales
2004**

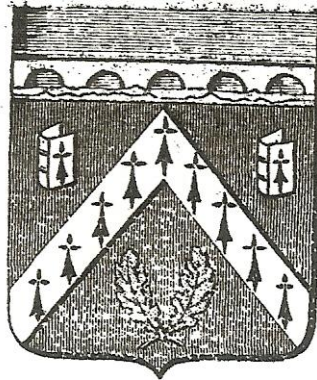
René de Kerviler

Ecrivain, poète, ingénieur et chrétien

II- l'ingénieur

**Pierre de Boishéraud
2004**

EX LIBRIS RENÉ KERVILER



A DIEU VAT !

Tome II

L'ingénieur des travaux publics	7
La carrière de René Kerviler	9
Tarbes, Saint Briec, Nantes et Saint Nazaire	13
Ingénieur en chef à Saint Nazaire	19
Les grands travaux du port de Saint Nazaire	25
Le canal des deux mers	35
La Bretagne des savants et des ingénieurs – Jean Dhombres	39
La bible et la science	59
Les causes finales	61
Réflexions sur la pluralité des mondes	65
Foi	71
La reconstruction de l'église de Saint Nazaire	72
Le chronomètre préhistorique	83
Saint-Nazaire jusqu'au XIXème siècle	85
Le chronomètre préhistorique de Saint Nazaire	87
Lettres	115
Congrès de Paris de l'association pour l'avancement des sciences	119
Etude archéologique de Michelle Vieau	125
Epilogue	175
L'agitation anticléricale en 1902	177
La retraite	183
Décès de René Kerviler	189
Souvenirs de mes grands parents, par Geneviève Loiret	199
Bibliographie Kervilérienne	207
Ouvrages disponibles dans les bibliothèques publiques	241
Etat des services rendus aux divers ministères	247
Biographies contemporaines de René de Kerviler	253
Biographie de René Kerviler - Henry Carnoy	255
Le panthéon du mérite et La revue illustrée de Bretagne et d'Anjou	269
L'étendard littéraire et artistique	273
Nos contemporains – Georges Brunel	275
Par les chemins de Bretagne et les routes de France – Charles Fuster	t1.105
Annuaire de Bretagne	277
Biographies récentes de René de Kerviler	279
Il y a 100 ans	279
Un vannetais oublié	281
Préface de la suite du « Kerviler » - Xavier de Boisrouvray - 1983	t1.183
Le bretonisme – Jean-Yves Guimard – 1987	289
Kerviler, Saint-Nazaire et la Bretagne – Robert de Caumont – 1989	297
La Bretagne des savants et des ingénieurs – Jean Dhombres -	39
René de Kerviler, ingénieur et historien – Bertrand Frélaud – 2001	305

Introduction

Le premier volume s'est intéressé à la jeunesse de René de Kerviler, à sa famille, à ses activités d'écrivain, poète, historien, archéologue, biographe, et régionaliste, ainsi qu'à ses convictions politiques et religieuses.

Ce second volume présente l'ingénieur des travaux publics, avec les travaux du port de Saint Nazaire et la découverte du *chronomètre préhistorique*.

On trouvera également dans ce volume la « bibliographie kervilerienne », liste de ses publications littéraires et scientifiques, ses états de service et enfin les principales biographies de René de Kerviler publiées à diverses époques.

L'ingénieur des travaux publics

Polytechnicien comme son père Joseph, le capitaine de frégate, René est lui même père (Georges sera ingénieur des Ponts et Chaussées et René, officier de marine), gendre (Pierre Armand Guieysse est directeur des constructions navales à Lorient), beau frère (Léon Guieysse est officier) et beau père de polytechniciens (Joseph Loiret, ingénieur des mines) ; il fait son école d'applications dans les Ponts et Chaussées (1863), et se destine à une carrière de haut fonctionnaire de l'état.

Après une mission de fin d'études à l'école des Ponts et Chaussées, qui fera l'objet d'un livret séparé « *Voyage d'étude en Angleterre et en Hollande* », il est tout d'abord ingénieur dans les Pyrénées (1867-1869), à Tarbes, puis à Saint Briec (1869-1873), où il s'occupe des chemins vicinaux et où il fut chargé de construire, au moment de la guerre de 1870, le matériel de deux batteries d'artillerie.

A Nantes (1873), il fut chargé du service des petits ports au nord de la Loire. C'est son beau père, directeur des constructions navales à Lorient, qui l'incite à prendre en 1874 le poste d'ingénieur ordinaire à Saint Nazaire, où l'évolution du port ouvre de belles perspectives. En effet, il y reprend les projets d'extension et participe activement à l'essor du port : creusement du bassin de Penhouët, nouvelle entrée du port, phare des charpentiers, construction diverses ... C'est au cours de ces travaux qu'il invente le « *chronomètre préhistorique* ». Ce qui lui vaut d'être nommé chevalier de la légion d'honneur lors de l'inauguration du bassin de Penhouët par le ministre Sadi Carnot.

La carrière de René Kerviler

Après l'école polytechnique, il fait l'école d'application des Ponts et Chaussées. En 1866, il est nommé ingénieur ordinaire chargé d'une mission en Angleterre, Belgique et Hollande; il y constitue un dossier sur les principales nouveautés des travaux publics de ces divers pays.

Tarbes

De 1867 à 1869, il est ingénieur à Tarbes pour le service ordinaire et vicinal.

- projet de reconstruction du pont de Scia.
- rectification de la route de Pierrefite à Cauterets.

Saint Briec

De 1869 à 1873, il assure le service ordinaire et vicinal à Saint Briec.

- construction de la route de Quintin à Loudéac.
- en 1870, il participe à l'effort de guerre et construit le matériel de deux batteries d'artillerie.

Nantes

De 1873 à 1874, il assure le service ordinaire et maritime des petits ports de la Loire inférieure à Nantes.

- projet de chemin de fer de Guérande à la Roche Bernard.

Saint Nazaire

De 1874 à 1902, il est ingénieur puis ingénieur en chef à Saint Nazaire.

De 1874 à 1881, il assure le service spécial du port de Saint Nazaire et des phares et balises du département de la Loire inférieure.

- construction du bassin de Penhouët s'étendant sur 23 hectares avec trois formes de radoub devenues des modèles du genre.
- exécution en régie directe de 35 mille mètres cubes de fondations en puits coulés dans la vase. cette méthode nouvelle fut honorée d'une médaille d'or à l'exposition universelle de 1878, et il fut fait chevalier de la légion d'honneur.

Le 8 mai 1881, il est nommé ingénieur en chef des ports maritimes de la Loire inférieure par le ministre Carnot, le jour de l'inauguration du bassin de Penhouët.

- de 1881 à 1883, projet et exécution des ateliers et des cales des chantiers de la Loire à Saint Nazaire, sur lesquels ont été construits de nombreux transports et vaisseaux cuirassés pour l'Etat : le Tage, le Jemmapes, le Valmy, le Guichen, le Desaix ...
- de 1881 à 1883, projet d'un canal de sortie des bassins de Saint Nazaire sur Méans approuvé, puis ajourné.
- de 1881 à 1884, construction de la ligne de chemin de fer de Saint Nazaire à Chateaubriand (74 km) remise à la compagnie de l'ouest.
- de 1882 à 1885, construction du pont roulant de l'écluse de communication entre les deux bassins, levé verticalement sur une seule presse hydraulique malgré ses 350 tonnes, le premier de ce type, il porte dans les ouvrages allemands le nom de pont Kerviler, en comparaison avec les ponts Armstrong.
- de 1885 à 1888, construction du phare des charpentiers au large de l'embouchure de la Loire. Il y en eut un modèle à l'exposition universelle de 1889.
- de 1889 à 1892, creusement du chenal de la barre des charpentiers, malgré les déclarations de futur insuccès faites dans les rapports officiels.
- de 1892 à 1901, approfondissement dans le rocher du fond du bassin de Saint Nazaire à l'aide de pilons de 12 tonnes manœuvrés par la vapeur. 20 mille mètres cubes par an pendant six ans. il y eut un modèle de cet outil à l'exposition universelle de 1899.
- de 1896 à 1902, construction de la nouvelle entrée du port de Saint Nazaire : avant port de 10 hectares, écluse de 30 mètres de large, 220 m de longueur entre portes et 9 m d'eau sur les buses à toutes les mi-marées. plus de six cent mètres de longueur de fondations de jetées à l'air comprimé en mer, jusqu'à 9 m au dessous du zéro de la basse mer, par un travail de 30 mois ininterrompu, de jour comme de nuit. modèle à l'exposition de 1899.
- de 1901 à 1902, avant projet d'un troisième bassin à la suite du bassin de Penhouët, et d'une forme de radoub de 250 m de longueur, agréée par la chambre des députés jusqu'à concurrence de 12 millions pour le programme du projet de loi Baudin.
- 1883, construction de la caserne des douanes à Saint Nazaire
- 1888, construction de l'hôtel de la chambre de commerce à Saint Nazaire
- 1892, construction de l'hôtel des postes à Saint Nazaire
- 1896, construction de la bourse du commerce à Saint Nazaire

En rapport avec son métier d'ingénieur, il a publié :

- une notice sur le port de Saint Nazaire (1906)
- un mémoire à l'appui du projet du canal des deux mers, qu'il était chargé de défendre devant les commissions d'examen. Le canal devait joindre Bordeaux et le bassin d'Arcachon d'une part et Toulon d'autre part, en passant par Narbonne et Toulouse.

SAINT-NAZAIRE

Map showing the city of Saint-Nazaire, France, including the Loire river, the port area, and various streets and landmarks.

Key features and labels include:

- Streets:** R. de la République, R. de la Liberté, R. de la Marine, R. de la Croix, R. de la Vierge, R. de la Paix, R. de la Gloire, R. de la Victoire, R. de la Liberté, R. de la République, R. de la Paix, R. de la Gloire, R. de la Victoire, R. de la Liberté, R. de la République, R. de la Paix, R. de la Gloire, R. de la Victoire.
- Landmarks:** Gare, Port, Bassin, Chantiers, Av. de la République, Av. de la Liberté, Av. de la Marine, Av. de la Croix, Av. de la Vierge, Av. de la Paix, Av. de la Gloire, Av. de la Victoire.
- Coastal Features:** Plage du Petit Trait, Plage du Grand Trait, Mole, Loire.

Tarbes, Saint Briec, Nantes

et Saint Nazaire

De 1873 à 1874, il assure le service des ports de la Loire inférieure.

Ministère des travaux publics

Versailles, le 3 mars 1873

Monsieur, j'ai décidé que vous serez chargé dans le département de la Loire-inférieure, du service ordinaire de l'arrondissement de l'ouest et attaché en outre au service des ports maritimes, au contrôle des travaux et au contrôle de l'exploitation des chemins de fer d'Orléans et prolongements.

Votre traitement et ses frais fixes vous seront payés dans le département de la Loire-Inférieure, à partir du 1^{er} mars 1873

Vous recevrez vos frais de voyage dans le même département, à raison de 3 f. par myriamètre, de St. Briec à Nantes.

Le conseiller d'état, secrétaire général

Ministère des travaux publics

Versailles, le 23 avril 1873

Monsieur, j'ai l'honneur de vous annoncer que par arrêté du 17 avril 1873, je vous ai promu à la 2^{ème} classe du grade d'ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées.

Je suis charmé, Monsieur, d'avoir pu vous accorder cette récompense de vos services.

Le traitement d'ingénieur ordinaire de 2^{ème} classe vous sera payé à dater du 1^{er} mai.

Conformément à la loi sur les pensions, vous subirez au profit du trésor la retenue du premier douzième de la différence existant entre votre traitement actuel d'ingénieur ordinaire de 3^{ème} classe et celui de 3.500 francs qui est affecté aux ingénieurs ordinaires de 2^{ème} classe.

Le conseiller d'état, secrétaire général

En 1874, il arrive à Saint Nazaire comme ingénieur ordinaire, puis ingénieur en chef.

Cabinet du conseiller d'état, Préfet de la Loire Inférieure

Nantes, le 12 octobre 1875

Monsieur,

Le conseil général dans sa dernière session a mis à ma disposition les fonds strictement nécessaires au fonctionnement d'une commission météorologique dans le département de la Loire-Inférieure.

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté en date de ce jour, je vous ai désigné comme membre de la dite commission.

Vous comprenez toute l'importance que peut avoir dans un département comme celui-ci, un service d'observation bien organisé, et vous ne lui refuserez pas, j'espère, votre concours auquel j'attache le plus grand prix.

Une première réunion aura lieu à la préfecture le 23 octobre courant à 1 heure de l'après-midi, je vous prie de vouloir bien y assister. ...

Le conseiller d'état, Préfet de la Loire Inférieure.

Direction générale des Postes

Paris, le 1^{er} Décembre 1875

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que, par un arrêté du 27 novembre dernier, rendu sur ma proposition, M. le ministre des finances vous a nommé membre de la commission permanente de surveillance des paquebots postes, établie à Saint-Nazaire. ...

Le directeur général des Postes.

A M. Pocard Kerviler,

Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées à St. Nazaire

Ministère des travaux publics

Direction du cabinet et du personnel

Paris, le 7 juillet 1879

Monsieur, vous avez demandé l'autorisation de vous rendre dans divers ports de France et au besoin d'Angleterre pour étudier sur place des travaux similaires à ceux qui doivent être prochainement exécutés au port de St. Nazaire.

Je vous accorde cette autorisation. Vous aurez d'ailleurs la faculté d'opérer cette mission en plusieurs périodes, afin de pouvoir reprendre à la première nécessité votre service à Saint Nazaire.

Vos frais de voyage et de séjour vous seront remboursés sur états.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le ministre des travaux publics
Pour le ministre et par autorisation
le chef de la division du personnel.

MINISTÈRE
DES TRAVAUX PUBLICS

Direction
du Cabinet
et
du Personnel.

DIVISION DU PERSONNEL.

1^{er} Bureau

Paris, ~~Vaucluse~~, 7 JUIL. 1879 187

Monsieur, vous avez demandé
l'autorisation de vous rendre dans
divers ports de France et au besoin
d'Angleterre pour étudier sur place
des travaux similaires à ceux qui
doivent être prochainement exécutés
au port de St. Nazaire.

Je vous accorde cette autorisation.

Vous aurez d'ailleurs la faculté
d'opérer cette mission en plusieurs
périodes, afin de pouvoir reprendre à la
première nécessité votre service à Saint-
Nazaire.

Vos frais de voyage & de séjour vous
seront remboursés sur états.

Prenez, Monsieur, l'assurance
de ma considération distinguée

Le Ministre des Travaux Publics:

Pour le Ministre et par autorisation,

Le chef de la Division du Personnel

S. Darnay

A. M. Pocard Kerviler, Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées à St. Nazaire.

Nominations dans le corps du génie de l'armée de réserve.

Ministère de la Guerre.

Le Ministre de la Guerre informe M. Pocard-Kerviler (René Mathurin Marie), Ingénieur de 3^{ème} classe des Ponts et Chaussées à St. Nazaire que, par décret du 22 août courant, il est nommé au grade de chef de capitaine dans le corps territorial du génie.

Il est désigné pour occuper un emploi de son grade à l'état-major territorial du génie et recevra ultérieurement une destination.

Cette lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions, et lui tiendra lieu de feuille de route en cas de mobilisation.

Versailles, le 30 août 1876.

Ministère de la Guerre.

Le Ministre de la Guerre informe M. Pocard-Kerviler (René Mathurin Marie), Ingénieur de 1^{re} classe des Ponts et Chaussées à St. Nazaire que, par décret du 22 juin 1877, il est nommé au grade de chef de bataillon dans le corps territorial du génie, et qu'il est placé à l'état-major territorial du génie.

Cette lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions.

En cas de mobilisation, M. Pocard-Kerviler se rendra à Vannes (comme chef du génie), où il devra être arrivé le cinquième jour de la mobilisation.

La présente lettre lui tiendra lieu de feuille de route jusqu'à cette destination.

Paris, le 1^{er} juillet 1880.

Ministère de la Guerre.

Le Ministre de la Guerre informe M. Pocard-Kerviler (René Mathurin Marie), Ingénieur en chef de 2^{ème} classe des Ponts et Chaussées à St. Nazaire que, par décret du 21 février 1882, il est promu au grade de lieutenant colonel dans le corps territorial du génie, et qu'il est placé à l'état-major territorial de la même arme.

Cette lettre lui servira de titre dans l'exercice de ses fonctions.

En cas de mobilisation, M. Pocard-Kerviler se rendra à Nantes (comme chef du génie), où il devra être arrivé le cinquième jour de la mobilisation.

La présente lettre lui tiendra lieu de feuille de route jusqu'à cette destination.

Paris, le 28 février 1882.

Projet de captation d'eau à Saint Briec.

St. Briec, le 11-8bre-1890.

Monsieur l'ingénieur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le conseil municipal a ouvert un concours pour la captation, l'adduction et l'emmagasinement de l'eau potable nécessaire à la consommation de notre ville, et qu'il a décidé aussi que les projets qui viennent d'être déposés au nombre de six, seraient soumis à l'examen d'une commission composée de trois ingénieurs étrangers au département des côtes du nord, qui les classeraient par ordre de mérite.

Je vous prie, Monsieur l'ingénieur, au nom de l'administration municipale de Saint-Briec, de vouloir bien faire partie de cette commission d'examen.

Je serais heureux qu'il vous fut loisible d'accepter la mission que nous désirons vous confier et je vous serais obligé de vouloir bien me faire connaître votre détermination dans le plus bref délai, afin que la commission puisse, si elle le juge utile, contrôler avant la mauvaise saison le rendement des sources désignées dans les projets présentés.

En attendant votre réponse, je vous prie, Monsieur l'ingénieur, d'agréer l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le maire de Saint-Briec.

Versailles, le 7 7bre 1897

Madame,

En rendant à Mr. Kerviler, votre gendre, la justice qui lui était due, je n'ai fait que mon devoir d'ancien préfet maritime à Lorient et d'officier de la marine de guerre. Par ses initiatives, Mr. Kerviler a rendu service, non seulement à St. Nazaire, mais à tous les ports ... Je suis étonné que ses travaux ne lui aient pas encore attiré l'attention du gouvernement. J'ai adressé à M. Sallandrouze, le chef d'état major général de la flotte, que je connais de longue date, un exemplaire de l'article que j'ai publié sur Lorient.

Je voudrais voir Mr. Kerviler chargé des travaux de ce port, qui pourrait demain devenir d'une importance sans égale.

Ne vous inquiétez pas, Madame, s'il ne reçoit pas, dès à présent, la récompense de ses travaux. Le temps viendra où il lui sera fait pleine justice. Pour le moment, il a été élevé, je crois, chez les jésuites de Vannes, et il paie le tribut de sa croyance chrétienne. Ce ne sera pas toujours comme cela.

Lors de ma première campagne, le père de Mr. Kerviler était second d'une corvette de 32 canons, au Brésil. Je l'ai bien souvent entendu cité, mais entre un lieutenant de vaisseau et un aspirant de 2^{ème} classe, il y avait trop de distance pour que je lui ai été connu.

Veuillez agréer, Madame, l'hommage du profond respect de votre humble serviteur.

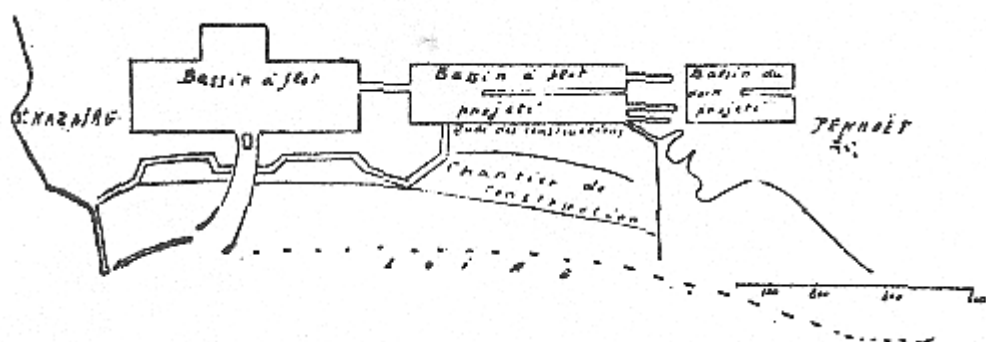
Giquel des Touches

Ingénieur en chef à Saint Nazaire

D'après « *Saint Nazaire, le port, la ville, le travail* », de Marthe Barbance
et « *Histoire de la fondation du port de Saint Nazaire* », de René de Kerviler.

Le bassin de Penhoët.

Le premier bassin de Saint Nazaire, donnant dans la Loire, date de 1856. La chambre de commerce de Nantes constate que le département de la marine réclame une partie du bassin pour les bâtiments de l'état, et que la Compagnie de Chemin de fer (Compagnie d'Orléans) sollicite la concession d'une grande partie des quais. Or, sur ce qui reste, l'espace est rétréci par les fortifications : il n'y a place pour aucun atelier, magasin ou chantier indispensables aux navires. D'où le besoin d'un second bassin, dont la construction fut déclaré d'utilité publique en 1861. Les expropriations nécessaires furent exécutées en 1862 et 1863.



Le projet comportait : le creusement du nouveau bassin de Penhoët, le remblayage pour établir les chantiers, une écluse de 140 mètres de communication entre les 2 bassins, la construction d'une digue de ceinture. La digue achevée, l'écluse commencée, la guerre de 1870 arrêta les travaux.

L'écluse fut terminée en 1873, et le 1^{er} paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique entra dans la première partie du bassin en décembre 1873.

Le mode de financement fixé, les travaux reprirent activement en 1875 : les fondations de quais, profondes de plus de 4 mètres au dessous du fond du bassin, exécutées au moyen de puits coulés dans la vase furent effectuées de 1875 à 1879. Elles rencontrèrent des difficultés extrêmes d'exécution à cause de l'inclinaison du rocher au-dessous de la vase. Les puits étaient rapprochés de 2 mètres, plusieurs puits durent être fondés sur le rocher entaillé en véritables boîtes jusqu'à dix-huit mètres au-dessous du fond du bassin. Les 74 puits composent 50 massifs qui servent de pile de retombée des voûtes supportant le quai. Joseph de Kerviler, le père de René, visita ce chantier, et écrivit à son fils plusieurs lettres où il élabore des solutions pour mettre en place ces puits.

C'est lors de ces travaux que René, étudiant les couches successives d'alluvions, inventa le « chronomètre préhistorique » sujet du chapitre suivant.

Le bassin fut doté à son extrémité est de 3 formes de radoub, pour la réparation et l'entretien des coques.

On réalisa ensuite les six cales de construction et les ateliers des Chantiers de la Loire, dans lesquels furent construits de nombreux cuirassés.

L'inauguration du bassin.

L'inauguration du bassin de Penhoët eut lieu le 8 mai 1881, en présence du ministre des Travaux Publics Sadi Carnot, le futur président de la République. Ce fut un jour mémorable pour Saint Nazaire. Des fêtes populaires le marquèrent et le lendemain une grande cavalcade historique et allégorique fut organisée. C'est ce jour même que le ministre nomma René de Kerviler ingénieur en chef pour succéder à M. Bourdelles, qui avait lui même succédé en 1880 à Mr de Carcaradec.

Pont roulant de l'écluse.

Un pont roulant à deux voies de fer traverse l'écluse d'une seule volée. Il fut le 1^{er} exemple en France d'une telle construction, qui fut terminée en 1883.

Etablissement de la ligne de chemin de fer de Saint-Nazaire à Chateaubriand.

Une décision ministérielle du 21 mars 1881 rattacha au service de la construction du chemin de fer de Saint-Nazaire à Chateaubriand l'établissement, comme tête de ligne et gare maritime, des voies ferrées autour du bassin. Ces voies ferrées, disposées en ceinture sur aiguilles, en évitant autant que possible les plaques tournantes, présentent un développement de 8 kilomètres.

La chambre de commerce fit ensuite établir le long de ces voies et des quais les hangars d'abri, les grues, les cabestans hydrauliques nécessaires aux exigences des chargements et des déchargements. La ligne fut inaugurée le 18 mai 1885.

Canal de sortie vers Méan.

Dès 1881, il fallut mettre à exécution l'idée d'un canal de sortie du bassin de Penhoët vers Méan, canal qui servit d'entrée pendant quelques années.

Le creusement d'un chenal dans la barre des charpentiers.

Entre 1890 et 1900, les longueur, largeur et tirant d'eau des navires furent plus que doublées. Saint Nazaire dut s'adapter.

L'envasement du port, les fonds se relevant d'un mètre par an, provoquèrent des échouages, et donc des protestations. Il fallut dévaser, par dragage à godet ou par pompage.

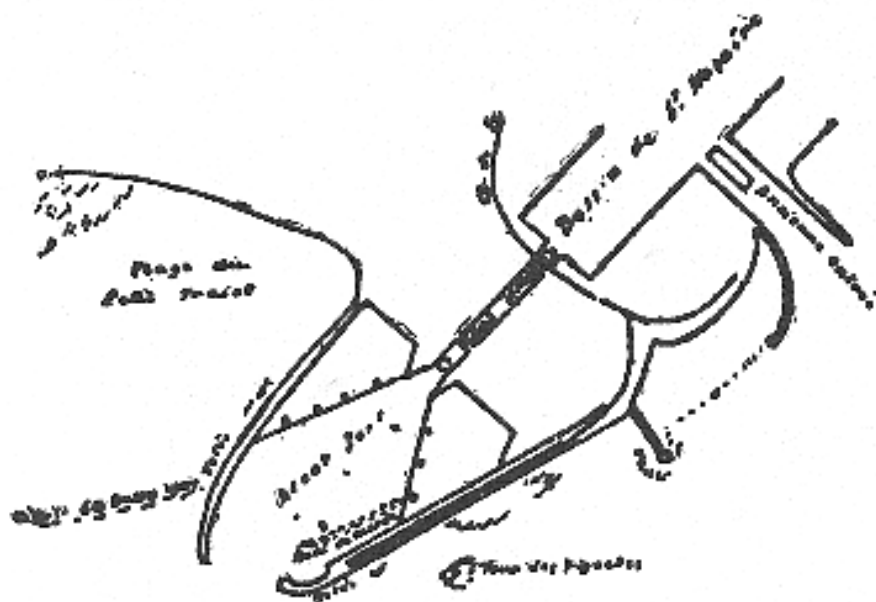
En 1881, on constata que la barre des charpentiers s'était déplacée vers l'est, et qu'elle s'était relevée de 70 cm, menaçant fortement l'entrée du port. Il fallut y creuser un chenal de 400 mètres et 200 mètres de large. On dragua de janvier 1892 à mars 1893. Puis il fallut faire des dragages réguliers d'entretien. Les navires trouvaient alors au moins 8m80 d'eau, soit une augmentation de profondeur de 2 mètres.

La création de la nouvelle entrée.

L'entrée dans le 1^{er} bassin était formée de deux écluses accolées, laissant aux gros bateaux au moment du plein, 2 heures par marée, et 6m80 de fond. Elle n'était pas dans l'axe de Penhoët et les navires devaient éviter à 90°, ce qui devenait très difficile pour les plus grands (de 180 à 220 mètres).

Les travaux commencèrent le 20 août 1896, et durèrent encore plusieurs années après le départ à la retraite de René en 1902. L'inauguration eut lieu le 23 septembre 1907.

L'avant port est formé de deux jetées convergentes avançant de 500 mètres jusqu'aux fonds de 6m, espacés de 370m près de l'écluse et laissant une passe de 100 mètres entre leurs musoirs. Un quai d'escale de 150m fut construit dans l'avant port, pour les bateaux voulant un abri facilement accessible. Pour permettre l'entrée des nouveaux cuirassiers en construction, on portât la largeur de l'écluse à 30 mètres et sa longueur à 286 mètres.



La construction de l'écluse et le creusement de l'avant port se firent à sec, grâce à l'abri de l'enceinte constituée par les 2 jetées et du batardeau fermant la passe. Les épaissements étaient assurés à l'aide de pompes électriques auxquelles une usine, établie pour la durée des travaux, fournissait l'énergie nécessaire.

Le batardeau était établi dans les grands fonds et dut être fondé à l'air comprimé, à l'aide de caissons amovibles. En fin de travaux, les tranches supérieures furent minées, la tranche inférieure fut brisée par un engin pilonneur et dragueur.

Réception du chemin de fer de Nantes à Châteaubriand.

Décembre 1877

*La vapeur a sifflé : le train s'élance et vole :
Et le monstre rugit, franchissant maint vallon,
Apportant la richesse au cœur d'un vieux canton
Qui l'admire, surpris, croyant revoir Eole.*

*Et l'Erdre, secouant sa brumeuse auréole,
Se réveille soudain de son sommeil profond,
Indigné de se voir traversé d'un seul bond
Par un arc élané de fière parabole.*

*Fleuve, sèche tes pleurs. En domptant le métal
Qui se tordait brûlant sous le marteau brutal,
Cet ouvrage à jamais consacre ta mémoire.*

*Et vous, par qui le fer devient un humble agent,
Pardonnez si ma voix n'atteint pas votre gloire :
A vaincre la nature on devient indulgent.*

L'exposition universelle de 1878.

Champ de Mars, Août 1878.

*Superbe entassement de pompeuses merveilles,
Dépouilles et tributs de cent peuples divers,
Qu'en un moment d'orgueil rassemble l'univers,
Que vous avez coûté de labeurs et de veilles !*

*Jamais l'Antiquité n'eut visions pareilles.
Mons riche était l'Olympe : et les Dieux des Enfers,
Au récit de Mercure attestant leur revers,
Ne consentirent pas à croire leurs oreilles.*

*L'or, le bronze et la soie, et marbre et diamants,
Tous les produits du sol sévères ou charmants
Se pressent transformés par l'art ou l'industrie.*

*Mais je ne vois ici qu'un corps prodigieux
Constellé de trésors, ivre d'idolâtrie :
Je cherche en vain son âme : elle est encore aux cieux.*

L'arrivée d'un transatlantique.

A l'ami Galibourg

Saint-Nazaire, septembre 1880

*'Est-ce un monstre marin, dont la voix athlétique
A jeté dans la nuit un long mugissement ?
La rive en tremble encore et le bruit court, semant
Dans tous les cœurs l'effroi d'un désastre nautique.*

*De loin, sa coque noire apparaît fantastique,
Vomissant des torrents de vapeur, essaimant
Sur la ville des feux d'enfer : commencement
De cauchemar venu du fond de l'Atlantique ...*

*Peuples ! Ne craignez point ce géant de métal !
S'il rugit, c'est de joie ; et d'or occidental
Il a chargé pour vous ses entrailles profondes.*

*Il arrive malgré la tempête et les vents :
C'est le trait d'union qui rapproche les mondes,
Le messenger de paix entre les continents.*

*Publié dans *Bruyères et Lilas*.*

M

N°

17



Le COURRIER de la PRESSE

A. GALLOIS

21, BOULEVARD MONTMARTRE. PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉSTÉLÉPHONE
101.50

Nom du Journal :

Date :

12 DÉCEMBRE 1896

Adresse :

Article signé :

Naufragés

Morlaix, 11 décembre.

La baleinière des ponts et chaussées, montée par MM. Pocard, Kerviler, Le Berre, ingénieur et conducteurs de l'administration et trois hommes d'équipage, revenait de l'île Louet, remorquée par le cotre du *Dourduff*, quand un bateau de pêche appartenant aux époux Castel, marins pêcheurs à Carantec, coula à pic à 400 mètres de distance.

Le vent était très violent et la mer mauvaise.

La baleinière se porta au secours des naufragés et les recueillit.

La femme Castel, à cheval sur la corde de la grande voile, se tenait aux haubans ; elle était à bout de forces. Le mari s'était réfugié au sommet du mât. La mer montait et dix minutes plus tard les deux naufragés auraient été engloutis.

res.	25 francs.
	55 »
	105 »
	200 »

LES GRANDS TRAVAUX DU PORT DE SAINT-NAZAIRE

Nous avons déjà donné dans le *Moniteur Maritime* (*) les rapports concernant les travaux des ports du Havre et de Marseille ; nous donnons aujourd'hui la publication du rapport de M. F. Rabier, relatif aux travaux du port de St. Nazaire (1)

Le port de Saint-Nazaire ne se composait, en 1840, que d'un simple môle d'abri pour le refuge des bateaux pilotes ; son mouvement commercial était pour ainsi dire nul.

Il comprend aujourd'hui deux bassins à flot. Le premier, de dix hectares de superficie, appelé « bassin de Saint-Nazaire », communique avec la rade par un chenal de 230 mètres de longueur et une passe ouverte dans son petit axe ; il a été livré au commerce en 1856.

Le second, de 23 hectares de superficie, et de 1.100 mètres de longueur, appelé « bassin de Penhoët », est muni de trois formes de radoub ; il communique avec le premier à l'aide d'une écluse de 140 mètres de sas utile. L'inauguration en a été faite en 1881.

Ces deux ouvrages ont coûté 35 millions de francs en chiffres ronds. Ils ont été complétés en 1898, par le creusement de la barre des Charpentiers à l'embouchure de la Loire, sur le seuil de laquelle on a pu obtenir une augmentation de profondeur de 2 mètres. Cette opération que l'on considérait comme fort aléatoire, et qui a parfaitement réussi, a été faite exclusivement aux frais de la Chambre de commerce de Saint Nazaire, qui a dépensé près de 2.000.000 de francs, en y comprenant l'acquisition du matériel d'entretien. On ne saurait trop féliciter cette Chambre de commerce de l'énergie et de la décision qu'elle a montrées en cette circonstance ; elle a sauvé l'avenir commercial du port de Saint-Nazaire et assuré à notre marine nationale une rade de refuge à laquelle elle ne pouvait pas accéder auparavant ; elle a offert à tous les navires une passe sur laquelle on trouve 7 mètres d'eau à toutes les mi-marées de l'année, 9 mètres à toutes les pleines mers de morte

eau, et 11m 50 aux pleines mers de vives eaux. Des navires calant 8 m.50 sont donc certains de pouvoir y passer deux fois par vingt-quatre heures tous les jours de l'année.

Il en est résulté un mouvement commercial considérable qui s'est traduit par un tonnage de 1.300.000 tonnes, entrées et sorties réunies, de navigation maritime, et 700.000 tonnes de navigation fluviale, soit mouvement total de 2.000.000 de tonnes de jauge en 1883, c'est-à-dire immédiatement après l'ouverture du bassin de Penhouët.

Ce mouvement s'est élevé, en 1900, à 2.000.000 de tonnes de jauge de navigation maritime, et 600.000 tonnes de jauge de navigation fluviale.

A l'entrée, le tonnage des marchandises qui était, en 1883, de 800.000 tonnes environ, s'est élevé en 1900 à 1.445.000 tonnes, dans lesquelles le charbon est compris à lui seul pour 1.060.000 tonnes.

Il convient d'ajouter que les 35 millions de francs, dépensés pour la construction des deux bassins de Saint-Nazaire, n'ont pas seulement servi à développer ce mouvement commercial considérable ; l'Etat lui-même y a trouvé un bénéfice en concédant à de nombreuses entreprises particulières des terrains domaniaux dont la redevance annuelle de concession, qui lui revient entièrement, s'élève actuellement au chiffre fort appréciable de 157.814 francs.

Mais, en même temps que le mouvement se développait, il se produisit un phénomène général devant lequel un grand nombre de ports se sont trouvés tout d'un coup désarmés : celui de l'augmentation continue des dimensions des grands navires de commerce et de guerre, en hauteur, en largeur et en profondeur. Cette progression s'est développée avec une telle intensité que la largeur du bassin de Saint-Nazaire, qui avait été prévue à 160 mètres en 1846, de manière à pouvoir assurer, pendant un temps dont on ne prévoyait pas la fin, la présence à quai d'au moins deux des plus grands navires connus, s'est trouvée dès l'année 1892, plus petite que la longueur des paquebots récemment construits sur les chantiers mêmes de Saint-Nazaire. Cette longueur est aujourd'hui de 180 mètres pour *La Lorraine* et *La Savoie*, paquebots récemment construits sur les chantiers

du port. Ces paquebots ne pourraient pas rentrer dans le bassin si une petite darse ne se trouvait précisément en face de la passe, leur permettant de faire des mouvements de lacets forts délicats et parfois même dangereux, pour pouvoir se placer dans le grand axe et passer dans le bassin de Penhoët, à destination des quais d'armement et des formes de radoub.

Cette longueur de 180 mètres des paquebots actuels n'approche pas cependant de celle des paquebots anglais et allemands, dont le dernier construit atteint 218 mètres de longueur.

Il était donc indispensable d'exécuter une nouvelle entrée dans le grand axe du bassin pour permettre aux navires de toute longueur d'y pénétrer facilement ; tel a été le but des travaux autorisés par la loi du 20 février 1896.

Nous allons passer rapidement en revue ces travaux actuellement en cours et ceux qui, après eux, deviennent de plus en plus nécessaire.

1.- Travaux actuellement en cours au port de Saint-Nazaire.

Ces travaux nécessités, comme nous venons de le dire, par la longueur toujours croissante des paquebots, comprennent la construction d'une nouvelle écluse d'entrée avec avant-port d'abri, disposé dans le grand axe du bassin de Saint-Nazaire. Ils sont en cours depuis quatre ans et ont été déclarés d'utilité publique par la loi du 20 février 1896. Leur dépense était alors évaluée 12 millions, dont 6 millions à fournir par l'Etat et 6 millions par les intéressés qui devaient en outre supporter tous les dépassements.

Il ne s'agissait que de dépassements concernant les dépenses des travaux prévus dans la loi ; cependant, la Chambre de commerce de Saint-Nazaire a déjà accepté pour son compte, des sacrifices supplémentaires de plus de 2 millions pour des travaux nouveaux qu'à cause du développement continu de la grandeur des navires, il a paru indispensable d'ajouter à ceux déjà prévus, tels que : augmentation de profondeur du chenal d'entrée, du busc des écluses, du bassin de Saint-Nazaire, portes supplémentaires dans l'écluse pour diminuer

la quantité d'eau des sasements, agrandissement des terre-pleins et dégagement, etc, C'est ainsi, notamment, que l'adjudication de l'écluse était à peine effectuée au mois de janvier dernier, que paraissait au *journal officiel* le programme de la nouvelle flotte militaire, comprenant des cuirassés de 24 m. 25 de largeur qui n'auraient pas pu passer par cette écluse. Les ingénieurs proposèrent immédiatement à la Chambre de commerce de donner à l'Etat les 800.000 francs nécessaires pour porter la largeur de l'écluse à 30 mètres et la Chambre de commerce n'a pas hésité à faire ce sacrifice sur ses réserves financières. Il est vrai que l'Etat aura plus tard à supporter, s'il le juge à propos, tout ou partie des travaux d'élargissement de l'écluse de communication entre les deux bassins, écluse qui permet d'accéder aux formes de radoub ; mais il n'en résulte pas moins, que, grâce aux derniers sacrifices de la Chambre de commerce, les grands cuirassés de l'Etat pourront trouver un abri immédiat, en cas d'avarie à l'embouchure de la Loire, dans le premier bassin de Saint-Nazaire.

Il convient de remarquer aussi une autre particularité intéressante : de même que les travaux de construction des deux bassins ont créé, par l'emploi de leurs déblais, de vastes terrains domaniaux dont la concession assure un important revenu à l'Etat, de même les travaux actuellement en cours vont créer des disponibilités d'une dizaine d'hectares, dont la concession est déjà demandée par divers industriels pour y créer des chantiers de construction secondaire. Il y aura donc là un revenu certain, permettant de compenser, comme pour les travaux de la première période, une notable partie des dépenses d'entretien.

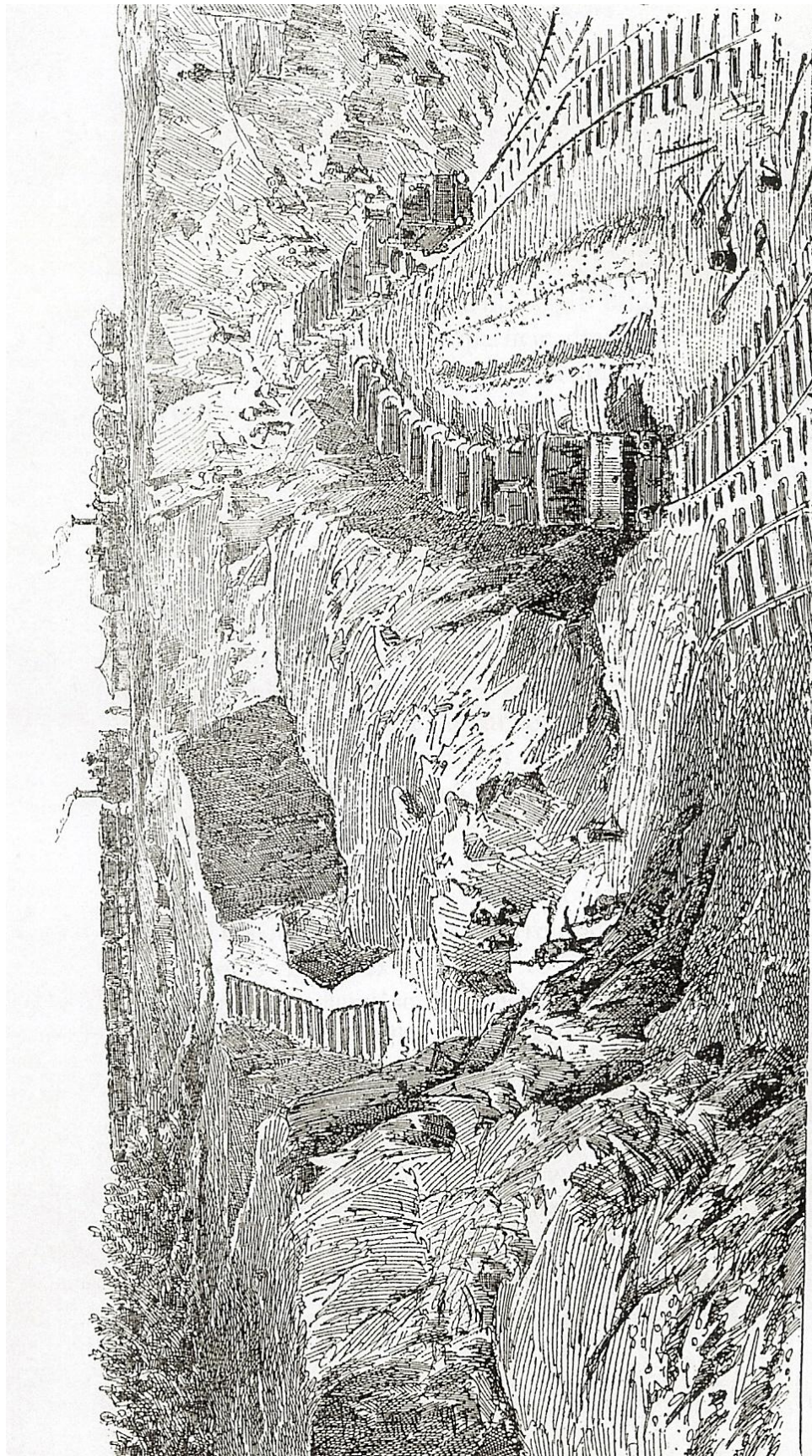
(A suivre)

Moniteur Maritime – 4 mai 1902

(*) Voir le Moniteur Maritime des 23 décembre 1901, 5 et 12 janvier, 2 et 23 février 1902.

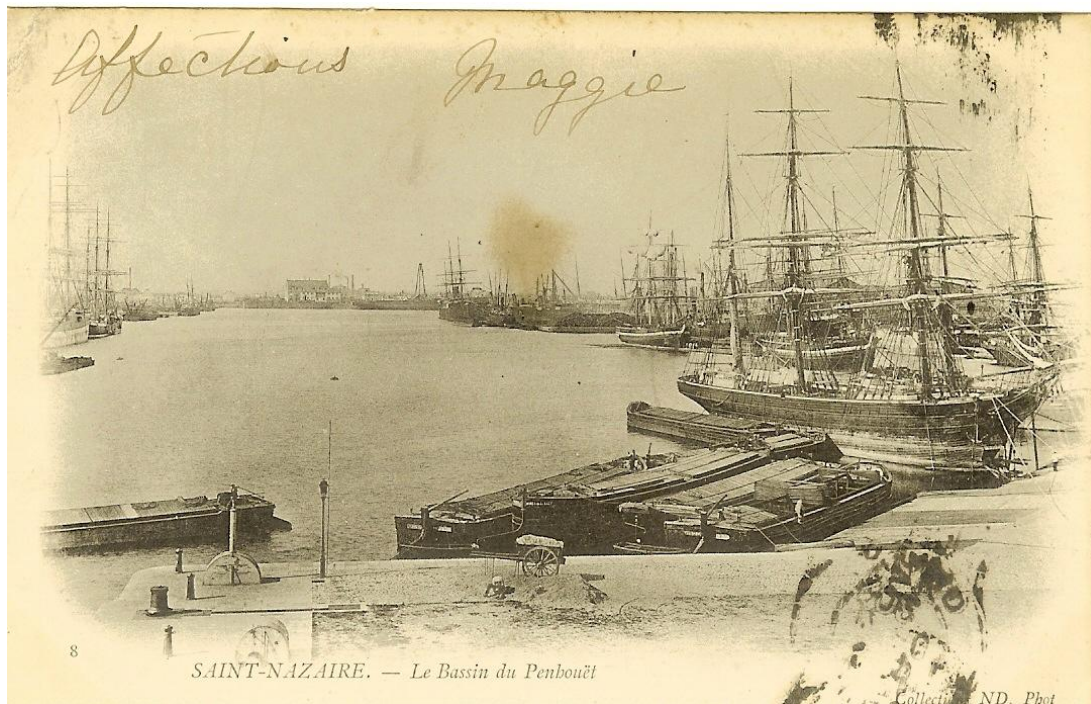
(1) Ce rapport qui a fait le tour de la presse est de moi tout entier. C'est la reproduction textuelle d'une note que m'avait demandé M. Rabier.

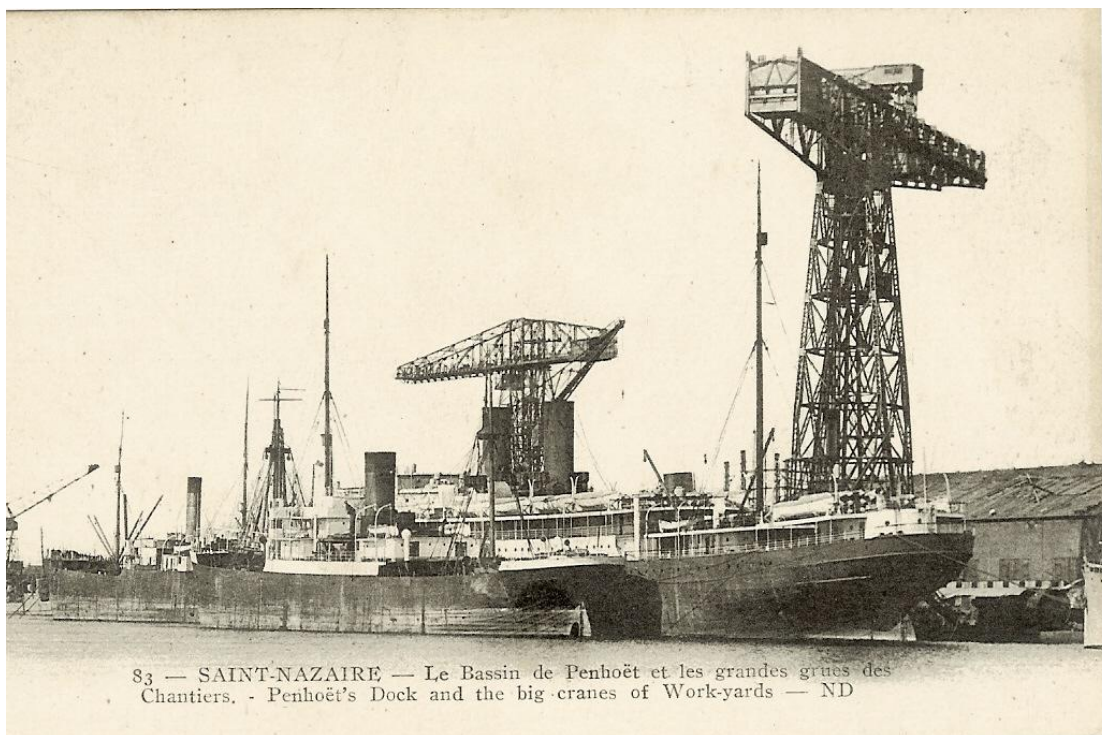
Kerviler.

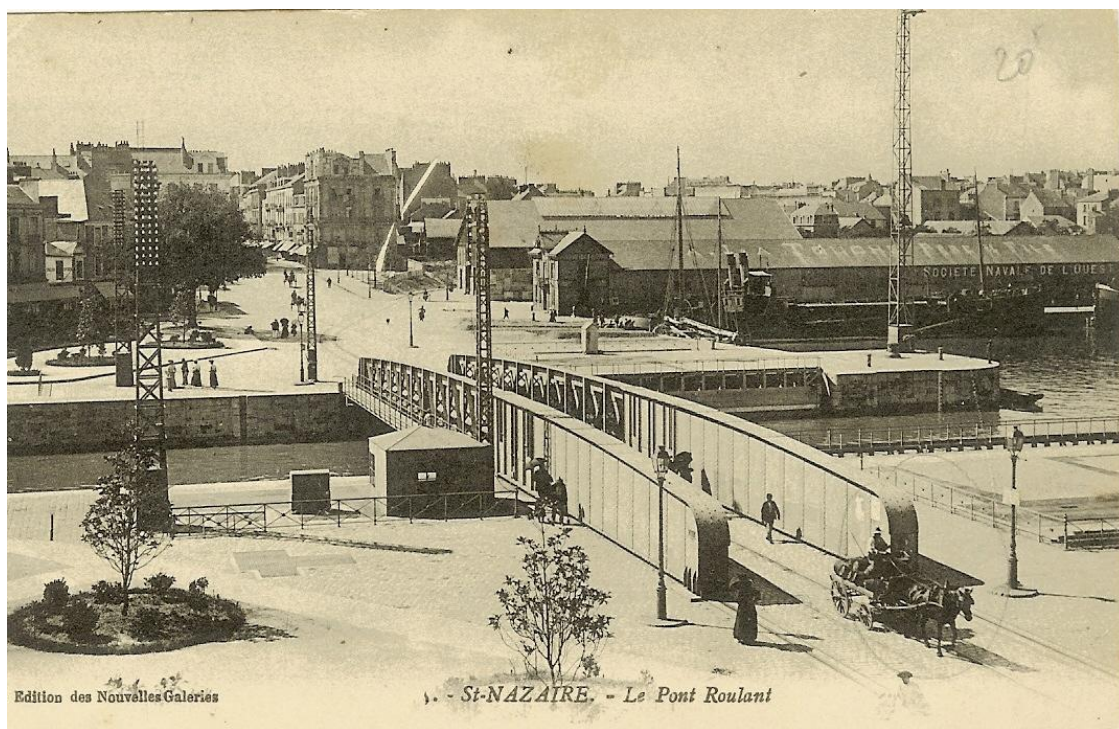
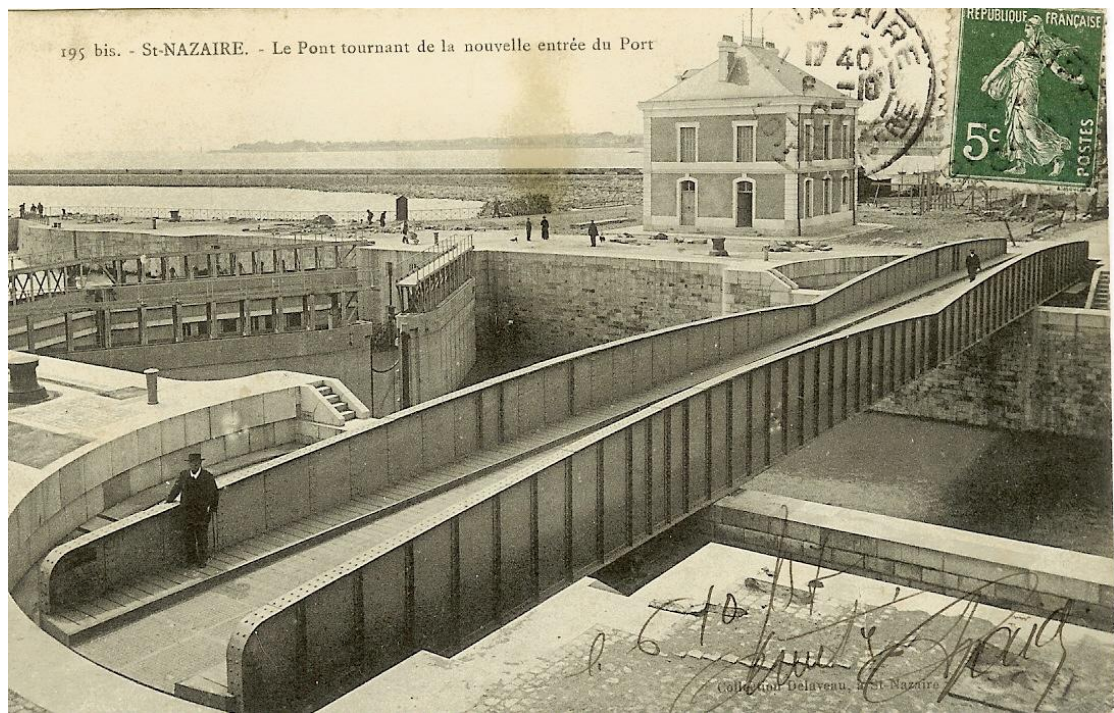


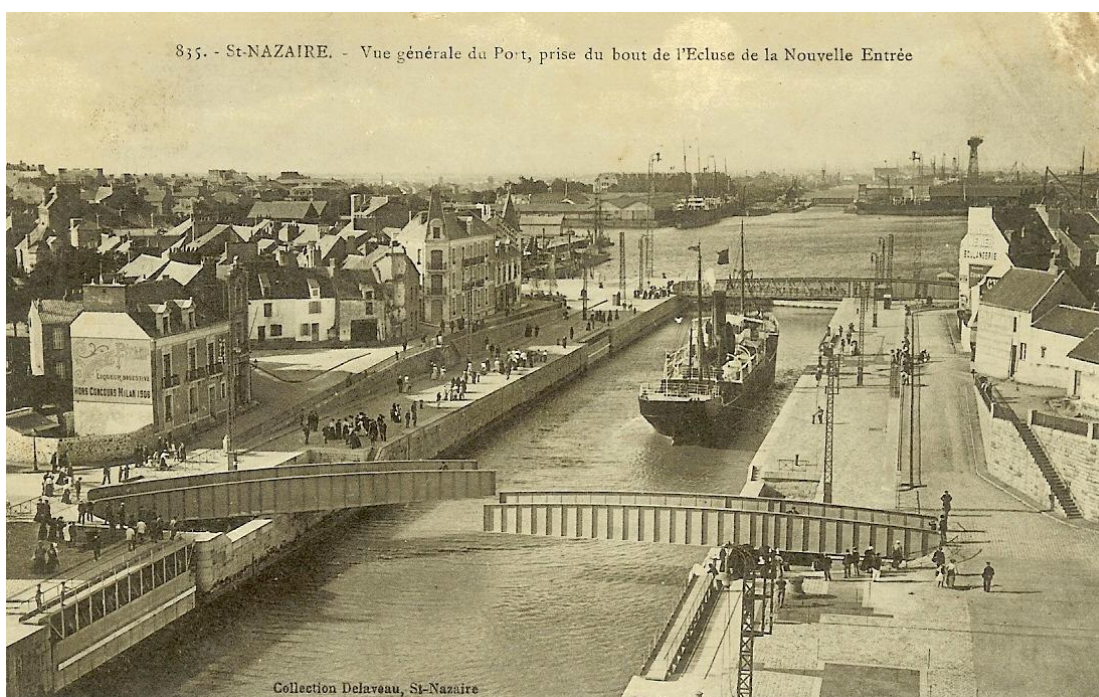
SAINT-NAZAIRE, par Georges Bastard.

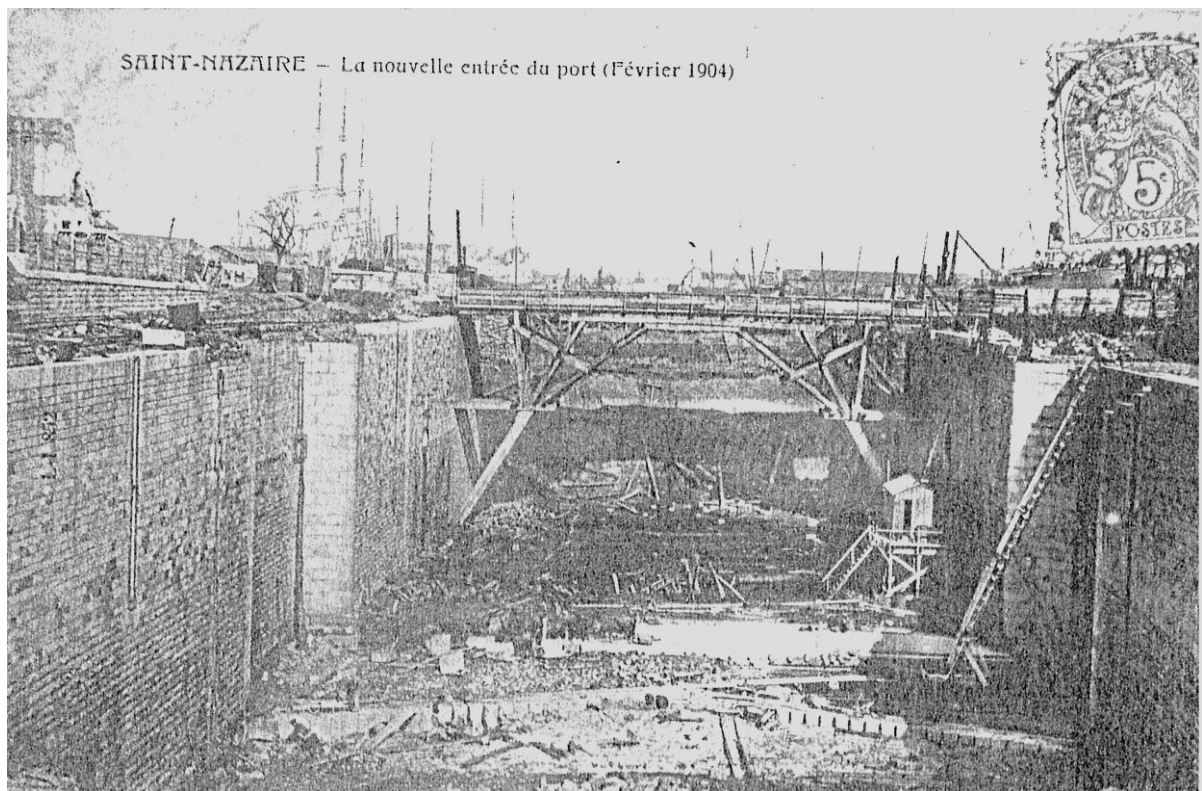
CREUSEMENT DU BASSIN DE PENHOUE. — Dessin de Th. Busnel. — D'après une photographie de C. Peigné.

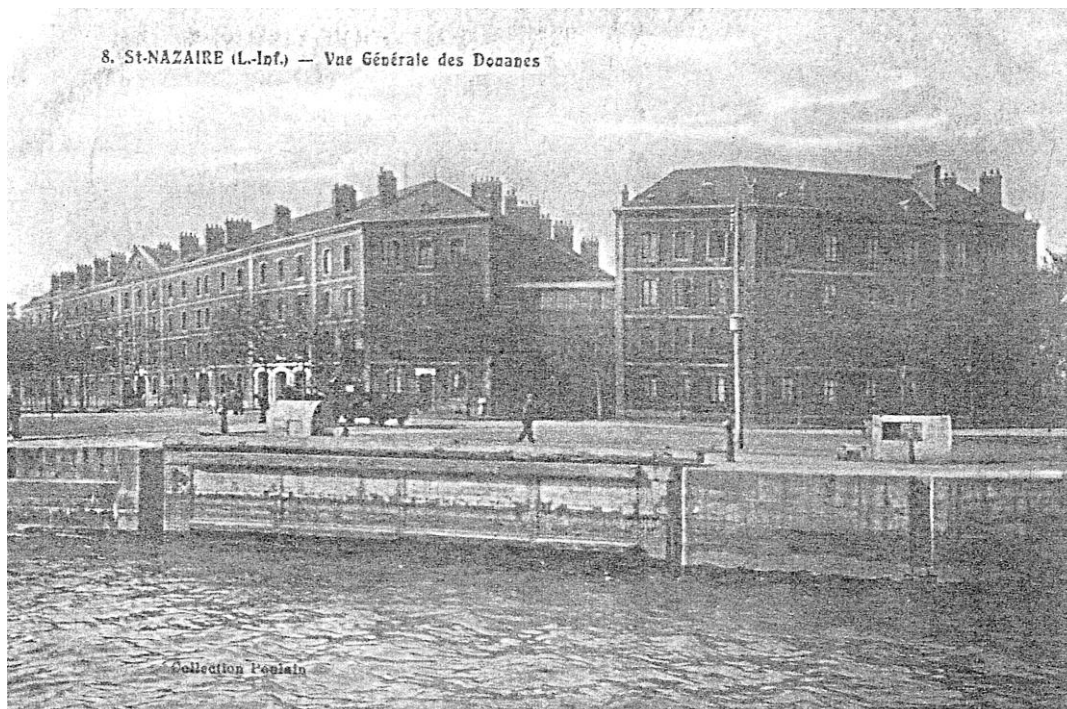
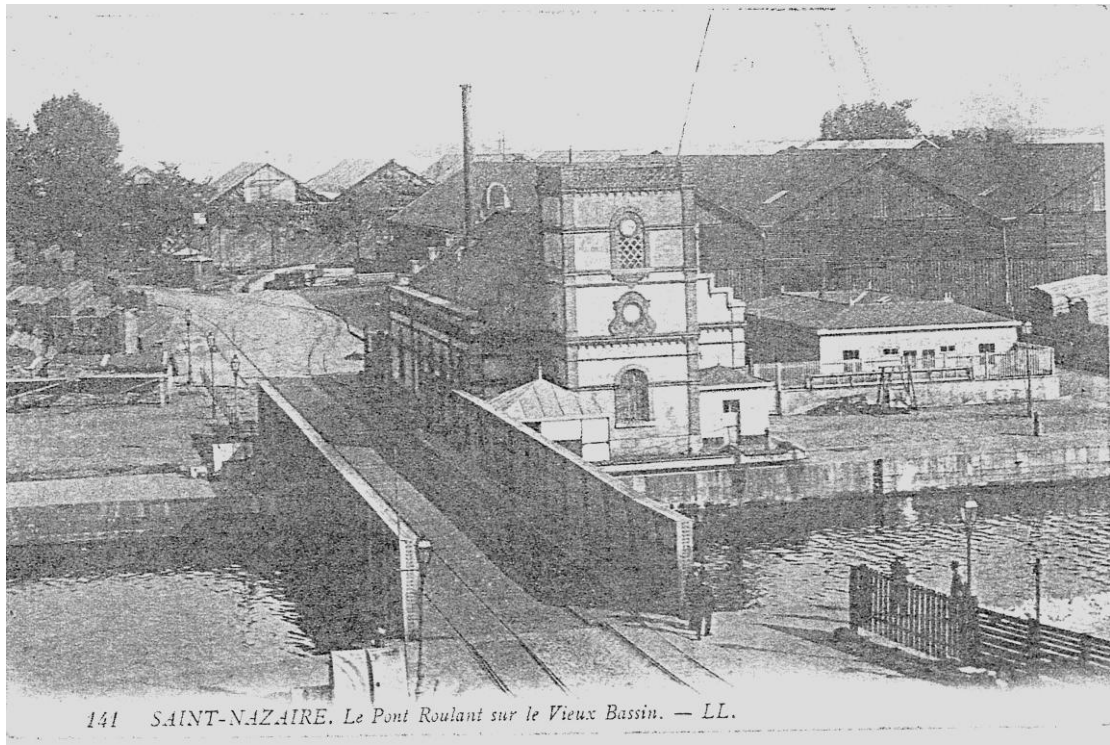


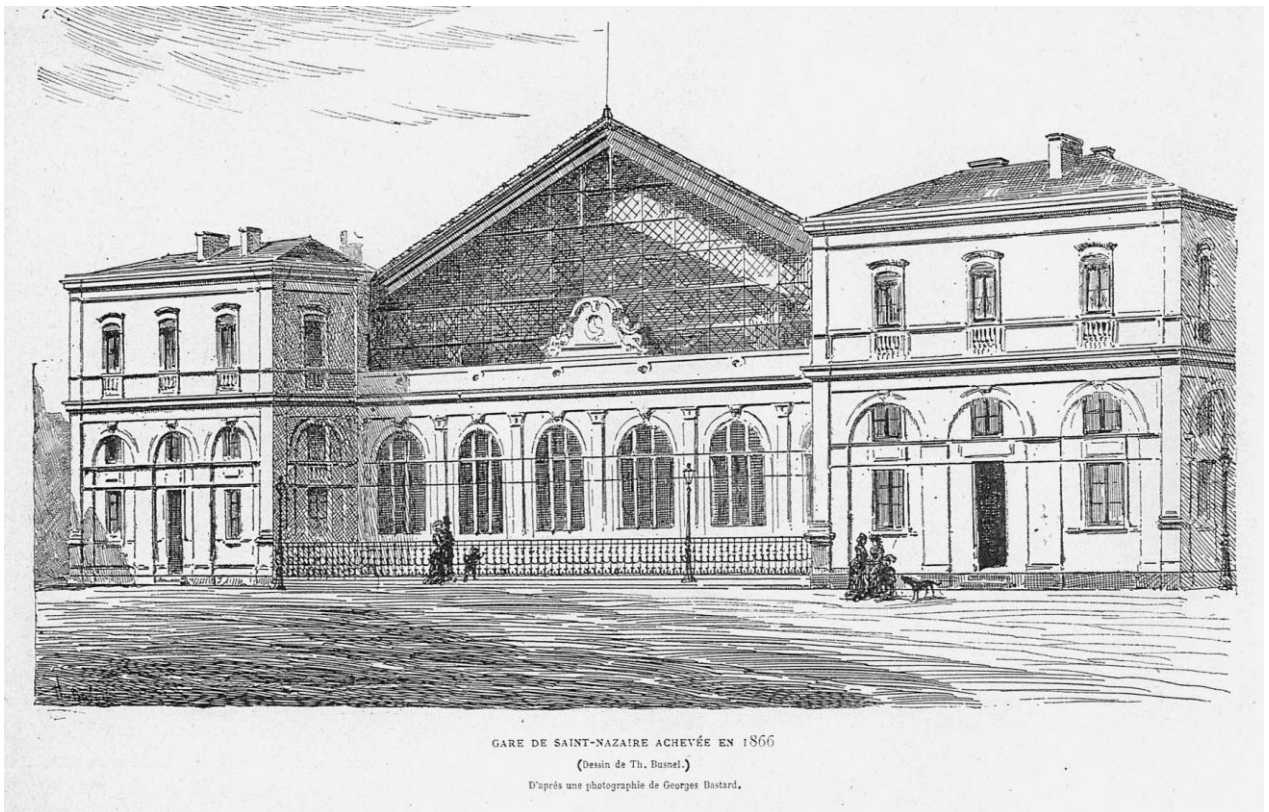
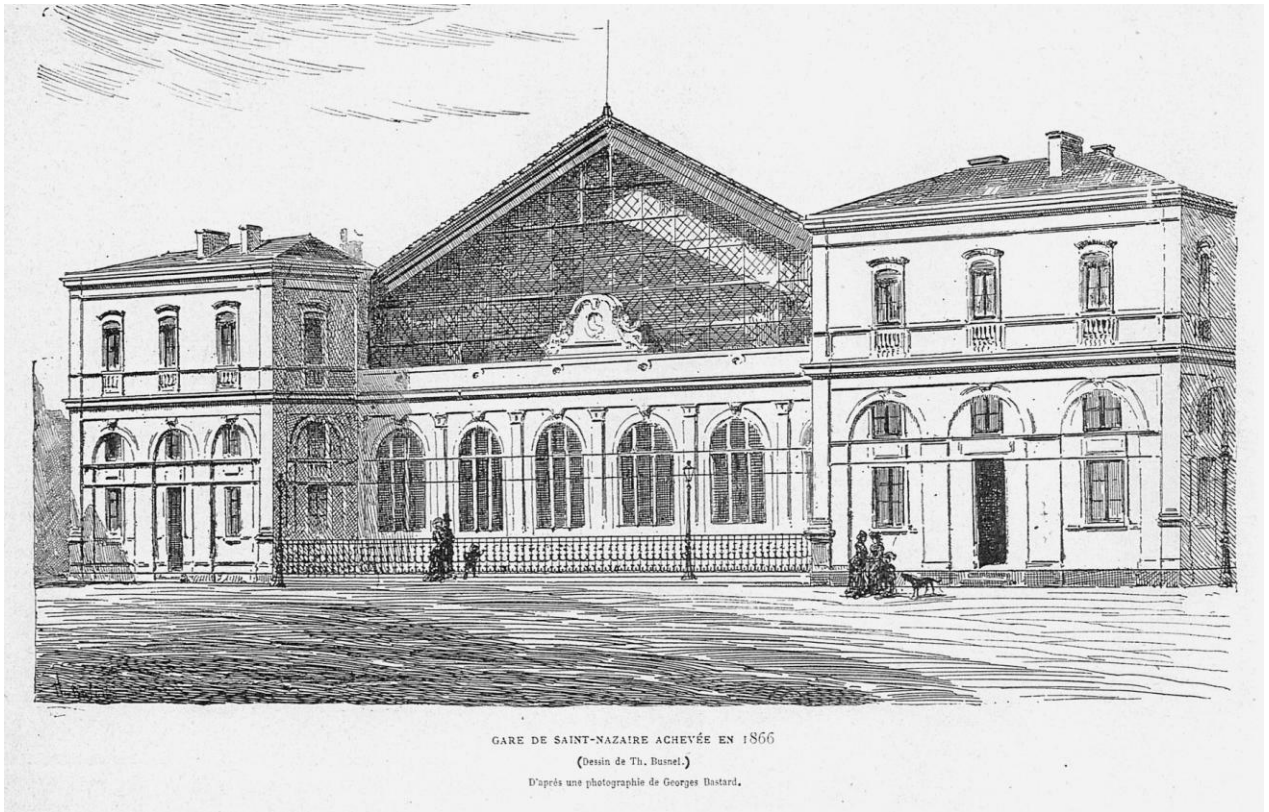


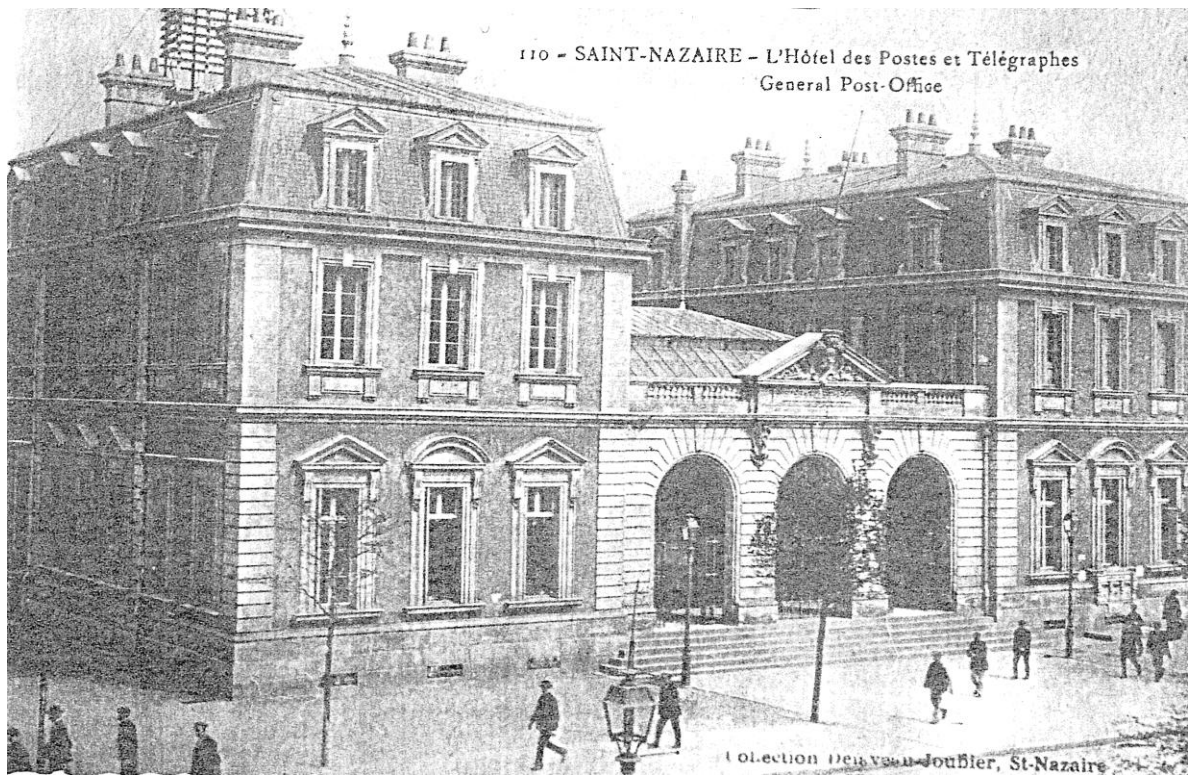












La vie industrielle Artistique et commerciale

Le canal des Deux-Mers

Comme nous l'avons déjà dit, la construction du canal des Deux-Mers est à l'ordre du jour ; on sait que la « société anonyme du canal des Deux-Mers » a depuis de longues années, poursuivi de patientes et savantes études, et c'est du résultat de ces études que nous voudrions entretenir nos lecteurs. Pour exposer la question, nous ne saurions mieux faire que de reproduire le résumé très complet qui en a été fait par les promoteurs de cette vaste entreprise :

« En facilitant aux grands navires de la marine militaire le passage de l'Océan dans la Méditerranée ou de la Méditerranée dans l'Océan, le canal des Deux-Mers se trouve compris dans les projets qui intéressent la sécurité et la prospérité de la France et de ses possessions coloniales.

En cas de conflit avec l'Angleterre, notre flotte serait couplée en deux divisions navales, l'une dans l'Océan, l'autre dans la Méditerranée, rendues incapables, par l'obstacle de Gibraltar, de se porter secours ou de se rejoindre pour un coup de force formidable. Le rapide développement de presque tous nos navires de guerre, d'une mer dans l'autre, serait assuré par le canal à grande section. La forteresse de Gibraltar, pour laquelle l'Angleterre a dépensé, sans compter, des centaines de millions, suspendrait vainement ses menaces sur les navires qui franchissent le seuil de la Méditerranée. Le canal réduirait à sa juste valeur la domination de l'Angleterre sur la mer intérieure des peuples latins.

Pour établir sa puissance maritime, la nation anglaise, où le sens pratique des choses n'est jamais oublié, n'a jamais oublié, n'a pas hésité à dépenser 600 millions pour rendre inexpugnable le rocher de Gibraltar, pour l'entourer de batteries rasantes avec des canons de 100

tonnes. Les Anglais trouvent que le résultat politique n'a pas coûté trop cher ; ils ont détruit notre ancienne suprématie dans le Levant ; ils ont pu s'emparer de la vallée du Nil, du canal de Suez, œuvre éminemment française, et placer sous leur tutelle le sultan de Constantinople. L'annihilation de Gibraltar par le canal des Deux-Mers rendrait à la France son influence traditionnelle en Orient et donnerait au pavillon tricolore la suprématie de la Méditerranée, qu'il n'aurait jamais dû perdre.

L'insuffisante étendue de nos côtes, par rapport à celles de l'Angleterre et de l'Italie, nous place dans un état d'infériorité pour le recrutement des marins. La jonction des deux mers par une grande voie navigable de 500 kilomètres, à travers des plaines peuplées d'hommes d'imagination vive et d'esprit aventureux, remplacerait avantageusement mille kilomètres de côtes maritimes. En peu d'années, le contingent de marins augmenterait et le recrutement des équipages de nos flottes serait mieux assuré.

Le canal des Deux-Mers offrirait aussi les avantages d'un port militaire sans rival dans le monde entier. Le mérite principal d'un port militaire est la difficulté de l'atteindre par un coup de surprise ou par un bombardement du large. Rochefort est le seul port militaire qui soit aujourd'hui complètement à l'abri d'une surprise ou d'un bombardement. La passe de Lorient et le goulet de la rade de Brest peuvent être forcés. Les digues de Cherbourg n'ont aucune valeur défensive. Le port de Toulon est également vulnérable. Les terres qui dessinent le seul refuge de notre marine militaire dans la Méditerranée ne séparent pas de plus de six kilomètres la ville et l'arsenal des eaux profondes et libres de la mer. Déjà, l'artillerie moderne porte ses projectiles incendiaires à quinze ou seize kilomètres. Si, grâce aux puissantes forteresses qui couronnent les hauteurs voisines, Toulon se trouve à l'abri d'une occupation par des escadres ennemies, la ville reste exposée à une destruction par un bombardement à grande distance. Quel serait le sort de nos magnifiques colonies africaines si l'arsenal de Toulon était détruit ? Des arsenaux maritimes

créés à Bordeaux et à Toulouse seraient à l'abri de toute attaque, serviraient de refuge à notre marine marchande, lanceraient des torpilleurs sans nombre sur l'Océan ou sur la Méditerranée, selon les besoins, et assureraient le ravitaillement des divisions navales sur l'une ou l'autre mer. »

Voilà pour la marine militaire et la défense nationale. Passons à la marine marchande :

« Il est évident, dit-on, que notre commerce de transit deviendrait immédiatement ce qu'il doit être, si la France était traversée par une voie maritime.

On évalue à plus de 20 millions de tonnes le mouvement de navigation qui transite par le détroit de Gibraltar. Les trois quart de ce mouvement appartiennent à la navigation anglaise ; l'autre quart se partage entre l'Espagne, l'Italie, la France et les pays du Nord.

Ce mouvement ne peut qu'augmenter, et il dépassera certainement le chiffre de 25 millions de tonnes à la fin du siècle.

L'examen des statistiques officielles fait voir que le tonnage des marchandises passant aujourd'hui au détroit de Gibraltar et appelées à bénéficier de la construction du canal des Deux-Mers, serait déjà de 14 millions de tonnes.

Il est donc probable que la moitié de ce tonnage transiterait par le canal français au grand profit de la marine marchande du monde entier.

Pour la navigation à voiles, l'avantage de l'abréviation de distance, en transitant par le canal, n'est pas discutable. Si l'on prend pour point de départ ou d'arrivée un point quelconque de l'Océan, depuis Brest jusqu'à Bayonne, l'avantage du transit par le canal, pour entrer ou sortir de la Méditerranée, est évident. Il en est de même, en conséquence, pour les ports français de la Manche et pour tous les autres ports de l'ouest et du nord de l'Europe.

Pour établir que la voie du canal des Deux-Mers devrait être inévitablement

choisie par la marine marchande, il suffit de dire que d'Ouessant à Malte, l'économie de distance serait de 1.260 kilomètres. L'économie de route serait autrement considérable pour aller et venir des ports de Gênes, de Marseille, de Sète et de Barcelone ; elle serait de moitié en moyenne si l'on prend Ouessant pour point régulateur.

Le pays traversé par le canal des Deux-Mers sera une attraction irrésistible pour la navigation par escales de tous les steamers qui vont et viennent des mers du Nord à la Méditerranée. On peut prévoir qu'il y aurait même des navires partis de Hollande ou d'Angleterre venant recueillir du fret le long du canal des Deux-Mers et se ravitailler de charbon aux mines de Carmaux et de Graissessac, et reprenant ensuite le chemin de l'Océan par Gibraltar pour aller dans les ports de l'Amérique du Sud, après avoir visité Marseille, Gêne, Livourne et Palerme ou Barcelone, Valence, Alicante et Malaga.

Les grands et les petits caboteurs des côtes de la Méditerranée depuis Valence en Espagne jusqu'à Livourne en Italie, s'ils naviguent en ayant pour point de destination un port au nord du cap Finistère, et réciproquement, tous les caboteurs des mers du Nord qui viennent dans la partie de la Méditerranée comprise entre Valence et Livourne, deviendront inévitablement les tributaires du canal des Deux-Mers le lendemain de son ouverture. L'économie de temps et d'argent sera telle que le canal monopolisera tout de suite toutes les transactions de cabotage. Ces transactions seront vite augmentées dans des proportions énormes par la création des ports intérieurs qui seront les débouchés des houillères du Midi, des vins et des minerais des Pyrénées. Ces diverses matières, délaissées, faute de transports à bon marché, fourniront du fret en quantité considérable.

Les richesses minérales, enfouies dans le sol de nos départements pyrénéens, restent inexploités parce qu'on ne peut, à l'heure actuelle, les transporter au loin à bas prix. Les houilles du massif central ne peuvent soutenir la concurrence des charbons anglais qui encombrant les quais de nos ports maritimes. Le canal des Deux-Mers faciliterait

l'écoulement de notre houille, en triplerait l'extraction et mettrait en valeur les richesses minières perdues des Pyrénées, si des tarifs entendus, sur les chemins de fer, secondaient la solution du problème. La houille, qui actuellement revient à la marine militaire, à Toulon, à 40 fr. la tonne, ne coûterait plus que 15 à 20 fr., et il en résulterait une économie annuelle considérable dans les dépenses de la marine. Les industries nouvelles se multiplieraient dans nos régions méridionales pour lesquelles aujourd'hui l'introduction des matières premières revient à des prix trop élevés. La France achète annuellement plus de 100 millions de kilogrammes de cotons bruts qui proviennent des Indes ou de l'Amérique. Si, avant de s'entasser dans les entrepôts de Londres, de Liverpool ou de Manchester, les cotons qui passent par le canal de Suez étaient obligés de s'arrêter en France, nos fabricants payeraient leur matière première dans de meilleures conditions que les fabricants anglais. Un de nos produits algériens, l'alfa, dont l'Angleterre, la Belgique et la Hollande accaparent la manipulation industrielle, s'arrêterait aussi sur quelque point, le long de notre voie maritime intérieure, pour alimenter le travail de quelques nouvelles manufactures françaises. Les chutes du canal mettront des forces motrices à bas prix à la disposition des industriels français. Il n'est pas possible d'admettre que l'industrie nationale laisse partir toujours pour l'Angleterre qui les transforme et qui nous les retourne, des matières premières obligées de traverser une région de la France où l'on pourra multiplier des usines, facilement approvisionnées du combustible qui leur est nécessaire, ou de la force hydraulique qui, appliquée à l'électricité, pourra faire une facile concurrence au charbon anglais.

Il est dans la logique des choses de croire, au contraire, que l'on verrait s'établir, sur les rives du canal, des fonderies, des forges, des aciéries qui auraient à leur portée non seulement le

minerai pyrénéen, mais encore tous les minerais d'Algérie, de Sardaigne, de Toscane, d'Espagne et de Corse, acheminés par voie maritime vers les usines d'Angleterre.

L'industrie nationale installerait rapidement sur les bords du canal des usines pour la transformation des matières minérales et pour la construction de machines de navigation maritime, des chantiers pour la construction de toutes sortes de navires, des fabriques de papiers pour utiliser les pâtes d'alfa, des manufactures d'étoffes de laine et de coton ».

Le canal des Deux-Mers doit avoir une longueur de 453 kilomètres de mer à mer, du bassin d'Arcachon à la Méditerranée.

La largeur du canal sera de 44 mètres en simple voie et de 63 mètres en double voie ; la profondeur sera de 8m50, ce qui permettra le passage des plus gros navires de guerre.

Il y a 22 écluses ou groupes d'écluses. Les écluses sont doubles et mesurent 200 mètres de long sur 25 mètres de large. Au pied, en tête de chaque écluse, dont la chute varie de 6 à 18 mètres, un élargissement, sur une longueur de 1200 mètres, servira de voie d'évitement et de garage ; la navigation s'effectuera par trains, de telle sorte que les croisements aient lieu aux écluses.

Le tracé, du côté de l'Océan, part du bassin d'Arcachon, pour les navires de guerre, avec un embranchement sur Bordeaux, si la ville le désire, pour les navires de commerce. Il suit la rive gauche de la Garonne, jusqu'à Toulouse, où il la traverse sur un pont canal.

De Toulouse à Narbonne, le tracé suit la voie naturelle des cols de Naurouse, Castelnaudary, Carcassonne et des cols de Moux et de Montredon. Le canal maritime restera indépendant du chemin de fer et du canal du Midi.

Il résulte d'une étude faite par M. Bouffet, ingénieur en chef du département de l'Aude, que le débouquement du canal serait facilement établi à Gruissan. Il y aurait, près du débouquement, en Méditerranée, des hautes collines sur lesquelles le génie militaire pourrait construire des fortifications dominant la mer et l'entrée du canal.

Différentes objections furent formulées contre le projet déposé en 1880 par M. Duclerc. L'avant-projet présenté en 1884, puis en 1887 par la Société d'études des travaux français en a tenu compte.

La profondeur de 7m60 réclamée d'abord par le conseil d'amirauté ayant été jugée insuffisante, l'étude a été faite d'un approfondissement à 8 mètres 50 et même 9 mètres, pour donner satisfaction au même conseil d'amirauté qui avait changé d'avis.

On avait reproché au projet Duclerc-Lépinay de se présenter en remblai sur le tiers de sa longueur et de créer ainsi une menace perpétuelle d'inondation. Les dernières études du tracé font autant que possible exécuter le canal en déblai ; on ne traverse en remblai que sur des points où le remblai s'impose. Il ne sera pas difficile de soigner l'exécution des travaux sur ces points très rares pour que toute cause d'accident soit évitée.

L'établissement du canal maritime devait apporter, disait-on, par de nombreux ponts tournants, une perturbation complète dans les grandes voies de circulation de la contrée. Le projet présenté dans le rapport de M. René Kerviler, ingénieur en chef des ponts et chaussée, ne coupe pas une seule fois la ligne de chemin de fer de Bordeaux à Sète ; le tracé du canal se tient pourtant au sud. Les deux lignes extrêmes de Bordeaux à Irun et de Narbonne à Perpignan, et les lignes centrales de Langon à Bazas et de Toulouse à Luchon sont traversées, il est vrai, par des ponts tournants ; mais les deux premières lignes qui assurent les communications à grande vitesse avec l'Espagne sont munies de doubles ponts, établis à la distance d'une longueur de trains de bateaux, de façon que le service des trains rapides sur voie ferrée ne soit jamais interrompu. Les autres lignes transversales de chemin de fer sont déviées de manière à passer librement dans les massifs de maçonnerie des écluses ou sous les ponts-canaux. La plupart des routes sont déviées de même manière. Il n'y aura, en somme, qu'un très petit nombre de

routes et de chemins à traverser sur des ponts mobiles.

Après avoir ainsi exposé la question dans tous ses détails, M. Verstruet conclut en ces termes : « L'Angleterre, par des ports intérieurs à proximité de ses mines de charbon et de minéral, a pu s'emparer de la suprématie maritime ; les neuf dixièmes du transit au canal de Suez et du trafic commercial dans la Méditerranée appartiennent aux navires anglais. Grâce au charbon, élément jusqu'à présent indispensable de la production industrielle, les départements du nord de la France ont seuls pu suivre l'exemple donné par nos voisins d'outre-Manche et les Allemands. Dans nos départements du Midi, on a supprimé la seule et insuffisante voie de transports économiques sous prétexte de développer l'exploitation des chemins de fer. Il ne faut donc pas s'étonner si toute la partie méridionale de la France est restée à l'écart du mouvement industriel.

La construction du canal des Deux-Mers et l'utilisation des forces hydrauliques dans les Pyrénées, pour transmettre l'électricité jusqu'aux bords de la voie navigable, peuvent procurer dans un avenir prochain, à la nation française, des avantages qui lui permettraient de ne plus craindre la concurrence industrielle étrangère. »

Frédéric Maurin.

La Bretagne des savants et des ingénieurs

Des ingénieurs mathématiciens pour le port de Saint-Nazaire : Jégou, La Gournerie et Kerviler, ou la force tranquille de la science analytique

Par Jean Dhombres

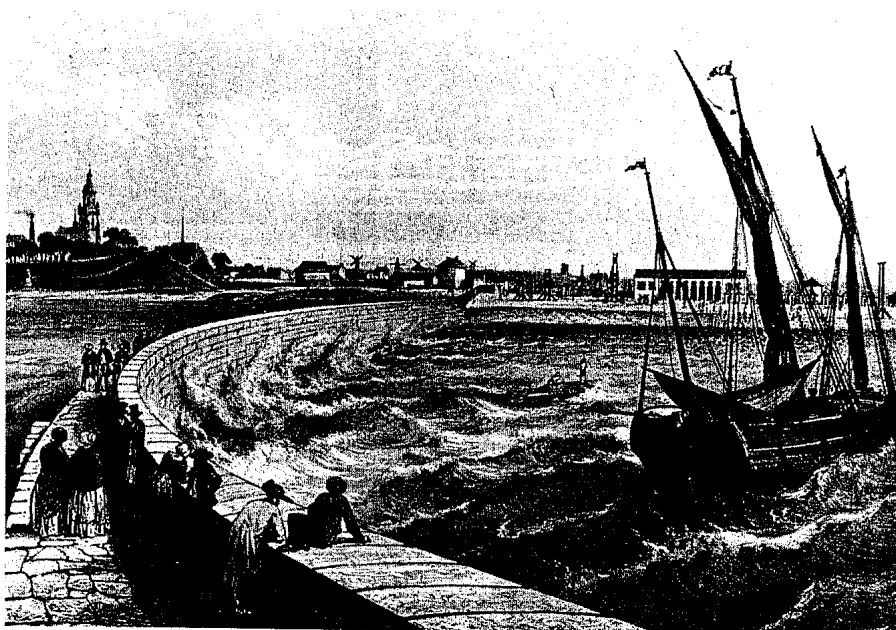
Au cours du XIX^e siècle, si une cohorte de polytechniciens bâtit à partir de rien le port de Saint-Nazaire, trois d'entre eux laissèrent une marque d'autant plus forte qu'elle fut plus durable: Auguste Jégou régna en maître de 1835 à 1864, La Gournerie le rejoignit vers 1840 pour rester jusqu'à la fin 1849, Kerviler, enfin, arrivé en 1874, ingénieur en chef huit ans plus tard, encore responsable en 1903 de la nouvelle entrée du port. Tous trois sont bretons, et ils revendiquent avec vigueur cette identité qu'ils inscrivent évidemment dans le cadre national car ce sont des ingénieurs d'Etat et ils n'oublient pas la façon dont leur rôle doit être articulé : [...] *la France n'est pas complètement devenue l'empire parisien*, admoneste l'un alors que l'autre revendique : *je veux notre chère province toujours grande, toujours forte, toujours honorée* - Le premier a bien peu écrit, tout à ses tâches de constructeur qui signalent ses conceptions, le second goûta au professorat à l'Ecole polytechnique et au conservatoire des Arts et Métiers et commit plusieurs ouvrages techniques par lesquels il livra - parcimonieusement il est vrai - sa vision des choses, le troisième et dernier, retenu dans une liste qui pourrait être bien plus longue, fut un polygraphe impénitent à qui l'on doit notamment le *Dictionnaire de bio-bibliographie bretonne* publié jusqu'à la lettre « G » inclusivement et, déférence de notre époque, dont les notes pour les entrées après cette lettre furent reprises et complétées il y a peu.

La caricature serait de réduire la succession des trois hommes à celle du faire, du penser et enfin du dire, car si tous trois appartinrent au corps des Ponts et Chaussées où ils accédèrent au grade d'inspecteur général, immanquablement l'idée de filiation s'impose, quitte bien sûr à décrire une élite sûre d'elle-même où le diplôme et plus encore une culture scientifique autorisait un certain regard porté sur la vie humaine, remplaçant à sa manière la filiation aristocratique du sang. Tous trois ont d'ailleurs la coquetterie, héritée ou acquise, de la particule qui assoit la notabilité. Auguste Jégou d'Herbeline, Jules Maillard de La Gournerie, et René Pocard du Cosquer de Kerviler. Tous trois fonctionnaires, ils sont tous trois catholiques. S'ils tiennent à le dire, c'est qu'ils n'adhèrent pas aux cercles saint-simoniens si influents à l'École polytechnique, et comme s'il s'agissait, en un siècle positiviste, de prouver que la religion peut et doit cohabiter avec la science, que la fracture notoire n'est qu'un artefact de la Révolution dont ces trois hommes ne sont pas - est-il besoin de le préciser ? - des adeptes déclaré.

Car - et c'est un signe de ralliement - leurs références sont avant tout scientifiques et à tous les trois peut uniment s'accorder le beau mot qu'un secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences appliqua à l'un d'eux, *il pouvait répondre de sa science*. Une science qu'ils confrontent avec le réel - le service des routes, des ponts, des ports, des canaux ; qu'ils font intervenir pour guider l'ingénieur dans son combat quotidien avec les machines, les terrains ou encore avec les hommes, les politiques, etc. Hommes de terrain et de terroir, cette visée

scientifique les rend hommes de l'universel qui, avec une force tranquille, construisent pour aujourd'hui et demain en inscrivant leurs œuvres dans une continuité, seule garante selon eux du progrès qui n'est plus une passion ni un horizon, mais un mode de l'action. A les rapprocher, on ne peut qu'évoquer un système commun, un modèle propre à une cohorte numériquement plus modeste mais qui aurait quelque ressemblance avec celle des instituteurs de la République. Hussards cette fois de l'État, chargés d'uniformiser et de faire valoir un pays par un aménagement raisonné de ses ressources. Des fonctionnaires de la rationalité technique dont on peut, en construisant la filiation sur trois générations, tenter de connaître l'évolution jusqu'à mesurer l'essoufflement du système lui-même. Un système doté au départ d'une solide assise intellectuelle.

La jetée de protection du Croisic, longue de 860 mètres,
un des premiers travaux de La Gournerie sous la direction de Cabrol.



Une démarche décidément scientifique et analytique

Eclatante est la démonstration/expérience qu'entend conduire le Jeune de La Gournerie - il a alors 32 ans et huit ans aussi d'expérience professionnelle – à l'occasion de l'exécution d'une tâche somme toute banale, l'enlèvement de plusieurs rochers obstruant la passe d'entrée d'un port en presqu'île guérandaise. S'il met au point avec originalité un appareil à air comprimé qui permet d'attaquer la roche à découvert, c'est d'abord à l'Académie des sciences qu'il réserve la primeur de la description. Et, dûment chapitré par le général Morin représentant du corps des Ponts et Chaussées, le monde académique est conscient de l'enjeu puisqu'il propose la parution intégral du rapport dans le *Recueil des savants étrangers* - entendez des savants non encore membres de l'illustre compagnie mais qui pourraient le devenir - avant même que plus prosaïquement les *Annales des Ponts et Chaussées* ne s'en préoccupent. [...] *M. de La Gournerie a donc eu à vaincre tous les obstacles qui séparent la conception d'une idée de son exécution. Il y est parvenu par un heureux emploi des ressources de la science et de l'industrie.*

Le choix académique que ces deux derniers mots confortent est d'autant plus justifié que le mémoire est truffé d'équations, ciselé aussi bien par des intégrales et des séries entières que

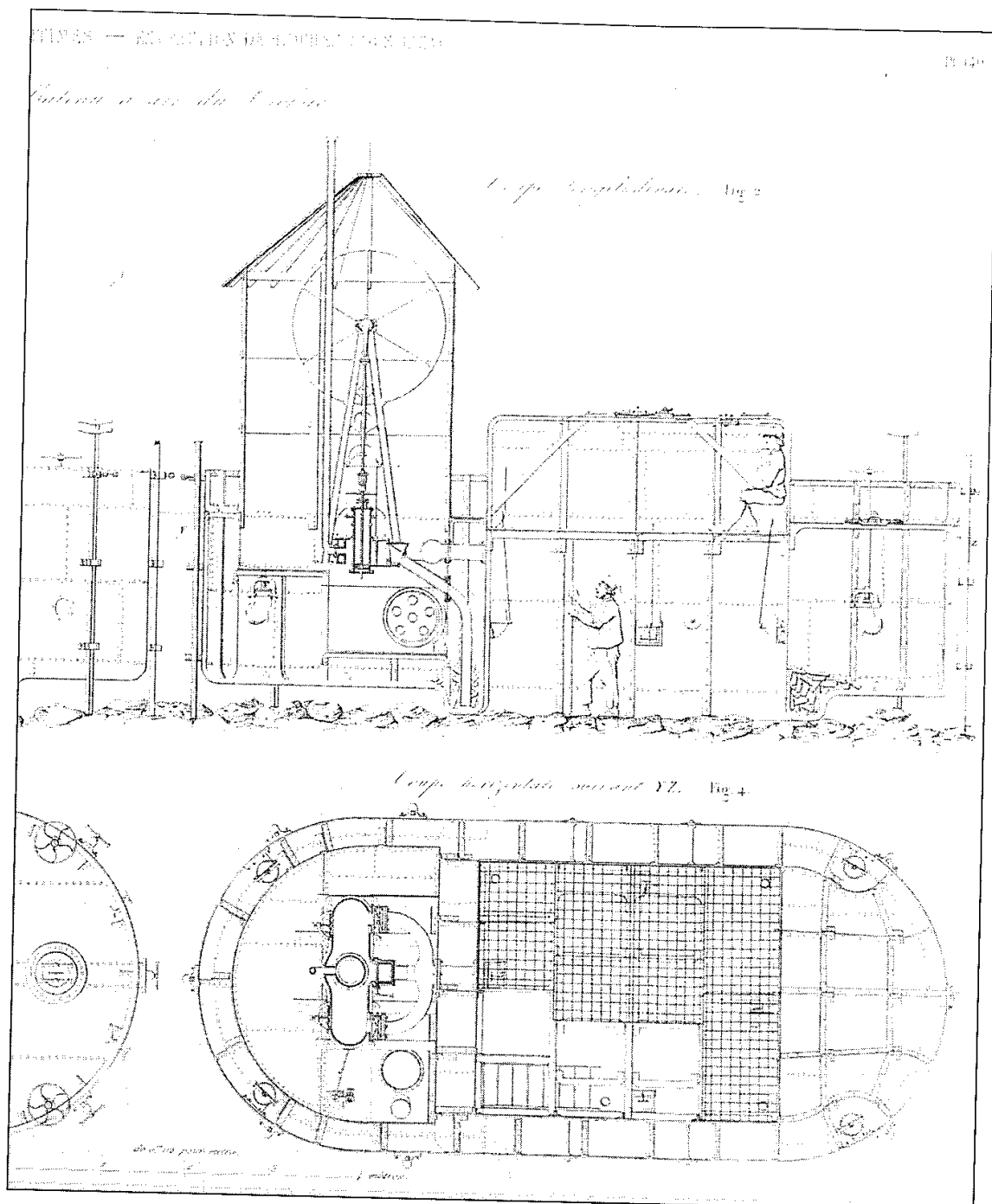
par des variations de calcul différentiel. Pour enlever, même en nombre, de gros cailloux, fallait-il en arriver à cette sophistication théorique ? Nulle affectation en tout cas chez Jules de La Gournerie car le texte est magnifiquement organisé mais plutôt à la façon d'un article juridique où tout fait corps après une diagnose analytique. Une description générale, et presque visuelle, de la machine construite et de son fonctionnement ne vient qu'après l'analyse détaillée des difficultés propres à la passe du Croisic, de telle sorte que la machine paraît répondre, point par point, à ces difficultés. Ainsi, l'indéniable innovation n'est pas présentée comme étant révolutionnaire, mais bien comme la seule réponse logiquement exécutable face au problème posé. Les rochers, environ 2 200 mètres cubes à évacuer, encombrement le canal étroit qui joint à la mer le Grand Traict - marais intérieur - et s'ils n'atteignent qu'un mètre au-dessous de la surface des plus basses eaux, le courant violent (2 à 3 mètres seconde) remplit aussitôt de sable toutes les excavations à la barre à mine, empêchant ainsi le succès des solutions classiques d'élimination (batardeau de marée, pontons fixes, etc.). Le leitmotiv du projet cependant n'est pas proprement technique car il fait jouer la rapidité d'exécution ; c'est un impératif du commerce et des métiers que l'ingénieur d'État doit désormais respecter puisqu'il n'est pas question par un équipement lourd d'obstruer plusieurs semaines la sortie d'un port assez fréquenté, et il ne peut même pas être envisagé de laisser des installations fixes d'une marée à l'autre car les caboteurs risqueraient de les détruire en s'y abîmant, déportés par le courant qui empêche de bien tenir un cap. L'ingénieur se plie à cette injonction qui cadre son action ; il est notable d'ailleurs que la commande ne vienne pas de l'État, ou plutôt ne soit pas reformulée par l'autorité gestionnaire du corps des Ponts et Chaussées, mais soit du ressort local. En somme, l'État prête son savoir-faire : il y a là une évolution sur la pratique du XVIII^e siècle, et une certaine délocalisation qui correspond au jeu libéral des intérêts supposé induire un équilibre. A la mobilité requise de l'installation répondra donc, selon La Gournerie, un *bateau à air*, structure qui vient s'échouer à marée basse sur le rocher à éliminer, le dégageant à sec par le moyen d'une cage à air comprimé où peuvent alors travailler en simultané jusqu'à dix ouvriers qui progressivement font sauter le roc. A la marée montante, *le bateau est remis à flot et enlevé dès que la mer a recouvert les rochers de plus de 2 mètres, c'est-à-dire au moment où les navires ont besoin de trouver le chenal libre pour leur mouvement.*

Dans l'explication qu'il sert de son procédé, l'ingénieur insiste sur ce préambule qui fournit les conditions de sa pensée, en quelque sorte l'empirie, conditions qui appartiennent au monde physique (rochers, courant, etc.), qui tiennent à un impératif économique (vitesse d'exécution, nombre d'ouvriers requis) ou qui relèvent même de la conception et donc de l'imaginaire de l'ingénieur (air comprimé, machine à vapeur, bateau). Certes bien décrites, ces données apparaissent extérieures, et derechef ne sont pas discutées dans la mesure où elles sont - c'est une attitude décidée - incontournables. Il y a là un parti pris *a priori*. Ainsi, irrévocable est la décision de l'emploi d'une machine à vapeur: *Les appareils à vapeur présentent des avantages certains pour la production des forces inintelligentes.* C'est à partir de l'examen de ces conditions envisagées comme une irréductible donnée externe que l'ingénieur entend faire jouer la science, la science seule, afin de déterminer tant la taille de la machine que ses articulations. Ainsi en va-t-il de la dimension de la chambre de travail, cette cage d'air comprimé dans laquelle doivent s'installer les ouvriers chargés de l'éventrage de la roche, celle dite des Médecins ou encore celle dite Les Rouzins. La dimension tient essentiellement à la hauteur de l'eau au-dessus du rocher retenue pour le moment d'échouage du bateau, hauteur qui ne doit pas créer une instabilité du bâtiment. C'est une formule de Laplace dans la *Mécanique céleste* - l'immanquable référence est une étape de la démarche qui exprime la variation diurne du niveau de la mer en fonction de la durée de la marée complète, de l'abaissement de la basse mer, de la plus grande profondeur sous l'eau, des états de la Lune (quadratures, octants, syzygies), etc. Donnée extérieure, le paramètre à maximiser étant le

temps disponible pour l'échouage entre marée montante et descendante - environ 3 heures - la formule laplacienne attribue finalement la hauteur d'eau -environ 2,50 mètres - et dès lors après un calcul de stabilité la taille de la chambre elle-même s'en déduit - 3 mètres de large sur 3,60 mètres de long avec une hauteur totale de 3,45 mètres, un grillage séparant la chambre en deux parties à 2,15 mètres de hauteur. Au début des opérations, il y aura donc une quinzaine de centimètres d'eau au-dessus du grillage sur lequel sont installés les ouvriers, debout mais avec un toit à 1,30 mètre, ce qui n'est pas jugé comme un inconvénient sérieux. Car l'ingénieur n'applique pas une formule toute prête à cet effet ; il la sélectionne d'abord en la tirant d'un substrat théorique, l'adapte au problème technique en jeu, l'aménage ensuite pour tenir compte des données empiriques qu'il connaît, des unités de mesure employées, et l'analyse enfin pour distinguer la marge qu'elle offre : C'est avant tout un raisonnement entre le pire et le moindre mal, réalisé mathématiquement par un encadrement des valeurs cherchées et confrontées aux quelques faits pratiques présélectionnés (stabilité du bateau, manoeuvrabilité, emmagasinement de la rocaille recueillie, espace de travail des ouvriers). La solution technique n'est donc que le prolongement logique de l'analyse des données ; il y a déroulement d'un raisonnement théorique que n'embarrassent ni la visée finale ni la multiplicité d'autres facteurs possibles.

La procédure que nous venons de décrire est systématique pour toutes les séquences en lesquelles le problème technique a été découpé, et elle signale tant un cheminement intellectuel - la décomposition sériée des problèmes et l'empilement des conséquences -que l'inébranlable assurance de l'ingénieur dans les ressources de la théorie, dès lors du moins que le problème technique a bien été éclairé, que les paramètres essentiels ont bien été inventoriés, que l'ordre de succession des questions - les dépendances des facteurs - a bien été établi. Quoiqu'elle ne relève pas de la mathématique dont procèdent effectivement les différents raisonnements adoptés pour chacune des séquences, cette analyse préalable requiert de l'homme de l'art une recherche, un état d'esprit critique qui le fait participer de plein droit à la quête savante.

Une quête explicite lorsqu'il s'agit - deuxième séquence dans la discrimination de l'appareil - de calculer la puissance motrice de la machine à vapeur incorporée au bateau et destinée à expulser l'eau de la chambre de travail, avec l'impératif d'un temps court, la dizaine de minutes, car on ne peut trop grignoter le temps de travail alloué, déjà décidé et désormais inchangeable. La Gournerie se lance dans un calcul de compression - de thermodynamique faudrait-il dire - et s'il fait tout le travail théorique cette fois, c'est que la science en question est encore dans les langes : il doit donc au sens propre exhiber sa méthode, et s'il n'a plus en l'espèce le recours à un garant comme Laplace, il jongle avec aisance dans la mise en équation différentielle suivie de son intégration afin de jauger le travail effectué par la machine. Au terme du calcul La Gournerie ne s'attarde pas sur les conséquences de sa méthode théorique car comme dans chacune des séquences son but est un résultat numérique -, il retient une puissance de deux chevaux. Et passe incontinent à une troisième séquence, le renouvellement en oxygène de l'air comprimé car ouvriers comme lampes (si l'on travaille de nuit) produisent en trois heures bien du gaz carbonique de sorte qu'il y a un impératif de sécurité. Nouveau calcul balisé par les données désormais acquises - taille de la chambre, puissance de la machine - mais calcul facilité cette fois par la science théorique récente, en l'occurrence celle de J.-B. Dumas dans sa *Statique chimique des êtres organisés* et de Leblanc dans une note sur la composition de l'air confiné parue aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. A trois reprises donc, La Gournerie a dû faire œuvre de science - originale ou non -: astronomie, thermodynamique et chimie.



Deux coupes (longitudinale et horizontale) du bateau à air construit en 1846 par La Gournerie pour l'extraction de roches dans la passe du Croisic.

Restent certains problèmes, par exemple celui de l'échouage, le maintien stable du bateau sur le lieu de travail alors qu'une grosse bulle d'air gîte en dessous et qu'une forte poussée d'Archimède se fait sentir. Il y a une nouvelle séquence à parcourir analytiquement. Un lest est inévitable, important, et si l'on entend maintenir la célérité des opérations, ce lest doit venir en plus du lest fixe du bateau calculé aux alentours de 17 tonnes pour tenir compte de tout ce qui précède (avec de la tôle de fer à 7 millimètres d'épaisseur pour la coque). Originalité qui répond au principe de mobilité et de vitesse, l'eau de mer, recueillie sur place pour plus de 30 mètres cubes, fournit le lest nécessaire, contenu dans deux chambres enveloppant la chambre de travail. Astuce de technicien qui n'était pas prévue dans l'ordre préétabli pour la résolution du problème, mais aussi souci d'économie, la pression de l'air dans cette chambre contribuera à faire évacuer l'eau de lest à la fin du travail, accélérant le départ du point d'échouage et servant donc l'impératif général.

L'ingénieur analyste ne s'arrête pas là : il lui faut encore évoquer les problèmes du travail humain pour la poursuite d'une activité dans un lieu confiné où la chaleur atteint vite les 30°C, où règne cependant une certaine clarté mais où se fait entendre un bruit important dû à la machine à vapeur en action (*il ne gênait en rien les ouvriers qui paraissent surpris quand nous les interrogeons sur ce point*) et où, en outre, des phénomènes de forte vaporisation se produisent en fin de travail. Il reste - processus cette fois récapitulatif - à chiffrer les coûts, à répartir les dépenses en secteurs (22 % pour la manœuvre du bateau à air, 60 % pour le travail proprement dit sur la roche, 18 % pour le fonctionnement de la machine à vapeur). Comme pour toutes ses autres enquêtes, La Gournerie aboutit à une unique donnée chiffrée, le prix de revient de l'enlèvement d'un mètre cube de roche, prix minutieusement fourni au centime près : 29,59 francs. Ce coût est jugé modique par rapport à des expériences similaires dans d'autres ports (La Gournerie n'oublie pas qu'il appartient à un corps où joue la concurrence), il importe que non seulement l'administration des Ponts et Chaussées le connaisse, mais aussi bien les habitants du petit port du Croisic à l'instruction et à la réflexion desquels est destiné, sur la place Boston, l'empilement bien visible des déchets rocaillieux retirés. A la transparence de l'analyse correspond la visibilité de ses effets.

La dissection en autant de problèmes distincts à résoudre - le propre de l'analyse au sens que le XVIII^e siècle donnait à ce mot - n'est pas pour La Gournerie une importation du monde scientifique vers celui de l'industrie ; elle serait bien plutôt la logique exactement interprétée de la vie d'un ingénieur : *C'est que dans le travail des chantiers, on voit se réaliser successivement les diverses formes qui ont été conçues ; l'agencement des parties que l'esprit a généralement quelque peine à saisir se présente avec clarté ; l'exécution révèle les erreurs de l'épure, et souvent elle les indique d'une manière précise.* Avec plusieurs de ses collègues ingénieurs, La Gournerie récuse une flèche qui orienterait de l'abstrait de la science pure vers le concret de la pratique. Mais il récuse tout autant la conception contemporaine d'un Auguste Comte, celle de la nécessité d'une science appliquée, une discipline tampon entre la théorie générale et son application au réel, science constituant un discours déjà théorisé et, par volonté, coupé du réel qui particularise. Comte prévient au début de son *Cours de philosophie positive*: *Au degré déjà atteint par notre intelligence, ce n'est pas immédiatement que les sciences s'appliquent aux arts [... 1 il existe entre ces deux ordres d'idées un ordre moyen.[...] ; il doit donc se former une classe intermédiaire entre les savants proprement dits et les directeurs effectifs des travaux productifs, classe des ingénieurs dont la destination sociale est d'organiser les relations de la théorie et de la pratique.* Selon La Gournerie, cet intermédiaire est un artefact car s'il existe un art de l'ingénieur, son objet s'appelle chantier, dont la conduite ordonnée – pour quoi ne pas dire la méthodologie - impose l'identification directe et sans truchement des problèmes successifs, à la résolution desquels concourent les sciences selon des séquences bien individualisées mais emboîtées les unes dans les autres par les résultats

successivement obtenus. Puisqu'il y a rigueur et déterminisme, il parlerait à la limite d'une science de l'ingénieur, à condition pourtant de reconnaître qu'elle n'est pas directement transmissible : *Ce n'est pas la géométrie philosophique procédant par déductions rigoureuses, présentant un corps de doctrine qu'un esprit juste et étendu peut parcourir rapidement ; c'est une géométrie intuitive qui exige une longue pratique et beaucoup d'études et de réflexions.* La banalité apparente de l'adjectif « intuitif » lié à la rhétorique d'un «savoir-faire » opposé au « savoir » - La Gournerie comme tant d'autres au XIX^e siècle cultive le lieu commun - ne saurait faire oublier le mot « géométrie » qui désigne bien plus la conduite ordonnée d'opérations et une méthodologie analytique que la seule science d'Euclide.

C'est un esprit analytique tout analogue qui, trente ans plus tard, fournit à Kerviler l'occasion d'une recherche, appliquée cette fois à l'ordre géologique, ce qui prouve combien la démarche intellectuelle décrite se voulait universelle - nous pourrions d'ailleurs l'illustrer par bien d'autres exemples, notamment en reprenant les relevés méticuleux sur le climat, les vents, le régime des rivières qui sont autant de données considérées comme indispensables pour l'ingénieur. Faisant déblayer en 1874 les vases du bassin du Penhouët où il doit construire un bassin à flot pour compléter le dispositif mis en place par La Gournerie, Kerviler découvre, selon la profondeur, de la monnaie romaine, des ossements d'aurochs, des instruments en pierre polie, des crânes humains dolichocéphales que Paul Broca - fondateur de l'École anthropologique de Paris - date du néolithique. Surtout, dans ces dépôts alluvionnaires, Kerviler aperçoit une stratigraphie, la régularité d'une succession de couches de sable, d'argile et de débris végétaux. A ce *fait positif* d'un dépôt constant de 35 centimètres par siècle sur 20 mètres de profondeur, qu'il interprète scientifiquement comme le résultat d'un équilibre entre deux causes contraires (compression dans les couches inférieures et augmentation de la densité avec la profondeur), il donne aussitôt une application, la possibilité par la numérotation des couches de les dater dans le temps, une fois la valeur absolue repérée grâce à la pièce de monnaie recueillie. C'est le fameux *chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire* dont la défense soulève des controverses, notamment avec de Mortillet et Sédillot, tous deux géologues, ce dernier étant en outre doyen de la faculté des sciences de Rennes. Se posant comme des professionnels, les universitaires récusent la qualité des observations faites (la précision des couches où sont trouvés les objets serait impossible à obtenir dans un grand chantier, explique Sédillot sarcastique, car *les ouvriers ont peu de loisirs pour s'occuper de numismatique !*. mais Kerviler répond en homme de l'art et en chef de chantier qui dispose de la maîtrise des opérations successives : *Il est très facile de constater, à moins d'un centimètre près, à quel niveau tout objet archéologique, même une simple médaille, a été rencontré [...] dans un chantier bien ordonné.* Déjà, le débat a pris un autre tour car la datation de Kerviler sur 6 000 ans des couches alluvionnaires fournit une justification - nous sommes pourtant en 1881 - de la durée temporelle que la Bible paraît attribuer au monde depuis sa création. Le catholique Kerviler attaque, vindicatif: *On s' imagine volontiers, dans un certain monde, que les six mille ans assignés par la tradition populaire à la date de la création du monde sont un article de foi pour les catholiques ; et en conséquence toutes les observations scientifiques qui se rapprochent de cette date y sont impitoyablement combattues ; on les déclare même à priori impensables.* Au-delà de la polémique, en ne s'attachant qu'à un ensemble d'observations, Kerviler n'a-t-il pas outrepassé la déontologie scientifique, lui qui n'a aucune spécialisation en géologie autre que celle d'être confronté aux terrains ? De fait sa théorie du « chronomètre », aujourd'hui, n'est pas retenue. L'ingénieur a sans doute cédé à la tentation de la conclusion car sur un chantier il n'est pas question de longtemps tergiverser. Ne représente-t-il pas aussi bien un type d'esprit dépassé à la fin du siècle car, en se voulant universel grâce au truchement de la science, il adopte une position trop simplifiante ? La fin d'un genre illustré

par ses deux prédécesseurs à Saint-Nazaire et que nous allons évoquer sur le cas concret de l'établissement du port.

Les constructions de Saint-Nazaire : illustration, défense et limites d'un genre

La filiation Jégou, La Gournerie, Kerviler est tout à la fois indéniable et construite. Indéniable, car les deux premiers ingénieurs se sont unis pour faire triompher leur point de vue avant les années 1850, contre l'avis de l'ingénieur en chef Cabrol, fermeté bien rare dans un milieu très hiérarchisé, tandis que Kerviler prolongeait d'un bassin inauguré en 1886 le premier bassin à flot de Saint-Nazaire, solennellement ouvert à la Noël 1856. Filiation construite, on en veut pour preuve le fait que La Gournerie se charge de la notice nécrologique officielle de Jégou d'Herbeline, que Kerviler agit de même pour celle de La Gournerie, se réservant *in fine* l'écriture de toute l'histoire du port dans un magnifique plaidoyer qui est en même temps un document historique irremplaçable. Quant à son prédécesseur La Gournerie, il préfère la litote et conclut ainsi sa description du bassin de 1856 : *L'opinion des marins s'est immédiatement prononcée. Saint-Nazaire est classé parmi les bons ports de l'Europe*. Il y avait bien eu une aventure, une mission partagée par ces trois hommes et dont quelques étapes méritent d'être racontées si l'on veut saisir un système à l'œuvre.

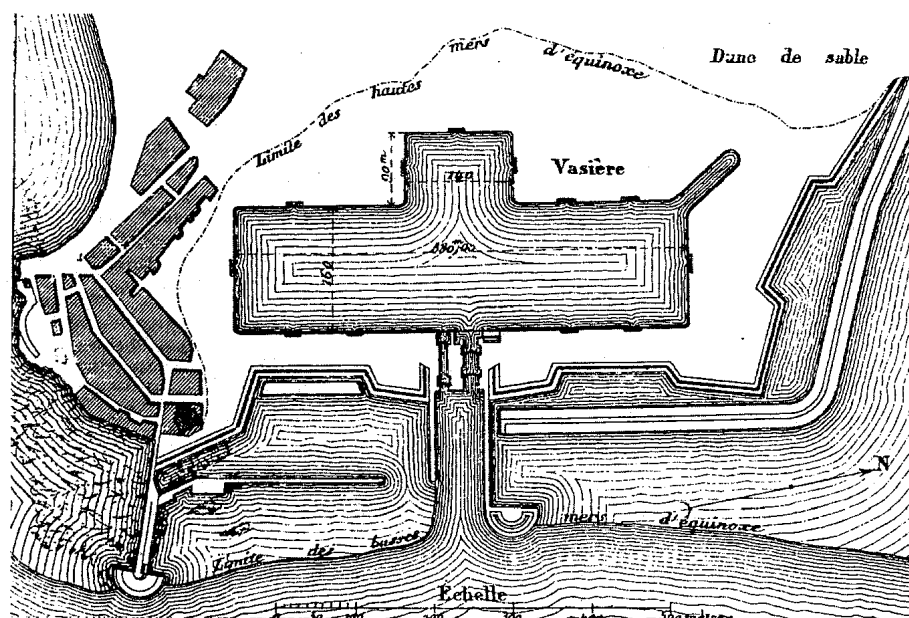
Jeune ingénieur alors à peine installé, La Gournerie prenait la plume courant 1840 pour poser publiquement les données de l'installation d'un bassin en eau profonde permettant d'accueillir à Saint-Nazaire les navires qui, depuis au moins le XVIII^e siècle, ne remontaient que légers à Nantes, après avoir déposé leurs chargements dans des gabares à Paimboeuf sur la rive droite, voire à Mindin sur la rive gauche. Le fonctionnaire n'avait pas à entrer dans le dédale des tergiversations sur les projets multiples qui évisaient d'autres sites ou faisaient le choix d'autres systèmes. Car la logique d'État avait doublement tranché : le ministre des Travaux publics, le comte Jaubert, annonçait ce qu'entérinait la loi du 16 juillet 1840 établissant à Saint-Nazaire le terminal d'une ligne de paquebots transatlantiques postaux, tandis que la marine militaire requérait des facilités de relâche pour tenir compte des grands ateliers d'Indret. Des fortifications étaient donc à prévoir en plus du bassin à construire. Qu'importait dans cette visée le retard mis à l'établissement effectif de la ligne de paquebots - presque vingt ans - car la loi du 19 juillet 1845, en affectant 7 millions à la construction d'un port d'échouage et d'un bassin à flot à Saint-Nazaire destiné pour un tiers à la marine militaire, s'accompagnait de 5,5 millions de francs de projets de fortifications pour le compte du génie militaire. Signe explicite, les ingénieurs des Ponts et Chaussées étaient chargés de construire aussi bien le bassin que le système défensif. Cabrol était alors l'ingénieur en chef directeur, Jégou l'ingénieur en chef, et La Gournerie ingénieur ordinaire.

Ce dernier donc, cinq ans plus tôt, ne reprenait pas la décision nationale irrévocable, mais argumentait à un niveau tout différent, régional si l'on veut, en visant essentiellement la chambre de commerce de Nantes, preuve que l'ingénieur concevait sa tâche comme celle d'un aménageur animé par une certaine philosophie : *Le salut de Nantes, c'est la création de Saint-Nazaire ; il faut savoir se modifier et quelquefois même se transformer d'après les exigences de l'époque, et ne jamais chercher à violenter la nature, C'est là le secret de l'existence*. L'impératif ou le facteur nouveau était la rapidité dans les opérations commerciales, rapidité rendue emblématique par les navires à vapeur auxquels un accueil à l'entrée même de la Loire permettait un chargement et déchargement faciles, économisant du temps sur la lente remontée à vide de la Loire jusqu'à Nantes, quand bien même on irait jusqu'à creuser un canal maritime par ailleurs fort dispendieux et de toute façon non prévisible dans un avenir proche. La Gournerie avec son art des formules, laissait tomber péremptoire : *Quand on ne peut pas rester Liverpool il faut savoir se faire Manchester*. Nantes conserverait

la construction des bateaux et ses bénéfices, la gestion du cabotage et derechef le commerce, mais le port dans ses activités de charge et décharge serait désormais Saint-Nazaire, ville à laquelle il fallait dévoluer aussi bien les réparations. Pour des questions commerciales, La Gournerie adoptait un ton moralisateur destiné tout aussi bien à l'adoption d'un compromis, d'un équilibre dû au marché : *On serait moins préoccupé d'assurer sur les bases solides la prospérité de Nantes que d'empêcher une nouvelle prospérité de s'élever*. Trente-cinq années plus tard, et dans le cadre de choix relatifs aux compagnies de chemins de fer, La Gournerie expliquait de la même façon : *je ne veux pas rechercher quels sont les principes de morale applicables dans la circonstance, et me bornant à protester de mon respect pour la loyauté commerciale, je restreins mes études aux conditions réelles et pratiques du mouvement industriel*. Dans un horizon que le commerce organise, la rationalité technique est pour La Gournerie un facteur décisif, facteur de consensus aussi bien et, partant, elle est un garant de nature morale, paraissant exclure les intérêts particuliers, mais ne requérant pas les modalités d'une représentation républicaine. Toujours et encore, ici comme au Croisic, la discrimination des conditions extérieures, économiques aussi bien, constituait l'originalité du travail de l'ingénieur, une démarche que Kerviler associait avec réticence au saint-simonisme, par souci historique et sans oser prononcer le mot : *je ne cacherai pas qu'il [La Gournerie] s'adonnait beaucoup à l'étude des questions sociales, et que les théories nouvelles lui firent quelque temps illusion ; mais on sait que ces théories, à côté de beaucoup de faux, émirent sur la distribution des richesses des idées neuves et parfois fécondes*. Kerviler exagérait certainement sur ce qui relevait d'une bonne analyse mais à laquelle les facteurs sociaux échappaient, exclus de fait sinon de droit.

Une distribution des richesses problématique en tout cas puisque La Gournerie rencontra en avril 1847 une grève des ouvriers réclamant une augmentation de salaire et dont beaucoup - Bretons pour la plupart - affluaient vers le nouveau port en quête de travail. Cette grève ne faisait pas partie des conditions extérieures qu'il avait analysées avec Jégou en vue de construire méthodiquement le bassin à flot pour lequel il n'y avait alors, selon l'expression de Kerviler, *qu'un avant-projet d'approuvé*, pas plus qu'il ne prévoyait pour le versement des crédits alloués par l'État les irrégularités consécutives aux bouleversements politiques, de la seconde République de 1848 à la mise en place du second Empire. Ces facteurs sortaient trop du mesurable pour être pris en compte par ces ingénieurs chargés de juger les adjudications et ayant techniquement à diriger les entreprises privées auxquelles incombaient les travaux soumissionnés. Plus maîtrisable, une analyse du terrain les portait à conquérir sur la mer, à la manière des polders, les lais de la vasière où devait s'implanter le bassin en construisant comme protection une digue d'enceinte, contre l'avis du directeur des travaux, Cabrol, qui par petites parties dans les seuls intervalles des marées entendait établir les fondations sans batardeau, à fouille ouverte. Le conflit, surgi à l'intérieur même du monde technique, ne pouvait être résolu qu'à Paris, en conseil des Ponts et Chaussées ; il le fut au profit de la solution de Jégou et de La Gournerie car *tous les doutes furent dissipés* mais, renchérit Kerviler, *que pouvait M. Cabrol contre deux Bretons de la trempe de ses deux adversaires ?* C'était surtout que leur projet suivait intégralement la logique technique déjà adoptée qui éliminait un avant-port, malgré l'accueil prévisible de navires de fort tonnage, malgré le peu de durée de l'étalement impliquant une rapidité de mouvement des bâtiments. Il fallait essentiellement tenir compte de la vase qui se dépose en grande quantité ; c'était le critère majeur, contrecoup si l'on veut du bon choix maritime de Saint-Nazaire. Dans le projet Jégou, on limitait *a priori* le dépôt dans l'espace étroit délimité par les jetées, espace d'autant plus curable que ces jetées courbées vers la rivière seraient non pas construites en maçonnerie mais selon des estacades en charpente laissant le courant du littoral agir avec effet de nettoyage. Deux écluses, l'une à sas et deux portes d'ebbe de 13 mètres d'ouverture, l'autre sans sas ayant

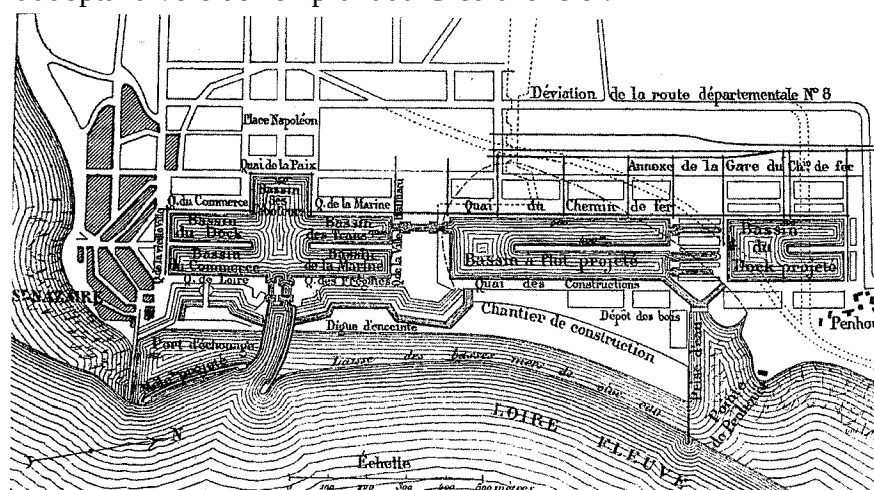
25 mètres de largeur et radier dérasé à 6,80 mètres au-dessous du plan normal, donnaient accès au bassin composé d'un grand rectangle de 580 sur 160 mètres auquel était accolé un plus petit rectangle de 140 mètres sur 90 mètres, bassin au total divisé en quatre zones de mouillage dont une de 7,50 mètres au-dessous des hautes mers de morte-eau.



Projet de bassin à flot de Saint-Nazaire (plan de Jégou et La Gournerie)
tel qu'il fut approuvé en 1847.

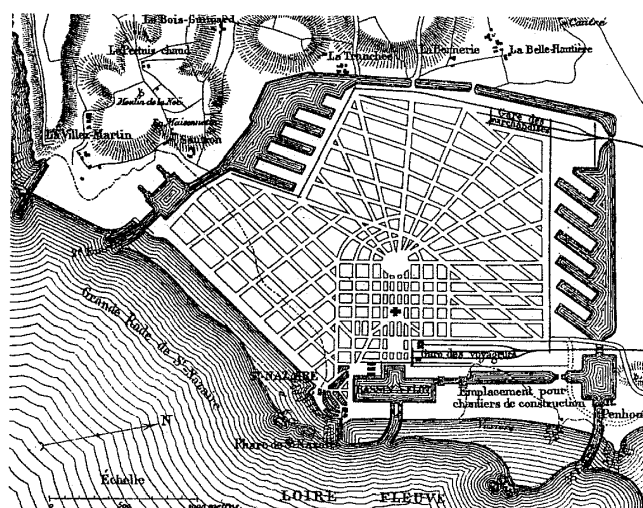
Rien d'étonnant à ce que cette solide réalisation qui permettait en 1860 à 117 navires de trouver simultanément place dans le bassin conduise à en envisager l'extension. «La logique de la vase » qui avait présidé à la construction de ce qui devenait déjà le Vieux Bassin pouvait opérer à nouveau sous la forme d'une construction au nord dans la vasière du Penhouët et même venir parfaire le premier bassin, en aidant à la puissance des chasses pour combattre l'envahissement des vases, avec prise d'eau spéciale sur la rivière du Brivet, et écluses de communication à portes busquées dans les deux sens afin de rendre complètement indépendants les niveaux d'eau de part et d'autre. Alors que La Gournerie était parti à Paris occuper un poste de professeur à l'Ecole polytechnique, Jégou et Alexandre Wattier firent en 1857 des plans suffisamment proches l'un de l'autre de sorte que Paul Leferme, successeur de Jégou, puisse étendre le bassin prévu à une superficie de 17 hectares en janvier 1860, ajoutant une prise d'eau mais en Loire, deux fois par mois aux pleines mers de vives-eaux. Avec un total prévisible de 2 850 mètres de quais, de 22 hectares de bassin, à 6 mètres de profondeur au-dessous des basses eaux, et une dépense de 18,5 millions de francs, le conseil général des Ponts et Chaussées donnait un avis favorable le 5 août 1861, à peine seize années après la première décision relative à Saint-Nazaire. Lorsque survint la guerre franco-prussienne, la digue de ceinture était achevée et il ne restait à terminer que la tête aval de l'écluse du côté du Vieux Bassin pour la réalisation de laquelle on devait construire un grand batardeau de tôle et béton. Trois ans plus tard, un premier paquebot transatlantique entra dans la forme provisoire de radoub que formait cette écluse. Il fallait trouver 10 millions de francs pour poursuivre,

mais l'Etat qui réglait la dette de guerre à l'Allemagne ne pouvait plus financer à cette hauteur. Le département adopta la voie de l'emprunt au Crédit foncier.

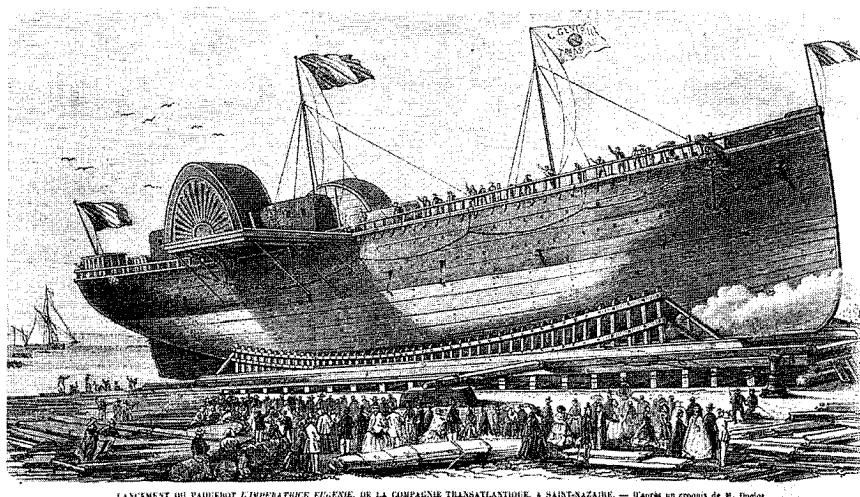


Projet d'extension du bassin de Saint-Nazaire par Jégou en 1857.
La partie nouvelle est sur la droite du plan.

L'ingénieur Kerviler intervint alors, d'abord pour le déblaiement de la vase accumulée dans le bassin projeté, puis pour la construction d'un pont roulant de 300 tonnes entre les deux bassins et traversant l'écluse d'une seule volée - 28 mètres - un premier exemple en France - pont soulevé en équilibre horizontal d'environ 1 mètre en quelques minutes par la seule presse hydraulique, puis grâce à une chaîne galle fixée au pont tiré en arrière, dans le sens de son axe en roulant sur des galets. En quelques années, favorisé en particulier par le ministre Freycinet qui inspecta Saint-Nazaire en 1878, Kerviler régenta tout, bien plus que ses prédécesseurs: il fut à juste titre le personnage central lors de l'inauguration du bassin, le 8 mai 1881, Sadi Carnot n'étant présent en quelque sorte que comme ministre des Travaux publics. De façon symptomatique, Kerviler demeura toute sa carrière à Saint-Nazaire où il gravit les échelons du corps des Ponts et Chaussées. S'il pouvait d'ailleurs poursuivre la logique initiale - le dévasement s'imposa toujours - et envisager le développement d'un canal de sortie du bassin de Penhouët plus au nord encore sur Méan, canal dont la rive sud serait affectée aux nouveaux ateliers de construction, on assistait néanmoins en cette année 1881 à la conclusion d'un mouvement né plus de quarante années auparavant sous l'impulsion de Jégou et de La Gournerie. Saint-Nazaire avec quelque 21 000 habitants en 1883 supplantait Savenay comme sous-préfecture, disposait d'une chambre de commerce rivale de celle de Nantes, connaissait déjà en 1880 le passage de presque 10 000 navires, et 650 tonnes de trafic par mètre de quai, rapport réduit à 350 tonnes grâce aux nouvelles constructions. Le port devenait autonome par la loi du 28 mars 1889.



Gigantesque et utopique projet d'extension des bassins de Saint-Nazaire par G. Love, présenté en 1860.

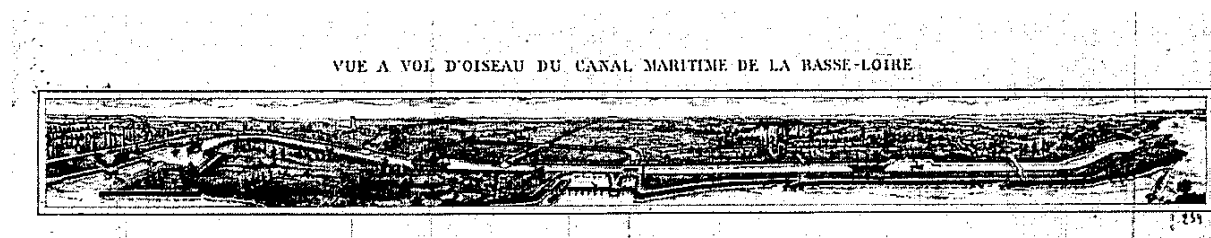


Lancement le 11 juin 1864 à Saint-Nazaire pour le compte de la Compagnie générale transatlantique d'un paquebot, *L'Impératrice Eugénie*, deux ans après l'ouverture de la ligne.

Par la seule fonction critique technique, le système des ingénieurs des Ponts et Chaussées, tissé de logique constructive et d'analyse, avait eu le mérite d'éviter des projets grandioses comme, en 1859, le bassin à darses échelonnées dessiné par Love en aval de la pointe de Saint-Nazaire et avancé par la Compagnie des docks-entrepôts de Saint-Nazaire et Nantes ou encore l'utopie de Lebaudy et Love, l'année suivante, qui, sur 7 kilomètres autour de la presqu'île, prônaient une ceinture de bassins à flot, de docks, de canaux. De même, étant donné l'extension de la ville, l'esprit d'analyse méthodique permettait à Kerviler, aidé des analyses chimiques du Nantais Bobierre, de proposer un système d'adduction d'eau à partir d'un forage dans la partie souterraine du Brivet qu'il avait identifiée.

Cependant, malgré l'indéniable réussite, le système paraissait essoufflé aux yeux mêmes du protagoniste principal, lui-même presque un emblème comme fils, gendre et père

de polytechniciens. Dans le dialogue triangulaire - ingénieurs, pouvoirs locaux, Paris - de fonctionnement du système, la concurrence régionale s'était glissée et imposait la construction (1882-1892) du canal maritime latéral de La Martinière au Petit Carmet dont le tracé permettait à de gros cargos de remonter jusqu'à Nantes et faisait nettement fléchir, pour quelques années au moins, le trafic de Saint-Nazaire. Concurrence déjà signalée à la chambre de commerce de Nantes en octobre 1873 par le refus, au nom des seuls intérêts de la Ville de Nantes, du recours à l'emprunt de 10 millions pour l'achèvement des travaux du bassin de Penhouët. Un doute s'insinuait : n'était-il pas désormais nécessaire d'envisager un système national plus directif, moins soumis aux appréciations locales et même privées ? Question pressante, surtout si l'on jugeait sur le long terme, en comparant précisément les réussites techniques du port aux difficultés sociales liées à la spéculation urbaine, aux errements de la construction des habitations, aux faillites ayant accompagné la création d'une ville entièrement nouvelle à l'embouchure de la Loire : *L'Administration n'aurait-elle pas bien fait de prendre en main la question... Il est certain que l'Etat, qui s'imposait seul d'énormes sacrifices pour créer sur une plage presque déserte un immense port à la hauteur de tous les progrès modernes, aurait pu sans présomption, rechercher les moyens de s'assurer que la ville qui allait nécessairement naître au contact de ce port s'établirait dans des conditions aussi parfaites.* Kerviler, cependant, hésitait à promouvoir l'Etat comme seul régisseur il regimbait à l'idée de le faire se substituer à l'initiative privée puisque cela romprait l'équilibre même du système avec lequel travaillaient les ingénieurs, *car aucun intérêt général majeur ne se trouve en jeu.* Il en restait donc, mais maintenant insatisfait, à la doctrine exprimée par La Gournerie : *En France, l'Etat doit conserver les pouvoirs qu'il possède, surveiller attentivement mais prescrire peu.* On ne pouvait mieux dire que la cohésion sociale n'était pas perçue comme une des conditions externes imposée à l'ingénieur, tant elle paraissait une conséquence naturelle de l'analytique technique conçu comme modérateur. Le système ne tournait plus correctement, grinçait dès lors qu'il y avait reflux économique par suite d'un commerce mondial atténué ou d'une fièvre politique.



Vue à vol d'oiseau du canal maritime de la Basse-Loire
terminé en 1892 et permettant l'accès à Nantes.

Sur un autre terrain pourtant, le savoir-faire de ces ingénieurs avait su s'adapter en appréhendant des données non directement mesurables et pourtant relatives à l'aménagement du territoire.

Vers une économie analytique : les chemins de fer

Les trois ingénieurs retenus ne pouvaient manquer de rencontrer le chemin de fer, la grande nouveauté du siècle, dès lors qu'il transformait les relations commerciales et économiques traditionnelles, modifiait le paysage urbain aussi bien que rural, et surtout qu'il était porteur de modernité et de rationalité. C'est très prosaïquement en empruntant la ligne de Saint-Nazaire à Nantes que Kerviler discute avec La Gournerie, alors retraité et propriétaire à

Donges. Jégou, ingénieur en chef à Nantes en 1843, doit s'occuper de la construction de la ligne venant d'Angers, et donc de Paris. S'il choisit délibérément de fixer la gare au centre de Nantes sans contournement de la ville, c'est qu'il entend poursuivre les rails le long des quais, positionnement qui restera longtemps une spécificité nantaise. Le but ultime de la voie lui paraît être Saint-Nazaire dont la construction portuaire n'est pourtant pas encore décidée. Ce choix s'inscrit en fait dans la logique française adoptée pour les voies ferrées, tardivement implantées, celle d'un partage régional du territoire avec monopole d'exploitation (*Une région, une compagnie*), et bien différente du « laissez faire » britannique. Elle contraint en tout cas l'Etat à être partie prenante, comme l'indiquera avec netteté La Gournerie en 1877, financièrement s'entend mais aussi bien par le biais des ingénieurs d'État qui, affectés à une région, en défendent les intérêts, ou plutôt composent l'intérêt régional avec l'intérêt national en structurant alors l'espace, au besoin en faisant entendre raison aux compagnies privées. Ainsi, prévoyant le déplacement maritime de Nantes à Saint-Nazaire, un *Le Havre breton*, Jégou redoutait à long terme une ligne directe de Saint-Nazaire à Paris qui éviterait Nantes et déséquilibrerait la région, de sorte que son tracé nantais des voies le long des quais, au risque de l'incommodité en ville, tentait d'empêcher une telle évolution. Plus de trente ans plus tard, la ligne Paris-Nantes-Lorient une fois construite, et une desserte à Saint-Nazaire étant adaptée sur celle-ci à partir de Savenay (l'ouverture eut lieu le 1er août 1857), La Gournerie est inspiré des mêmes craintes que Jégou lors d'une discussion au conseil général de Loire-Inférieure dont en notable de l'ordre il est devenu membre. On envisageait cette fois de relier Saint-Nazaire à Châteaubriant, et la distance à Sablé ou, *si l'on veut, à Paris, serait abrégée d'environ 30 kilomètres*. Les intérêts de deux compagnies différentes seraient en jeu, celle de l'Ouest qui gérât le Nantes-Lorient et, au sud de cette ligne, celle d'Orléans principalement responsable du Paris-Tours-Nantes ; il fallait donc envisager une intersection des réseaux, ce qui allait contre le principe du *monopole divisé* (comme La Gournerie désignait opportunément le système français d'alors). Il en profite - le voici désormais à la retraite des Ponts et Chaussées - pour exprimer ses conceptions sur l'aménagement du territoire : le ton est contenu assurément, mais le raisonnement analytique dissèque à loisir le problème de la concurrence des réseaux, des tarifs sur les lignes (tant pour les marchandises que pour les hommes), en s'aidant du calcul mathématique comme pour la machine au Croisic. Comble de la prégnance scientifique, il dessine des courbes, portant en abscisse les tarifs et en ordonnée le produit brut du rapport d'une ligne (cela donne une courbe en cloche) ou la dépense de la ligne (une courbe décroissante qui rejoint l'extrémité droite de la courbe en cloche) : la discussion qui est déjà une solution porte sur la comparaison entre l'abscisse - un tarif - du maximum de produit brut et celle du maximum de la distance séparant les deux courbes après leur première intersection et avant la nouvelle rencontre au bout de la courbe à cloche. Aujourd'hui, une telle représentation est banale en économie ; elle était neuve alors et permettait une explication raisonnable des conditions d'une éventuelle baisse des tarifs dans le cadre du respect de la sacro-sainte loi libérale de l'offre et de la demande : *On ne doit pas payer ce que coûte un transport, mais ce qu'il vaut*.

Force est de constater que le raisonnement analytique n'est pas ici une limitation, un horizon borné, une manie numérique à laquelle échappent les vrais phénomènes, Comme au Croisic, comme à Saint-Nazaire, La Gournerie tente d'appréhender tous les paramètres, et la représentation mathématique ne l'obnubile aucunement puisqu'elle n'intervient que localement, à l'occasion d'une des séquences du raisonnement. Il a, d'une part, la prudence qui s'avère prémonitoire de ne pas chercher à préciser quantitativement les courbes économiques pour rester dans un qualificatif de la forme : *je ne fais aucune hypothèse sur la nature géométrique des courbes ; Je n'entreprends pas de résoudre par la géométrie la question des tarifs*. D'autre part - mais le mouvement reste le même - il ne cherche pas une *formule*

mathématique permettant de déduire *ipso facto* le tarif à appliquer puisque la valeur d'un transport fait nécessairement intervenir des éléments non mesurables. Mais cette remarque ne l'incite nullement à baisser les bras, à renoncer à la démarche analytique et à toute rationalité scientifique : *J'ai cherché à combattre l'opinion très répandue que, dans cette industrie, tout est artificiel.* C'est bien au contraire de plus de science dont il a besoin, c'est une science plus élaborée qu'il réclame : *Les chemins de fer, bien que relativement récents, ont une histoire et leur science n'est pas une géométrie que l'on puisse traiter par les seuls raisonnements.* Cette formulation finale, une fois de plus, exprime mal sa pensée - raisonnement étant pris ici au sens de conclusion chiffrée - car l'ingénieur explique précisément que l'on ne saurait se baser sur la seule longueur des voies, ni sur le seul produit brut de l'exploitation d'une ligne, pour juger des données trop sommaires. A tout le moins, le chemin de fer est une maille, avec des lignes principales et un « déversoir », enchevêtrement de petites voies qui desservent les petites communautés rurales. C'est le réseau dans toute sa fonction qu'il faut appréhender pour en dire la valeur : *Un réseau est une œuvre d'art comme une irrigation, et l'on doit mesurer son importance par les richesses qu'il produit et non par la longueur totale des chemins qui le composent.* Kerviler retient comme particulièrement remarquable cette constatation qui appelle une mathématique de la relation, et lui aussi parle en professionnel. On remarque aussi que dans ce raisonnement tous les deux parlent en Bretons, soucieux de la densification du réseau qui ne saurait se limiter à des liaisons avec Paris : *Quels seraient notre présent, et notre avenir, à nous autres Bretons, qui croyons avoir été un peu oubliés.*

La Gournerie géomètre : un devoir d'ingénieur plus qu'une vocation

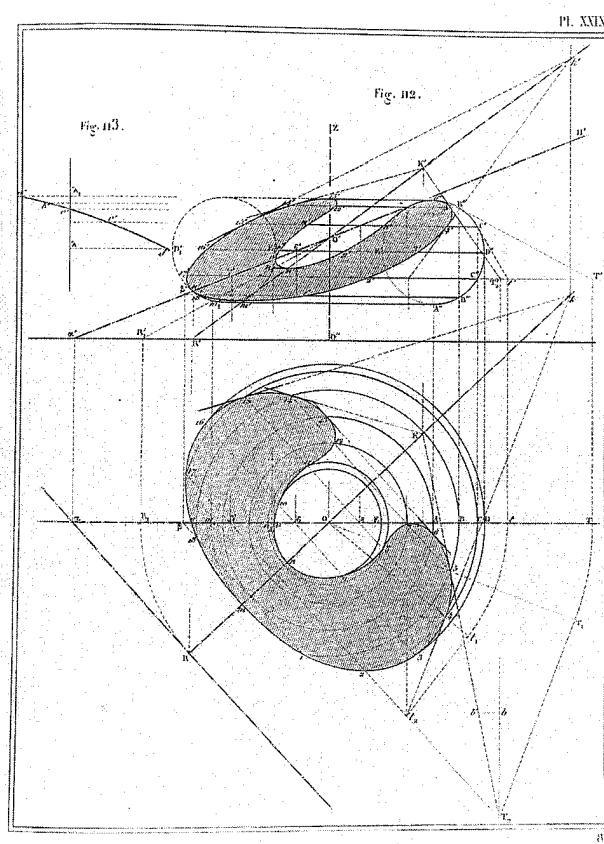
C'est l'avènement des chemins de fer qui suggéra à La Gournerie l'une de ses plus belles études géométriques, celle des arches biaises dont les constructions se multipliaient chez les ingénieurs chargés des voies ferrées aux longs alignements et aux courbes à grand rayon, puisque ne pouvant modifier le tracé de toutes les routes déjà existantes ou des canaux, il convenait de les couper en surplomb et selon des angles s'écartant fortement de l'angle droit. La Gournerie s'arrangea alors pour que la géométrie vienne servir la mécanique, il l'appliqua pourrait-on dire, mais c'est un verbe qu'il n'employait qu'avec réticence. Précisément parce que la théorie n'est qu'auxiliaire, par elle seule insuffisante dans la mesure où les formes dont la géométrie s'occupe ne permettent pas de tenir compte de toutes les forces et de toutes les pressions à l'intérieur d'un bâti. Si Monge, le rénovateur de la géométrie en France à la fin du XVIII^e siècle, avait pu instituer que les voûtes devaient être appareillées suivant les lignes de courbure de leurs surfaces d'intrados, dégageant ainsi pour le tailleur de pierre et le chef de travaux une ligne directrice ne faisant jouer que la géométrie différentielle, il avait notamment négligé la poussée au vide, le fait que lorsque le lit d'une assise est incliné, la partie supérieure du pilier tend à glisser, et la partie inférieure est repoussée en son opposé. De sorte que la normalité des lits sur l'intrados était admise à la suite de Monge ainsi que l'emploi de surfaces développables, lieux de normales à la douelle, pour former les lits et les joints, dont les plans tangents sont perpendiculaires aux plans de tête, alors qu'il aurait fallu user d'un autre critère jouant des forces, pour disposer les lits de manière que celles-ci soient toujours parallèles aux parements. Il convenait de mesurer cette poussée au vide, et La Gournerie établissait qu'elle est maximale pour une obliquité de 40°, au moins dans l'appareil hélicoïdal ordinaire, et prévoyait l'influence que le biais, l'angle intradossal et la quantité dont l'arche est surbaissée exercent sur cette poussée.

Si l'arche biaise resta au moins vingt-cinq ans la préoccupation de La Gournerie qui était professeur de géométrie descriptive depuis la fin 1849 à l'Ecole polytechnique dans la chaire de Monge, c'est que le thème adopté relevait du domaine de l'ingénieur et que le discours tenu, pour technique qu'il fût, exprimait une épistémologie. En abolissant un rapport dominant/dominé de la théorie sur l'application (en l'occurrence pour l'architecture clavée, par l'intrusion de la mécanique, y compris le recours à la mécanique expérimentale), La Gournerie tentait de désenclaver une géométrie dont l'enseignement était considéré en France comme une étape incontournable pour le futur ingénieur. La pensée analytique qui animait l'ingénieur du Croisic dans l'organisation d'un chantier servait son refus épistémologique de ne dépendre que d'un seul point de vue, fût-il aussi élégant que celui de la science géométrique. Ce fut en une occasion solennelle que La Gournerie choisit de formuler publiquement son opinion, puisqu'il s'agissait de l'ouverture de son cours de géométrie descriptive au conservatoire des Arts et Métiers, un établissement qui par son impact sur le monde des ingénieurs pouvait servir de tribune plus favorable que celle de l'Ecole polytechnique. La Gournerie manifestait une attitude doublement iconoclaste, vis-à-vis de Monge d'abord, pourtant considéré comme le père fondateur de l'Ecole, et vis-à-vis d'Olivier son prédécesseur au Conservatoire qui prétendait en revenir aux méthodes originelles de Monge.

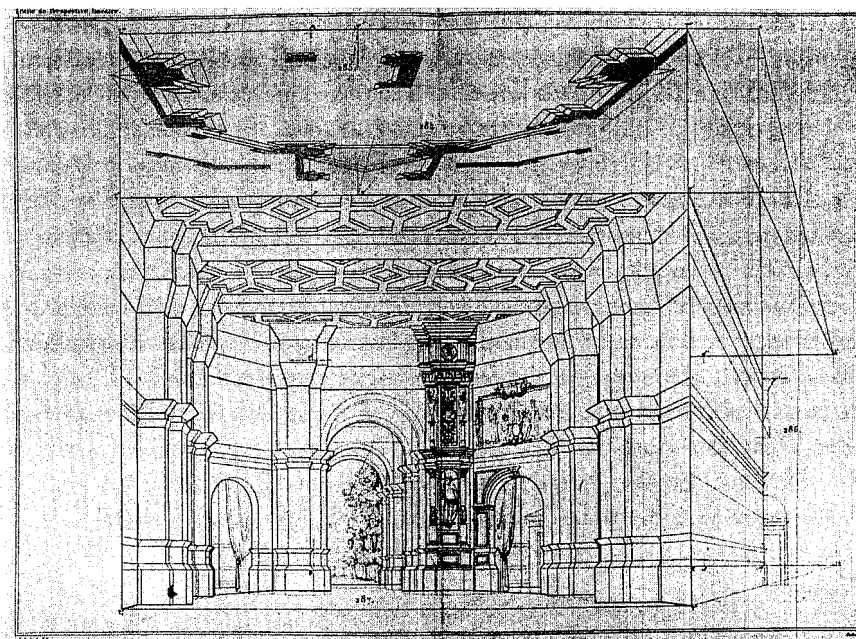
L'enjeu était celui du maintien de la géométrie descriptive comme science vivante et donc capable d'évoluer ; il était aussi celui du savoir de l'ingénieur, de sa gouverne des différentes sciences qui sont autant d'auxiliaires pour son travail, mais ne le dictent pas ; il était enfin de déterminer la place d'un langage, le langage du dessin, qui jouait un rôle tellement important dans la pratique et dans l'imaginaire d'alors. Ce fut vraisemblablement pour répondre à de tels enjeux que sa nomination fut proposée par Léonce Reynaud du conseil des Ponts et Chaussées et membre du conseil de perfectionnement de l'Ecole polytechnique : c'était une première que de nommer un ingénieur, de surcroît provincial, comme professeur dans deux établissements prestigieux. Il y avait certes un bruit de réforme avec les projets de l'astronome Le Verrier, une, tentative comme l'Ecole polytechnique en connaîtra de nombreuses afin de mettre en phase la formation des élèves et les besoins supposés d'un ingénieur d'Etat. La Gournerie accepta *par devoir*. Coïncidence bretonne, lors de la construction du phare des Héaux près de Bréhat, Léonce Reynaud avait pu apprécier les connaissances géométriques de La Gournerie, son originalité surtout qui attaquait hors de la pratique scolaire [...] *exercé aux genres classiques, le jeune aspirant n'y trouvait rien à imiter ; à des problèmes nouveaux, il fallait des méthodes nouvelles.*

D'ailleurs, La Gournerie ne s'attacha pas d'abord à la rédaction d'un cours de géométrie descriptive - il y était pourtant tenu par le règlement intérieur de l'École polytechnique - mais il publia en 1859 un *Traité de perspective linéaire*. En quelques mots le ton était donné, bien éloigné du dogme scientiste : *L'expérience a prononcé ; elle a prouvé que la projection conique employée avec certaines précautions donnait des représentations convenables.* L'originalité de ce traité est dans le droit fil de la méthode La Gournerie puisqu'il s'interrogeait d'abord sur un paradoxe, le non-respect des règles de la perspective conique chez quelques grands maîtres de la peinture : c'est un effet de chantier dont il recherche la cause. Au lieu donc de condamner les peintres en s'adossant à un savoir mathématique, il tente de comprendre si l'écart n'est pas nécessaire, s'il n'est pas voulu en vue d'un effet. Symptomatiquement, ce n'est donc pas la construction d'une perspective qui l'intéresse au premier chef - l'affaire est d'ailleurs connue -, mais le problème inverse de la perspective, ce qu'il dénomme judicieusement la restitution. Deux démarches concourent pour donner à son ouvrage une force démonstrative et permettre une pratique. D'une part, alors que la construction usuelle privilégie un emplacement déterminé, idéal, pour l'œil du spectateur placé devant un tableau, La Gournerie analyse quant à lui les effets qui tiennent à la position

variable de cet œil au gré de l'amateur d'art, et pour ce faire la géométrie projective lui procure la notion de figures homologues, telles se présentent les restitutions de la forme véritable des objets qu'offre à la vue un tableau et ce sont les invariants homologues qu'il importe de déterminer, comme les alignements, les directions ou même les zones d'ombre : *Si, dans une station, [le spectateur] est lui-même regardé ou menacé [par un personnage du tableau], il le sera dans toutes*. D'autre part, le savant rend manifeste la raison pour laquelle un respect intransigeant des lois de la projection conique procure nécessairement des formes inacceptables, du moins lorsque les objets sont terminés par des surfaces courbes et pour un point de vue éloigné de celui qui a été choisi par le peintre ; il fournit alors des explications précises sur ce qu'il appelle des *dérogations*, dénomination malencontreuse tant pour La Gournerie il s'agit de la véritable régularité, par adaptation au réel, Un réel qui lui fait évoquer les tracés pour les bas-reliefs et, surprise de la part d'un homme aussi austère, les décorations théâtrales : mais n'est-il pas fréquent dans un théâtre que le spectateur ne soit pas de face !



Epure tirée du *Traité de géométrie descriptive* de J. de La Gournerie.
Intersection plane d'un surface de révolution (tome 1, 1873, pl. XXIX).



Construction en perspective d'un décor de théâtre
tirée du *Traité de perspective linéaire* de J. de La Gournerie.

De fait, La Gournerie enseigna comme il dirigeait ses travaux de chantier, en ce sens qu'il commentait au fur et à mesure de l'exécution, ce que parvient à rendre le souvenir d'un spectateur louant la *simplicité de son exposition*, la *clarté de ses méthodes*, l'*extrême facilité avec laquelle il dessinait, au tableau, des épreuves qui ne paraissaient compliquées qu'à ceux qui n'avaient pas assisté à leur exécution*. Pourtant, malgré l'enthousiasme des élèves, son influence fut médiocre ; il ne parvint pas à vivifier la géométrie descriptive, sans doute parce que son enseignement était coupé de la confrontation avec le travail de l'ingénieur qui en était l'âme. Son *Traité de géométrie descriptive* parut certes à partir de 1860, et s'accompagna de beaucoup de notes purement géométriques aux *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, des mémoires très spécialisés, par exemple, sur les surfaces réglées tétraédrales symétriques, sur les lignes spiriques ou sur les sections planes d'un tore généralisé par un plan bitangent, tant au *journal de l'Ecole polytechnique* qu'au *journal de mathématiques pures et appliquées* que dirigeait Liouville. Ce n'était pas le front de la recherche, et il fallait le souci d'exhaustivité d'un Michel Chasles pour qu'il en soit fait mention dans un rapport sur l'état de la géométrie commandité par Victor Duruy vers la fin du second Empire. Parce que le clan des géomètres entendait ne pas perdre un siège, l'ingénieur devenu professeur n'en fut pas moins élu en 1873 à l'Académie des sciences comme membre libre, favorisé par Joseph Bertrand qui tenait à promouvoir tout ce qui avait racine bretonne. La Gournerie était ainsi le second Nantais à entrer à l'Académie, le premier ayant été Pierre Lévêque. A vrai dire, malgré la clarté et le parti pris de ses cours, malgré son souci de tenir compte des développements récents, mais peut-être parce qu'il était coupé de son métier d'ingénieur, La Gournerie n'infléchissait guère le mouvement d'étiollement intellectuel de la géométrie descriptive : élève à l'Ecole polytechnique, Kerviler lui-même interprétait à tort l'attitude de La Gournerie comme relevant d'une défense du théoricien par rapport aux artistes. La lassitude, jointe à une santé toujours fragile, fit que La Gournerie abandonna la chaire de l'Ecole polytechnique en 1869 et bientôt toute étude géométrique même, lançant cependant une dernière explication en 1874

dans un *Mémoire sur l'enseignement des arts graphiques* : je me propose de rechercher si les adhésions aux idées de Monge ont été unanimes, et si les résultats obtenus sont aussi favorables qu'on l'avait espéré. Resté sans doute trop lié à la stéréotomie - mais La Gournerie n'aimait pas parler de façon abstraite -, ce testament ne fut pas reçu. Un certain modèle intellectuel du monde des ingénieurs sombrait dans la déshérence.



La Gournerie en tenue classique, mais froissée, d'académicien.

Le recours à l'histoire comme facteur de continuité

Lorsque La Gournerie entendit donner la théorie complète de l'arche biaise qui lui fournissait un paradigme des relations théorie/pratique, ce fut d'abord à l'histoire qu'il s'adressa pour ordonner et faire comprendre ; et si son exposé final révélait une grande érudition - de la sagacité même dans la description des positions des savants du temps passé -, ses carnets de notes établissent le sérieux de la démarche historique du géomètre, sa simplicité d'approche qui lui faisait aborder des textes anciens sans préjugé, mais sans connaissance préalable aussi bien. L'histoire constituait pour lui un réservoir de ce qui avait été pensé et par conséquent elle jouait un rôle de capitalisation, fournissant pourrait-on dire toutes les conditions extérieures du problème qu'il entendait résoudre. Conditions que sa pratique d'ingénieur lui faisait devoir de réunir. Dès son intervention au Croisic, La Gournerie avait recouru aux archives de la science puisqu'il s'était inspiré d'un mémoire académique de Charles Coulomb, publié presque soixante dix ans plus tôt, dans lequel l'ingénieur d'Ancien Régime formé à l'Ecole royale du génie de Mézières décrivait la possibilité d'une cloche à air comprimé. L'histoire des sciences jouait donc un rôle actif, nécessaire dans sa pensée, en permettant de dégager différents principes théoriques (*questions de doctrine* comme il le disait) ; son recours permettait aussi bien de suspendre des discussions scientifiques ou techniques contemporaines pour lesquelles il n'y avait pas de véritable nouveauté : *Les ingénieurs sont fatigués des débats que le*

problème des biais a soulevés ; on doit reconnaître que ces débats n'ont offert que peu d'intérêt, parce que les auteurs partent de principes différents, et que, par suite, leurs raisonnements se croisent bien souvent sans se répondre [...]. Si Kerviler amplifia largement ce recours à l'histoire, au point d'en devenir un professionnel, il n'en perdait pas moins l'objectif scientifique initial au profit de la curiosité érudite : il est notable de constater qu'il se spécialisa dans la biographie dont La Gournerie s'était détourné.

Emblématique des « scientifiques » du XIX^e siècle, Kerviler concevait son rôle comme servant à *redresser quantité d'idées fausses et de préjugés antiscientifiques*. Pourtant, contrairement aux positivistes pour lesquels l'investigation du passé sert, comme chez Condorcet déjà, de prétexte pour un récit presque lyrique de la marche en avant du progrès, chez les deux ingénieurs dont nous avons suivi le cheminement, l'histoire est principalement source de réflexion, richesse d'idées non toujours développées ou arrêtées faute de moyens techniques *ad hoc*. Même la description d'une controverse scientifique du passé ne les décourageait pas, car il n'y avait pas d'idées vaines, mais bien plutôt des idées inadaptées à un temps donné. Kerviler est presque caricatural et si peu comtien lorsqu'il évoque les projectiles des anciens temps aménagés par la tradition pour les comparer aux balles de fusil issues des derniers travaux de balistique et dont la forme en olive symétrique est finalement semblable: [...] *le dernier mot du perfectionnement expérimental a été le même que le dernier mot du perfectionnement scientifique*. Par opposition aux changements brusqués, l'histoire devenait aussi justification de la continuité, en un mot garante de la tradition qui devait être améliorée ou plutôt soutenue par l'effort ingénieux car *ce qui a pour base la science ou l'art tend plutôt à s'altérer qu'à se développer*. Tout jeune encore, La Gournerie exprimait ce qui constitue une véritable philosophie de l'action, ancrée dans l'histoire, mais dont les résultats n'étaient toutefois pas positivement assurés : *Des modifications lentes, un changement graduel, progressif, continu, c'est tout ce que nos mœurs et notre caractère comportent ; que ce mouvement soit une marche vers l'avenir et non une rétrogradation vers le passé*. Dans cette lignée d'ingénieurs, cette philosophie comportait par nécessité une tonalité morale que soulignait avec satisfaction un inspecteur général des Ponts et Chaussées à propos justement des travaux de Saint-Nazaire, *conçus largement comme il était nécessaire de le faire pour un de nos plus grands ports de commerce, les travaux ont été exécutés sans luxe*. Nous sommes loin de l'esprit saint-simonien qui avait présidé aux constructions de Suez et de Panama.

Une tradition à vivifier, telle était aussi la raison profonde d'un ancrage provincial qui n'en permettait pas moins de grandes réalisations - *c'est là de la bonne et efficace décentralisation* était-il avancé bien avant que l'expression ne passe dans la langue administrative. Si au début du XX^e siècle le modèle de ces ingénieurs perdait de son tonus, Kerviler n'en proclamait pas moins ce qui aurait valu l'adhésion immédiate de Jégou et de La Gournerie: *Nous ne perdrons pas courage, car ce n'est ni dans nos habitudes ni dans notre caractère de Breton*.

Jean Dhombres

La bible et La science

L'invention du chronomètre préhistorique lors du creusement du bassin de Penhoët suscita de rudes polémiques car par la datation des origines de l'humanité qu'il sembla permettre, il fut un argument dans l'éternel débat entre les tenants des vérités révélées dans la bible et ceux des certitudes de la science raisonnée.

Les causes finales

La Genèse

Les anciens voyaient la terre comme un disque plat, formant le centre de l'univers, lequel était considéré fini et figé dans son mouvement perpétuel, et les éléments du monde étaient divinisés.

La bible, et en particulier les premiers chapitres de la genèse, écrits par Moïse sous l'inspiration de Dieu, et donc articles de foi, enseignent que tout a été créé par Dieu pour l'homme, dominant toutes les autres créatures. La genèse affirme en particulier l'existence des espèces, des anges, et donne une chronologie de la création, que les Septante, lus à la lettre, placent en -6000 ans av. J.C. Cette chronologie commence par le Paradis où Adam, créature disposant de son libre arbitre, et donc susceptible de choisir entre le bien et le mal, commet le Pêché originel ; par cette faute Adam et Eve sont exilés sur la terre, et la chronologie se poursuit par Noé et le déluge, la tour de Babel et l'origine des langues, le polygénisme (affirmant l'existence de trois « races » : blanc, noir, orang-outang), et finissant par le jugement dernier, l'enfer, le purgatoire et le paradis.

Galilée vulgarise le système de Copernic, qui montre que la terre n'est pas immobile, mais tourne autour du soleil. L'invention de la lunette lui permet de découvrir d'autres planètes qui tournent également autour du soleil, et sont susceptibles d'être habitées, comme la terre.

Avec la loi de la gravitation universelle, Newton montre que le soleil lui même n'est pas le centre de l'univers, et qu'il tourne autour d'autres étoiles.

Le surnaturel et la raison

A plusieurs époques, et particulièrement au siècle des Lumières, on cherche à démontrer par la Raison l'existence de Dieu, en étudiant la création, qui de par sa complexité montre l'existence d'un esprit supérieur, d'un horloger qui a créé l'univers, a édicté toutes les lois qui le régissent, a défini ses conditions initiales et a initié son mouvement, laissant ces lois accomplir leurs conséquences. Mais encore faut-il identifier ce *grand Architecte de l'univers*, cet *Etre suprême*, au Dieu des chrétiens.

Avec le microscope, on découvre l'ordre infinitésimal, et son organisation. On se met à observer les êtres vivants, leurs modes de régénération, de reproduction, de croisement, les êtres aberrants ... En étudiant les ressemblances, les différences, on en vient à classer les espèces, qui sont supposées avoir des caractères figés :

L'animal se distingue du végétal par le fait qu'il est capable de se déplacer.

L'homme se distingue de l'animal par la station debout, par l'opposition du pouce au reste de la main, par sa faculté de faire du feu et d'inventer des outils, au fait qu'il domestique les autres animaux et enfin par le fait qu'il ensevelit ses morts.

Or entre chaque espèce on découvre bientôt une créature moyenne, puis on découvre la continuité des espèces : le corail que l'on croyait végétal, s'avère doué de mouvement et est donc un animal ! La notion d'espèce se dilue.

En fait, on recherche un système purement rationnel, excluant tout argument d'autorité révélée : la raison veut une morale et une religion naturelle. Ainsi, le mètre remplace la toise, pour bien montrer que l'homme n'est pas au sommet de la hiérarchie des êtres, le calendrier décadaire abolit les 7 jours de la Genèse, en un mot, Dieu doit reculer devant la science.

Toutes ces idées forment le socle des convictions des "républicains" qui après 1870 vont diriger sans interruption le gouvernement de la France jusqu'en 1940.

La construction dans certaines mairies de façades nouvelles offre de « véritables pages de sculpture allégorico-civique ». La célèbre *Semeuse* d'Oscar Roty qui apparaît sur les timbres-poste en 1903 incarne la France rurale et surtout « une République en marche, semeuse d'idées » et parmi ses idées, celle-ci : « la science, voilà la lumière, l'autorité, la religion du XIXe siècle ». Dans ce cadre, une véritable remise en cause du fondement scripturaire de la religion chrétienne est à l'origine d'une école historico-critique qui veut évacuer le surnaturel et éliminer la possibilité d'une Révélation divine.

La théorie de l'évolution

Les êtres sont préjugés en harmonie parfaite avec leur milieu, jusqu'à ce que l'idée transformiste postule le contraire. Après les *Elements of Geology* (1830) de Lyell qui contestent la chronologie de la Bible, paraissent en 1859, de Charles Darwin, *l'Origine des espèces par le moyen de la sélection naturelle*, traduit en français par Clémence Roger en 1862, ainsi que *La Descendance de l'homme* en 1863 qui contredisent apparemment le récit de la Genèse et semblent mettre en cause la crédibilité de tout ou partie du message biblique. Ainsi donc les êtres s'adaptent à leur milieu, ils évoluent, et la sélection naturelle en élimine certains. Et même, « Il ne me paraît pas incroyable que, tant les animaux que les plantes, aient pu se développer en partant de formes inférieures et intermédiaires ; et si nous admettons cela, nous devons admettre aussi que tous les êtres organisés qui ont vécu sur la terre peuvent provenir d'une seule forme primordiale ». Lamarck reprend cette théorie, et fait descendre l'homme du singe. Ainsi donc Dieu aurait infusé l'âme dans une génération simiesque ?

Dans son *Traité de la génération spontanée*, Pouchot en 1859 remet en cause le principe de la création mais se fait critiquer par Pasteur en 1860, qui démontre que le développement d'organismes dans un milieu stérilisé est dû à une contamination par des micro-organismes de l'air ambiant.

On découvre aussi l'hérédité : les caractères acquis par un individu d'une espèce sont-ils transmissibles à ses descendants ou bien uniquement ses caractères innés ? Les individus préexistent-ils dans les germes avant leur naissance ?

En 1854, le pape Pie IX en tranchant la controverse sur la conception immaculée de Marie, pure du péché originel, et ayant bénéficié de la Rédemption, et l'Assomption, rajoute un dogme aussitôt rejeté par la critique rationnelle.

En 1848, Renan, qui a quitté le séminaire de Saint-Sulpice en 1845, écrit *L'Avenir de la Science*, qui n'est publié qu'en 1890. Sa *Vie de Jésus* en 1863 présente un homme « incomparable » certes, mais qui ne peut avoir fait de miracles ; il cherche à analyser les évangiles, leurs sources, leurs auteurs, de manière scientifique.

Plus tard, c'est un prêtre qui inventera la théorie à laquelle, par dérision on donna le nom de « big bang » ; mais, en effet, qui aurait donné l'impulsion du big bang, si ce n'était Dieu !

Les réactions des chrétiens

Face à ces attaques, les chrétiens se divisent. Des protestants libéraux sont tentés de prendre leurs distances avec les Écritures et d'accepter une lecture critique de la Bible qui remet en cause l'essentiel de la réalité historique de Jésus, nie le péché originel, la Trinité, la Rédemption et même la notion de Révélation, alors que les protestants évangéliques comme la plupart des catholiques refusent l'évolutionnisme géologique et biologique. Le professeur Charles Bois, au synode national protestant de 1872, accuse certains libéraux de présenter « une religion nouvelle, sans dogmes, sans surnaturel, sans prières ». Un deuxième seuil de sécularisation est atteint avec la séparation des Églises et de l'École entre 1881 et 1886 où la Bible est désormais exclue de l'école publique. Au moment de la séparation des Églises et de l'État, Marcelin Berthelot affirme que l'homme se trouve devant « un monde aujourd'hui sans mystères ».

L'esprit de l'Encyclopédie renforcé par les progrès de la science aboutit à la sécularisation de la pensée. Laplace considérait que la recherche scientifique n'a nul besoin de prendre en compte « l'hypothèse de Dieu » comme finalité dernière. Herbert Spencer estime que « pour ceux qui croient à la vérité scientifique, au courage moral dans l'adversité et non à la résignation, au progrès, à la promotion des individus, à l'émancipation démocratique, nul doute: « la religion est un obstacle à abattre, non un objet d'indifférence ». Les rationalistes s'emploient à démontrer que la doctrine chrétienne est dogmatique, et qu'elle possède des prétentions « totalitaires » en imposant une conception de l'existence fondée sur une vérité révélée, donc intangible.

A chacune des découvertes de la science, les chrétiens ont eut à se poser la question de leur compatibilité avec la Bible révélée. Des générations de philosophes et théologiens s'y sont employés. René de Kerviler prendra également la plume (la note qui suit est de 1877) pour défendre la vision officielle de l'église. D'autant plus que ses travaux lors du creusement du bassin de Penhouët dans le port de Saint-Nazaire lui ont fait élaborer la théorie du « chronomètre préhistorique », qui donne une méthode de datation des couches géologiques basée sur l'épaisseur des couches d'alluvions. La présence dans une couche d'une médaille romaine datable historiquement, et la présence d'objets préhistoriques dans d'autres couches semblèrent lui donner des arguments pour confirmer la chronologie courte des Septantes (Cette théorie des 6000 ans pour l'origine de l'homme était enseignée à la Sorbonne en 1848). D'où la forte polémique entourant ce « Chronomètre préhistorique » car, dit Kerviler « *On s' imagine volontiers, dans un certain milieu qui fait profession d'hostilité systématique aux traditions religieuses, que les six ou huit mille ans, assignés par la chronologie populaire à la date de la création de notre monde, constituent un article de foi pour les catholiques ; en conséquence, toutes les observations scientifiques qui se rapprochent de cette supputation y sont impitoyablement combattues ; on les déclare même, à priori, impossibles. Et cependant, tous les esprits impartiaux savent que l'incertitude de la chronologie biblique antérieure au déluge donne au savant catholique libre carrière pour reculer fort loin, dans la série des siècles anciens, la date des différentes phases qu'a parcourues l'humanité* ».

Ad maiorem Dei gloriam

Réminiscence de Chapelain

*Au centre étincelant d'une clarté profonde,
Dieu repose en lui-même, et vêtu de splendeur,
Dans un calme éternel contemple sa grandeur
Dont le rayonnement pénètre tout le monde.*

*Les espaces sans fin que sa lumière inonde
Balancent devant lui l'encens adoreur
De milliers de soleils, dont son doigt créateur
D'un seul geste fixe la course vagabonde.*

*Mais la vie et la mort troublent les éléments :
Tout change et se transforme au sein des firmaments
Et lui seul, immobile, il régit la matière.*

*Les purs esprits du ciel craignent sa majesté :
Et l'homme, ce néant, par une humble prière,
Peut arracher la foudre à son bras irrité.*

Science et Genèse

*Que de ton œuvre, Ô Dieu, la force et le génie
Pour mon esprit docile ont un charme puissant !
Devant elle mon vers est aussi languissant
Qu'un ruisseau qui se perd dans la mer infinie.*

*Des lois que tu posas, l'adorable harmonie
Séduit le plus rebelle à son divin accent,
Et désormais l'impie avoue en pâlisant
Que par la science il voit sa vanité punie.*

*Tous les astres féconds en miracles divers
Qui s'agitent perdus dans le vaste univers,
Ont été réunis par l'active synthèse*

*En six règnes groupés, ils confirment ma foi ;
Car ils suivent les jours qu'indique la Genèse,
Et prouvent que Moïse écrivit avec toi.*

Réflexions sur la pluralité des mondes

(par René de Kerviler)

Je lisais l'autre jour dans l'Univers, 19 janvier 1877, une notice sur Galilée de l'abbé Jules Morel, où il exposait que la science moderne, comparant la genèse et la Bible avec le système de Copernic que soutenait Galilée et qui montrait que la terre n'était pas le centre de l'Univers, trouvait très extraordinaire et poussait même jusqu'à l'absurde de croire que Dieu ait choisi pour créer l'homme et s'y incarner une petite planète de 4^{ème} ordre parmi les 22 millions d'astres qui paraissent peupler l'espace. Cela, diraient les savants à courte vue de l'époque actuelle, implique contradiction.

La réponse à cette objection est cependant facile. C'est que Dieu, parmi les globes qui peuplaient l'Univers, quand il jugea à propos de créer l'homme, trouva que la terre seule était arrivée à un point de constitution qu'elle permette à l'homme d'y habiter et d'y vivre. Les autres planètes n'étaient pas et ne sont peut-être pas encore achevées à ce point.

Tous les mystères de l'Incarnation du Verbe de Dieu, de la Rédemption ... qui concernent la nature humaine ont donc du se concentrer sur notre planète ; les autres peuvent être habités par des êtres quelconques mais ce ne sont pas des hommes. En effet, il y a du y avoir une longueur de temps très grande, probablement des millions d'années, entre la création de la matière et la création de l'homme, et ce temps a été celui pendant lequel la terre s'est constituée à l'état où nous la voyons. Qui peut assurer que les 20 millions de planètes ou d'astres qui ont été découverts dans l'espace, sont arrivés à cet état de constitution tel qu'elles pourraient être déjà appropriées à la vie de l'humanité lorsque Dieu créa l'homme sur la terre ? Absolument personne. Donc il n'est pas absurde de penser que l'humanité habite exclusivement la terre, et que les autres mondes ne sont pas encore appropriés à la possibilité de cette habitation.

La Genèse révélée dit que Dieu créa le ciel et la terre, ou la matière en général, *creavit omnia sirmes*. La matière pondérable qui a constitué tous les astres était inerte, sans mouvement, aucune force ne lui était appliquée *terra erat inanis* ; elle était uniforme et incomposite (*uniformis et incomposita*). C'était en un mot, comme tous les autres corps, une nébuleuse sans mouvements.

Dieu alors appliqua à la matière en général les lois qui la régissent ; l'attraction universelle, qui réunissant les atomes de ces nébuleuses en masses incandescentes. Il édicta cette loi en prononçant le *fiat lux [que la lumière soit]*, puis il laissa cette loi accomplir toutes ses conséquences, et des masses ignées et lumineuses se formèrent. Mais il fallut du temps et sans doute un temps considérable pour le développement de toutes les conséquences de cette loi.

Cependant, par suite de la seule attraction et du mouvement qui en résultait, toutes les masses formées allaient converger et tomber sur le centre de gravité des divers systèmes d'agglomération dans l'espace. Dieu alors édicta la seconde loi de mouvement qui régit les corps célestes. Il prononça le *fiat firmamentum [qu'il y ait un firmament au milieu des eaux et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux]* (qu'il y ait un espace déterminé entre ces masses) et il les lança chacun dans une direction d'où ils ne pouvaient plus s'échapper, et ils tournèrent autour du centre de gravité de leur système. *Aderam quando cesta lege et gyro vallabat abyssos ; quando ethera firmabat sursum, et librabat fontes aquariu.* (les masses fluides.)

[que les eaux qui sont sous le ciel s'amassent en un seul endroit, et qu'apparaisse le continent]

La loi édictée, ses conséquences directes s'établirent, les masses fusibles s'arrondirent ; les scories de ces matériaux en fusion vinrent à la surface et les globes s'encroûtèrent en se refroidissant, mais pour cela il fallut un temps d'une longueur considérable. Puis les vapeurs retombèrent en eaux et se déposèrent ; alors des soulèvements manifestèrent d'abord des îlots et plus tard des continents.

Les conséquences de l'attraction universelle s'étaient établies partout comme combinaisons des différentes substances matérielles, mais cela ne suffisait pas. Dieu fit germer les plantes, et pour cela il lui fallait faire une nouvelle loi *Germinat terra herbam virentem et lignum porniferum. [la terre produisit de la verdure : des herbes portant semence, des arbres donnant des fruits contenant leur semence]* Des affinités particulières furent attribuées à l'Oxygène, l'hydrogène et au carbone, soumis à l'organisme végétal, et la terre se couvrit de plantes et d'arbres de toutes espèces, comme conséquence de cette loi. Mais il fallut encore pour le développement de toutes ces conséquences un temps sans doute fort long.

Plus tard, Dieu édicta encore une nouvelle loi, celle de différentes affinités de l'oxygène, de l'hydrogène, du carbone et de l'azote, les soumettant à l'organisation animale ; mais il fallait là une création, car les animaux devaient par eux mêmes produire des mouvements et la matière seule n'est pas apte à en former ; il lui fallait une force tirée d'eux-mêmes, et Dieu créa l'âme animale, *creavit que Deus caete grandia et omnem animam moventem. [Dieu dit : que les eaux grouillent d'un grouillement d'êtres vivants, et il créa les grands monstres marins et tous les êtres vivants qui glissent]*

Mais quel temps encore il a fallu pour arriver à la réalisation de toutes les conséquences de cette loi, que de cataclysmes sont survenus pendant cette époque, que de temps il a fallu pour purger l'atmosphère de l'immense quantité d'acide carbonique qu'il contenait et qui aurait été impropre à la vie de l'homme.

Enfin, Dieu créa l'homme quand la terre fut constituée de manière à pouvoir lui entretenir la vie.

Eh bien, les 30 millions d'astres qui peuplent l'espace ont du subir les mêmes phases de constitution à peu près ; il leur a fallu beaucoup de temps et peut-être ceux dont la constitution est semblable à la terre ne sont pas encore suffisamment achevés pour supporter l'espèce humaine cela a pu dépendre de leur masse plus considérable à refroidir et d'une foule d'autres causes qui entrent dans leur constitution.

Or, la création de l'homme ne date que de 6000 ans, qu'est-ce que ce temps pour les millions d'années qu'il a fallu peut-être pour faire arriver la terre à pouvoir le contenir. Pauvres gens que nous sommes, nous mesurons le temps à la courte durée de notre vie, mais qu'est-ce que le temps pour l'éternité.

Cependant la Bible dit que la création s'est faite en six jours, et les commentateurs pour déterminer ce jour, s'appuient sur le *Vespere et le Mane [il y eut un soir et il y eut un matin]* qui accompagnent toujours le mot Dies (la désignation du jour dans la genèse) Mais des savants hébraïques traduisent le mot hébreux qui rendent le Vespere et le Mane dans le sens d'ardu et de désordre, de sorte que *le resut et vespere et mane factum est dies unus, secundus, tertus* se traduit fort bien par cette phrase : et du désordre à l'ordre établi par la loi dictée, suivie de toutes ses conséquences, ce fut la 1^{ère}, la 2^{ème} et la 3^{ème} époque. Car le mot Dies signifie aussi époque dans la Genèse *In die qua fecit Dominus caelum et terram et omne virgultum agri ... [Au temps où Dieu fit le ciel et la terre et toutes les créatures]*

Les 30 millions de globes qui roulent dans l'espace peuvent donc n'être pas appropriés aux conditions de la vie humaine, et par conséquent tous les mystères qui la regardent peuvent très bien, sans contradiction, être appliqués exclusivement à la terre.

Mais que deviendront, et à quoi serviront tous ces astres dont l'espace est parsemé ? C'est le secret de Dieu qui ne nous l'a pas révélé ; mais nous pouvons hasarder des conjectures.

A l'époque indéterminée mais certaine du jugement dernier, les élus s'élèveront au ciel avec le Verbe fait chair qui les aura ressuscités et jugés comme toute l'espèce humaine, et il les fera peut-être habiter certains astres qui s'y trouvent.

Or, il y a encore des enfants et d'autres malheureux innocents de péchés actuels mais qui n'auront pas été régénérés par le baptême. Ils ne devront sans doute être condamnés qu'à la peine du dam, c'est à dire à la privation de la vue de Dieu. Ils se comptent par milliards depuis le commencement du monde, et ils iraient habiter aux mondes nombreux qui roulent dans l'espace. Enfin, il y aura les derniers, condamnés aux feux de l'enfer, et qui y seront précipités. Or on suppose que l'enfer pour les âmes est le centre ou l'intérieur de la terre, mais alors, que son mouvement autour du soleil soit arrêté, elle s'y précipitera naturellement et ira en faire partie dans le royaume de Satan.

Dans tout ce qui précède, il n'y a absolument aucune certitude, mais du moins rien aussi n'y implique contradiction, et rien ce me semble n'y est opposé au sens de l'écriture sainte, rien n'y est contraire au texte sacré. La thèse des deux savants du siècle qui plaide la contradiction des faits actuels avec le texte sacré est donc absurde.

Dans un ouvrage récemment présenté à l'académie des sciences par Monsieur Flammarion, l'auteur cherche à établir la grande probabilité que les planètes de notre système solaire : Mars, Jupiter, Saturne, ... sont habitées par des hommes comme nous. Il s'appuie pour cela sur les apparences d'atmosphère, de continents, de mers, que présentent ces planètes aux astronomes qui les observent, et il paraît vouloir tirer de là des conséquences conduisant à douter de la présence exclusive de l'homme sur la terre, et des mystères qui sont la base de la religion. Car il n'y aurait aucune raison que Dieu eut plutôt vécu sur la terre que sur ces planètes.

D'une pareille analogie entre la terre et les autres astres de notre système, on ne peut nullement conclure pour ces astres à l'habitation humaine. Car la terre a présenté tous ces aspects pendant une longue suite de siècles avant qu'elle fut apte à porter l'espèce humaine. Or, comme les planètes observées sont généralement plus volumineuses que la Terre, leurs phases de transformation et de constitution ont sans doute été plus longues et peut-être ne sont-elles pas encore terminées.

Qu'est-ce que 6000 ans qui nous séparent de l'époque à laquelle l'homme a paru sur la terre auprès des longues suites de siècles pendant lesquels notre globe a été soumis aux différentes phases de son appropriation et pendant lesquels cependant elle a du présenter des apparences à peu près semblables à celles observées pour les autres planètes.

On ne peut donc rien conclure de ces apparences, et il y a lieu de croire au contraire, d'après la sainte écriture, que la terre seule possède l'humanité, en dehors de toutes les sphères célestes qui pourront peut-être la contenir plus tard.

25 janvier 1877. René Pocard Kerviler
(note manuscrite conservée à l'abbaye de Landevennec)

Foi

Confession

*Tout serviteur du Christ est confus de soi-même,
Quand il fait sur son âme un sérieux retour.
Pourrait-il rencontrer dans sa vie un seul jour
Qui fût exempt de blâme ou de faiblesse extrême !*

*Nous possédons en nous un terrible problème :
Une lutte implacable, engageant tour à tour
Les vains désirs des sens, les traits du pur amour,
L'orgueil, et les élans vers le bonheur suprême.*

*Lancé sur l'Océan du vrai, du bien, du beau,
A travers mille écueils notre frêle vaisseau
N'évite qu'à grand peine une île meurtrière.*

*De la foi trop souvent l'appétit est vainqueur.
Que sert d'avoir soumis à nos lois la matière ? ...
L'homme est grand par l'esprit, et petit par le cœur.*

La reconstruction de l'église de Saint-Nazaire

Lors de la reconstruction de l'église paroissiale de Saint Nazaire, René Kerviler est président de la commission des travaux de construction de l'église. M. Soulas est le curé, son ami Alexandre Galibourg, bâtonnier de l'ordre des avocats à Saint Nazaire, est l'avocat du conseil de fabrique ; il sera plus tard un collaborateur actif lors de l'écriture du répertoire.

Parmi les donateurs des vitraux, on note : Jules Maillard de la Gournerie, son prédécesseur comme ingénieur du port, et Mg Laborde, évêque de Blois, natif de Saint Nazaire. La famille Kerviler est donatrice du vitrail dit de « l'invention des reliques », et le blason des Pocard est placé au dessus.

Sur les piliers, on retrouve les représentations de A. Galibourg et de M. Soulas, René étant lui même représenté sur le pilier sud du chœur, du coté de l'épître.

Voici l'histoire de Saint Nazaire telle qu'il la rapporte dans le fascicule vendu au profit de la construction de l'église « La nouvelle église paroissiale de Saint Nazaire, Description par un vieux nazairien » :

« Saint Nazaire est le patron de la paroisse, les 12 vitraux sont consacrés à retracer sa vie. Il naquit à Rome ; il était fils d'Africanus, païen, et de Perpétue, chrétienne, baptisée par saint Pierre et honorée comme sainte par l'église. Nazaire reçut le baptême des mains de saint Lin.

Il quitta de bonne heure sa famille pour prêcher l'évangile. Il parcourut l'Italie et les gaules. A Nice (ou dans les environs), une noble dame gauloise du nom de Masianilla lui offrit son fils, tout jeune encore, en disant : "je veux qu'il vous accompagne partout, jusqu'à ce que vous paraissiez ensemble devant Dieu".

Nazaire baptisa l'enfant qu'il nomma Celse et en fit son compagnon fidèle. A Trèves, on les jeta en prison ; le préfet de la ville les visita dans leurs fers ; il les vit transfigurés de gloire. Rendus à la liberté, ils prêchent, et à leur voix se brisent les idoles. On voulut les noyer dans l'Escaut ; une tempête chavira la barque des marins leurs bourreaux. Nazaire et Celse, sauvés par miracle, sauvèrent les autres, puis revinrent en Italie. Ils furent décapités à Milan, en l'an 68. St. Ambroise découvrit plus tard leurs précieuses reliques et en fit une translation solennelle dans l'église édiflée par ses soins, en cette ville, sous leur vocable ».

Le sculpteur Alfred Caravaniez est sans doute l'auteur des sculptures de l'église de Saint Nazaire, et du buste aujourd'hui à Pénanros.

*Saint Suliac par Chateauneuf
Ile et Vilaine
18 août 1890*

A Monsieur Kerviler

Cher monsieur,

Un parent de ma femme me prie de vous demander une place, il vous expliquera ou au contremaître. Je crois qu'il est gréeur, il m'a écrit que l'on prenait du monde à la régie. Voici son adresse : Vincent Besse, chez M. Thomont, rue du calvaire 13, St. Nazaire.

Cher Monsieur Kerviler, je profite de ma lettre pour vous annoncer la naissance d'une sixième fille. Nous aurions bien aimé un garçon, mais le bon Dieu avait besoin d'une fille.

Depuis 15 jours Mme Caravaniez allaite bien, quand une affection au cœur s'est déclarée et nous l'avons cru perdue. M. le général de Charrette a envoyer chercher un second médecin la nuit, et maintenant, à Dieu merci, on la croit hors de danger. Mme la baronne de Charrette, la marraine du bébé, sort de la maison et a trouvé Mme Caravaniez bien mieux.

Je peux aller à St. Nazaire prochainement, l'on avait remis à un an pour les statues, savez-vous où en sont ses livres. Faites votre possible que l'on me garde le côté de la statuaire pour l'église, les statues des niches et le tympan.

Je crois avoir trouvé un modèle de Sacré-cœur dont j'ai fait le modèle pour la chapelle du général de Charrette, je vous le montrerai lors de mon passage à St. Nazaire.

J'espère et je désire que Mme Kerviler et vos enfants soient en bonne santé.

Alfred Caravaniez



Paris le 23 janvier 1902

Cher Monsieur Kerviler,

J'ai fait le Duguesclin. Je fais de ce moment un Surcouf de 2m50. La commande est à peu près sûre, et du ministère des Beaux arts j'ai reçu une lettre : j'aurai une commande après le budget voté. Puis en mars et mai mes aînées vont rentrer dans des administrations, voilà notre avenir qui se refait.

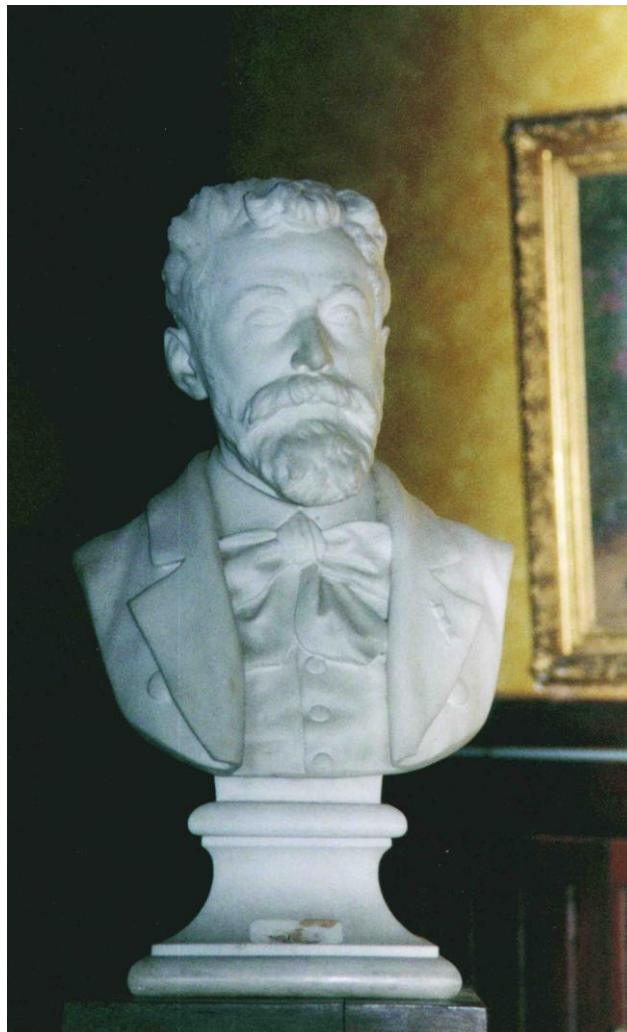
Mais, cher ami, il faut attendre et je n'ai plus rien et rien. Pourriez-vous m'avancer 150 fr. deux à trois mois, je vous les retournerai.

Je vous dis et à votre famille mon souvenir dévoué et reconnaissant.

Alfred Caravaniez

P.S : le préfet de police m'a remercié par lettre de l'idée que je lui ai donnée d'avoir des chiens sauveteurs sur les quais de Paris

P.S. Je vous envoie la photographie de mon esquisse. Mais l'œuvre est moulée, je termine ce samedi, ce sera bien vivant.



Pater noster

Traduction littérale

*Père commun de l'humaine milice,
Vous qui du ciel habitez les splendeurs,
Que votre nom reçoive de nos cœurs
Le saint respect et le pur sacrifice.*

*Que votre règne ici-bas s'établisse ;
Et sur la terre, au milieu des docteurs,
Comme aux séjours des Anges aux neuf chœurs,
Que votre loi librement s'accomplisse !*

*Assurez-nous le pain de chaque jour :
Et, comme nous pardonnons sans retour,
Ainsi daignez pardonner nos offenses !*

*Contre l'effort du tentateur subtil
Ne laissez pas nos âmes sans défense :
Délivrez-nous du mal – ainsi soit-il !*

Ave Maria

Traduction littérale

*Je salue, humble Marie,
Votre grâce à deux genoux :
Le seigneur est avec vous
Et vous a toujours chérie.*

*Entre les femmes bénie,
Vous rendez le ciel jaloux.
De votre fils parmi nous
Brille la gloire infinie.*

*Sainte mère du Sauveur,
Priez Dieu pour le pécheur
Dont la misère est extrême ;*

*Aidez-le dans le péril :
Surtout à l'heure suprême
De la mort – Ainsi soit-il !*

Crédo

Traduction littéraire

*Je crois en un seul Dieu, le Père tout-puissant,
Le maître et créateur du ciel et de la terre :
Je crois en Jésus-Christ, son fils obéissant,
Conçu du Saint-Esprit, né de la Vierge-Mère,*

*Qui pour nous racheter, se fit humble en naissant,
Souffrit la croix, mourut, brisa la froide pierre,
Puis monta dans les cieux, d'où juste et menaçant,
Il viendra nous juger, à côté de son père.*

*Je crois au Saint-Esprit, source du pur amour,
Dont le conseil soutient l'Eglise chaque jour,
Et m'enseigne des saints l'union fraternelle,*

*Le pouvoir d'effacer les péchés des gentils,
Le grand réveil des morts et la vie éternelle.
Affermissez ma foi, Seigneur – Ainsi soit-il*

Judas

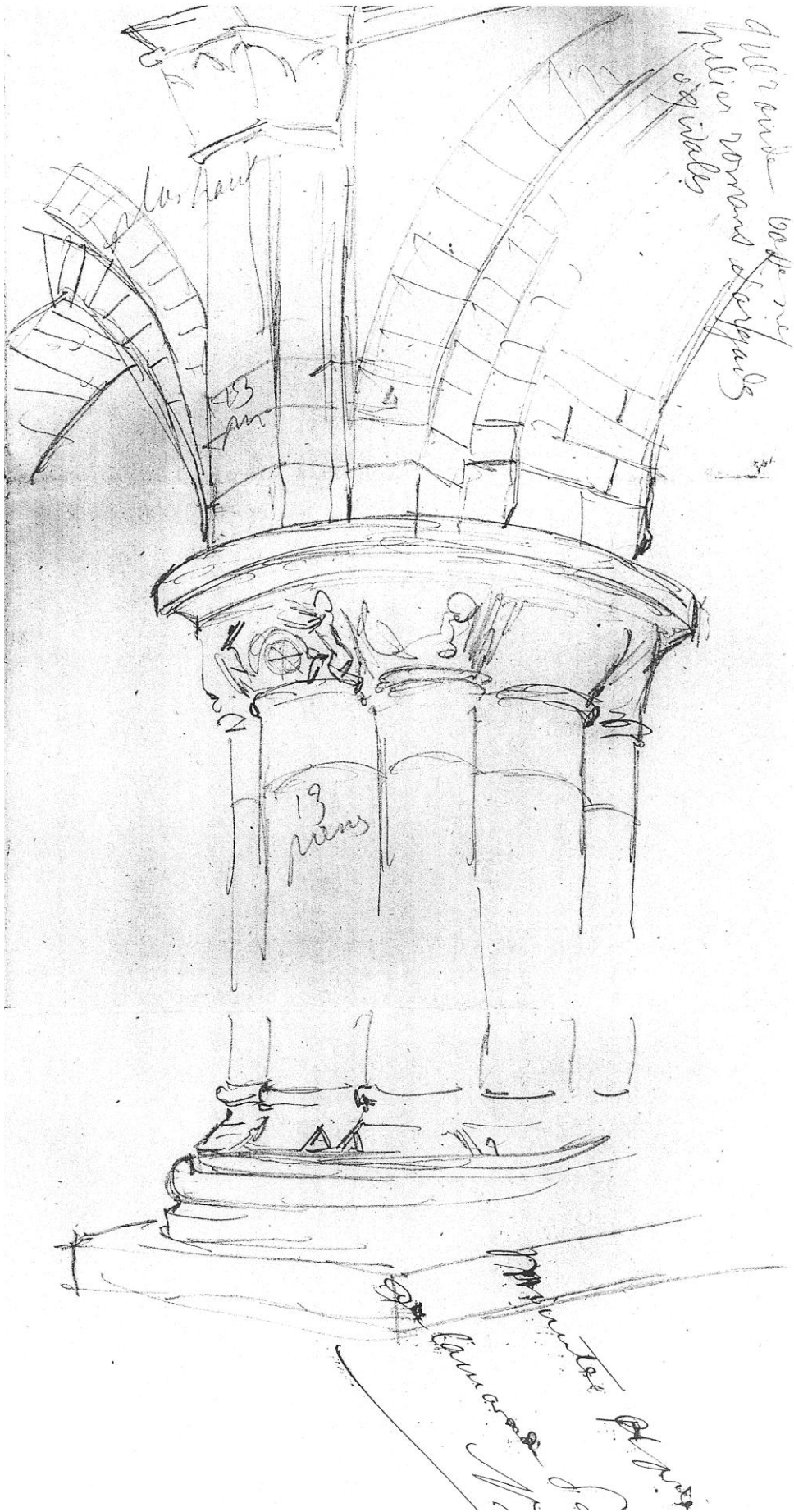
Jeudi saint 1879

*Il fait nuit. Tout se tait. Pour ne pas voir le traître,
La nature a voilé son front d'un crêpe noir,
Et triste, Jésus veille, éperdu, sans espoir,
Accablé de douleurs qu'un Dieu seul peut connaître.*

*C'est l'instant que l'Enfer a choisi pour paraître :
Le disciple infidèle, acceptant son pouvoir,
S'avance vers celui qui prêcha le devoir,
Et le livre aux soldats en disant : Salut, Maître !*

*- Soleil, reste caché ! ... Terre, entrouvre tes flancs
Pour engloutir l'infâme et ses trente écus blancs ! ...
- Pire est le désespoir ... et Judas va se pendre.*

*Pécheurs, n'imitons pas ce cœur lâche et pervers
Nos crimes sont nombreux, mais notre juge est tendre :
Si l'on pleure, il pardonne, et sauve l'univers.*





Notre-Dame de la Garde, à Marseille

Marseille, juillet 1879

*Du haut des blancs rochers, immense amas de neige
Jadis pétrifié par le maître des eaux,
La Vierge d'or présente au port qu'elle protège,
L'Enfant-Dieu bénissant la rade et les vaisseaux.*

*Phare toujours brillant, des marins elle abrège
Une route féconde en périlleux travaux :
Et les enroulements de leur pieux cortège
Gravissent au retour ses arides coteaux.*

*A ses pieds, chants et cris se perdent dans l'espace,
Et d'échevins ingrats expire la menace ...
Reste pure, Ô Marseille, et conserve ta foi.*

*En vain d'un œil jaloux Lucifer te regarde :
Sa rage lance en vain ses démons contre toi ;
Ne crains pas ses fureurs : Notre-Dame te garde !*

La basilique de Sainte-Anne

Sainte Anne d'Auray, mai 1875

*J'ai prié bien souvent dans l'ardente chapelle
Qu'au temps de Louis treize, un pieux laboureur
Bâtit pour honorer l'aïeule du Sauveur,
Anne, que tout Breton dans les dangers appelle.*

*Humble était la maison : mais sa gloire immortelle.
Les rois vinrent courber sous son toit leur grandeur,
Et des neuf évêchés, sans cesse, avec bonheur,
Partait de pèlerins une troupe fidèle.*

*La chapelle n'est plus. Deux siècles écoulés
Avaient usé ses murs par les croyants foulés.
A sa place on achève un temple magnifique.*

*L'or, le marbre et l'émail s'y disputent le prix :
Pourtant, si de la nef j'admire le portique,
C'est des vieux ex-voto que mon cœur est épris.*

Ecce ancilla Domini

Reminiscence de Godeau

*A Dieu tout obéit au ciel et sur la terre :
Il règle des soleils l'ordre et le mouvement :
Il arrête les flots prêts pour le châtiment,
Et sa puissante main dirige le tonnerre.*

*Arbitre souverain de la paix, de la guerre,
Il balance des Rois le frêle monument,
Et si contre leur trône il souffle un seul moment,
Leur sceptre est un roseau, leur couronne est de verre.*

*Mais voici que pâlit ce merveilleux pouvoir.
Une vierge aujourd'hui nous a fait entrevoir
Un prodige éclipsant l'éclat de ces miracles.*

*Elle accepte d'un mot le céleste dessein,
Et par ce mot fécond qui détruit les oracles,
Le Verbe se fait chair et descend dans son sein.*

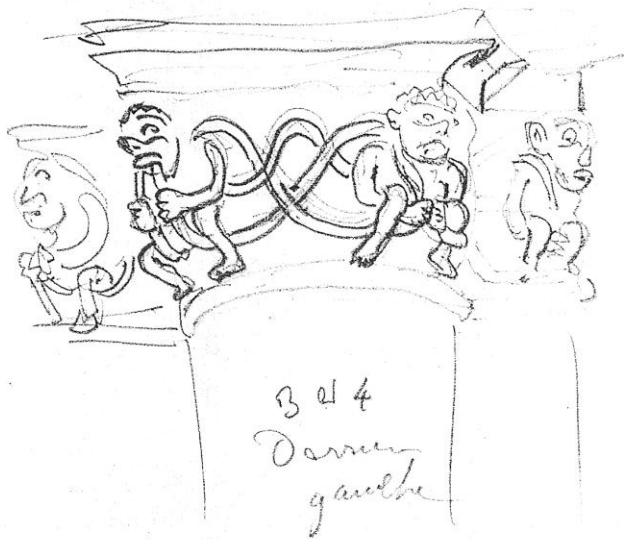
Marie à Nazareth

*Dans cet humble réduit, Ô Vierge incomparable,
Qui donc vous obéit avec tant de bonheur ?
A qui commandez-vous ? N'entends-je pas un chœur
De célestes accords en concert ineffable ?*

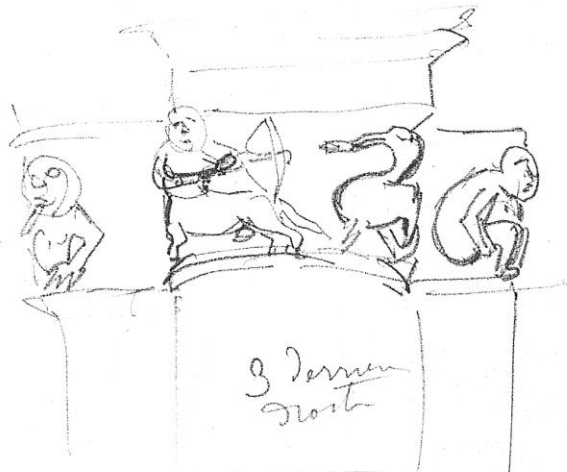
*Ici doit s'accomplir un mystère adorable,
Et ma raison se perd devant cette splendeur ...
Sous vos pieds, par respect abaissant leur grandeur,
Les cieux ont-ils placé leur cours invariable ?*

*Dirigez-vous de loin les vents et les éclairs ?
Gouvernez-vous les eaux, les habitants des airs,
Les royaumes humains et leurs cités profondes ?*

*Non. Ce n'est que Jésus qui se plie à vos lois.
Mais Jésus est le fils du créateur des mondes
Et le maître absolu des astres et des rois.*



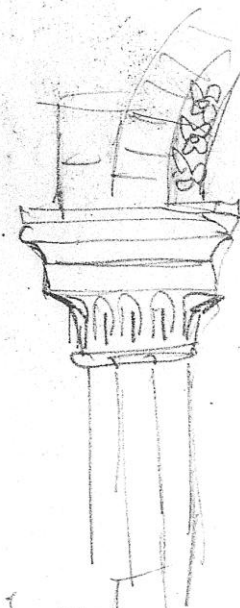
3 et 4
Dessus
gauche



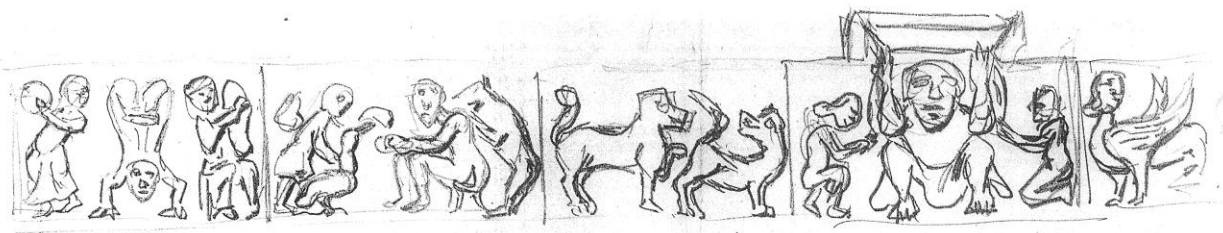
3 Dessus
droite



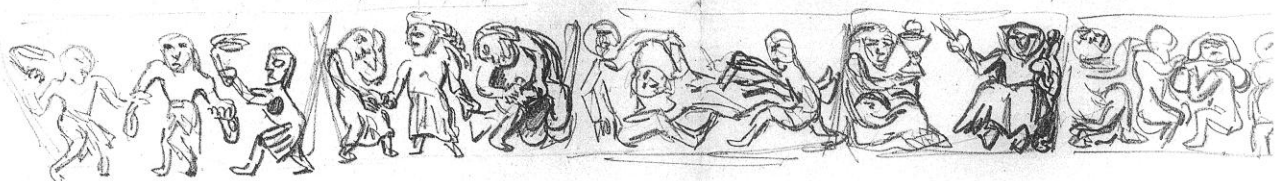
4
Dessus



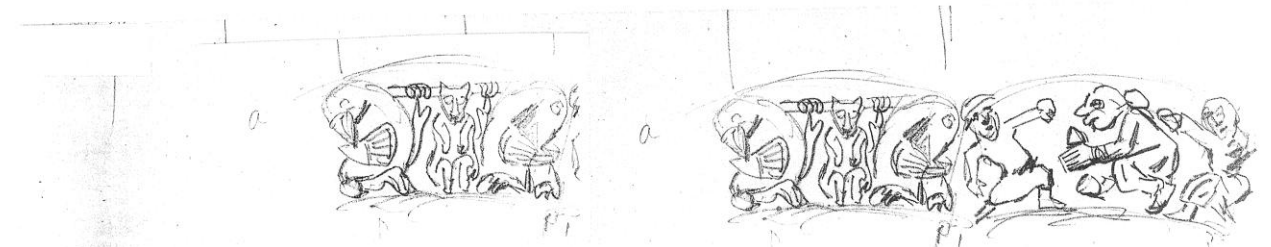
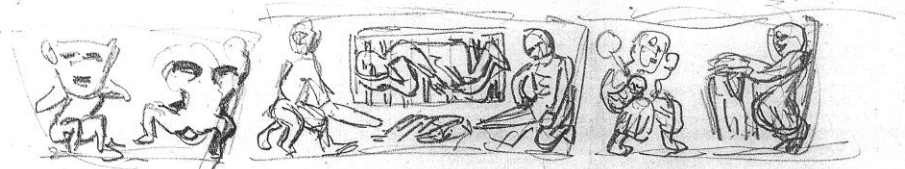
noter XIV.
modèles
noter 4 et 5 porte



fall



fall



fall & rep

Le chronomètre préhistorique

Lors du creusement du bassin de Penhoët, de 1874 à 1880, on découvre différents objets préhistoriques, du néolithique au gallo-romain. René de Kerviler observe les couches successives et régulières d'alluvions et en déduit que l'on peut calculer l'âge des objets trouvés dans chaque couche en se basant sur l'épaisseur des alluvions. Une monnaie romaine de Tetricus de 300 ans après J.C. permet d'étalonner les mesures et de dater toutes les couches par un simple calcul de proportion de leur profondeur.

A l'occasion de l'établissement des quais du bassin, il retrouve l'ancien lit du Brivet, et découvre des pierres percées qui servaient d'ancres à des embarcations dans un port qu'il date de 300 ans avant J.C. et qu'il identifie au port Brivates Portus des vénètes que Ptolémée cite dans sa liste des ports bretons.

Entre deux couches contenant des épées et poignards en bronze, datées du Vème et VIIème siècle, il trouve une hache en pierre polie, datée du VIème siècle qu'il interprète comme la marque de la transition de l'âge de pierre à l'âge du bronze. Une dizaine de crânes rattachables à l'époque néolithique sont également trouvés dans cette couche de l'âge du bronze.

D'autres haches en pierre polies et leurs gaines sont trouvées dans les couches inférieures, datée de 1000 ans avant J.C.

Et surtout, grâce à des fouilles dans un puit spécial de 30 mètres de profondeur, il pense que avant la fin de l'année : *« j'aurai sans doute atteint les limites extrêmes de l'alluvion et nous pourrons constater d'une façon formelle l'exactitude du récit biblique sur la date de création de l'homme »*. Le puit creusé, il en déduit que *« les alluvions quaternaires de l'embouchure de la Loire, qui reposent sur des roches primitives, ne remontent pas à plus de 6 à 8 mille ans avant notre ère »*.

La polémique naquit alors qu'il y trouva donc arguments pour confirmer la chronologie des 6000 ans pour l'origine du genre

humain, chronologie tirée de la lecture littérale du livre de la Genèse dans le pentateuque des Septantes. Alors que Alexandre Bertrand, directeur du musée de Saint-Germain, le comte de Limur, et A. Riou sont enthousiastes, le géologue G. de Mortillet et Simon Sirodot, le doyen de la faculté des sciences de Rennes, se dressent contre ces déductions, et reprochent à René de Kerviler d'être trop imprécis sur les données chiffrées, de varier sur le nombre exact de couches, de ne pas tenir compte des fluctuations du niveau de la mer, et enfin de ne pas situer avec suffisamment de précision les couches dans lesquelles certains objets ont été trouvés.

Une étude universitaire récente (Michelle Vieau - 1980) reprend l'historique de ces découvertes et entreprend de classer et de décrire précisément les objets découverts.

Saint-Nazaire jusqu'au XIXème siècle

Par René de Kerviler - *Histoire de la fondation du port de Saint-Nazaire*

Saint-Nazaire s'appuie sur un promontoire granitique en forme de presqu'île dont l'occupation remonte à la plus haute antiquité et qui, par sa situation remarquable, en saillie très avancée sur la rive droite de l'embouchure de la Loire, fut toujours regardé comme la véritable clef de la rivière. C'est pour cela que la ville de Saint-Nazaire porte aujourd'hui une clef dans ses armes.

Ce promontoire était jadis beaucoup plus isolé qu'il ne l'est aujourd'hui, et l'aspect général du rivage, il y a trente siècles, était très différent de l'aspect actuel ; les atterrissements d'argile et de sable formés par les dépôts des eaux troubles de la rivière n'existaient alors que dans la région sous-marine, et la rive rocheuse était très découpée en amont du promontoire : à 600 mètres de distance seulement, venait déboucher en Loire le grand golfe qui s'étendait à la place des tourbières actuelles de la grande Brière et cette embouchure, divisée par des îlots granitiques à relief très accusé, pouvait fournir un port très abrité dont la position se trouvait au pied du grand dolmen aujourd'hui retiré dans les terres.

Les sondages et les fouilles nécessités par les travaux de construction des bassins à flot de nos jours ont permis de reconstruire exactement la topographie du sol à ces époques anciennes. Il a même été possible, par la disposition stratigraphique des couches alternatives d'alluvions se répétant régulièrement de trois en trois dans un ordre constant (sable, argiles et débris végétaux), d'arriver à fixer l'âge de ces couches. Les observations, minutieusement répétées sur 20 mètres de profondeur, ont permis d'attribuer une épaisseur séculaire moyenne de 0m,33 au dépôt des alluvions.

On a pu reconnaître ainsi que, vers le VIème siècle avant notre ère, le fond de la baie de Penhouët se trouvait à 4 mètres au-dessous du niveau des basses mers actuelles, et que la rive aux alentours du dolmen était habitée par une population au crâne franchement dolichocéphale, se servant d'outils en os et en corne de cerf, d'armes de bronze et de pierre polie et de pirogues mouillées avec de grosses pierres percées d'un trou ou munies d'une gorge de ceinture. Cette population vivait avec le *bos primigenius*, l'auroch, le cerf, le porc, le sanglier, le cheval et le mouton.

A l'époque de l'invasion romaine, le fond du port situé sous le dolmen s'était relevé de près de 2 mètres par suite de l'apport continu des alluvions de la Loire, et nous trouvons alors sur la rive une population au crâne encore dolichocéphale, mais offrant des traces d'industrie beaucoup plus avancée, en particulier des poteries assez élégantes, qui ne supposent pas cependant la connaissance du tour.

Les Romains occupèrent très fortement le pays, et tout nous porte à croire que c'est le port déjà cité au pied du dolmen qu'ils appelèrent *Brivates portus*. Au IIIème siècle, au temps du César gaulois Tétricus, le fond de la baie ne se trouvait plus qu'à 1 m 50 au-dessous des basses mers, et lorsqu'arriva la fin de l'occupation romaine, au commencement du Vème siècle, l'existence du port était fort compromise par l'élévation continue de l'alluvion. Il ne tarda pas à disparaître complètement ; puis, les vases ayant dépassé le niveau des basses mers, une rivière s'y dessina pour évacuer les eaux de la Brière : ce fut le Brivet qui prit sans doute son nom du port lui-même. Cependant l'envasement se continuait toujours, enveloppant les îles de Penhouët et de Méan et les réunissant entre elles. Il arriva un moment (à l'époque de l'effondrement de la grande forêt qui avait réussi à croître sur la tourbe de la grande Brière) où le Brivet rencontra un obstacle quelconque dans son cours à mer basse, près de l'île de Méan ; trouvant à sa gauche de la vase plus molle, il se fraya un lit en amont de Méan, où il

coule aujourd'hui sur un col rocheux qui découvre en basse mer d'équinoxe ; et la baie de Penhouët s'envasant de plus en plus, l'ancienne embouchure du Brivet se combla complètement ; une petite dune de sable se forma en couronne au-dessus de la vasière, et nous trouvons au commencement de ce siècle un rivage absolument différent de ce qu'il était deux mille ans auparavant..

Pendant ce temps, une bourgade s'était définitivement installée sur le promontoire granitique, et la paroisse chrétienne fondée par les derniers Romains sous le vocable de Saint-Nazaire avait pris une importance considérable. Le comté de Vannes (Waroch') l'avait fortifiée pour faire payer rançon aux navires qui passaient sous les créneaux de ses murs. Pillé plusieurs fois par les Normands, le vieux bourg se releva sous les ducs de Bretagne, qui lui octroyèrent de nombreux privilèges et l'exemptèrent de certains impôts pour l'indemniser de ses dépenses de garde-côtes. On conserve encore le souvenir du siège mémorable soutenu contre la flotte espagnole en 1375. Mais il ne fut jamais question pendant toute cette période d'un établissement maritime à Saint-Nazaire ; et Paimboeuf, situé à 12 kilomètres en amont sur la rive gauche, beaucoup plus abrité et moins sujet aux incursions des pirates ou des flottes ennemies en cas de guerre, garda jusqu'au XIXème siècle sa situation d'avant-port de Nantes.

Ce n'est qu'en 1802 qu'on découvre les premières préoccupations administratives au sujet de la création d'un port à Saint-Nazaire.

Le chronomètre préhistorique de Saint Nazaire

Extrait d'*Armorique et Bretagne*, par René de Kerviler – (1)

Ce titre paraîtra sans doute à quelques-uns passablement prétentieux : mais il ne m'appartient plus de le supprimer. La première étude sur ce sujet, que je publiai en 1877 dans la *Revue archéologique*, était plus modestement intitulée : *L'âge du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire-sur-Loire*. La critique s'en empara aussitôt pour la discuter avec une ardeur qui prouvait l'importance de la question en litige, et mes adversaires la décorèrent presque unanimement de cette nouvelle appellation, sous laquelle elle fut dès lors plus généralement connue. J'ai donc cru bien faire en la conservant.

La question, à la fois historique et scientifique, soulevée par la découverte de la stratification régulière des alluvions de l'anse de Penhouët, est en effet fort importante au point de vue de nos origines, et la vive controverse qu'elle a soulevée pendant trois ans suffirait, à elle seule, pour en démontrer l'intérêt. Elle fut ainsi exposée, pour la première fois, au monde savant par M. Waddington, ministre de l'instruction publique, dans son discours au Congrès des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne, au mois d'avril 1877 :

« Messieurs, j'ai réservé pour la fin une découverte dont vous reconnaîtrez toute l'importance, et dont je puis véritablement vous offrir la primeur, grâce à l'obligeance de M. Alexandre Bertrand, le savant directeur du musée de Saint-Germain. Cette découverte est destinée à avoir, sur les études préhistoriques, une influence décisive.

Un jeune ingénieur (2), M. Kerviler, occupé à creuser un bassin à Penhouët, près Saint-Nazaire, a constaté que les couches d'alluvions qui avaient été déposées par le fleuve pouvaient se compter d'une manière régulière, absolument comme les années d'un sapin peuvent se compter par les couches concentriques du bois.

M. Kerviler a remarqué que les dépôts annuels de la Loire se sont toujours effectués avec une constante régularité ; aussi loin qu'il a pu pénétrer dans les couches qui se sont accumulées, il a retrouvé la même disposition. Il a pu faire ses observations sur une hauteur de 8 mètres, mais la profondeur totale est de 30 mètres, je crois, et il se propose de pousser ses explorations jusqu'au sol granitique, au moyen d'un puits à large section.

M. de Quatrefages écrivait dernièrement, dans son livre sur l'espèce humaine, qu'il avait été impossible, jusqu'à présent, de déterminer d'une façon un peu précise la valeur chronologique des couches successives qui se sont formées soit dans les tourbières, soit dans d'autres alluvions, et qu'on n'avait aucune manière de déterminer les accroissements annuels ainsi formés.

La découverte de M. Kerviler vient, je crois, de résoudre ce problème, au moins pour cette partie de la France. Les couches sont de trois à trois millimètres et demi chacune ; chaque alluvion est formée de trois pellicules, l'une de détritux végétaux, l'autre de glaise, et la troisième de sable: elles correspondent aux alluvions du fleuve pendant les différentes époques de l'année. Les végétaux arrivent à l'automne après la chute des feuilles, le sable et la glaise viennent s'y ajouter pendant l'hiver et pendant l'été. Les couches étant, comme je

1- Cette étude est le résumé de plusieurs mémoires publiés de 1876 à 1881 dans les *Mémoires de l'Association Bretonne*, dans la *Revue archéologique*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences* dans les *mémoires de la Société archéologique de Nantes*, dans ceux de l'Association française pour l'avancement des sciences, dans la *Revue scientifique* (dite *Revue rose*), et dans la *Revue des Questions scientifiques* (de Bruxelles).

2- J'avais alors trente-cinq ans.

viens de le dire, de 3 millimètres 1/2, il en résulte que 35 centimètres représentent un siècle. Ce qui permet de déterminer d'une manière exacte l'épaisseur et le nombre des couches, c'est que les végétaux constituent une couche d'isolement ; lorsque la tranchée est exposée à l'air, le sable se désagrège, et on peut compter les couches, absolument comme les cercles concentriques d'un tronc de sapin.

M. Bertrand a déjà, rapporté des blocs d'alluvions de Penhoët et des objets trouvés dans les fouilles, qui sont entre les mains des savants.

Comme je vous le disais, les investigations vont être continuées sur une grande échelle, et avec toutes les garanties scientifiques ; j'ai mis à la disposition de M. Kerviler la somme nécessaire pour continuer ses recherches. J'ajoute que déjà on a pu, grâce aux objets trouvés à différentes profondeurs, arriver à des résultats chronologiques importants. Ainsi, on a découvert des monnaies de l'empereur gaulois Tétricus, et la profondeur des couches où on les a trouvées, comparée au sol actuel, donne la date de 300 ans après J.-C. C'est à peu près la date à laquelle vivait Tétricus.



En allant plus avant on a trouvé, dans une couche de sable plus profonde, des épées et un poignard en bronze, une hache en pierre polie avec un manche de corne de cerf, des bois aiguisés, des pierres percées qui servaient d'ancres à des embarcations, et, étant donné l'hypothèse de 35 centimètres par siècle, ces objets correspondraient au cinquième siècle avant Jésus-Christ. C'est aussi à cette époque que l'on peut les rapporter, d'après les données de la science.

Je ne crois pas devoir insister davantage sur l'intérêt qui s'attache à cette découverte qui permettra de fixer approximativement la fin de l'époque quaternaire sur ce point du globe, et qui suscitera certainement des recherches analogues sur d'autres points de la France et de l'Europe. J'ai pensé que la réunion des Sociétés savantes serait heureuse d'avoir été la première à en être informée. (Applaudissements (1)) ... »

Or, la conclusion à laquelle m'amenèrent ces études fut que l'origine des alluvions quaternaires de l'embouchure de la Loire ne remontait guère au delà de six mille ans avant notre ère. Je ne m'attendais certes pas à ce que cela devînt une véritable déclaration de guerre. Il en a pourtant été ainsi.

1- Journal Officiel, avril 1887.

On s'imagine volontiers, dans un certain milieu qui fait profession d'hostilité systématique aux traditions religieuses, que les six ou huit mille ans, assignés par la chronologie populaire à la date de la création de notre monde, constituent un article de foi pour les catholiques ; en conséquence, toutes les observations scientifiques qui se rapprochent de cette supputation y sont impitoyablement combattues ; on les déclare même, à priori, impossibles. Et cependant, tous les esprits impartiaux savent que l'incertitude de la chronologie biblique antérieure au déluge (1) donne au savant catholique libre carrière pour reculer fort loin, dans la série des siècles anciens, la date des différentes phases qu'a parcourues l'humanité. Je n'aurais donc éprouvé aucun scrupule en 1877 à proclamer, d'après mes études sur les alluvions de l'embouchure de la Loire à Saint-Nazaire, que l'âge de la pierre polie remonte, dans ces parages, à dix ou vingt mille ans, et l'origine de ces alluvions à trente, ou cinquante mille, si telle avait été la conclusion à laquelle m'eussent amené mes recherches. Discutant les résultats obtenus avec une méthode rigoureusement scientifique, j'ai été amené à conclure : 1° que les instruments en pierre polie étaient encore en usage régulier, dans cette région, vers le V^e siècle avant notre ère, époque à laquelle ils avaient dû céder la place aux armes de bronze ; 2° que les alluvions quaternaires de l'embouchure de la Loire, qui reposent sur des roches primitives, ne remontent pas à plus de 6 à 8 mille ans avant notre ère, chiffres qui concordent à peu près avec ceux de Manéthon et avec ceux que la tradition populaire attribue à la supputation biblique.

J'ai posé ces conclusions en 1877, parce qu'elles se déduisaient d'observations sérieuses, et je les maintiens d'autant plus énergiquement que de nouvelles observations les ont de plus en plus confirmées.

Elles ont eu malheureusement, je devrais peut-être dire heureusement, le don de déplaire à deux savants qui soutiennent depuis longtemps des dates beaucoup plus reculées. Eux et leurs disciples m'ont donc vigoureusement attaqué. Ils eussent même volontiers prétendu que mes conclusions n'étaient que le développement d'un système arrêté d'avance. Ils ont affirmé sur tous les tons que mes observations ne reposaient sur aucune base sérieuse. Bien plus, ils ont cherché à me tourner en ridicule, et m'ont plus d'une fois refusé le droit de réponse, en particulier dans une Revue que je pourrais citer. De leur longue et véhémence polémique il est résulté deux choses : 1° que le bruit qu'ils ont excité n'a fait que donner plus d'importance aux résultats de mon modeste travail ; 2° que leurs objections, m'ayant forcé d'approfondir davantage la discussion, m'ont amené à une conviction beaucoup plus enracinée, quand tous leurs spécieux fantômes se sont l'un après l'autre évanouis.

Voici plusieurs années que les discussions ont cessé, je ne dirai pas faute de combattants, car je suis toujours prêt à les soutenir, pourvu que ce soit avec des procédés scientifiques et courtois : mais je reste sur mes positions ; et plus je réfléchis, au milieu du calme qui suit les orages, plus je maintiens mes conclusions, en regrettant très sincèrement qu'aucun de mes adversaires n'ait consenti à venir visiter les fouilles du bassin de Penhouët contradictoirement avec moi, pendant qu'il en était encore temps. Depuis 1881, huit mètres d'eau recouvrent les fouilles et des maçonneries revêtent les talus. Il ne sera donc plus possible de contrôler mes assertions qu'à l'aide des photographies prises sur place et déposées aux archives de l'Académie des sciences, alors que chacun pouvait en contrôler la parfaite sincérité.

1- Voir, à ce sujet, le mémoire fort précis de M. l'abbé Vigouroux, professeur au séminaire de Saint-Sulpice, en tête de la seconde série des Questions controversées de l'histoire de la science. (Paris, Société bibliographique in-18.)

Mais les alluvions de Saint-Nazaire ont beaucoup de similaires dans d'autres régions, et des observations analogues à celles que j'ai eu la bonne fortune de suivre dans l'anse de Penhouët, pourraient amener des conclusions du même genre. Il importe donc d'en préciser rigoureusement les termes, et de résumer ici la controverse à laquelle elles ont donné lieu, pour faciliter les recherches futures et pour montrer comment la géologie peut apporter de sérieux secours à l'histoire.

On appelle certaines périodes *préhistoriques*, parce qu'elles n'ont pas d'annales écrites dans les livres que nous a laissés la main de l'homme. A défaut de ceux-ci on a du moins le livre de la nature dont la bibliothèque est plus vaste que toutes les collections de nos capitales. Il est quelquefois difficile à déchiffrer ; mais qu'importe ? On est bien parvenu à lire couramment les inscriptions de Ninive et les papyrus de Memphis

1. - Les alluvions de l'anse de Penhouët.

Au commencement de ce siècle, la rive droite de la Loire, en amont et en aval de Saint-Nazaire, se composait d'une série de promontoires rocheux éloignés d'environ un kilomètre les uns des autres, et réunis par des anses vaseuses dont la partie supérieure était couronnée d'une petite dune de sable. Quelque mille ans auparavant, la partie située en amont avait un relief tout autrement accusé ; entre les promontoires rocheux dont il vient d'être question, se creusaient des dépressions que les alluvions de la Loire ont comblées à la longue. Un vaste réseau de sondages a permis, comme nous allons le voir, de rendre à cette rive, au moins sur le papier, son ancienne physionomie.

Le bassin à flot actuel de Saint-Nazaire a été construit, de 1846 à 1857, dans l'anse dite de la Ville-Halluard, entre la pointe de Saint-Nazaire proprement dite et la pointe de Ville-Halluard. Dans cette anse, l'épaisseur de vase n'était pas très considérable, en sorte que les murs du quai ont pu être établis presque tous sur le roc entaillé directement. Les fonds de roche ne se présentèrent pas dans des conditions aussi favorables à l'établissement du bassin de Penhouët. Ce bassin, qui fait suite au premier, et qui est aujourd'hui l'un des plus vastes du monde, s'étend de la pointe rocheuse de la Ville-Halluard à celle de Penhouët. Des sondages précis, exécutés pour le projet des travaux de construction, et l'étude des reliefs environnants ne tardèrent pas à révéler, dans l'intervalle compris entre ces deux pointes, l'existence d'une ancienne vallée, très profonde, comblée et, pour ainsi dire, effacée par les alluvions de la Loire.

En 1874, les fouilles du bassin avaient été conduites, à l'abri d'une digue de ceinture, jusqu'à un mètre environ au-dessous du niveau des basses mers, et déjà les deux coupes des versants rocheux de la vallée se dessinaient très nettement sur le grand talus de ces fouilles.

En étudiant attentivement la direction générale de ces versants, je fus frappé de voir qu'elle correspondait à peu près exactement à celle de la petite rivière du Brivet, qui amène à la Loire toutes les eaux du grand bassin tourbier de la Brière-Mottière, et qui, par un caprice bizarre, se détourne brusquement, à quelques kilomètres de Saint-Nazaire, pour revenir sur ses pas et se jeter en Loire près du village de Méan. Je pensai que cette brusque déviation du Brivet ne devait être qu'un accident, et que, à une époque éloignée, la rivière, ou tout au moins le déversoir du golfe, avait dû déboucher entre les rochers de la Ville-Halluard et ceux de Penhouët. Les sondages prouvèrent, en effet, que les deux versants rocheux qu'on voyait se dessiner sur le talus des fouilles du bassin ne se rencontraient qu'à un niveau inférieur de 30 mètres environ à celui des basses mers. Il en résultait, d'une manière absolument certaine, qu'à l'époque où les alluvions vaseuses n'atteignaient pas encore le niveau des basses mers, aussi bien dans la Brière que dans l'anse de Penhouët, la rivière de déversement devait, à mer basse, avoir son écoulement dans l'anse de Penhouët, puisque les rochers de Méan, aujourd'hui apparents à basse mer dans le fonds du Brivet, lui auraient en partie barré le passage.

J'en eus bientôt une confirmation, car une colonne artésienne, forée dans le plan présumé du thalweg de la vallée rocheuse, amena la découverte de la rivière primitive. Après 30 mètres de forage dans une vase compacte imperméable, l'eau jaillit à la surface du sol ; et la pression hydraulique nécessaire pour opérer ce phénomène prouvait que l'eau ne pouvait provenir que des sources du Brivet. En effet, la pression était supérieure à celle que la Loire exerce en aval, puisque le niveau d'eau dans le puits restait supérieur à celui des hautes mers.

Ainsi, à l'origine, le golfe de la Brière déversait ses eaux dans la vallée rocheuse de la Loire, entre les pointes de la Ville-Halluard et de Penhouët. Les intempéries des saisons désagréèrent les flancs des vallées et formèrent, au fond du thalweg, des dépôts de sable, de roche et de gravier, au milieu desquels l'eau continua de couler. Plus tard, les terres formées dans les régions supérieures des montagnes de l'Auvergne et du Bourbonnais chargèrent les eaux de la Loire de matières argileuses, et les vases commencèrent à se déposer dans les golfes latéraux, où le courant n'était pas aussi fort que dans le milieu du fleuve. Ces alluvions s'étant accumulées successivement pendant la longue série des siècles, et ayant été augmentées par le produit des érosions argileuses des rives du littoral de l'océan près de l'embouchure du fleuve, formèrent, au-dessus du dépôt de gravier perméable qui remplissait le fond du Brivet, une couche imperméable qui permit aux pressions hydrauliques de s'exercer par-dessous. Tant que les dépôts d'alluvions vaseuses, s'élevant graduellement et insensiblement, n'atteignirent pas le niveau des basses mers, il n'y eut pas de Brivet supérieur ; mais lorsque ce niveau fut atteint, un Brivet supérieur se dessina dans les couches supérieures de la vase. Un obstacle quelconque s'étant un jour trouvé sur son cours, le Brivet supérieur se détourna vers la direction où la vase plus molle lui permettait plus facilement de couler, et il s'échappa par-dessus le seuil de Méan qui ne dépassait plus le niveau de la vasière. Les vases continuant de s'accumuler dans l'anse de Penhouët, la barrière ne fit que s'accroître de ce côté. L'anse fut bientôt barrée complètement, et elle se couronna d'une petite dune, comme toutes ses voisines.

Les débris trouvés dans la vase de Penhouët sont les documents à l'aide desquels il a été possible d'assigner une date à ces divers phénomènes. Les premières découvertes datent de la fin de l'année 1874 ; elles se composaient d'une dizaine de crânes, trouvés à 4 mètres environ en contre-bas du niveau des basses mers. Leur caractère dolichocéphale, c'est-à-dire leur forme très allongée d'avant en arrière, le grand volume de l'écaille occipitale, la forme particulière de la courbe frontale, porta M. le docteur Broca, à l'examen de qui l'un d'entre eux fut soumis, au congrès de Nantes de 1875, à lui attribuer une haute antiquité. On trouve, dans les dolmens de la Grande-Bretagne et du nord de la France, un grand nombre de crânes présentant des caractères analogues, quoique déjà atténués. Tout permettait donc à M. Broca de penser que ce crâne datait *au moins de l'époque néolithique*.

Voici les termes de l'appréciation de M. Broca, d'après les Mémoires de l'Association française pour l'avancement des sciences :

« Ce crâne, déclarait le savant professeur, n'est pas daté archéologiquement, car on n'a trouvé dans la même couche aucun objet d'industrie (1), mais il présente des caractères qui permettent de lui assigner une haute antiquité. Il est très dolichocéphale. Il l'est à un degré qui ne se retrouve plus en Bretagne, qui même ne se retrouve que très exceptionnellement dans les races actuelles de l'Europe. Par ce caractère, par le grand volume de l'écaille occipitale, par l'ensemble de sa conformation, il rentre tout à fait dans le type de la caverne de l'Homme Mort. On trouve dans les dolmens de la Grande-Bretagne et

1- Le crâne, je le répète, avait été présenté à M. Broca en 1875, et à cette époque, en effet, je n'avais pas encore découvert, dans la même couche, les divers objets qui se démasquèrent bientôt.

du nord de la France, un grand nombre de crânes présentant des caractères analogues, quoique déjà atténués. Tout permet donc de penser que ce crâne date au moins de l'époque néolithique.

C'est le crâne d'un homme parvenu à un âge avancé. Les dents de la mâchoire supérieure sont usées de haut en bas et de dedans en dehors. Celles de la mâchoire inférieure, qui n'a pas été retrouvée, sont nécessairement usées en sens inverse ; cette usure est celle qui est nommée oblique externe, c'est le type d'usure dentaire que l'on observe le plus communément dans les races préhistoriques (1) ».

M. G. Lagneau, lisons-nous ensuite dans le compte rendu des séances du congrès de Nantes, « observe que ce crâne, sous certain rapport, en particulier par sa dolichocéphalie, paraîtrait se rapprocher de celui recueilli par M. le docteur de Closmadeuc dans le coffre de pierre du tumulus du Mane Bekernos, ou butte du crieur de nuit, dans la presqu'île de Quiberon... »

Ainsi, pour le Congrès scientifique, ce crâne, pris isolément, devait être rattaché aux races préhistoriques, au moins à l'époque néolithique. Nous verrons bientôt que cette race, dite préhistorique, vivait à Saint-Nazaire, moins de mille ans avant l'ère chrétienne.

Cependant les fouilles atteignirent bientôt sur une grande surface le niveau général de la couche où avaient été trouvés les crânes. Dès la fin de 1875, les découvertes s'accrochèrent, puis elles se continuèrent durant les années suivantes. Tous les objets rencontrés en 1876, armes de bronze, cornes de cerf travaillées, pierres de mouillages, poteries, ossements d'animaux, bos, cheval, cerf, mouton, cochon, espadon, etc., occupaient une seule couche de sable et de gravier absolument plane et horizontale, d'une épaisseur variant de quelques centimètres, située à un niveau correspondant, à peu près à 4 mètres en contre-bas des basses mers actuelles. Cette couche de gravier représentait, selon toute probabilité, le fond de la baie, au moment où elle était habitée par la population de l'âge du bronze. Plus tard d'autres découvertes ont eu lieu, mais moins nombreuses, dans des couches inférieures.

Voici la description sommaire des principaux de ces objets :

1- Deux épées en bronze, de même type, mais de longueurs différentes.

La première, d'une conservation parfaite, à tel point que le fil aigu des deux tranchants permet de couper du bois, a 66 centimètres de longueur, dont onze centimètres pour la soie, et quatre centimètres de largeur à son plus grand renflement, qui se trouve à peu près exactement au tiers de la longueur de la lame à partir de la pointe.

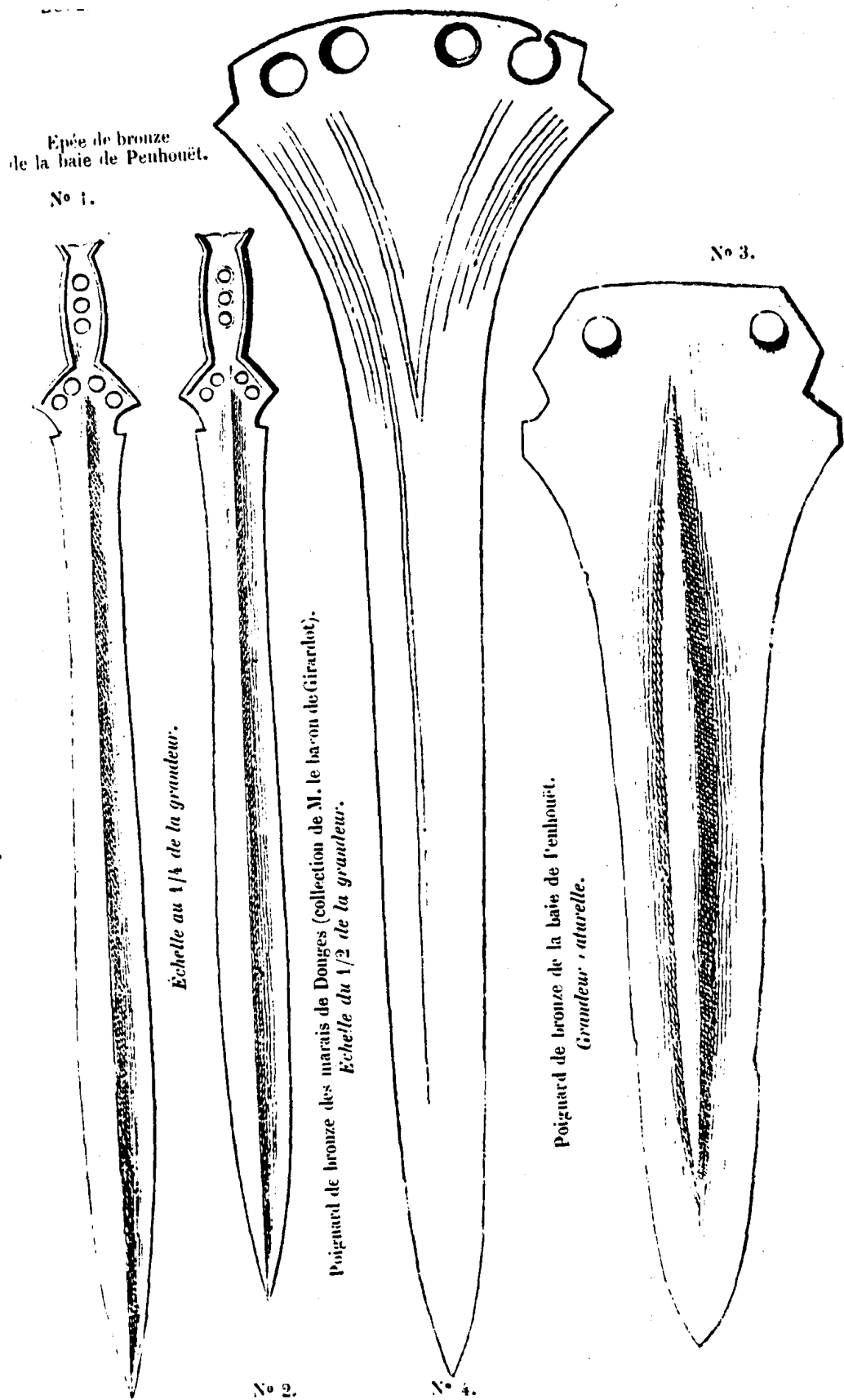
La soie est munie de sept trous circulaires, deux dans chacune des deux ailes, et trois dans la poignée proprement dite, pour laisser passer les petites goupilles en bronze qui maintenaient un revêtement en bois ou en corne de cerf.

La seconde est plus petite: elle n'a que 61 centimètres de longueur, dont 11 pour la soie ; elle a aussi 4 centimètres de largeur à son plus grand renflement, mais celui-ci se trouve situé au quart de la lame, et non plus au tiers à partir de la pointe. La soie est percée de trous identiques à ceux de la précédente et dans l'un d'eux était encore passée la petite goupille en bronze qui maintenait le revêtement en bois.

Ces types d'épée se rapprochent beaucoup de ceux qu'on a rencontrés dans les cités lacustres de la Suisse, dans le lit de certaines rivières de la Gaule, et dans quelques tumulus ; mais nous ne croyons pas qu'on n'en ait jamais trouvé de si pointus et de si affilés.

En 1878, on découvrit une autre épée de petite taille comme la seconde, dans une couche d'alluvions située à 50 centimètres au-dessous de la précédente, à la cote 4,50 au-dessous des basses mers.

1- Association française pour l'avancement des sciences, 4ème session. Congrès de Nantes. 1875, Paris 1876, in-8°, p. 86.



EPEES ET POIGNARDS EN BRONZE.

Dessins de R. Kerviler – 1876

NOTA. — Les échantillons sont conservés pendant trois mois. — En cas de réclamation, prière de rappeler le n° du bureau d'analyse.
— Sauf indication contraire du client pour le compte duquel l'Analyse est faite les résultats ne sont pas communiqués à des tiers.

LABORATOIRE

D'ANALYSES MÉTALLURGIQUES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES, ETC.

SAINT-NAZAIRE (Loire-Inférieure), 64, Rue Ville-ès-Martin

Fondateur-Directeur, L. CAMPREDON



Chimiste-Métallurgiste
Essayeur du Commerce, Expert près les Tribunaux
Ancien Chef du Laboratoire des Usines Métallurgiques de Fourchambault-Imphy, de Trignac, etc.

DUPLICATA

BULLETIN N° 4055

Échantillon de : *Métal fourni par les forges de l'Elus*

Remis par : *M. Guyot - Constructeur des Ponts à Charnais*

Reçu le : *24/11/02*

Cachets : *Woul*

Inscriptions : *Fragment détaché d'un bloc de 1^{re} 1902*

Composition Centésimale

<i>Fer</i>	<i>74.30</i>
<i>Manganèse</i>	<i>19.79</i>
<i>Carbone</i>	
<i>Silicium</i>	<i>5.41</i>
<i>Soufre</i>	
<i>Phosphore</i>	

Conclusion = 100.00
Fente manganésée cristalline
dite spiegelstein.

HONORAIRES *[Signature]*

Saint-Nazaire, le *25/11/1902*

[Signature]

9471-1900 GRANDE IMP. S^t-NAZAIRE, 6, RUE DES QUATRE VENTS

2- Un poignard en bronze de 14 centimètres de longueur, dont la lame a 17 millimètres de largeur moyenne, et qui présente à sa base un élargissement de 35 millimètres, portant deux goupilles en bronze de 9 millimètres de longueur, pour faire un manche en bois ou en corne de cerf.

Il n'est pas indifférent de remarquer que des poignards de bronze ont été trouvés, à différentes époques, dans les vases ou dans les tourbières des environs ; nous en connaissons au moins deux de plus grandes longueurs : l'un trouvé dans les marais de Donges, qui est conservé dans la collection de M. le baron de Girardot ; l'autre trouvé dans les marais de la Brière, lors de la construction de l'écluse de Trignac, et qui fait partie de la collection de M. l'abbé Godefroy.

3- Une forte aiguille en bronze de 15 centimètres de longueur, munie à sa base d'un disque creusé de 1 centimètre de diamètre, sans doute pour y enchâsser une pierre. On en a signalé une semblable dans la Grande Brière.

4- Une aiguille en os de 18 centimètres de longueur et de 1 centimètre de diamètre moyen, effilée comme une aiguille métallique ; sa base est aplatie, mais sans trou.

5- Une hache en pierre polie complètement emmanchée dans une douille en corne de cerf que traverse un manche en bois. Ce type de hache a permis de trancher d'une manière catégorique, au moins pour un cas particulier, l'intéressant problème de l'emmanchement des haches en pierre polie, au sujet duquel on s'est livré, pendant quelques années, à tant de dissertations contradictoires. Il mérite donc que je lui consacre une description détaillée.

L'outil (ou l'arme) proprement dit, trouvé le 25 octobre 1877, est une hache ou *celt* aplati en diorite polie de 10 centimètres de longueur, à tranchant mince et effilé, de couleur vert foncé, et d'un type très connu parmi l'immense quantité de haches en pierre recueillies sur le territoire de la presqu'île armoricaine. Ce *celt* est engagé par la pointe, à simple frottement, dans une douille en corne de cerf de 13 centimètres de longueur, coupée dans un tronc de rameau, près de la couronne, polie à la surface, et refouillée à l'une de ses extrémités pour recevoir sa hache ; l'autre extrémité n'est pas refouillée, elle est coupée droit et forme marteau. Enfin cette douille est munie transversalement d'un trou elliptique dans lequel s'engage un manche en bois de frêne de pareille section et de 50 cm. de longueur. Il a été impossible de le conserver intact ; il s'est racorni et déformé en perdant son eau d'imbibition, mais avant sa déformation on a pu en exécuter un bon moulage pour le musée de Saint-Germain.

Le trou ovoïde percé dans la corne de cerf, et qui représente un cylindre de 0^m 035 de hauteur, dont la section elliptique a 0^m 030 de petit axe et 0^m 040 de grand axe, est particulièrement remarquable par sa régularité parfaite et son poli intérieur ; on se demande comment il a été possible de pratiquer une pareille excavation dans une matière aussi dure, sans outil métallique. L'opération devient possible et même facile, si l'on suppose que l'instrument est contemporain d'outils de bronze ; j'ai dit que la douille en corne de cerf dans laquelle était engagé le celt était polie à sa surface.

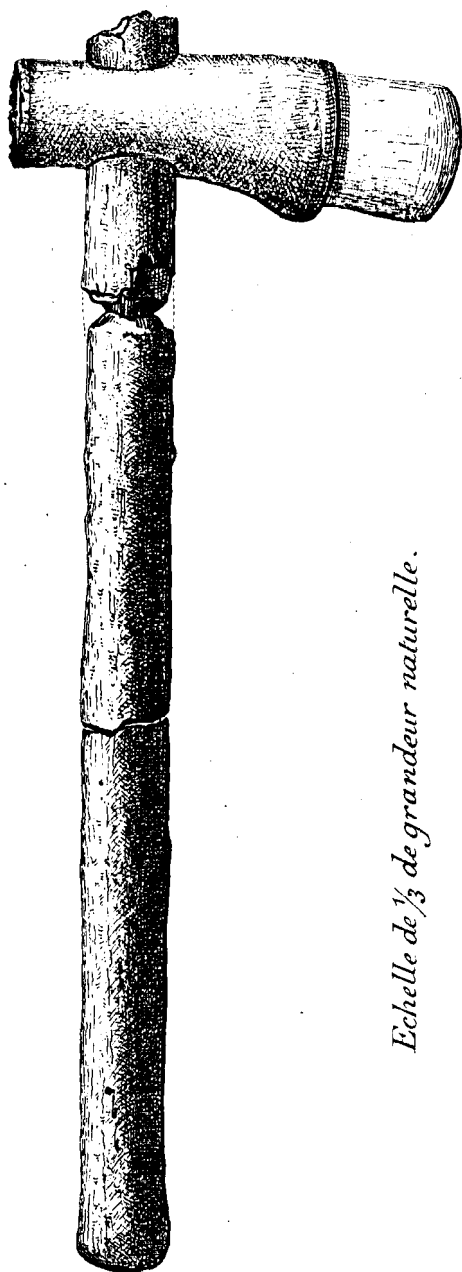
Dans la même couche de la cote 4 mètres, on avait trouvé en 1876 une autre douille en corne de cerf de 12 centimètres de longueur et 5 centimètres de diamètre, munie aussi d'un manche en bois, mais privée de la hachette en pierre polie. Cette douille était formée d'un morceau d'andouiller de cerf, dont on ne s'était pas donné la peine de polir la surface. Le trou seul était d'une régularité et d'un poli parfaits ; et la face opposée à celle qui devait recevoir le celt était disposée en forme de marteau.

Plus tard, une seconde hache complètement emmanchée fut rencontrée 1 mètre plus bas, à la cote 5 mètres au dessous des basses mers, et présenta cette particularité que la douille en corne de cerf n'était ni brute ni polie ; elle avait été usée sur une pierre, de manière à

présenter une série de facettes en prisme polygonal, et les stries de l'usure s'aperçoivent très nettement sur les facettes.

Plus tard encore, à la cote 6 mètres au-dessous des basses mers, on rencontra une gaine de hache en corne de cerf, mais d'un type plus primitif, car elle n'était pas percée d'un trou pour un manche et devait se tenir simplement à poignée.

Hache en pierre polie de Penhouët



Echelle de $\frac{1}{3}$ de grandeur naturelle.

6- Un grand nombre d'andouillers de bois de cerf, tous détachés de la même façon du tronc principal, et paraissant avoir servi, les uns de bouts de lance comme armes défensives, les autres d'instruments aratoires, socs de petites charrues ou sarcloirs ; quelques-uns même, conservant à leur enracinement un notable fragment d'andouiller à deux sections normales, paraissent avoir eu pour destination des casse-têtes ou des marteaux.

Tous ces fragments ont été détachés à l'aide d'incisions circulaires formées de deux

troncs de cône se touchant par leur petite base : lorsque celle-ci avait un diamètre assez réduit pour que la résistance ne fût plus considérable, on cassait net en appuyant. Non seulement nous possédons un grand nombre de fragments ainsi détachés, mais nous avons conservé une base de bois de cerf qui porte toutes les traces successives de ce travail : le tronc principal a été coupé par ce système, pour servir sans doute à faire une douille de hache comme à l'article précédent, et à sa base il porte encore un andouiller dont l'entaille est ébauchée et arrivée à tel point qu'il ne restait presque plus rien à faire pour la détacher. Les traces de l'instrument qui a servi à pratiquer les entailles sont très apparentes ; on pourrait compter tous les coups, mais il est difficile de reconnaître s'il était de pierre ou de bronze. La dernière hypothèse paraît cependant plus plausible, tellement sont nettes les empreintes.

Après avoir été détachés, un certain nombre de ces andouillers n'ont pas subi d'autres préparations, et comme ils sont très usés et presque polis par la pointe, tout me porte à penser qu'ils ont servi d'instruments aratoires ; les autres, au contraire, ont été soumis à une transformation plus complète: au-dessus de la coupure, on a pratiqué une large entaille triangulaire s'avancant vers la pointe, et à la base de cette entaille, de petites rainures transversales ont été ménagées ; la pointe de ces bouts de corne est très effilée, les traces d'usure sont à peine sensibles ; et l'on ne peut se rendre compte de toutes ces constatations qu'en supposant un emmanchement avec ligatures sur une tige en bois, de manière à former des bouts de lance ou des sortes de poignards.

Un bois de cerf presque entier présente cette particularité curieuse que toute sa surface est complètement usée d'un seul côté, tandis que de l'autre toutes les rugosités de la corne sont intactes: toutes les pointes sont émoussées et polies. Il semble qu'il ait servi de râtelier posé horizontalement pour la fabrication des cordages.

7- Poteries. La plupart des fragments de poteries trouvées, en grand nombre, sont d'une pâte tellement grossière et d'une cuisson si imparfaite, qu'on serait tenté de croire qu'elles ont été pétries sans apprêt et simplement séchées au soleil. Toutes sont fabriquées à la main, et sur plusieurs d'entre elles on reconnaît d'une façon indubitable, les traces du pouce du potier. L'ornementation est très rudimentaire et se compose ordinairement de rangs de cupules obtenues par pression avec le bout du doigt ou le genou d'une phalange. Très peu de vases ont pu être restitués complètement : il y en a de toute taille, depuis 10 jusqu'à 40 centimètres de diamètre à la panse ils rappellent de très près ceux qu'on a trouvés dans les dolmens : quelques-uns, d'une pâte plus fine et plus noirâtre, présentent des traces de vernissage et une ornementation obtenue à coups d'ongle un peu au-dessous du rebord. Je signalerai, en particulier, un vase à fond curviligne tout percé de petits trous et qui me paraît avoir été destiné à égoutter le lait caillé ou le fromage.

Enfin je dois citer, à côté des poteries, un fragment de côte de bœuf poli à une extrémité qui a certainement servi d'ébauchoir.

8- Pierres de mouillage. Ces curieux engins que je crois avoir signalés le premier dans une station dite préhistorique, sont l'indice certain de la présence d'un port maritime. A défaut d'ancres en métal, ces anciennes peuplades se servaient de grosses pierres de deux types très distincts. Les unes, sortes de pendeloques elliptiques ou grossièrement triangulaires, de 0^m 50 à 0^m 80 de plus grand diamètre, et de 0^m 20 d'épaisseur, étaient percées, à leur sommet, d'un trou à double cône d'une régularité parfaite, par lequel on passait l'amarre qu'on filait ensuite du bateau. Quelques-unes d'entre elles pèsent plus de 80 kilogrammes, ce qui suppose des navires plus forts que de vulgaires pirogues. Les autres, de plus faible échantillon, affectent la forme de cylindres de longueur variable et de 0^m 20 de diamètre.

Au milieu de la longueur est pratiquée une gorge qui fait le tour du cylindre sur lequel on attachait l'amarre. Une échancrure est creusée d'un côté, pour passer une cale de bois qui serrait vigoureusement l'amarre une fois attachée. Ces ancres du second type servaient sans

doute pour les canots, tandis que les premières étaient destinées aux chaloupes de pêche.

Je dois faire observer que les ancres cylindriques retrouvées sont toutes constituées en granit du pays, tandis que la plupart de celles du premier type, en forme de pendeloque, sont composées en pierre étrangère, micaschiste, diorite, concrétions siliceuses, etc. On pourrait en conclure que les petits bateaux étaient seuls indigènes et que les grands étaient ceux des populations voisines, en relations de commerce, par l'Océan, avec les populations riveraines du Brivet.

9- Ossements d'animaux. La couche d'alluvions de la cote 4 mètres au-dessous de basse mer, a fourni un très grand nombre d'ossements d'animaux, surtout des mâchoires et des têtes.

Les restes les plus nombreux sont ceux d'un petit bœuf, de race aujourd'hui disparue de nos contrées. M. Paul Gervais, professeur au muséum d'Histoire Naturelle, les identifia avec ceux du *bos longifrons* (Owen) ou du *bos primigenius brachyceros* (Rutimeyer), qu'on a rencontrés en Angleterre, en France, en Belgique, en Allemagne, en Suisse et en Italie, associés le plus souvent avec les restes de l'âge du bronze.

Viennent ensuite de magnifiques débris (os frontal et cornes) de la grande race du *bos primigenius*, l'auroch, encore aperçu par les légions de César dans les forêts de la Gaule. Puis des os très divers empruntés au cerf ordinaire dont je possède deux superbes ramures presque intactes, au chevreuil, au mouton, au loup ou au chien, enfin au cochon et au sanglier.

Voilà pour les mammifères, sans compter plusieurs fémurs humains qui n'ont rien présenté de particulier. A ce propos, je dois signaler que les seuls ossements humains rencontrés ont été les crânes et ces fémurs, et que les crânes étaient tous privés de leur mâchoire inférieure. Il semble donc que ces fragments aient été roulés de la côte au fond de la baie, soit à la suite de violents orages qui les auraient déterrés, car l'incinération ne devait pas encore exister dans ces parages, soit comme conséquence de sacrifices aux divinités maritimes. J'appelle l'attention sur cette particularité assez extraordinaire que je n'ai pu expliquer : des ossements de toutes les parties du corps pour les animaux, presque exclusivement des crânes pour les hommes.

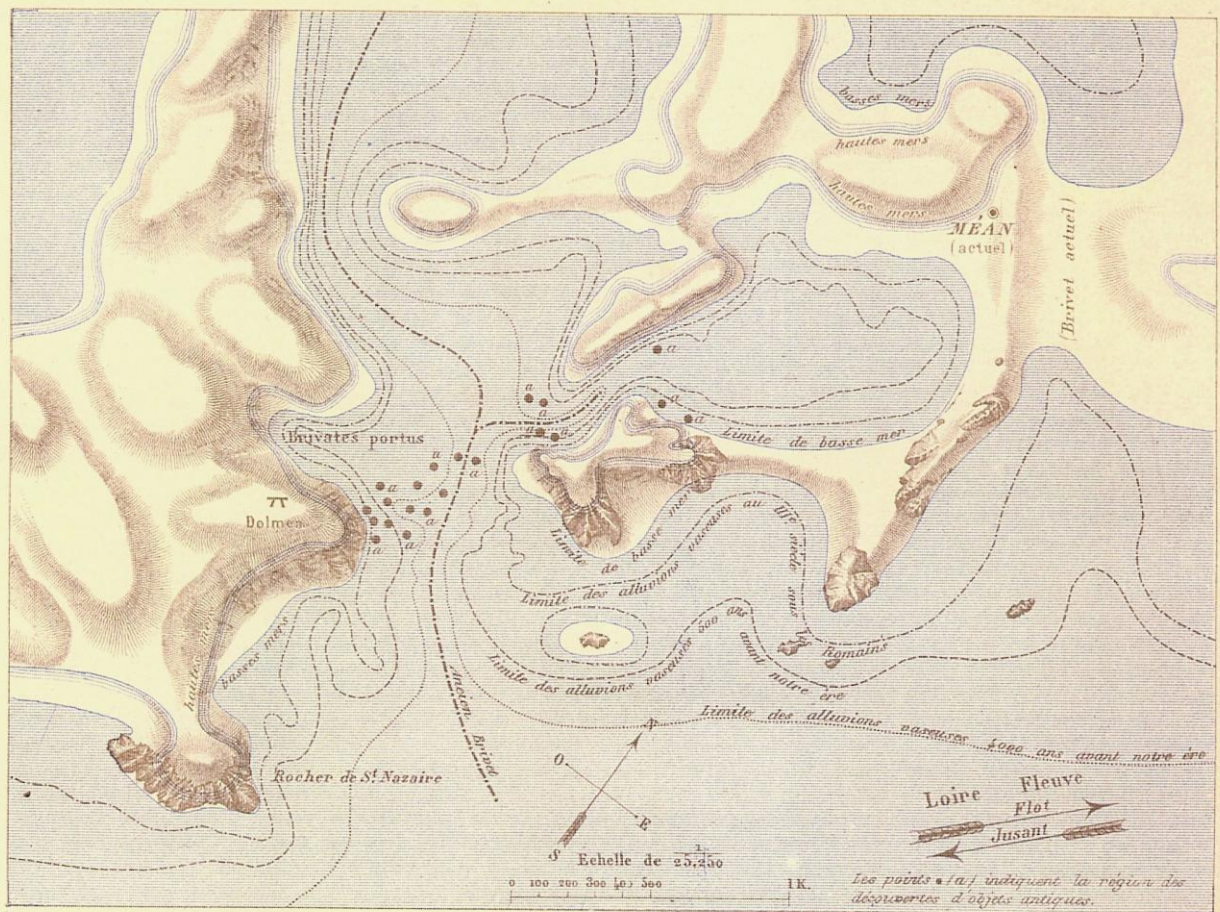
Parmi les poissons, je ne trouve à signaler que deux rostres d'espadon parfaitement conservés, et qui, au premier abord, avaient été pris pour des fourreaux d'épée. L'espadon vient très rarement aujourd'hui échouer sur nos côtes.

Enfin, parmi les mollusques, outre l'*huître* commune localisée par petits bancs, on a rencontré, uniformément réparties dans toute la couche sableuse, des milliers de coquilles de *mactres* ou de *lavignons*, de la même espèce que celle qui vit encore sur nos grèves, mélangées de quelques *vénus* et *bucardes* presque microscopiques.

9- Je ne citerai que pour mémoire un grand nombre de pièces de bois qui paraissent avoir été débitées par éclats pour servir de bordages de bateaux, mais dont on ne peut assigner positivement l'usage (1).

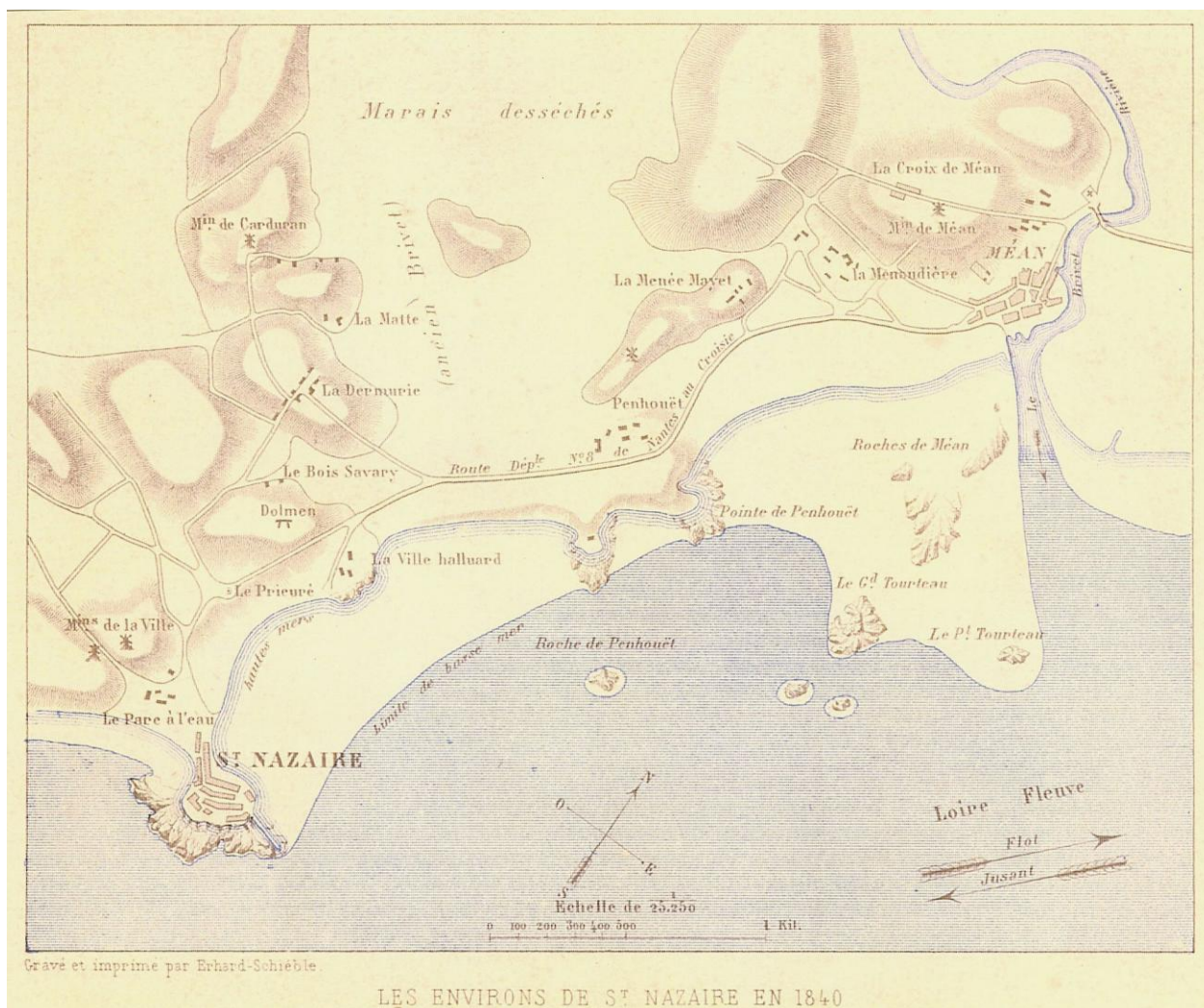
De tout ceci résulte la présence incontestable, en ces parages, alors que le fond de la baie se trouvait à 4 mètres au dessous des basses mers actuelles, de peuplades se servant d'objets absolument similaires à ceux que l'on désigne sous le nom de contemporains de l'âge du bronze, simultanément avec des outils ou armes en pierre polie du type le plus perfectionné ; que ces outils ou armes en pierre polie étaient aussi en usage lorsque le fonds de la baie se trouvait antérieurement aux cotes 4^m 50 à 5 mètres ; - et que les outils ou armes de pierre présentaient un caractère plus archaïque à l'époque où le fonds de la baie était à la cote 6^m. Reste à en établir la chronologie.

1- Tous ces objets, scrupuleusement conservés, ont été déposés, partie au musée archéologique de la Loire Inférieure, place de l'Oratoire, à Nantes, partie à la mairie de Saint-Nazaire, où l'on réunit les éléments d'un musée, partie chez moi à Saint-Nazaire. Les principales pièces ont été moulées pour le musée de Saint-Germain.



Grave et imprimé par Richard-Schiëble.

LES ENVIRONS DE S^t NAZAIRE AVANT LE VI^e SIÈCLE DE NOTRE ÈRE



II. - Supputations chronologiques.

Le caractère jusqu'ici reconnu de la vase d'inondation et du limon fluviatile est de former des dépôts d'une vase homogène, partout la même et sans traces apparentes de stratification. Dans certaines parties de la vallée du Rhin, l'accumulation du limon s'est produite sur une grande échelle. C'est un sable très homogène, et d'une couleur gris jaunâtre. La masse ne présente, le plus souvent, aucun trait de stratification. Cette absence de plans de division, de traces de dépôts successifs, provient, selon Lyell, non du manque d'action intermittente, mais de ce que la quantité de limon annuellement déposée est très faible. Les dépôts annuels du Nil, par exemple, forment des couches si minces, que leur accumulation, pendant un siècle, dépasserait assez rarement une épaisseur de 12 centimètres.

Tel est, à première vue, le cas du dépôt d'argile vaseuse de la vallée sous-marine de Penhouët. Cependant, quand cette masse argileuse d'apparence homogène est coupée sur de grandes surfaces verticales ou en talus, (et c'est ce qui nous arrivait pour le déblaiement des fouilles du bassin à flot de Penhouët, opéré à sec, à l'aide d'une digue de ceinture préalablement construite, qui avait isolé la vasière du contact de la mer), on y reconnaît quelques traces de stratifications horizontales. Des files de coquilles blanchissent au soleil, et de petites couches sableuses divisent horizontalement la masse, de distance en distance.

C'est dans une de ces couches sableuses, plus épaisses que les autres, que les ouvriers trouvèrent, au mois d'août 1876, de la poterie rouge présentant les caractères incontestables de l'industrie gallo-romaine, puis des anses d'amphores et de la poterie brune à filets creux réguliers. Cette couche est située à 2^m 50 de hauteur au-dessus de la grande couche des objets de l'âge du bronze, et par conséquent à 1^m 50 au-dessous des basses mers. Mais une découverte, précieuse entre toutes, fut celle d'un petit bronze de l'empereur Tétricus, assez fruste, mais encore très lisible. Ce Tétricus était un préfet d'Aquitaine, qui prit la pourpre à Bordeaux, en 268, régna quelques années sur les Gaules, l'Espagne, la Bretagne, et se remit lui-même entre les mains d'Aurélien, en 275. La couche gallo-romaine se trouvait donc datée, et l'on pouvait en conclure qu'au milieu du III^{ème} siècle de notre ère, le fond de la baie de Penhouët était situé au moins à un mètre en contre-bas des basses mers, et que par conséquent la Brière avait encore là son embouchure, puisque le seuil du rocher de Méan, où le Brivet coule aujourd'hui, même usé par le cours de l'eau, est environ d'un mètre plus élevé.

Mais voici une conséquence beaucoup plus importante de la découverte du bronze de Tétricus : ce bronze était un point de repère, une base certaine pour l'établissement de la chronologie des couches vaseuses. Ainsi, l'on pouvait affirmer que les six mètres de vase qui existent au-dessus de la couche gallo-romaine, ont mis 1600 ans à se former. Cela donne, par siècle, une couche d'alluvions de 0^m 37 de hauteur.

Ici se pose une question qui nous fit d'abord sérieusement hésiter. Faut-il admettre que l'épaisseur de la couche vaseuse est proportionnelle au temps nécessaire à la former, ou faut-il supposer que les couches inférieures ayant été comprimées par les supérieures, leur épaisseur par siècle doit diminuer à mesure qu'on les examine plus profondément ? La question est très importante, car, si la proportionnalité est admise, nous possédons le moyen d'assigner une date certaine à la couche du bronze et à celles des haches en pierre polie. En effet, les 2 m 50 de vase qui séparent la première de la couche gallo-romaine représenteraient une période de sept siècles. La grande couche du bronze serait donc datée du V^{ème} siècle avant notre ère, et la petite épée du VI^{ème}. Il est, du reste, naturel que les plus petites épées soient les plus anciennes, et la présence d'une hache emmanchée et en service entre les deux couches du bronze prouve bien qu'on se trouvait à une époque de transition, la petite épée marquant à peu près l'introduction du bronze à l'embouchure de la Loire. L'âge du bronze à Saint-Nazaire aurait donc une antiquité de 2500 ans. Ce chiffre est beaucoup plus précis que celui que M. Morlot a déduit de ses travaux estimés sur le delta de la Tinière, lesquels donnent à l'âge du bronze, pour cette région, une antiquité de 3000 à 4000 ans.

Voyons jusqu'à quel point la théorie de la proportionnalité peut être l'expression de la vérité. La principale objection est la suivante : au-dessous des basses mers, on peut admettre, à la rigueur, que les vases se soient déposées d'une façon permanente et proportionnelle à la durée, en supposant que les eaux fussent chargées de la même quantité annuelle de matières argileuses ; mais au-dessus du niveau des basses mers, les eaux chargées de vase n'ont plus été en permanence à la même élévation ; la quantité de matières a donc varié avec les hauteurs d'eau, avec le flux et le reflux. Cette objection tombe en partie devant un examen attentif du phénomène ordinaire des envasements dans les petits golfes échelonnés le long de nos rivières ; et c'est ici le cas. Le dépôt alluvial se produit, à très peu près, aussi rapidement au-dessus des basses mers qu'en dessous. Il est vrai que, plus l'alluvion augmente de hauteur, moins longtemps elle reste soumise à l'action des eaux vaseuses qui lui fournissent les éléments de sa croissance ; mais aussi la compression par tassement des couches déposées devient évidemment moindre. Ainsi, d'une part, il y a moins de vase déposée dans les parties supérieures, mais en revanche la couche annuelle de vase doit être plus épaisse, à égale quantité de matière. Il y a donc une sorte de compensation dans ces deux phénomènes contraires.

Mais il importe de ne pas rester dans des termes aussi vagues et, comme ces phénomènes peuvent se réduire l'un à des calculs rigoureux, l'autre à des observations précises, je dois indiquer ici jusqu'à quelle limite exacte se produit cette compensation.

Etudions d'abord quelle est la diminution de dépôt qui doit se produire, lorsque le niveau de l'alluvion a dépassé celui des basses mers. Il est clair que la quantité de vase déposée doit être, à très peu près, proportionnelle à la durée de la présence de l'eau au-dessus du fond, et que le temps nécessaire pour obtenir une même couche d'alluvions sera en proportion inverse. Par conséquent, si nous appelons a le temps qui a été nécessaire pour déterminer un dépôt d'un mètre au dessous de basse mer, c'est-à-dire avec la présence de mer constante, nous voyons que le temps qu'il a fallu pour que l'alluvion monte du niveau de la couche gallo-romaine à celui des basses mers a été $1,5 \times a$.

D'autre part, les courbes de marée observées à Saint-Nazaire, en prenant les moyennes de morte eau et de vive eau, (et nous devons admettre que le régime des marées n'a pas subi de variation sensible) nous apprennent qu'entre deux marées :

De la cote	0 à la cote	1 l'eau reste pendant	11 h. sur 12,
	1	2	10 12,
	2	3	8 12,
	3	4	6 12,

Au dessus de la cote 4, il n'y a plus de vases qu'accidentellement apportées par les grandes marées : c'est la dune qui commence, sur laquelle le vent a plus d'action que la mer.

Il en résulte que le temps nécessaire pour former le premier mètre d'alluvion au-dessus des basses mers a été $12/12 \times a$; pour le second $12/10 \times a$; pour le troisième $12/8 \times a$; pour le quatrième $12/6 \times a$.

Donc, le temps nécessaire pour former toute l'épaisseur d'alluvion supérieure à la couche gallo-romaine a été 1 :

$$1,5 a + 12/11 a + 12/10 a + 12/8 a + 12/6 a$$

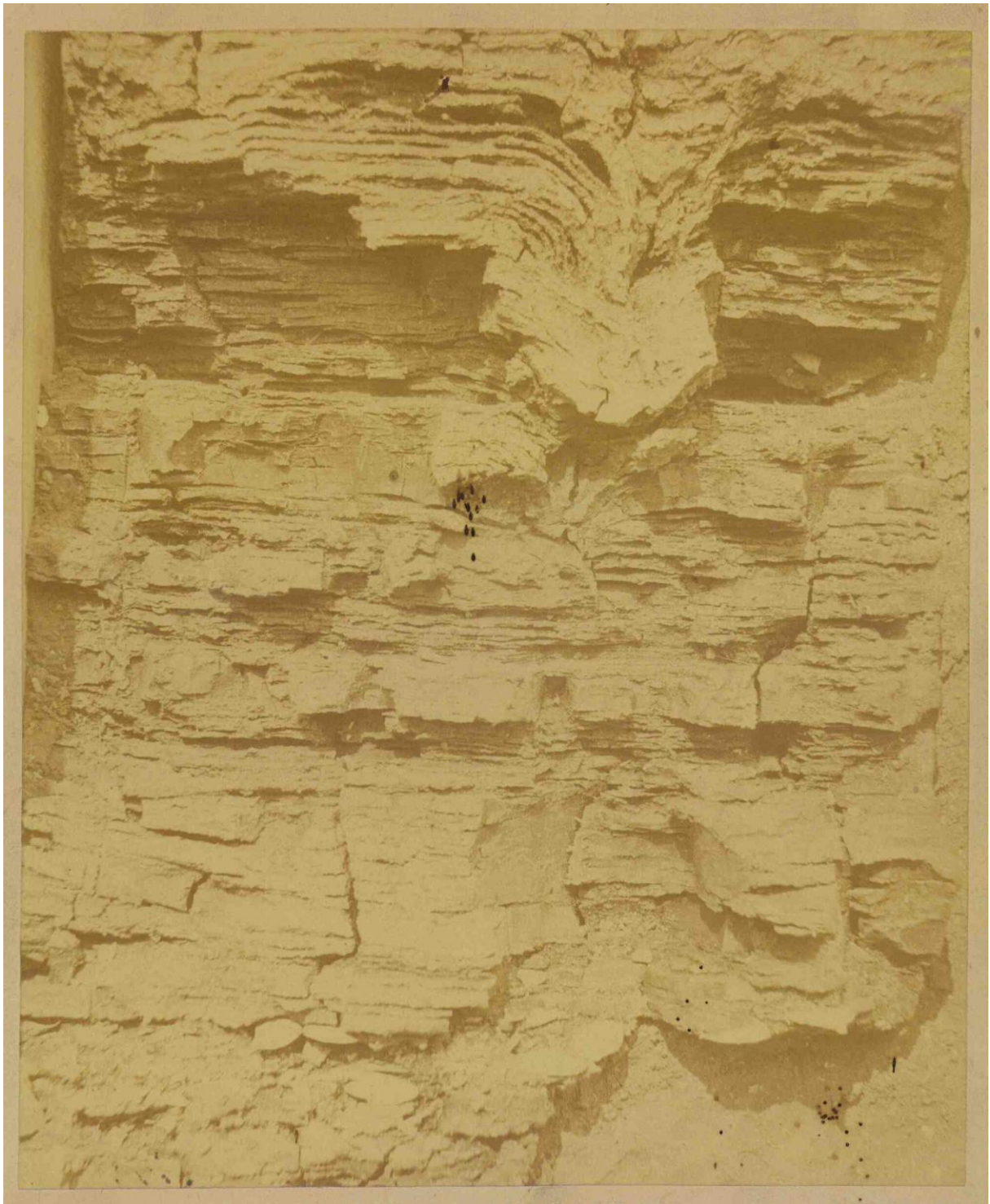
C'est-à-dire, en effectuant à l'opération

$$7,3 a$$

Mais nous savons que cela correspond à 1600 ans. Nous pouvons donc poser

$$7,3 a = 1600$$

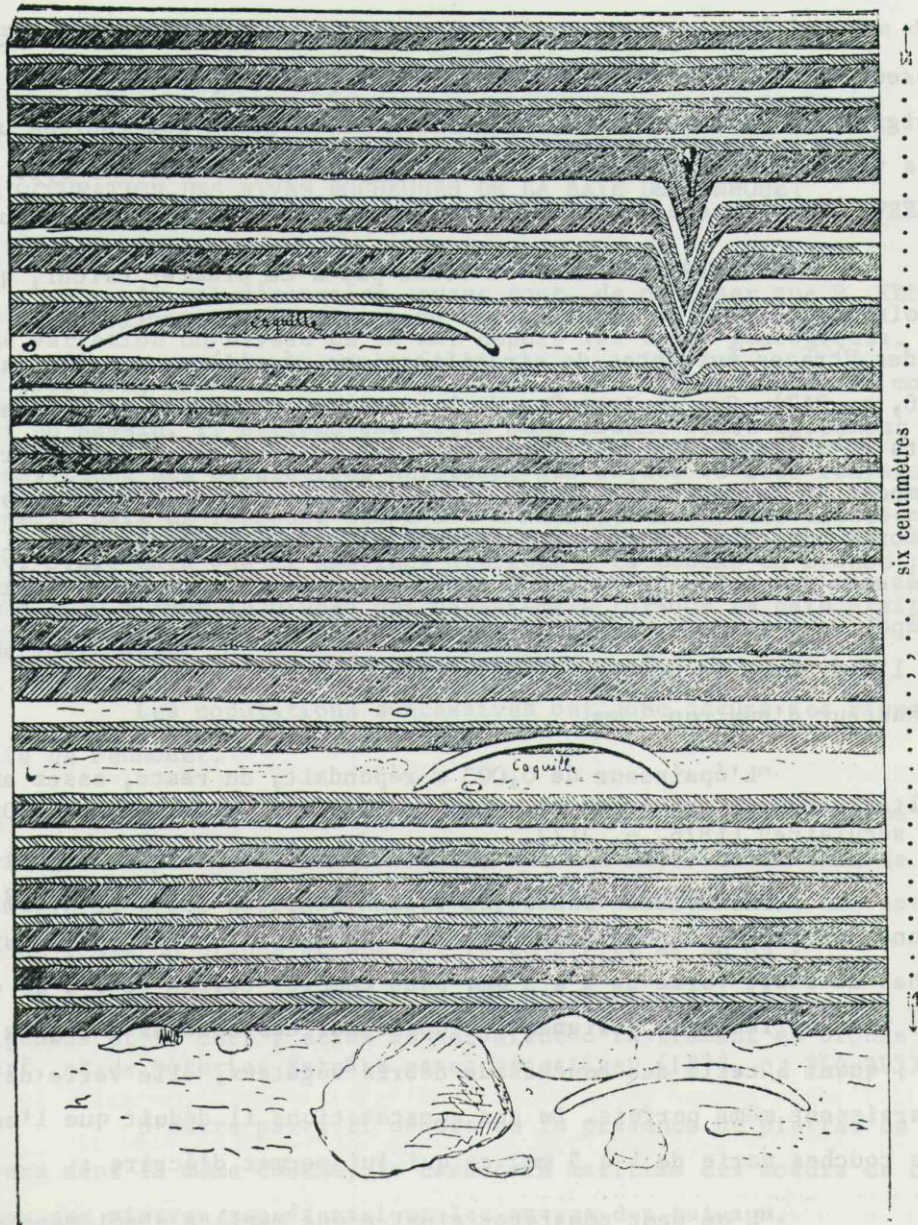
D'où l'on tire $a = 220$



Coupe figurative des alluvions de la baie de Penhouët à 7 mètres de profondeur.

- LÉGENDES.
-  Sable et graviers.
 -  Débris végétaux,
 -  Vase : Argile bleue compacte,

(Echelle du double de grandeur naturelle.)



Couche de l'âge du bronze.

N. B. L'épaisseur proportionnelle du sable et des débris végétaux a dû être un peu augmentée pour que le dessin fût plus net.

Cliché Dir. Ant. Préh. Pays de la Loire

Ainsi, en tenant compte du phénomène du flux et du reflux, il a fallu 220 ans pour former un mètre d'alluvions au dessous de basse mer, ce qui donne 0^m 45 par siècle au lieu de 0^m 37, résultat obtenu par la simple proportionnalité. Voyons maintenant s'il n'y a pas une compression de la vase inférieure par la vase supérieure. Pour le constater j'ai procédé à des expériences directes, en pesant, des cubes de vase de même dimension pris de mètre en mètre sur toute la hauteur de la fouille: et grâce à un crédit mis à ma disposition par M. le ministre de l'Instruction publique, en 1877, j'ai pu continuer ces constatations jusqu'à 20 mètres d'épaisseur totale, en descendant un puits méthodique d'expériences au milieu même du bassin, juste au droit du thalweg de la vallée rocheuse sous-jacente, en dehors des travaux de déblaiement, et à l'abri, par conséquent, de toutes chances d'erreur. Les résultats de cette étude ont été très remarquables, et m'ont permis d'établir l'échelle des densités successives de l'alluvion du haut en bas de ces vingt mètres. En voici le tableau, au-dessous du niveau des basses mers.

cote	0 densité	1,500
	4	1,520
	5	1,530
	6	1,540
	7	1,590
	8	1,610
	9	1,650
	10	1,610
	11	1,510
	12	1,500
	13	1,500

Ce qu'il y a de particulièrement intéressant dans ce tableau, c'est de constater la présence d'un maximum de densité à la cote - 9, c'est-à-dire à 15 mètres environ de la profondeur totale de l'alluvion : puis, la densité décroît très rapidement et devient constante, en sorte qu'il n'y a plus de compression à partir de cette cote jusqu'au fond (1) : cela tient sans doute à la plus grande proportion d'eau de constitution dans la masse en approchant du fond : et cette eau empêche la compression . M. Jules de la Gournerie, membre de l'Académie des sciences et mon ancien professeur à l'Ecole polytechnique, à qui je communiquai ces résultats, les trouva fort intéressants et les expliqua, aussi lui, par la plus grande proportion, aux couches inférieures, de l'eau de constitution.

Mais nous n'avons pas à nous occuper pour le moment de ce qui se passe à ces grandes profondeurs: ce qui résulte clairement de l'échelle des densités croissantes jusqu'au maximum c'est que, dans un intervalle de 9 mètres, les quantités de vase contenues sous le même volume sont dans le rapport de 1500/1650 et 1500/1650 + 150/1650.

C'est-à-dire dans le rapport de 10/11 et 11/11. On a donc le droit d'en conclure qu'il y a une compression moyenne de 1 centimètre en chiffre rond par mètre de hauteur.

D'après ce résultat qui repose, on le voit, sur des données certaines, et qui ne laisse rien à l'arbitraire, on reconnaît que les environs de la couche gallo-romaine, ayant subi une compression de 8 centimètres et demi, puisqu'elle est recouverte de 8^m 50 d'alluvions y compris la dune supérieure, la tranche séculaire que nous avons trouvée de 0^m 45, par supputation du simple dépôt, doit être réduite de 0^m 085, ce qui nous donne

$$0^m 45 - 0^m 085 = 0^m 365.$$

Or la simple proportionnalité nous avait conduits à fixer la tranche séculaire à 0^m 37. Nous avons donc le droit de dire que les deux phénomènes contraires qui sont ici en lutte l'un contre l'autre, se neutralisent et se compensent pour maintenir la proportionnalité.

1- Je remarquerai ici que cette échelle de densités ne doit être comparée que parallèlement aux résultats que j'ai cités, en 1877, dans mon mémoire de la *Revue archéologique*. A cette époque, je n'avais encore relevé de densités qu'au voisinage des flancs de la vallée rocheuse, et là les densités sont parallèlement plus fortes qu'au droit du thalweg, mais je dis parallèlement, parce que la progression est la même.

Nous pûmes en conclure, par conséquent, que les objets contemporains de la transition de la pierre polie au bronze, trouvés à la cote 4, étaient antérieurs d'un peu plus de sept siècles à ceux de la couche gallo-romaine, attendu que :

$$4^m - 1^m 50 = 2^m 50 = 0,36 + 0,35 + 0,35 + 0,35 + 0,34 + 0,34 + 0,34 + 0,07$$

et que par conséquent ils dataient du Vème siècle avant l'ère chrétienne ; ceux de la cote 4^m 50 (où se trouve encore une épée de bronze), du VIIème ; ceux de la cote 5 (où se trouve encore une hache à emmanchement complet) du Xème ; et ceux de la cote 6 (où l'emmanchement de la hache est beaucoup plus archaïque), du XIIIème.

Il est vrai que ces conclusions supposent que la quantité de vase contenue dans les eaux de la Loire est restée séculairement à peu près la même depuis environ deux mille ans : mais cela n'a rien qui doive surprendre, car notre globe terrestre est en équilibre, du moins dans nos contrées, depuis plusieurs milliers d'années, et cet équilibre semble indiquer que les phénomènes naturels d'une grande intensité, tel que celui dont il est ici question, s'y accomplissent, ou du moins s'y sont accomplis pendant la période qui nous occupe, avec une régularité sensible. Quoiqu'il en soit, je fixai provisoirement l'épaisseur moyenne séculaire de l'alluvion à 0^m 35 pour les environs de l'ère chrétienne, en me disant : quelle probabilité voisine de la certitude n'obtiendrait-on pas si on pouvait arriver au même résultat par une méthode absolument différente !... Un heureux hasard vint, au commencement de l'année 1877, me fournir cette confirmation.

Parcourant, un jour, le périmètre du chantier en compagnie d'un archéologue bien connu, M. Paul du Châtellier, je fus frappé de l'aspect d'une coupure verticale de la vasière, abandonnée depuis quelque temps, qui, au lieu d'être lisse et homogène, présentait des traces évidentes de stratifications régulières et très rapprochées. Les strates étaient horizontales et paraissaient avoir 0^m 003 d'épaisseur. Entre elles se voyaient très nettement de minces couches noires qui se décomposaient, au toucher, en débris végétaux très aplatis. Cette coupure étant exposée à l'ouest, je pensai que la pluie qui l'avait frappée avec persistance depuis plusieurs mois avait dû désagréger les parties sableuses interposées entre les couches d'argile, et que la stratification ainsi obtenue pourrait donner une image représentant la marche progressive des alluvions. Cette coupure réalisait, en quelque sorte, ce *chronomètre préhistorique* que les géologues, et en particulier M. de Quatrefages, appelaient de tous leurs vœux.

Convenablement interrogée, cette surface d'apparence schisteuse, devait, en effet, comme toutes celles que la pluie avait modifiées de la même façon, me livrer le secret de la constitution intime de la vase de Penhouët et de la marche des alluvions. Une étude attentive me permit de reconnaître que chaque strate se compose de trois feuillets ou éléments se succédant toujours dans le même ordre : sable, argile, débris végétaux, et ainsi de suite. Les couches de sable sont celles dont l'épaisseur varie le plus. Les petites couches végétales, qui présentent des feuilles et surtout des débris herbacés, indiquent, le dépôt annuel de l'automne, et forment surface isolante. Dans l'intervalle, le sable et l'argile se séparent par densité. Ainsi, l'épaisseur de l'ensemble de ces trois couches, qui varie (aux profondeurs de 6 à 9 mètres) entre 0^m 001 et 0^m 005 (sauf les cas extraordinaires de dépôts graveleux), représente un dépôt annuel et régulier ; et l'ensemble de 100 groupes de 3 couches varie de 0^m 33 à 0^m 37. On peut donc assigner, sans crainte d'erreur, une épaisseur séculaire moyenne d'environ 0^m 35 aux alluvions qui ont rempli l'anse de Penhouët et dire avec assurance :

1- Qu'au VIème siècle avant notre ère, on se servait encore, à l'embouchure de la Loire, de haches en pierre polie emmanchées dans une douille en corne de cerf, avec manche en bois ;

2- Que l'introduction du bronze, dans cette région, date du VIIème siècle, c'est-à-dire des environs de la fondation de Rome ; et je suis heureux de constater que cette date correspond exactement avec celle que M. Alexandre Bertrand a déduite de considérations historiques pour arriver à déclarer que l'introduction du bronze en Gaule n'a pas été antérieur au VIIIème siècle avant notre ère.

3- Que mille ans avant notre ère, on se servait de haches en pierre polie beaucoup plus primitives que les précédentes.

Je dois ajouter que l'observation exacte de la stratification a pu être poursuivie à l'aide du puits d'expérience spécial sur 20 mètres d'épaisseur totale, c'est-à-dire jusqu'à 40 siècles environ avant notre ère ; enfin que les sondages ont constaté que les alluvions ne dépassent guère une profondeur d'environ 30 mètres. En tenant compte d'une compression inférieure qui donnerait une épaisseur séculaire moyenne de 0^m 33 par siècle, on est conduit à fixer à un maximum de 6000 ans avant notre ère le commencement des alluvions modernes de la Loire et par conséquent de la période géologique actuelle. Cette limite de date se rapproche beaucoup de la supputation biblique traditionnelle, des chiffres de Manéthon et du minimum indiqué par M. Arcelin, d'après les alluvions de la Saône.

III. - Discussion.

MM. de Mortillet et Sirodot ont vivement combattu, ces conclusions, au congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences tenu au Havre en 1877. Je leur ai répliqué dans la Revue scientifique et au congrès de Paris en 1879. Ils sont revenus à la charge, et l'on pourrait composer une longue liste bibliographique de tous les écrits qui ont été publiés, pendant trois ans, pour et contre le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire. Je me contenterai de résumer ici les éléments principaux de la controverse, en exprimant une fois de plus, très vivement et très sincèrement, le regret de n'avoir pu obtenir d'aucun de mes adversaires qu'il vint explorer le terrain avec moi et discuter contradictoirement sur place mes assertions : aucun d'eux n'a paru se douter qu'en exécutant, avec le plus grand soin et méthodiquement, une fouille générale sur 24 hectares dans un terrain situé au-dessous du niveau de la mer, à l'abri d'une digue de ceinture et avec l'aide de gigantesques pompes d'épuisement qui nous tenaient constamment à sec, nous pouvions constater à l'aise la parfaite horizontalité des couches sur toute la surface, et reconnaître que depuis le fond jusqu'à la hauteur de la dune, c'est-à-dire jusqu'à la cote 4 au-dessus des basses mers, il n'y avait jamais eu et il ne pouvait y avoir eu de remaniements. Nous explorions un sol vierge, que nous venions de soustraire à l'action des eaux et qui nous livrait, sans aucune réticence, tous ses secrets.

Pour M. Sirodot, doyen de la faculté des sciences de Rennes, la question est bien simple : il ne doit rien rester « *du fameux chronomètre* » parce que les prétendues alluvions observées ne sont que du *gneiss en décomposition* ! Il est impossible de ne pas sourire en présence d'une pareille affirmation. Elle nous prouve, d'une façon péremptoire, que M. Sirodot a mal pris ses renseignements, et n'a observé que les flancs de granit et de gneiss de l'ancienne vallée, dépouillés de leurs alluvions par les fouilles, au lieu de s'adresser aux parois de déblais taillées dans l'alluvion même. Un seul mot suffit pour renverser toute son argumentation ; car enfin, M. Sirodot nous dira-t-il comment on peut trouver des couches régulières de coquilles, des épées de bronze et des crânes d'aurochs, ou des bois de cerf admirablement conservés, sous huit mètres d'épaisseur de gneiss en décomposition ?

Que si on interprète son objection, en ne prenant le gneiss en décomposition que pour les couches sableuses qui contiennent, en effet, beaucoup de mica, tandis que le sable charrié par la Loire ne contiendrait que du quartz, en quoi cela peut-il contredire nos conclusions, puisque les eaux baignaient et désagrégeaient les flancs de la vallée gneissique de Penhouët au-dessus de l'alluvion et y amenaient, par conséquent, du mica et des débris de gneiss ? Mais de là à du gneiss en place il y a fort loin. Remarquons, de plus, que les coquilles trouvées dans les alluvions sont toutes celles qui vivent encore actuellement dans les eaux saumâtres des anses de l'embouchure de la Loire.

M. de Mortillet est plus spécieux, mais il ne convaincra pas davantage un observateur attentif qui aura visité les alluvions de Penhouët: lui du moins, ne les a pas visitées (1). Il met en avant trois griefs concourant à démontrer que notre calcul chronométrique n'a aucune valeur.

Et d'abord, dit-il, Kerviler a beaucoup varié dans ses indications de la profondeur des couches ayant fourni les objets archéologiques : il en a donné de différentes, selon les besoins du moment. Ses calculs ne reposent donc sur aucune base sérieuse.

J'ai répondu :

1- que les cotes indiquées dans le *Mémoire de la Revue archéologique* ont seules été données comme définitives ; je n'ai songé, en effet, à relever exactement, et avec des instruments de nivellement, la profondeur des couches archéologiques, que lorsque je me suis aperçu qu'il était possible d'arriver à déterminer leur âge. Toutes les indications que j'avais données jusque-là, dans des lettres particulières adressées à M. le directeur du musée de Saint-Germain, ne visaient aucunement à la précision de profondeur, car je n'attachais d'importance qu'à la détermination des objets, sans penser à leur date ; ce n'est que très tard que, j'ai découvert l'échelle chronologique de la stratification. Il s'agit ici d'une question de bonne foi, et j'imagine que lorsque je déclare seules prises avec des instruments de précision les cotes indiquées dans cette étude, on voudra bien m'en croire.

2- Que les divergences signalées sont beaucoup plus apparentes que réelles. En effet, les couches renfermant les objets archéologiques sont absolument horizontales sur une vingtaine d'hectares ; mais il n'en est pas de même de la partie supérieure de la vasière, remaniée sur un mètre de profondeur environ par la petite dune de sable qui, dans toutes les anses de la Loire, se forme en ceinture supérieure lorsque la hauteur de l'alluvion a dépassé le niveau moyen de la mer. Il est donc tout naturel qu'à une époque où je ne rapportais pas les cotes au niveau fixe et horizontal des basses mers, mais à la surface supérieure, de la vasière, j'ai pu donner des profondeurs différentes pour des objets disséminés sur les vingt hectares d'une même couche horizontale. A ce propos, je relèverai la phrase suivante de M. de Mortillet : « Veut-on maintenant un aveu naïf de M. Kerviler, dit-il, dans un article de la *Revue scientifique* ? - La surface supérieure de la vasière, a-t-il écrit, a été inégalement remaniée. Il y a eu des remaniements ! Mais alors le chronomètre n'a plus de base solide. Et pourquoi, puisque le dépôt est si homogène, n'y aurait-il pas eu également remaniement aux autres niveaux, à l'époque où ils étaient à la surface supérieure ? » Tout cela n'est véritablement pas sérieux: et mon assertion prouve, non pas ma naïveté, mais ma complète bonne foi. Ma seule naïveté a toujours été de croire qu'on discuterait ce que j'ai réellement dit, et qu'on ne s'acharnerait pas à le défigurer. M. de Mortillet n'a donc pas examiné les coupes de terrain. J'ai précisé nettement le *point unique* des remaniements, et dans ces limites, au-dessus de la cote 4 supérieure aux basses mers, par suite de la formation et du mouvement de la dune formée au-dessus, cela ne détruit en rien les bases du chronomètre. Pourquoi n'y en a-t-il pas eu aux autres niveaux ? Mais tout simplement parce qu'à tous les autres niveaux, on peut constater la parfaite horizontalité de toutes les petites couches dans toute la profondeur de l'alluvion. Cela exclut toute supposition de remaniement. M. de Mortillet aurait pu le constater par lui-même, s'il était venu visiter les fouilles de Penhouët. J'y suis allé, s'écrie-t-il triomphalement dans le même article, et après avoir examiné le dolmen qui domine la baie,

1- On verra, un peu plus loin, comment M. de Mortillet a dit à ses lecteurs qu'il était venu à Saint-Nazaire, sans ajouter que c'était avant l'époque de mes découvertes. Quant à M. Sirodot, il affirme avoir visité Saint-Nazaire deux fois depuis 1876 ; mais il a eu grand soin de ne pas me prévenir et de ne me demander aucun renseignement ni aucun guide. Aussi s'est-il complètement fourvoyé dans ses observations ; et je m'étonne fort que plusieurs bons esprits aient accepté pour bonnes, et sans les vérifier aux sources, certaines assertions fort aventurées du professeur de la faculté de Rennes.

J'ai étudié avec soin les alluvions. - Me permettra-t-il une question indiscrète ? N'est-ce pas à l'époque du congrès de Nantes en 1875 qu'il est venu à Saint-Nazaire, et qu'il a visité avec le congrès les fouilles du bassin, au milieu desquelles j'ai guidé la délégation ? Or, à cette époque, ni lui ni moi ne soupçonnions la stratification des alluvions de Penhouët : je ne l'ai observée et signalée qu'à la fin de l'année 1876....

3- Enfin les divergences signalées, fussent-elles réelles, n'auraient qu'une importance absolument secondaire. Leur écart maximum ne ferait, en effet, varier que de quelques centimètres la moyenne attribuée à l'épaisseur séculaire des alluvions. Qu'elle soit de 0^m 30 ou de 0^m 55, cela ne modifie pas sensiblement les conclusions : ne doit-on pas se trouver très heureux d'arriver à un siècle près dans les supputations préhistoriques ?

Mais j'ai hâte d'aborder à des affirmations plus graves.

Mon calcul chronométrique n'a aucune valeur, selon M. de Mortillet, parce qu'il suppose que les dépôts se sont effectués de la manière la plus régulière, et pour soutenir cette thèse, il ne faut pas avoir la moindre notion des données de l'hydraulique. Prétendre que, - malgré les différences de boisement et de déboisement, de cours libre et d'endiguement, de voisinage et d'éloignement des côtes, d'eaux profondes ou de fonds découverts à marées basses, de remaniements et de non remaniements, de soulèvements et d'affaissements du sol, de présence et d'absence d'un cours d'eau, - le dépôt annuel d'une alluvion d'estuaire est exactement le même pendant une longue série de siècles c'est méconnaître, toutes les lois de l'hydraulique.

Il est pénible d'avoir à répondre à une pareille accusation, après avoir fait profession spéciale, pendant plus de quinze ans, d'étudier et d'approfondir ces mêmes lois. J'ai répondu cependant.

Ici encore M. de Mortillet ne présente, fort habilement du reste, qu'un des côtés de la question.

Il y a deux parties bien distinctes dans mon étude : la constatation d'un fait positif, et l'explication théorique d'un phénomène concordant avec la constatation de ce fait. Le fait, c'est la succession régulière des couches alternant trois par trois, sable, argile et débris végétaux, et la fixation de l'épaisseur séculaire moyenne à 35 centimètres : cela ne résulte d'aucune théorie, mais de la simple observation positive ; le fait est brutal, et je n'y puis rien. J'ai compté les couches et j'ai déterminé leur épaisseur *moyenne* J'appuie avec intention sur le mot *moyenne*, car je n'ai donné que des chiffres moyens : si j'ai, en effet, trouvé cette moyenne, toutes les théories du monde n'y contrediront pas, et je dois remarquer ici qu'ayant poursuivi mes recherches depuis mon premier mémoire, à 10 mètres plus bas que la couche signalée pour les objets de l'âge du bronze, j'ai toujours constaté les mêmes résultats moyens. C'est ce fait important qui doit dominer toute la question. Mais, ceci bien constaté, j'ai cherché à expliquer théoriquement comment il se faisait que l'échelle des hauteurs chronologiques restât proportionnelle, malgré les différences de hauteur d'eau produisant l'alluvion, et j'en ai trouvé l'explication dans une compensation produite par la compression de l'alluvion dans les couches inférieures, et son augmentation de densité à mesure que l'on descend. Il n'y a rien là que de très naturel. Quant aux différences de boisement et de déboisement, de cours libre et d'endiguement, depuis quand peuvent elles se produire, sinon depuis des époques très modernes ? Les digues de la Loire sont-elles donc si anciennes ? Les déboisements remontent-ils donc aux époques préhistoriques ? Il y a précisément un phénomène remarquablement uniforme, pendant une longue série de siècles précédant l'époque historique moderne, parce que c'est la civilisation moderne qui a produit tous les troubles qu'on remarque aujourd'hui : ils n'existaient pas aux temps des Celtes et des Gaulois.

J'arrive au principal grief de M. de Mortillet. La couche de sable et de gravier dans laquelle j'ai trouvé le plus grand nombre d'objets de l'âge du bronze, avec les ossements d'aurochs, de bos primigenius, de cerf, et les crânes dolichocéphales rapportés par M. Broca,

lors du congrès de Nantes, à l'âge de la pierre polie, n'est, suivant mon contradicteur, ni une couche fluviale comme les couches de limon, ni une couche marine comme les couches de sable intercalées dans le limon, mais bien une couche de dépôt à l'air libre et non pas sous-marine ; en sorte qu'il faut faire absolument intervenir des mouvements du sol, qui rompent tous les calculs chronométriques.

C'est là une affirmation purement gratuite, qui aurait besoin d'être solidement prouvée. Je maintiens, au contraire, que cette couche est sous-marine à cause de l'horizontalité parfaite des petites lignes de coquilles qui s'y rencontrent en simple épaisseur. Je suis loin de nier les phénomènes généraux d'abaissement et de soulèvement du sol sur certains points du littoral. J'en ai moi-même signalé d'importants, et, sans aller chercher bien loin, la côte du Morbihan en présente de caractéristiques, bien que sur une assez petite échelle de hauteur. Mais les nouveaux faits découverts depuis mes premières observations, me permettent de combattre péremptoirement l'argumentation de M. de Mortillet. Je possède actuellement sept couches différentes ayant donné des objets archéologiques. Si donc ces couches sont des formations à l'air libre, il faut que sept fois le littoral de Saint-Nazaire se soit élevé, puis abaissé de plus de dix mètres de hauteur. Si pareils phénomènes s'étaient produits, on en trouverait certainement, dans les environs, des traces sensibles qui eussent été signalées depuis longtemps. Malgré d'actives recherches, il m'a été impossible d'en constater aucune.

Cette série de sept couches archéologiques a exercé la verve critique de M. de Mortillet : *«Pendant plus d'un an et demi, près de deux ans, dit-il, il n'était question que de deux niveaux archéologiques ; maintenant M. Kerviler vous dit qu'il y en a sept!... Cette variation est fort heureuse pour la thèse que soutient M. Kerviler, mais ne doit-elle pas nous mettre en garde contre l'esprit d'observation de l'auteur ! Du reste, à quoi bon discuter ? Le chronomètre de Penhouët pêche entièrement par la base. En effet, sur quoi repose-t-il ? sur la découverte, au milieu d'une carrière de 40 hectares d'étendue sur 8 mètres de profondeur, d'une monnaie de Tétricus, tout au plus grosse comme une pièce d'un franc Pour vider cette carrière, il a fallu enlever trois millions deux cent mille mètres cubes de vase en dix ans ; et c'est au milieu de cette masse énorme que vous prétendez désigner le niveau exact d'une pièce d'un franc, pièce qui par sa couleur se rapproche de celle du terrain ambiant? On enlève environ mille mètres cubes de vase par jour. Ce travail se fait par entreprise, les ouvriers ont donc peu de loisirs pour s'occuper de numismatique. Des trouvailles peuvent, se faire par hasard, mais déterminer la place exacte des objets paraît bien difficile, sinon impossible. Que devient alors cette pièce ou petite pièce de vingt sous trouvée au milieu de ces vases plus ou moins molles, enlevées par milliers de mètres cubes en une journée? Elle se perd et entraîne dans sa perte tout l'échafaudage sur lequel s'appuie le fameux chronomètre de Penhouët ! ...»*

J'ai tenu à citer cette page textuellement. Tous ceux que n'aveugle pas la passion des systèmes préconçus, tous ceux qui n'ont pas pour principe de faire mentir à tout prix la Bible, bien qu'elle laisse toute liberté au point de vue des dates anciennes, reconnaîtront que ces dernières objections sont absolument puériles. Il faut être à bout de ressources pour en imaginer de semblables.

Les couches d'alluvion ne contenant pas d'objets archéologiques sur toute l'étendue de leur surface, il est fort naturel que celles qui en possèdent se multiplient à mesure qu'on rencontre, en déblayant, des points contenant quelques-uns de ces objets. Quant à l'impossibilité de se reconnaître dans une fouille systématique de 10 mètres de profondeur sur 255 hectares environ de superficie, et non pas dans une *carrière* qui suppose de nombreux remaniements, ce n'est pas à un ingénieur qu'il faut servir des arguments de cette sorte. Je maintiens qu'il est facile de constater, à moins d'un centimètre près, à quel niveau tout objet archéologique, même une simple médaille, a été rencontré. C'est affaire de consigne aux contre-maîtres et de nivellement de précision : toutes choses fort simples dans un chantier bien ordonné. Il ne s'agit pas ici de fouilles intermittentes à bâtons rompus, mais, par une heureuse fortune qui n'est pas souvent offerte à l'archéologie, de fouilles quotidiennes

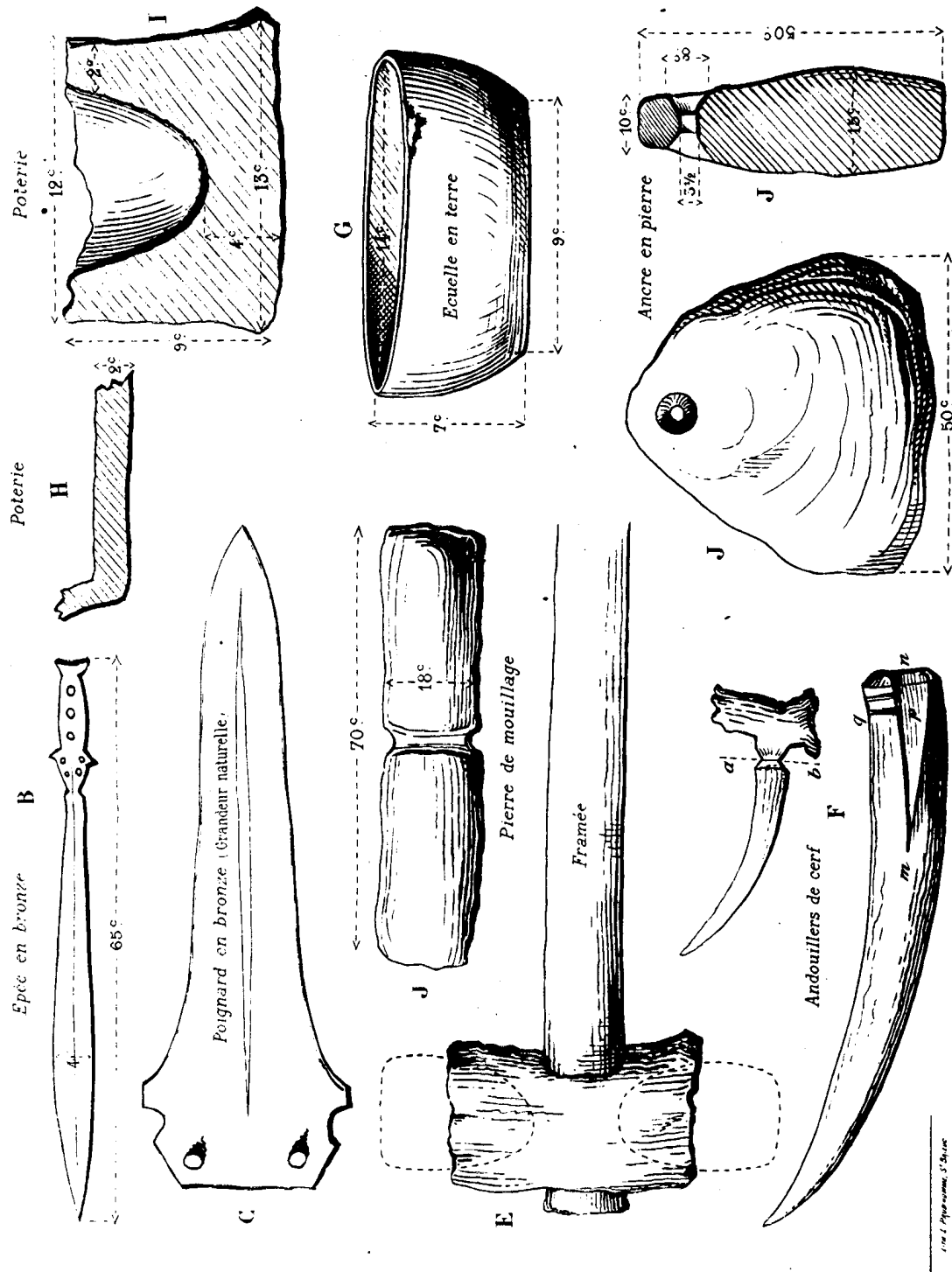
régulièrement conduites et qui n'ont pas été interrompues pendant plus de six ans. Dans ces conditions, les vérifications sont élémentaires.

En résumé, et devant la faiblesse de toutes les objections qui ont été soulevées et réfutées, je maintiens de nouveau que deux résultats sont acquis à la science par les observations de Penhouët :

1- Qu'il est possible de constater, dans les alluvions de l'embouchure de certains fleuves, une stratification régulière et continue qui permet d'établir un chronomètre préhistorique pour dater les objets archéologiques qu'on y rencontre.

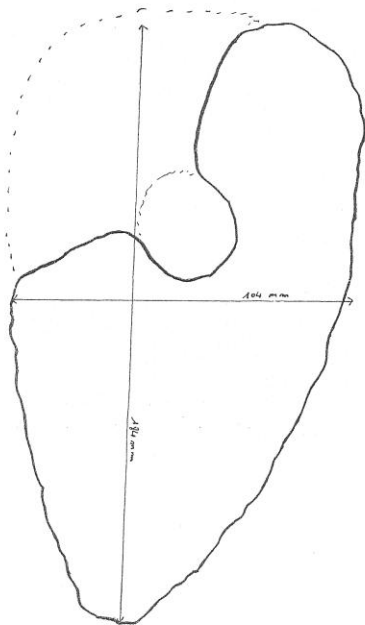
2- Qu'à l'embouchure de la Loire, en particulier, on se servait encore d'armes en pierre polie vers le VII^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, et que de cette époque, contemporaine de la fondation de Rome, date l'introduction du bronze en ces parages.

J'ajouterai que cette importation du bronze sur nos côtes est probablement phénicienne ; car il est acquis que les galères de Tyr et de Sidon venaient chercher l'étain à l'embouchure de la Vilaine, et l'on a récemment trouvé dans les marais de Guérande une ardoise chargée de caractères phéniciens.

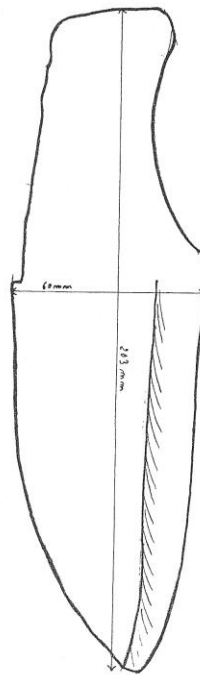


Dessins de René Kerviler – Bull. Arch. Assoc. Bret. Congrès de Vitré - 1876

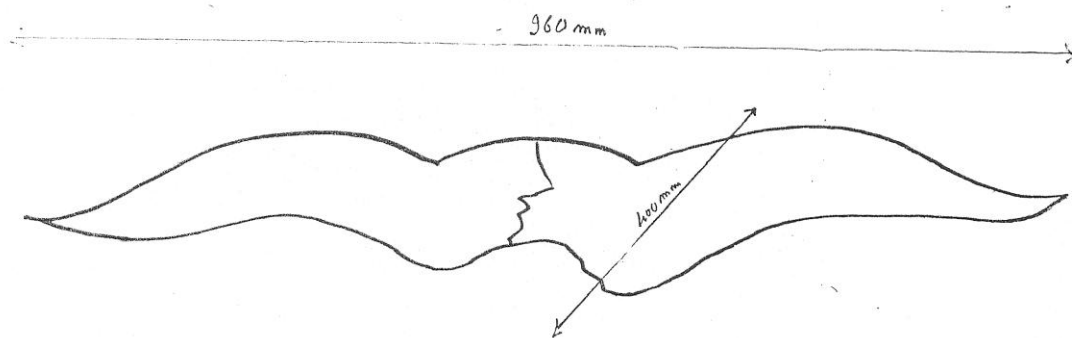
Hache-marteau coquilleforme de polie
Fin du Néolithique



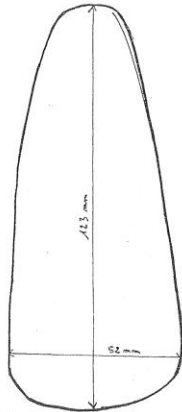
Hache polie



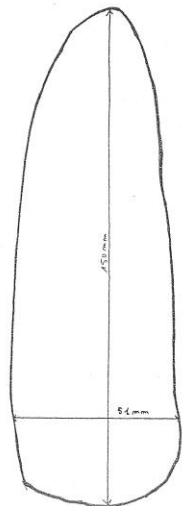
Cornes de boeuf, (le bos primigenius)



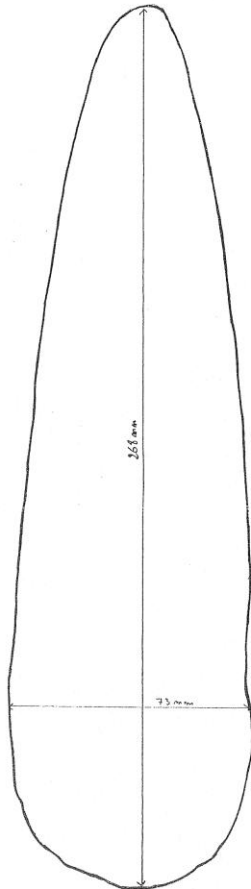
Haches polies Néolithiques



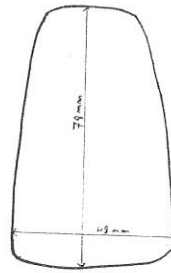
Dolère Type A (origine bretonne)



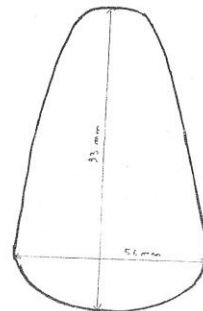
Hermelle - Dolère Type A et asymétrique



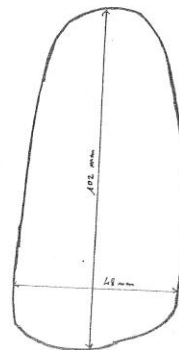
grande Hermelle



Fragment de Hache cassée
recollée comme l'original



Dolère (origine rhénane)



Hache et asymétrique

Le conservatoire des arts et métiers analyse un bloc de vase.

Conservatoire des arts et métiers

Paris 8 mai 1877

Mon cher camarade,

Au moment de sa communication du 16 avril dernier, j'avais dit à mon confrère M. Bertrand que je vous demanderais un prisme de terre coupé perpendiculairement aux assises des dépôts que vous avez découvert si heureusement. Je me propose de le faire cuire au four de poterie pour y trouver ensuite la trace des rubannages que l'on rencontre notamment dans les schistes cuits par l'incendie de la mine de Commentry (Allier).

Aujourd'hui un autre motif vient s'ajouter à ma demande : l'empereur du Brésil doit assister lundi à une soirée que nous lui avons offerte et dans laquelle il nous a demandé de réunir les objets scientifiques les plus récents. J'aurai grand plaisir à lui montrer vos argiles à l'appui de vos conclusions.

Si vous pouviez m'en adresser un bloc par grande vitesse, je vous serai très reconnaissant et j'en ferai les honneurs en votre nom, toutes dépenses à ma charge.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments distingués.

M. Tresoir

Paris le 22 mai 1877

Monsieur et cher camarade,

Votre envoi m'est arrivé en fort bon état et en temps convenable. Je vous en remercie et j'ai pu le présenter en votre nom à l'empereur du Brésil avec sa véritable signification chronologique.

Il est maintenant soumis à une dessiccation lente et je me propose toujours de le soumettre à la cuisson aussitôt qu'il pourra la supporter. Je vous dirai ce qu'il m'indiquera.

Recevez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments distingués.

M. Tresoir

L'historien Pitre de Lisle raconte la visite de Mr. Sirodot à St Nazaire

Nantes 8 mars 1882

Monsieur et cher collègue,

J'attendais toujours la carte destinée à accompagner votre beau travail sur les Vénètes, ne la recevant pas et pressé par le temps, je vous demanderai (au nom du Comité) s'il vous conviendrait que votre travail au lieu d'accompagner celui de M. Blanchard, parût en tête du Bulletin de 82 que nous allons commencer à imprimer ce mois ci. M. Grimaud y voit de son côté de sérieux avantages, et cela ne retiendrait en rien votre tirage à part.

Nous allons avoir une exposition archéologique en mai prochain, et de belles vitrines ont été volées par la ville. Nous comptons beaucoup sur vos bonnes trouvailles de Penhoët. Il y aurait une comparaison très intéressante à faire entre vos bronzes et ceux qui ont été découverts en Loire au mois de 7bre dernier.

Mes compliments les plus sincères sur votre nouvel avancement.

Votre très dévoué et très affectionné collègue

Pitre de Lysle

Château de la Féronnière

1^{er} septembre

Cher monsieur,

L'autre jour, à propos du 1^{er} bassin de St. Nazaire, Dufour, le conservateur, m'a parlé de la visite de son compère Sirodot. Ce désagréable personnage arrivait de St. Nazaire, frappé de l'invraisemblance de vos explications (c'est Dufour qui parle) il n'a vu sous les dépôts de vase et de sable que des couches d'un gneiss en décomposition. Quant aux végétaux, s'il y en a, car il n'en a pas vu, ils se sont intercalés sous les masses pierreuses par la pression des eaux.

Après avoir eu la délicatesse pour ne pas vous déranger, sans faute de se faire montrer par un contremaître les points curieux, il a pris sous les couches inférieures un énorme bloc de vase, il voit se transformer sous les yeux de la science en gneiss décomposé.

La chose m'a paru tellement absurde qu'il m'a fallu les affirmations de Dufour, très compétent en pareille matière, pour croire qu'un dépôt de vase put ressembler à ce point à un gneiss, et que cette explication ait chance d'être écoutée, même de vos ennemis.

Il est vrai que ce bon Dufour est très matérialiste, et qu'il ne serait pas fâché de descendre du singe pour commencer.

Sirodot n'a encore rien publié à ma connaissance, sa visite remonte à 10 ou 15 jours.

Si vous allez voir au musée, Dufour vous mettra au courant de ce nouveau ... il n'a pas examiné vos vases, son confrère ayant immédiatement encaissé son petit larcin.

Je voudrais pouvoir mieux vous renseigner, et je le ferai dès que la chose me sera possible. Vous devez rencontrer assez souvent des roches primitives altérées pour que la différence qui les sépare de vos terrains de Penhouët vous soit facile à démontrer.

M. Sirodot a peut être choisis son endroit, ce serait le danger.

Veuillez croire, Monsieur, à ma sympathique admiration et à mes meilleurs sentiments.

Pitre de l'Isle.

Lettre du directeur des Nouvelles Archéologiques

Les nouvelles archéologiques, le 21 décembre 1877.

Monsieur,

Je viens de vous envoyer les livres 1-9, ce qui a paru de l'année 1877. Vous recevrez en même temps des épreuves du résumé que j'ai fait de votre mémoire, j'attends pour le public les clichés des gravures faites par la nature d'après vos planches, et je vais les recevoir.

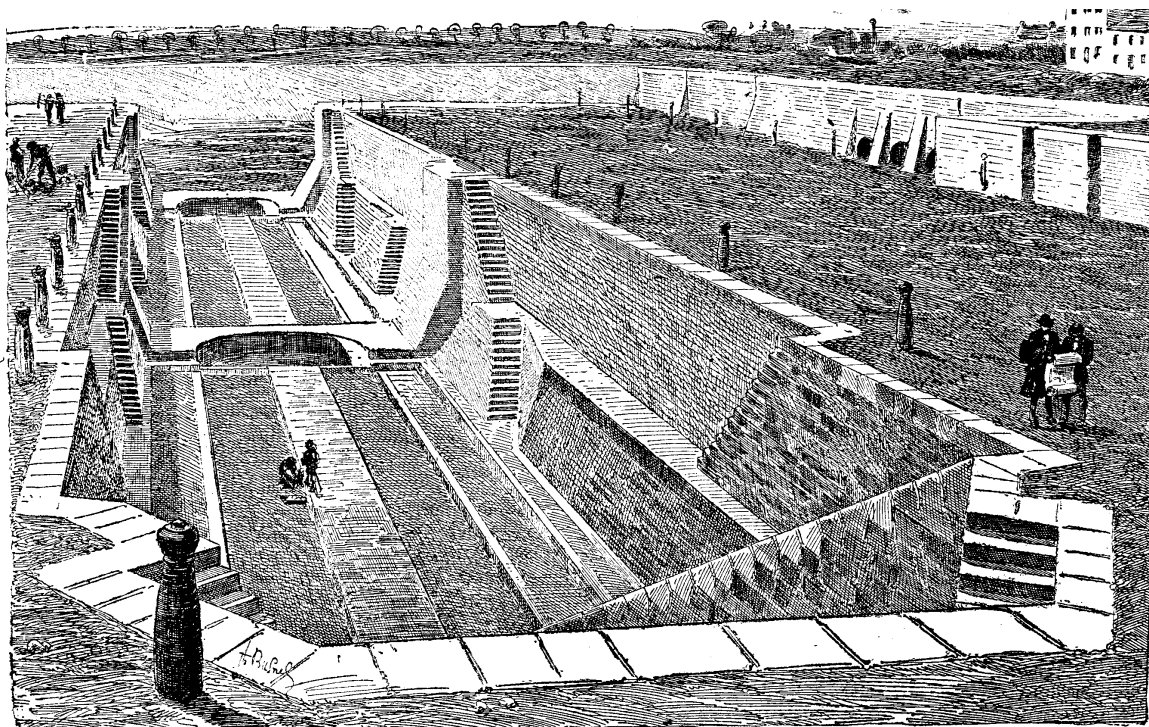
Naturellement, dans le compte rendu du congrès du Havre, je donne la lettre de Mr. Sirodot, et un extrait du résumé donné par Mr. De Mortillet de sa propre communication. En note, je signale votre réponse à ce dernier et je l'analyse. Je fournis ainsi les preuves de l'impartialité de ma revue. Je crois Monsieur que vos découvertes ont eu tout d'abord une mauvaise chance : on les a présentées d'emblée comme une machine de guerre contre cet ensemble de faits qu'on appelle l'archéologie préhistorique. Lorsque se réunit le congrès international d'anthropologie et d'archéologie préhistorique, on y constate l'absence des représentants de la science classique officielle, et la présence d'un petit groupe qui n'admet pas les résultats obtenus, acceptés par le plus grand nombre. C'est le petit groupe, c'est la phalange des savants officiels qui s'est emparé de votre chronomètre. Parce que vous avez trouvé sur la même plage des haches en pierre emmanchées et des armes en bronze, on a oublié sciemment je le crains, les faits acquis çà et là pendant de longues années d'observation.

D'autre part, vous n'avez porté le débat ni à la société d'anthropologie, ni à la société géologique, ni devant l'association française, mais devant l'institut. Nous n'avons pas oublié avec quelle difficulté, malgré les efforts de M de quatrefage (mon parent) l'académie des sciences acceptait les faits en faveur de l'ancienneté de l'homme tels que Bouce de Porthes et Lartet surtout les établissaient, les révélaient. Je suis de ceux qui pensent que la société géologique offre une autorité plus grande que l'institut pour la question qui vous préoccupe à juste titre. Vous avez donc été mal conseillé, et M. de Mortillet vous a maltraité. Je suis le premier à reconnaître qu'il aurait du visiter les localités. Mais soyez persuadé qu'il aurait fait sa communication même si vous aviez été présent. N'avait-il pas annoncé un mois avant le congrès qu'il se proposait de vous combattre ? Les programmes du congrès distribués en juillet et reproduits par la revue scientifique le prouvent. Autant que je puis en juger vous n'avez pas prouvé que des épaisseurs considérables de vos couches sous-marines n'ont pas été enlevées par certaines marées ou certaines crues. Les critiques de M. Sirodot me paraissent sérieuses. Mais quand vous déclarez que vous ne répondrez pas à M.de Mortillet tant qu'il ne sera pas allé à St. Nazaire, vous avez tort, je crois. Il faut que vos descriptions, vos démonstrations, soient assez précises, claires et détaillées, pour servir de base aux discussions même lorsque personne ne pourra plus les vérifier sur place. Votre bonne foi n'est pas mise en doute, cela est évident, et si vous voulez que votre conviction devienne vite celle de tous ceux qui s'occupent des questions dites préhistoriques, il faut répondre aux objections d'où qu'elles viennent, et porter le débat devant ceux qui se sont consacrés à ces études. On vous a dit peut-être qu'il n'y avait pas à tenir compte de l'opposition de M. de Mortillet, et que l'académie des sciences répondrait pour vous. Si cela est, on vous a induit en erreur. M. de Mortillet attaque avec trop de passion et de véhémence, je l'admet, il a été quelquefois un peu loin et lui même a prouvé d'autre part qu'il n'était pas infallible. Mais son autorité est incontestable et si vous pouviez interroger les présidents des diverses sociétés anthropologiques de l'étranger, si vous pouviez voir le mouvement scientifique qui converge vers lui, vous n'auriez pas de peine à reconnaître qu'il est un redoutable adversaire.

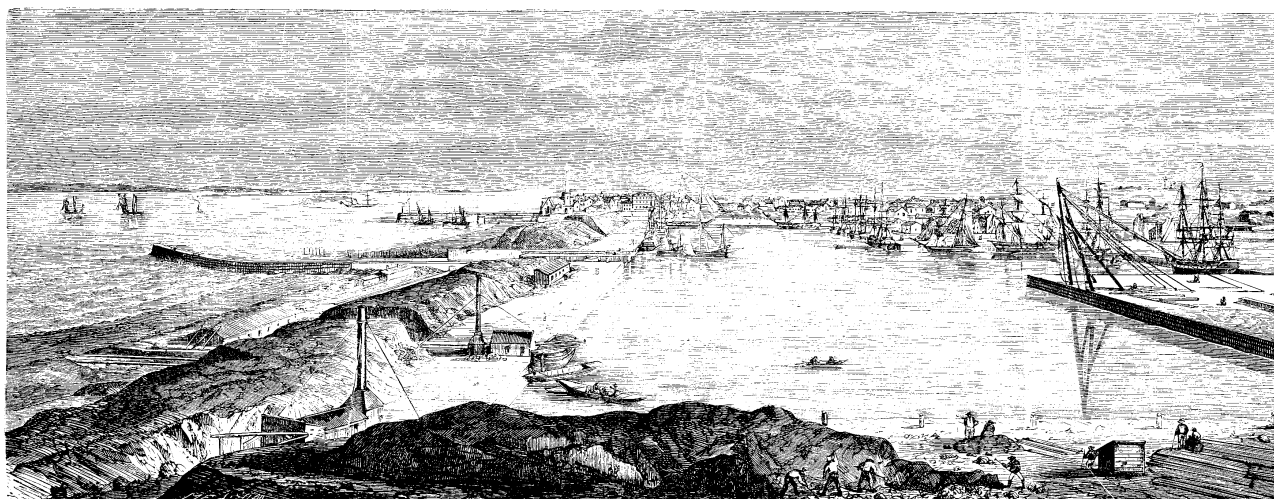
Pour ma part, monsieur, je publierai volontiers dans ma revue les articles qu'il vous plaira de m'envoyer. Vous remarquerez seulement que je dois donner surtout des résumés afin de pouvoir réunir dans un volume de 5 à 600 pages les matériaux de l'année.

Je vous prie d'excuser la franchise avec laquelle je viens de causer avec vous et veuillez croire, monsieur, à mes sentiments de considération et d'estime.

Emile Cartailiac

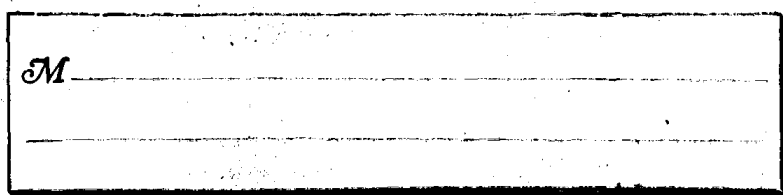


Cale sèche – Dessin de Th. Busnel



Vue de Saint Nazaire en 1857 – Dessin de Th. Busnel

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR
L'AVANCEMENT DES SCIENCES
CONGRÈS DE PARIS
1878



PARIS
AU SECRÉTARIAT DE L'ASSOCIATION
76 rue de Rennes.

ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES

Congrès de Paris - 1878.

M. René KERVILER
Ingénieur des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire.

**LE CHRONOMÈTRE PRÉHISTORIQUE DE SAINT-NAZAIRE.
RÉPONSE AUX OBJECTIONS DE MM. DE MORTILLET ET SIRODOT.**

Séance du 28 août 1878.

MESSIEURS,

Il me fut impossible de me rendre, l'année dernière, à votre congrès du Havre, où les assertions de mon étude sur les fouilles archéologiques du bassin de Penhouët à Saint-Nazaire-sur-Loire, publiée dans la *Revue archéologique* en mai 1877, furent vivement attaquées par MM. de Mortillet et Sirodot. Une réponse était cependant nécessaire, car il s'agit d'une question fort importante au point de vue des formations géologiques quaternaires ou contemporaines ; et je ne pouvais laisser passer sans protestation, dans le volume de vos Mémoires, des articles qui me représentent comme ayant abusé de la simplicité des lecteurs de la *Revue* pour arranger des faits à ma guise, au bénéfice d'un système.

J'espérais pouvoir vous apporter moi-même ma justification ; mais ayant été appelé à Paris il y a quinze jours, pour les affaires de mon service, je me trouve encore dans l'impossibilité de me rendre à vos séances, et je vous prie de vouloir bien m'excuser si je vous présente ces courtes observations par écrit. Je serai aussi bref que possible, et je m'abstiendrai scrupuleusement de toute personnalité blessante ; je ne ferai même pas comme l'un de mes adversaires, qui m'accuse d'ignorer les principes les plus élémentaires de l'hydraulique et de la géologie, et qui prétend quelque part “ que je confonds *l'âge de bronze* de la mythologie ancienne avec *l'âge du bronze*, belle découverte moderne ”. J'ai l'habitude de traiter plus sérieusement mes honorables contradicteurs.

Voici, en deux mots, le fond du procès.

En creusant le bassin de Penhouët à Saint-Nazaire, j'ai rencontré une ancienne vallée à flancs de granit et de gneiss très-tourmentés, autrefois fort profonde, et totalement comblée par les alluvions de la Loire, ce qui rend les fondations des quais extrêmement difficiles. Avant recueilli dans une couche de sable et de gravier située actuellement à 1 m 50 au dessous des basses mers, des débris gallo-romains caractéristiques datés par une médaille du César gaulois Tétricus, - et dans une autre couche située à 2 m 50 plus bas, une grande quantité d'objets de l'âge du bronze, poteries, épées, poignard, datés, comme époque de transition, par une douille en corne de cerf avant servi à l'emmanchement d'une hache en pierre polie, je préjugeai, d'après cette superposition et par une simple règle de proportion, que la couche qui m'avait fourni les objets de l'âge du bronze devait remonter au Ve siècle avant l'ère chrétienne. Ce calcul élémentaire et ces prévisions furent bientôt confirmés, lorsqu'ayant réussi à décomposer toute la masse de l'alluvion supérieure, je reconnus qu'elle offrait alternativement et régulièrement des couches de sable, d'argile et de débris végétaux, se succédant toujours dans le même ordre, et que la moyenne d'épaisseur d'une série de ces trois

couches était d'environ 3 millimètres. La persistance régulière de la couche de débris végétaux me fit admettre la périodicité annuelle, et j'en conclus que l'épaisseur séculaire de l'alluvion de la Loire, dans l'ancienne baie de Penhouët, devait être fixée à 35 centimètres par siècle. J'arrivais ainsi, par deux procédés absolument distincts, à fixer la date des objets de l'âge du bronze recueillis jusqu'alors, aux environs du Ve siècle avant notre ère ; et la série des alluvions de Penhouët pouvait s'appeler exactement un chronomètre préhistorique.

M. de Mortillet affirme que ces conclusions sont téméraires.

Et d'abord, dit-il, M. Kerviler a beaucoup varié dans ses indications de la profondeur des couches ayant fourni les objets archéologiques : il en a donné de différentes, selon les besoins du moment. Ses calculs ne reposent donc sur aucune base sérieuse.

Je répondrai : 1° Que les cotes indiquées dans le *Mémoire de la Revue archéologique* ont seules été données comme définitives, et ne contiennent qu'un désaccord typographique rectifié plus tard, dans un erratum (le graveur de la planche de la coupe transversale avait gravé la cote (-1.00) sur la couche gallo-romaine, au lieu de la cote (- 1. 50) qui se trouve bien imprimée dans le texte) ; je n'ai songé en effet à relever exactement, et avec des instruments de nivellement, la profondeur des couches archéologiques que lorsque je me suis aperçu qu'il était possible d'arriver à déterminer leur âge : toutes les indications que j'avais données jusque-là ne visaient aucunement à la précision de profondeur, car je n'attachais d'importance qu'à la détermination des objets, sans penser à leur date ; et ce n'est que très tard que j'ai découvert l'échelle chronologique de la stratification.

2° Que les divergences signalées sont beaucoup plus apparentes que réelles. En effet les couches renfermant les objets archéologiques sont absolument horizontales sur une vingtaine d'hectares. Mais il n'en est pas de même de la partie supérieure de la vasière, remaniée sur un mètre de profondeur environ par la petite dune de sable qui dans toutes les anses de la Loire se forme en ceinture supérieure lorsque la hauteur de l'alluvion a dépassé le niveau moyen de la mer. Il est donc tout naturel qu'à une époque où je ne rapportais pas les cotes au niveau fixe et horizontal des basses mers, mais à la surface supérieure de la vasière, j'aie pu donner des profondeurs différentes pour des objets disséminés sur les vingt hectares d'une même couche horizontale. A ce propos, je relèverai la phrase suivante de M. de Mortillet : “ Veut-on maintenant un aveu naïf de M. Kerviler, dit-il dans un article de la *Revue scientifique* : - La surface supérieure de la vasière, a-t-il écrit, a été inégalement remaniée. - Il y a eu des remaniements ! Mais alors le chronomètre n'a plus de base solide. Et pourquoi, puisque le dépôt est si homogène, n'y aurait-il pas eu également remaniement aux autres niveaux à l'époque où ils étaient surface supérieure ? ” M. de Mortillet n'a donc pas examiné mes coupes de terrain ; - j'ai précisé nettement le point unique des remaniements et dans ces limites cela ne détruit en rien les bases du chronomètre. Pourquoi n'y en a-t-il pas eu aux autres niveaux ? Mais tout simplement parce qu'à tous les autres niveaux, on peut constater la parfaite horizontalité de toutes les petites couches dans toute la profondeur de l'alluvion. Cela exclut toute supposition de remaniement. M. de Mortillet aurait pu le constater par lui-même s'il était venu visiter les fouilles de Penhouët. - J'en suis allé, s'écrie-t-il triomphalement dans le même article ; et après avoir examiné le dolmen qui domine la baie, j'ai étudié avec soin les alluvions. - Me permettra-t-il une question indiscrète ? N'est-ce pas à l'époque du congrès de Nantes en 1875 qu'il est venu à Saint-Nazaire ? Or à cette époque, ni lui ni moi ne soupçonnions la stratification des alluvions de Penhouët : je ne l'ai observée et signalée qu'à la fin de l'année 1876.

3° Enfin les divergences signalées, fussent-elles réelles, n'auraient qu'une importance absolument secondaire. Leur écart maximum ne ferait en effet varier que de quelques centimètres la moyenne attribuée à l'épaisseur séculaire des alluvions. Qu'elle soit de 0 m 30 ou de 0 m 35, cela ne modifie pas sensiblement les conclusions : ne doit-on pas se trouver très heureux d'arriver à un siècle près dans les supputations préhistoriques ?

Mais j'ai hâte d'arriver à des affirmations plus graves.

Mon calcul chronométrique n'a aucune valeur, selon M. Mortillet, parce qu'il suppose que les dépôts se sont effectués de la manière la plus régulière, et pour soutenir cette thèse, il ne faut pas avoir la moindre notion des données de l'hydraulique : et prétendre que, malgré les différences de

boisement et de déboisement, de cours libre, et d'endiguement, de voisinage et d'éloignement des côtes, d'eaux profondes ou de fonds découverts à marées basses, de remaniements et de non remaniements, de soulèvements et d'affaissements du sol, de présence et d'absence d'un cours d'eau, - le dépôt annuel d'une alluvion d'estuaire est exactement le même pendant une longue série de siècles, c'est méconnaître toutes les lois de l'hydraulique.

Il est pénible d'avoir à répondre à une pareille accusation après avoir fait profession spéciale pendant plus de quinze ans d'étudier et d'approfondir ces mêmes lois. Je répondrai cependant :

Ici encore M. de Mortillet ne présente, fort habilement du reste, qu'un des côtés de la question. Ce mode de discussion peut sembler péremptoire à ceux qui n'ont pas lu mon étude de la *Revue archéologique* : il n'en sera pas de même pour ceux qui se sont donné la peine de la lire.

Il y a deux parties bien distinctes dans cette étude : la constatation d'un fait positif, et l'explication théorique d'un phénomène concordant avec la constatation de ce fait. Le fait, c'est la succession régulière des couches alternant trois par trois, sable, argile et débris végétaux, et la fixation de l'épaisseur séculaire moyenne à 35 centimètres : cela ne résulte d'aucune théorie, mais de la simple observation positive : le fait est brutal et je n'y puis rien . J'ai compté les couches et j'ai déterminé leur épaisseur moyenne (j'appuie avec intention sur le mot moyenne, car je n'ai donné que des chiffres moyens) : si j'ai, en effet, trouvé cette moyenne, toutes les théories du monde n'y contrediront pas, et je dois remarquer ici qu'ayant poursuivi mes recherches depuis mon premier mémoire, à 10 mètres plus bas que la couche signalée pour les objets de l'âge du bronze, j'ai toujours constaté les mêmes résultats moyens. Qu'on nomme une commission pour les constater après moi et contrôler mes observations, je la laisserai agir avec la plus grande liberté, sans influencer ses impressions, car c'est ce fait important qui doit dominer toute la question. Mais ceci bien constaté, j'ai cherché à expliquer théoriquement comment il se faisait que l'échelle des hauteurs chronologiques restât proportionnelle malgré les différences de hauteur d'eau produisant l'alluvion, et j'en ai trouvé l'explication dans une compensation produite par la compression de l'alluvion dans les couches inférieures, et son augmentation de densité à mesure que l'on descend. Il n'y a rien là que de très-naturel. Quant aux différences de boisement et de déboisement, de cours libre et d'endiguement, depuis quand peuvent-elles se produire sinon depuis des époques très-modernes ? Les digues de la Loire sont-elles donc si anciennes ? Les déboisements remontent-ils donc aux époques préhistoriques ? Il y a précisément un phénomène remarquablement uniforme, pendant une longue série de siècles précédant l'époque historique moderne, parce que c'est la civilisation moderne qui a produit tous les troubles qu'on remarque aujourd'hui - ils n'existaient pas aux temps des Celtes et des Gaulois.

J'arrive au principal grief de M. de Mortillet. La couche de sable et gravier dans laquelle j'ai trouvé le plus grand nombre d'objets de l'âge du bronze, avec les ossements d'auroch, de bos primigenus, de cerf, et les crânes dolicoéphales rapportés par M. Broca, lors du congrès de Nantes, à l'âge de la pierre polie, n'est, suivant mon contradicteur, ni une couche fluviale comme les couches de limon, ni une couche marine comme les couches de sable intercalées dans le limon, mais bien une couche de dépôt à l'air libre et non pas sous-marine ; en sorte qu'il faut faire absolument intervenir des mouvements du sol, qui rompent tous les calculs chronométriques.

C'est là une affirmation purement gratuite, qui aurait besoin d'être solidement prouvée. Je maintiens, au contraire, que cette couche est sous-marine à cause de l'horizontalité parfaite des petites lignes de coquilles qui s'y rencontrent en simple épaisseur. Je suis loin de nier les phénomènes généraux d'abaissement et de soulèvement du sol sur certains points du littoral. J'en ai moi-même signalé d'importants, et, sans aller chercher bien loin, la côte du Morbihan en présente de caractéristiques, bien que sur une assez petite échelle de hauteur. Mais de nouveaux faits découverts depuis mes premières observations me permettent de combattre péremptoirement l'argumentation de M. de Mortillet. Je possède actuellement sept couches différentes ayant donné des objets archéologiques. Si donc ces couches sont des formations à l'air libre, il faut que sept fois le littoral de Saint-Nazaire se soit élevé puis abaissé de plus de dix mètres de hauteur. Si pareils phénomènes s'étaient produits, on en trouverait certainement dans les environs des traces sensibles qui eussent

été signalées depuis longtemps. Malgré d'actives recherches, il m'a été impossible d'en constater aucune.

Je terminerai en faisant remarquer que l'une de ces couches, inférieure de quelques centimètres à celle des premières épées de bronze, m'a donné une magnifique hache en pierre polie, complètement emmanchée dans une gaine en corne de cerf polie, avec un manche en bois de 50 centimètres de longueur. On peut la voir au Trocadéro, avec les principaux, types des débris archéologiques du bassin de Penhouët. A 60 centimètres plus bas, j'ai recueilli une petite épée de bronze, qui figure aussi au Trocadéro et qui date de l'origine de l'introduction de ce métal en Armorique, car plus on remonte à des époques éloignées, plus les épées ont dû être petites. A mesure que les moyens de défense se sont perfectionnés, les moyens d'attaque ont dû aussi prendre plus d'importance. On doit en conclure que cette hache en pierre polie, incontestablement en service entre des épées de bronze, marque l'époque réelle de transition, et que l'introduction du bronze en Armorique doit être fixée au plus tôt au VII^e et au VIII^e siècle avant notre ère.

Je consacrerai moins de temps à me défendre contre M. Sirodot. Cet honorable professeur est venu, dit-il, à Saint-Nazaire ; il a observé des fouilles au fond d'un puits de fondation ; il n'a vu dans nos alluvions que du gneiss en décomposition, et il accumule une foule de raisons spécieuses pour soutenir sa thèse, château de cartes bien fragile, car si les flancs rocheux de l'ancienne vallée du Brivet peuvent contenir du gneiss en décomposition, quel rapport cela peut-il avoir avec les alluvions de la large vallée qui s'étend entre ces flancs rocheux ? Et depuis quand le gneiss en décomposition contient-il des couches horizontales de débris végétaux disposés par centaines, en ordre vertical, sur des vingtaines d'hectares ? Cette simple observation suffit pour renverser le système. Si M. Sirodot revient à Saint-Nazaire, et s'il me fait l'honneur de me prendre pour guide, je le conduirai non pas au fond d'un puits de fondation contre les flancs de la vallée, mais au milieu même de l'alluvion, et je ne mets pas en doute qu'il ne reconnaisse son erreur.

Pour conclure, je crois avoir réfuté les graves objections qui ont été soulevées l'année dernière au congrès du Havre contre le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire : plus je poursuis mes recherches, plus je vois se confirmer mes conclusions, et mon plus ardent désir est que les membres de l'Association française qui auront occasion de passer par Saint-Nazaire veuillent bien s'y arrêter quelques heures pour que je puisse leur faire toucher du doigt la réalité de mes affirmations. Le champ d'étude est vaste ; je l'offre tout entier à mes contradicteurs.

DISCUSSION

M. G. DE MORTILLET. - Permettez-moi tout d'abord de constater que M. Kerviler semble fuir la discussion sérieuse. Il n'est pas venu au Havre, il ne vient pas à Paris. Il est singulier qu'il ne puisse s'absenter 36 heures aux époques des réunions de l'Association française, tandis qu'il siège pendant trois ou quatre jours aux sessions de l'Association bretonne. Bien plus, on l'avait convié à produire les preuves de son chronomètre à l'Exposition des sciences anthropologiques ; il n'a pas répondu à l'invitation. Il se contente de faire lire une note par un de ses compatriotes, savant distingué, M. de Limur.

Ayant discuté à fond la question du chronomètre de Penhoët à la Société de géologie ; au lieu de lui répondre en entier je trouve plus simple de distribuer à tous les membres présents le tirage à part de ma communication à la dite Société. Je n'ajouterai que quelques mots.

M. Kerviler dans sa note constate qu'une dune de sable se forme toutes les fois que le niveau vaseux est au-dessus de la mer moyenne. C'est justement sur ce fait que je me suis basé pour soutenir que la couche archéologique inférieure est une couche littorale. En effet, cette couche, d'après M. Kerviler lui-même, est une couche de sable et de gravier, une vraie couche du niveau émergé.

Un des grands griefs de M. Kerviler, ce serait que je l'accuse de mauvaise foi. Je n'ai jamais porté cette accusation et je suis tout disposé à proclamer M. Kerviler un très galant homme,

seulement M. Kerviler a des lunettes qui se troublent quelquefois et qui ne lui font pas toujours voir les choses de la même couleur. C'est un phénomène qui s'observe tous les jours chez les plus honnêtes gens. J'ai démontré que les chiffres, donnés par M. Kerviler lui-même, avaient varié dans de grandes limites. Je suis plus que persuadé que M. Kerviler était parfaitement de bonne foi en donnant chacun d'eux, seulement cela montre qu'on ne peut pas se fier beaucoup à ses chiffres.

Le même phénomène se produit à propos des couches au niveau archéologique. Pendant plus d'un an et demi, près de deux ans, il n'était question que de deux niveaux archéologiques ; maintenant M. Kerviler vous dit qu'il y en a sept ! ... Cette variation est fort heureuse pour la thèse que soutient M. Kerviler, mais ne doit-elle pas nous mettre en garde contre l'esprit d'observation de l'auteur ?

Du reste, à quoi bon discuter ? Le chronomètre de Penhoët pêche entièrement par la base. En effet, sur quoi repose-t-il ? Sur la découverte au milieu d'une carrière de 40 hectares d'étendue sur 8 mètres de profondeur d'une monnaie de Tétricus, tout au plus grosse comme une pièce d'un franc!... Pour vider cette carrière, il a fallu enlever 3 millions deux cent mille mètres cubes de vase en dix ans, et c'est au milieu de cette masse énorme que vous prétendez désigner le niveau exact d'une pièce d'un franc, pièce qui par sa couleur se rapproche de celle du terrain ambiant ? On enlève environ mille mètres cubes de vase par jour. Ce travail se fait par entreprise, les ouvriers ont donc peu de loisirs pour s'occuper de numismatique. Des trouvailles peuvent se faire par hasard, mais déterminer la place exacte des objets paraît bien difficile, sinon impossible. C'est tellement vrai que dans une lettre de M. Kerviler publiée par un journal de Rennes, cet ingénieur soutient qu'il n'est pas possible à un géologue de talent, M. Sirodot, de se retrouver au milieu des chantiers de Penhoët, tellement ils sont encombrés, tellement le travail y est considérable et actif. M. de Limur lui-même, tout à l'heure, constatait cet encombrement des chantiers et cette fièvre de travail. Que devient alors cette pièce ou petite pièce de vingt sous trouvée au milieu de ces vases plus ou moins molles, enlevées par millions de mètres cubes en une journée ? Elle se perd et entraîne dans sa perte tout l'échafaudage sur lequel s'appuie le fameux chronomètre de Penhoët !...

M. SIRODOT, malgré l'heure avancée tient à faire une dernière déclaration.

M. Kerviler l'invite dans nos mémoires à aller de nouveau étudier le bassin de Penhoët avec lui. Il ne peut pas répondre, il ne répondra pas à cette invitation avant que la lettre insérée dans le Journal de Rennes du 3 décembre 1877 ait été retirée.

M. LE PRÉSIDENT avant de lever la séance constate que pour permettre à M. Kerviler de produire ses nouveaux arguments et pour épuiser complètement la discussion sur le chronomètre de Penhoët, la section n'a pas hésité à prolonger sa séance bien au delà de l'heure réglementaire.

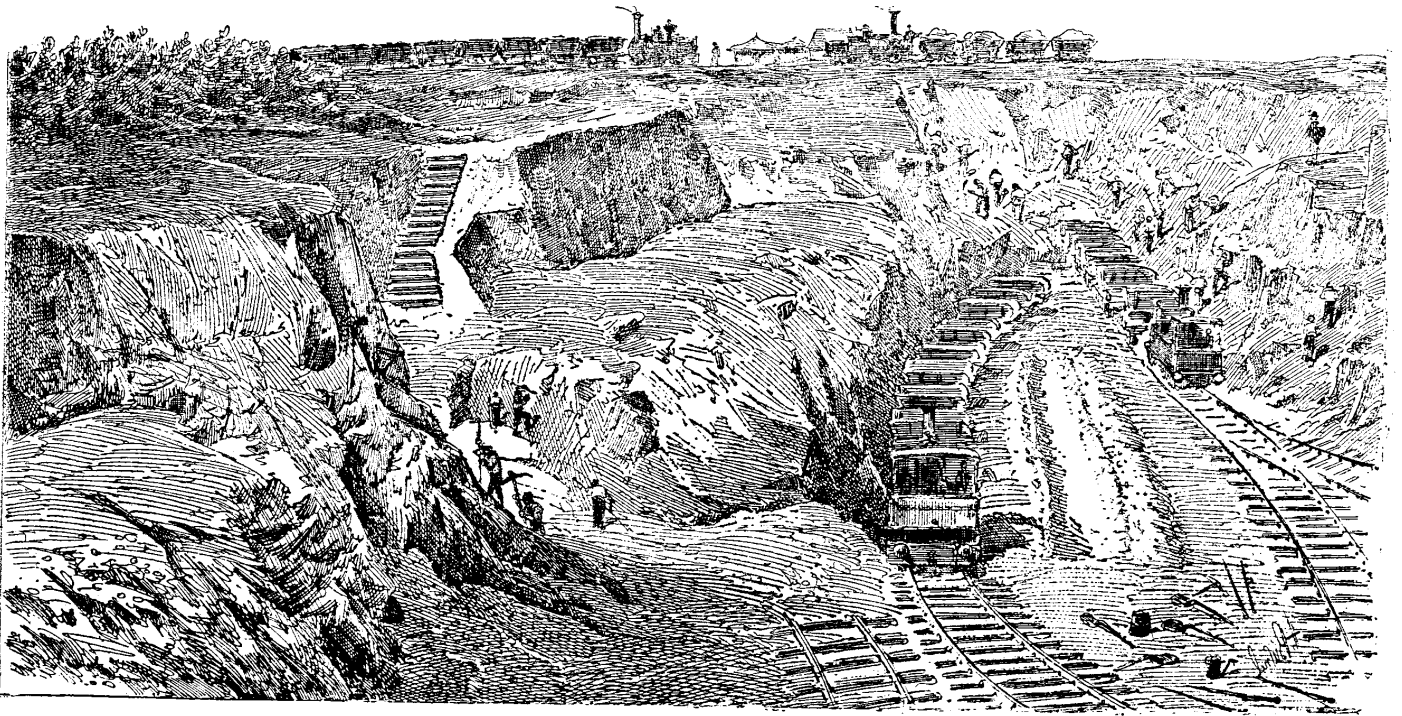
Michelle VIEAU

LE CHRONOMETRE PREHISTORIQUE

DE SAINT-NAZAIRE (Loire-Atlantique)

Etude du matériel archéologique découvert

lors du creusement du bassin de Penhouët



Dessin de Th. Busnel

Etudes préhistoriques et protohistoriques des Pays de la Loire

NANTES - 1982

PREFACE

La publication par René de KERVILER, en 1874, du "Chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)" appartient à la série des nombreux épisodes qui ont jalonné la recherche archéologique depuis un siècle et demi. Il est permis de penser qu'à une époque où la connaissance de l'homme préhistorique et de ses industries émergeait à peine de sa phase d'avènement, où l'on distinguait tout juste entre les âges de la Pierre taillée, de la Pierre polie, du Bronze et du fer, René de KERVILER est passé tout près d'un exploit remarquable. Il voulait dater de façon absolue (cent ans avant la méthode du C 14) les couches archéologiques du bassin de Penhouët. L'idée était excellente ; elle fut adoptée ailleurs avec plus de succès pour la datation des dépôts de varves. Mais l'état d'avancement de la science archéologique, pas plus que celui de l'étude des niveaux marins, ne permettaient d'éviter les écueils. Justement louangé par certains de ses contemporains, R. de KERVILER fut aussi critiqué très vivement mais inconsidérément par d'autres illustres personnages ; son chronomètre préhistorique ne laissa cependant personne indifférent.

Dans ce vaste chantier de creusement du bassin à flot de Penhouët, l'ingénieur R. de KERVILER réalisa l'une des premières fouilles de sauvetage. A ce titre il a droit aussi à notre considération car il a préservé, en déposant le matériel découvert au Musée départemental Dobrée à Nantes, les possibilités d'une nouvelle étude totale des objets. Il est plus aisé désormais de distinguer entre les poteries celles qui appartiennent au Néolithique et celles qui datent de l'Age du Bronze et de l'Age du Fer. N'est-il pas étonnant de trouver dans tout cet ensemble de tessons d'importants fragments de vases campaniformes décorés, jamais signalés par R. de KERVILER ! L'étude de tous ces documents permet d'avoir une bonne idée sur la fréquentation de cette région de l'estuaire de la Loire durant les phases récentes de la préhistoire et atténue également les insuffisances de l'archéologie terrestre.

Le travail rédigé par Michelle VIEAU présente ce matériel. Il vient fort heureusement compléter celui que fit il y a quelques années, Daniel PRIGENT dans sa thèse sur la transgression flandrienne en Basse-Loire (1978). Les lecteurs munis de ces deux documents récents pourront se faire une meilleure idée de ce site fameux, de son importance et regretteront peut-être qu'un semblable chantier véritable machine à remonter le temps, ne soit pas ouvert de nos jours. Mais les bulldozers modernes nous laisseraient-ils plus de loisirs que les terrassiers de 1874 de contempler et d'exploiter ce calendrier préhistorique ?

Jean L'HELGOUACH
Maître de recherche au C.N.R.S.

Ce travail a fait l'objet d'un Mémoire de Diplôme d'Etudes Approfondies soutenu le 12 décembre 1978 à l'Université de Haute-Bretagne, à Rennes.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS

INTRODUCTION GENERALE

I - LES DECOUVERTES DU BASSIN DE PENHOUET

A - PRESENTATION DU SITE

B - LES SEPT "COUCHES ARCHEOLOGIQUES"

C - LE "CHRONOMETRE PREHISTORIQUE" DE PENHOUET

D - L'OCCUPATION DES RIVES ROCHEUSES DE LA BAIE DE PENHOUET

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LE SITE

II - PROBLEMES POSES PAR LES PUBLICATIONS DE KERVILER

A - IMPRECISION DES DONNEES CHIFFREES

B - NOMBRE EXACT DE COUCHES

C - OBJETS NON SITUES

CONCLUSION

III - ETUDE DESCRIPTIVE ET FIGURATIVE DU MATERIEL

INTRODUCTION

INVENTAIRE

A - LE NEOLITHIQUE DANS LE BASSIN DE PENHOUET

1 - La céramique

2 - L'industrie lithique

a - Les haches polies

b - Les lames en silex

3 - L'industrie de l'os et du bois de cerf

a - Matériel en os

b - Matériel en bois de cerf

Conclusion

B - LE BRONZE ANCIEN DANS LE BASSIN DE PENHOUE

1 - La céramique

2 - Le métal

Conclusion

C - ARMES ET OUTILS DU BRONZE MOYEN

1 - Les poignards

2 - Hache à talon

Conclusion

D - LE MATERIEL METALLIQUE DU BRONZE FINAL

1 - Les épées

E - LA CERAMIQUE BRONZE FINAL - AGE DU FER DANS LE BASSIN DE PENHOUE

1 - Etude d'ensemble

a - Les décors

b - Les bords

c - Les formes

d - Les teintes et les pâtes

2 - Descriptions

F - CERAMIQUE D'ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE INCERTAINE

- Descriptions

CONCLUSION

PLANCHES HORS-TEXTE

TABLEAU CHRONOLOGIQUE DU MATERIEL DE PENHOUE

IV - PROBLEMES GEOLOGIQUES

A - CHRONOMETRE PREHISTORIQUE ET DATATION RELATIVE DU
MATERIEL ETUDIE

B - CONDITIONS ET LIEU DES DEPOTS

CONCLUSION GENERALE

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

INTRODUCTION

Située sur la rive Nord de l'estuaire de la Loire la petite bourgade de Saint-Nazaire connaît, à partir de 1850 un brusque développement dû à la création d'une importante zone portuaire. Deux bassins à flot sont successivement aménagés l'un dans l'anse de la Ville-Halluard l'autre prolongeant à l'Est le premier, dans l'anse de Penhouët vers laquelle se tourne dès lors les regards de nombreux préhistoriens. En effet le creusement de ce second bassin met au jour à partir de 1874 et jusque dans les années 1880, un très grand nombre de pièces archéologiques, trouvées à plusieurs niveaux et datées du Néolithique jusqu'au Gallo-romain. La construction du premier bassin, quelques années auparavant n'avait révélé en revanche, qu'un nombre très limité d'objets (des andouillers de cerf).

L'inventeur de l'important matériel de Penhouët est déjà connu du monde scientifique pour avoir publié quelques travaux préhistoriques : c'est en effet à René KERVILER, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, que l'on a confié le creusement du bassin de Penhouët.

Né à Vannes, le 13 novembre 1842, René POCARD du COSQUER de KERVILER, acquit rapidement une triple renommées scientifique, littéraire et poétique, comme en témoigne l'abondance de ses écrits tant sur l'histoire que sur la littérature bretonne, sans oublier ses travaux archéologiques : citons parmi les plus importants : les fouilles du tumulus de Signac à Saint-Nazaire avec A. MARTIN, en 1873 ; les fouilles à Saint-Donatien à Nantes, la même année ; en 1875, il publie une note sur une villa gallo-romaine découverte à Clis, près de Guérande ; en 1877, il fait un compte rendu des fouilles faites à Carnac par James MILN ; enfin en 1878 paraît sa « Statistique des monuments dits préhistoriques, mégalithiques et gallo-romains de la presqu'île guérandaise ».

R. KERVILER était membre de très nombreuses Sociétés Savantes : l'Association Bretonne, la Société Polymathique du Morbihan, la Société Archéologique de Nantes ... il était également membre correspondant de la Commission de topographie des Gaules et du Comité des travaux historiques, et membre correspondant de la Société des Antiquaires de France.

Dès les premières découvertes de Penhouët, R. KERVILER multiplie les publications dans des revues aussi bien régionales que nationales telles que le Bulletin de la Société Archéologique et Historique de Nantes et de la Loire Inférieure, le Bulletin Archéologique de l'Association Bretonne... pour les premières, la Revue Archéologique, l'Association Française pour l'Avancement des Sciences... pour les secondes.

Au fur et à mesure des publications il fait état des nouvelles découvertes ; quelques dessins accompagnent la description qui reste sommaire. Dès 1876 paraît la célèbre théorie du "chronomètre préhistorique", qui déclenche toute une série de réactions, tant négatives que positives de la part des contemporains de R. KERVILER ; parmi eux G. de MORTILLET et S. SIRODOT se dressent avec virulence contre cette

théorie alors que A. BERTRAND, le Comte de LIMUR, A. RIOU... accueillent avec enthousiasme les thèses de R. KERVILER. Sur la carte géologique de Saint-Nazaire qui paraît en 1897, une note explicative de C. BARROIS reprend les données exactes des observations de R. KERVILER quelque vingt années plus tôt.

Encore de nos jours, il n'est pas rare de trouver dans des travaux régionaux, une étude d'ensemble ou plus spécifique des découvertes de Penhouët ; en 1960, F. GUERIFF publie un important ouvrage sur Saint-Nazaire, dans lequel il réserve au bassin de Penhouët un chapitre illustré de quelques dessins.

Dans sa thèse sur l'Age du Bronze en Bretagne, J. BRIARD se réfère, à plusieurs reprises au matériel de Penhouët en particulier aux épées dont il donne les dessins.

Beaucoup plus récemment, l'Anthropologie consacrait quelques pages à une étude de R. JOUSSAUME (1976) sur la céramique campaniforme de Penhouët.

Enfin, la thèse de D. PRIGENT, en 1977, sur la transgression flandrienne en Basse-Loire, aborde le problème des découvertes du bassin de Penhouët.

Après cet historique des publications, il faut préciser que depuis les découvertes de R. KERVILER le matériel de Penhouët n'a jamais été publié, d'une façon descriptive et figurative, dans son intégralité ; le but de ce travail est donc de rassembler, dans une même publication, l'ensemble du matériel et de faire une étude descriptive et figurative pour chaque pièce.

Ce travail est également l'occasion de faire le point sur le "chronomètre préhistorique" de Penhouët, sur les critiques qui lui ont été faites au XIX^{ème} siècle ; enfin de voir quelles peuvent être aujourd'hui les orientations que l'on peut prendre pour tenter d'expliquer le problème des « couches archéologiques » du bassin de Penhouët.

C'est en effet à propos de ces couches que les difficultés se dressent, leur cote de niveau n'étant pas toujours très précise ; ce défaut caractérise non seulement les cotes des différentes couches, mais aussi celles des objets retrouvés qu'il est alors très difficile de replacer dans un contexte stratigraphique. Dans l'espoir de remédier à cet inconvénient, bien des documents ont été consultés, autres que les diverses publications dans les revues et parmi eux les archives du Ministère des Travaux Publics concernant le creusement du bassin de Penhouët entre 1874 et 1880. Malheureusement, sur la totalité des documents les quelques lignes faisant allusion à la découverte des objets de l'Age du Bronze et ceux du gallo-romain ne nous ont pas été d'une grande aide. Il aurait été intéressant de retrouver des rapports personnels et journaliers de R. KERVILER sur la progression des découvertes ; les recherches dans ce domaine ont été vaines ; d'autre part, il ne faut pas oublier que des archives du port de Saint-Nazaire ont brûlé lors de la dernière guerre ; il n'est pas impossible qu'elles aient contenu quelque document intéressant sur le bassin de Penhouët au XIX^{ème} siècle.

Quoiqu'il en soit le matériel qui nous est parvenu est assez abondant. L'étude descriptive et figurative qui en est faite ici se limite aux périodes Néolithiques Age du Bronze ; quelques poteries sont également rattachables à l'Age du Fer. Mais avant d'aborder cette longue partie, il est nécessaire de connaître ce que renferment les publications de R. KERVILER.

REMERCIEMENTS

C'est grâce au concours de nombreuses personnes que ce travail a pu être réalisé ; je tiens à les remercier ici.

J'exprime ma gratitude à Monsieur J. MEYER, Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rennes, pour l'intérêt qu'il a témoigné à mon travail.

Que Monsieur J. L'HELGOUACH, Maître de Recherche au C.N.R.S., qui a suivi conseillé, contrôlé et corrigé ce travail, soit assuré de toute ma reconnaissance.

Je tiens à remercier Monsieur P.-R. GIOT, Directeur scientifique au C.N.R.S., qui m'a accueilli à plusieurs reprises dans la bibliothèque du Laboratoire d'Anthropologie Préhistorique de la Faculté des Sciences à Rennes, ainsi que Monsieur J. BRIARD, Maître de Recherche au C.N.R.S. qui a bien voulu me faire l'honneur de compter au nombre des membres du jury.

Je suis très reconnaissante à Messieurs les Conservateurs des Musées d'avoir bien voulu me faciliter l'accès aux objets exposés ou en réserve, particulièrement Monsieur D. COSTA au Musée Dobrée à Nantes, et Monsieur J.-Y. VEILLARD au Musée de Rennes. Qu'à cette occasion, Mademoiselle C. GUERIN, assistante de Monsieur D. COSTA, soit remerciée pour le concours qu'elle m'a apporté lors de mes fréquentes visites au Musée Dobrée.

Ma gratitude va également à tous ceux qui ont contribué à l'illustration de ce travail : Monsieur J. L'HELGOUACH, Directeur de la Circonscription des Antiquités Préhistoriques des Pays de la Loire, et Monsieur H. POULAIN, agent technique à la Direction des Antiquités Préhistoriques des Pays de la Loire, ont réalisé une partie des dessins originaux. Que Monsieur R. JOUSSAUME, attaché de Recherche au C.N.R.S., Monsieur G. VERRON, Directeur des Antiquités Préhistoriques de Basse-Normandie, ainsi que Monsieur R. LEMIERE, correspondante soient également remerciés pour leur concours dans ce domaine.

Je tiens aussi à remercier Monsieur D. PRIGENT pour l'aide précieuse qu'il m'apporta dans le domaine géologique du bassin de Penhouët qu'il connaît bien.

Enfin, il me faut remercier Mademoiselle N. JOSSO, secrétaire des Antiquités Préhistoriques et Historiques des Pays de la Loire, qui a assuré la dactylographie du manuscrit.

I - LES DECOUVERTES DU BASSIN DE PENHOUE

A - PRESENTATION DU SITE

"Saint-Nazaire est bâti sur un rocher qui forme un promontoire très avancé dans la Loire. En remontant la rivière de quelques centaines de mètres au-dessus de cette sorte de presqu'île on rencontre d'autres pointes de rochers un peu moins proéminent entre lesquelles se trouvaient, il y a trente ans, des anses vaseuses et qui abritent aujourd'hui des bassins à flot".

C'est ainsi que R. KERVILER commence sa première publication générale sur les découvertes du bassin de Penhouët à Saint-Nazaire (1876-a p. 87).

Plusieurs milliers d'années auparavant ces anses vaseuses n'étaient que de vastes dépressions entre les promontoires rocheux. Le remplissage progressif de ces dépressions, "que les alluvions de la Loire ont comblé à la longue", (1881, p. 3) amena une transformation du paysage, en amont de Saint-Nazaire, sur la rive droite de la Loire. Ce remplissage résulte en fait de la transgression flamandienne dans l'estuaire de la Loire, phénomène alors inconnu ; ces dépressions sont ainsi devenues des vasières.

La vasière dans laquelle fut entreprise la construction du bassin de Penhouët occupait l'emplacement d'une vallée à flancs de granit et de gneiss, qui constituait, selon R. KERVILER, le lit primitif du Brivet dont l'embouchure devait alors se situer entre les rochers de la Ville-Halluard et ceux de Penhouët. C'est au IX^{ème} siècle de notre ère, toujours d'après R. KERVILER, que son cours, rencontrant un obstacle, se serait détourné ; aujourd'hui, en effet, le Brivet, petite rivière d'une cinquantaine de kilomètres, ne se jette plus en Loire à Penhouët, mais à Méan à quelques kilomètres en amont. Il prend sa source entre Campbon et Saint-Gildas-des-Bois ; traversant la Brière, il draine les marais du Haut-Brivet dans son cours supérieur, ceux de Donges ou de la Boulaie dans son cours moyen, enfin les marais de la Brière Mottière ou Grande-Brière dans son cours inférieur.

C'est précisément le creusement de cette vasière qui révéla, à sept niveaux différents, la présence d'un très grand nombre d'objets, armes, outils, poteries.... datés de l'époque néolithique jusqu'au gallo-romain.

B - LES SEPT "COUCHES ARCHEOLOGIQUES" D'APRES LES PUBLICATIONS DE R. KERVILER (1876-1893)

Cet inventaire regroupe l'ensemble des découvertes signalées par R. KERVILER ; les premières ont eu lieu à la fin de l'année 1874 ; les dernières dont l'auteur fait mention datent des environs de 1880. Notons que R. KERVILER a fait, principalement pour la couche située à 4 m au-dessous du niveau des basses-mers, une rapide étude descriptive du matériel, illustrée de quelques dessins (p. 32-33).

Les cotes, toutes données à partir du niveau des basses-mers, sont celles que l'on trouve dans le Mémoire "l'Age du Bronze et les gallo-romains à Saint-Nazaire" (1876-1877).

- 1,50 m au-dessous du niveau des basses-mers (août 1876)

- . Fragments de poterie rouge gallo-romaine ; anses d'amphores ; poterie brune à filets creux réguliers.
- . Médaille (pièce ?) en bronze de Tetricus.

- 3 m au-dessous du niveau des basses-mers (1877)

- . Poteries gauloises, noires plombaginées, "dont la forme est identique à celle des vases que l'on rencontre dans les tombeaux gaulois" (R, KERVILER, 1877).

- 4 m au-dessous du niveau des basses-mers (1874-1875-1876)

- . Une dizaine de crânes dolichocéphales, avec des débris de bois et d'autres ossements humains ; seul un crâne fut conservé.
- . Deux épées de bronze de même type : 61 cm et 65 cm ; filets sur la lame.
- . Un poignard de bronze 14 cm.
- . Une aiguille en os : 18 cm.
- . Une douille de hache en corne de cerf : 12 cm ; elle avait conservé son manche en bois : 1 m de longueur.
- . Un grand nombre d'andouillers en bois de cerf.
- . Deux bois de cerf bien conservés : 0,90 m de hauteur.
- . Fragments de poteries à pâte grossière ; certains décorés ; un seul vase intact (sorte d'écuelle) ; très grand nombre de fonds de vases ; quelques fragments de poterie plus fine, à pâte noire, décorée.

- . Pierres de mouillage (de deux sortes).
- . Nombreuses pièces de bois.
- . Ossements d'animaux (bos primigenius, cerf ordinaire, chevreuil, mouton, cochon ou sanglier) ; mollusques (huîtres, mactres, lavignons...).

Quelques centimètres sous la couche précédente (1877)

- . Une hache en pierre polie complètement emmanchée dans une douille en corne de cerf, avec manche en bois.

- 4,50 m au-dessous du niveau des basses-mers (1878)

- . Une petite épée de bronze : 50 cm ; usée à la soie ; sans filets sur la lame.

- 5 m au-dessous du niveau des basses-mers (1880)

- . Seconde hache en pierre polie emmanchée dans une gaine en corne de cerf ; avec manche en bois.

- 6 m au-dessous du niveau des basses-mers (1880)

- . Une gaine de hache en corne de cerf ; sans manche en bois.

Enfin, R. KERVILER, sans donner ni de cotes ni de dates de découvertes, mentionne :

- . « Un couteau en silex à deux tranchants très réguliers » (1877-a., p. 18).
- . « Beaucoup de cornes de cerf travaillées, de poteries ornées ou non des celts polis et des silex taillés » (1881, p. 7).
- . « Une aiguille de bronze de 15 cm de longueur, munie à sa base d'un disque creusé, de 1 cm de diamètre, sans doute pour enchâsser une pierre » (1893 p. 15).

Le tableau suivant indique les cotes N.G.F. correspondant à celles données par R. KERVILER.

Cotes C.M.	Cotes N.G.F.
- 1,50m	4,50m
- 3m	6m
- 4m	7m
- 4,50m	7,50m
- 5m	8m
- 6m	9m

C - LE "CHRONOMETRE PREHISTORIQUE" DE SAINT-NAZAIRE

A partir de cette constatation de la superposition de couches archéologiques, R. KERVILER eut l'idée d'élaborer une théorie qui suscita de violentes critiques : il s'agit du fameux « chronomètre préhistorique » de Saint-Nazaire.

Quelle est la signification de cette théorie ?

Le "chronomètre préhistorique" de Saint-Nazaire se veut une datation chronologique des objets découverts à différents niveaux fondée sur la stratification régulière des alluvions de l'anse de Penhouët.

Dans un premier temps, R. KERVILER, examinant les parois du bassin constate l'aspect homogène et compact de la vase ; il y reconnaît cependant de petites couches de sable, plus ou moins épaisses remplies de coquilles et coupant la vase horizontalement trois ou quatre fois par mètre de hauteur ; c'est dans ces conditions qu'il mentionne dans sa première publication, en 1875, la découverte d'un crâne dans "une vase absolument homogène simplement coupée de distance en distance par de légères couches de sable" (p. 19).

Mais poussant plus loin ses investigations il peut écrire en 1876, qu'il a découverte au même niveau que le crâne, un nombre considérable d'objets se trouvant « dans une seule couche de sable et de graviers absolument plane et horizontal et dont l'épaisseur varie de 5 à 20 cm, et qui est située à un niveau moyen de 4 m en contre-bas des basses-mers actuelles » (p. 10).

Cependant la « découverte capitale» qui va servir de point de départ à l'élaboration du système du « chronomètre préhistorique » est celle, en août 1876, de la couche gallo-romaine située à 1,50 m au-dessous du niveau des basses-mers. La découverte de cette couche est primordiale en effet car celle-ci renferme un élément précis de datation : le petit bronze de Tetricus. Préfet d'Aquitaine, Tetricus prit la pourpre à Bordeaux en 268, régna quelques années sur les Gaules, l'Espagne, la Bretagne et se fit battre par Aurélien en 274. Il suffit alors à R. KERVILER après cette trouvaille de dater la couche renfermant les poteries gallo-romaines du III^{ème} siècle de notre ère. Et de là, il entreprend de dater toutes les couches archéologiques inférieures, au moyen d'un simple calcul de proportion, basé sur l'épaisseur de vase au-dessus et au-dessous de la couche gallo-romaine.

Voici comment il procède : au-dessus de la couche gallo-romaine il observe une épaisseur de vase de 6 m en moyenne, sans compter la petite dune de sable recouvrant la vasière. Il a donc fallu 16 siècles pour que 6 m de vase s'accumulent au-dessus de la couche archéologique datée du III^{ème} siècle, c'est-à-dire 37 cm par siècle. Il applique alors cette méthode pour dater les couches inférieures à la couche gallo-romaine : celle renfermant les objets de l'Age du Bronze étant située à 2,50 m au-dessous, il en résulte que, si 16 siècles représentent l'accumulation de 6 m de vase 7 siècles représentent celle de 2,50 m de vase. R. KERVILER date donc la couche du Bronze du V^{ème} siècle av. J.C.

En appliquant ainsi le calcul du chronomètre préhistorique à l'épaisseur totale de l'alluvion, R. KERVILER prétend pouvoir donner la date de l'origine des alluvions de la Loire : des sondages ayant indiqué une profondeur de la vallée de près de 30 m. la date d'environ 6000 ans av. J.C. est donnée par. R. KERVILER comme origine de l'alluvionnement de la baie de Penhouët.

R. KERVILER ne s'en tient pas à ce premier calcul, qu'il prétend pouvoir justifier ; en effet, après un examen plus attentif de la vase, il découvre des "traces évidentes de stratifications régulières et très rapprochées" (1876 p. 312). Sur environ 2 m de hauteur au-dessus de la couche renfermant les objets de l'Age du Bronze, il constate que chacune des strates horizontales se décompose de la manière suivante : une mince couche de sable, puis d'argile, puis de débris végétaux. Cette succession régulière de trois couches différentes ne représente pas moins qu'un dépôt annuel, les petites couches végétales constituant le dépôt de l'automne, le sable ayant été déposé pendant l'hiver et l'argile pendant l'été. Dans un premier temps il assigne à l'ensemble de ces trois couches une hauteur d'environ 3 mm.

"L'épaisseur de 0,003 m répondait, du reste, assez exactement aux résultats trouvés précédemment puisque 100 fois 0,003 m donnait 0,30 m d'épaisseur séculaire" (1876, p. 312).

Cependant, après plusieurs observations, R. KERVILER constate que chacune des trois couches ne présente pas partout la même épaisseur : celle des couches de sable varie de 1/4 à 3 mm, sans compter celles de 5 à 20 cm rencontrées à des intervalles très éloignés ; l'épaisseur des couches d'argile varie de 1/2 à 3 mm ; quant à celle des couches de débris végétaux, elle varie de 1/4 à 3 mm, et disparaissent même parfois. De ces constatations il déduit que l'ensemble des trois couches varie de 1 à 5 mm, ce qui lui permet d'écrire :

« L'on peut constater ainsi d'une manière absolument palpable qu'on est très près de la vérité en assignant aux alluvions qui ont rempli l'anse de Penhouët une épaisseur séculaire moyenne d'environ 35 cm, y compris l'épaisseur supplémentaire des grosses couches de gravier » (1876, p. 314).

De 1 à 5 mm, R. KERVILER passe donc d'une épaisseur séculaire « variant de 33 à 37 cm » pour l'ensemble de 100 groupes de trois couches ! (1881, p. 11).

L'examen du bloc de vase recueilli à Penhouët, et conservé au Musée Dobrée, nous permettra de revenir ultérieurement sur ce problème,

Plusieurs archéologues de la fin du XIX^{ème} siècle ne tardèrent pas à accabler R. KERVILER de leurs critiques virulentes en démontrant toutes les erreurs et les incohérences du « chronomètre préhistorique ». Mais avant d'en arriver à cet aspect du problème, examinons ce que l'auteur déduit de ces supputations chronologiques quant aux populations ayant occupé la baie de Penhouët.

D – L'OCCUPATION DES RIVES ROCHEUSES DE LA BAIE DE PENHOUEÛT

Il est nécessaire avant tout de préciser que R. KERVILER n'admet aucune variation du niveau de la mer depuis les temps géologiques. On comprend alors pourquoi, constatant l'immersion de la couche du Bronze au moment du creusement du Bassin, il affirme que cette même couche était également immergée lors de l'existence des populations utilisant les objets qu'elle renferme. Ainsi le fond de la baie de Penhouët était à 4 m sous le niveau des basses-mers au V^{ème} siècle av. J.C., date que R. KERVILER attribue à la couche du Bronze ; de même qu'il était à 1,50 m sous le niveau des basses-mers lorsque la baie était habitée par les Gallo-romains.

Les populations successives ont donc occupé les rives rocheuses de la baie de Penhouët.

Le matériel recueilli dans la couche du Bronze amena R. KERVILER à envisager la présence au V^{ème} siècle, sur les rives de la baie de Penhouët d'une population au crâne dolichocéphale, utilisant simultanément des ustensiles et des armes de l'Age du Bronze et des outils en pierre et en os :

"Ces populations, au crâne dolichocéphale, vivaient avec le Bos Primigénus et le cerf ; elles se servaient d'instrument en bronze et en corne de cerf, et de poteries de pâte assez grossière" (1876, p. 314-315).

D'autre part, il déduit de la présence de pierres de mouillage, toujours dans la même couche, le caractère maritime des mœurs de ces populations, puisque ces pierres représentaient les ancres des bateaux.

"Nous sommes ici en présence d'un port maritime de l'Age du Bronze"

Le fait que tous ces objets furent retrouvés dans une couche immergée au moment de leur utilisation, laisse à penser qu'ils ont été jetés intentionnellement dans la baie, ou sont tombés des bateaux naviguant dans la baie.

Enfin, R. KERVILER pousse plus loin ses conclusions sur cette occupation de la baie de Penhouët ; d'après lui le Vème siècle représente une époque de transition, déduction faite à partir de la présence dans une même couche d'objets en bronze et d'objets en pierre polie : au Vème siècle av. J.C., les populations vivant dans la baie de Penhouët utilisaient encore la pierre polie, et les épées en bronze représentaient les armes les plus perfectionnées ; une autre preuve de cette transition est la présence d'une petite épée se trouvant, très curieusement, sous des haches polies ; cette épée, selon R. KERVILER, serait antérieure d'environ deux siècles aux haches polies et donc aux autres épées se situant dans la même couches, c'est-à-dire du VIIème-VIIIème siècle, et représenterait l'introduction du Bronze en Armorique. Bien sûrs nous savons que cette épée, du même type que les deux autres, date du Bronze Final, et l'on ne peut alors que constater les lacunes de R. KERVILER concernant la typologie des armes de l'Age du Bronze ; mais avant tout il y a là très probablement une erreur de cotes, problème sur lequel nous reviendrons ultérieurement.

Telles sont donc les conclusions de R. KERVILER à la suite de la découverte des "couches archéologiques" renfermant un matériel abondant, et de l'application de son chronomètre préhistorique". Elles se rapportent à des épées du Bronze final II datées du Vème siècle av. J.C., utilisées en même temps que des haches en pierre polie emmanchées dans des gaines en bois de cerf, en même temps que des petits poignards du Bronze Ancien... et on pourrait ainsi continuer la liste en ajoutant par exemple que les poteries gauloises situées à 3 m sous le niveau des basses-mers, sont contemporaines du commencement de notre ère, toujours d'après R. KERVILER, bien sûr ! ...

BIBLIOGRAPHIE CONCERNANT LE SITE

- ANONYME, 1876-a - Découverte d'un port de l'époque préhistorique à Saint-Nazaire. Le Phare de la Loire, 62^e année, N° 17451, dimanche 10 septembre 1876.
- ANONYME, 1876-b - Découverte faites par M. René KERVILER au port de Saint-Nazaire. Rev. Arch. 9 XXXII, 1876, p. 211.
- ARCHIVES REGIONALES DES PAYS DE LA LOIRE - Ministère des Travaux Publics - Ponts et Chaussées - Ports maritimes de commerce - Port de Saint-Nazaire -bassin de Penhouët. Pc S 732, 737, 738-739.
- BANEAT P., 1909 -w Catalogue du Musée Archéologique et Ethnographique, ville de Rennes, 3^eème éditions 1909, p. 92-93.
- BANEAT P., 1932 - Catalogue du Musée Archéologique et Ethnographique, ville de Rennes, 4^eème édition, 1932, p. 22.
- BARROIS C., 1897 - Carte géologique détaillée de la France. Saint-Nazaire échelle 1/80.000^eme., 1897.
- BASTARD G., 1880 - Saint-Nazaire, son histoire, les découvertes du bassin de Penhouët, le Portus Brivates des Romains. Nantes, V. FOREST et E. GRIMAUD, s.d. (1880), in-80., 46 pp.cartes et plans.
- BELLANCOURT G., 1960-1961 - Dictionnaire Préhistorique de Loire-Atlantique. Feuillets mens. Soc. Nantaise Prèh. 4^e année, N° 35, 1960, p. 37-40 N° 36, 1960, p. 45-50 ; 5^e année, N° 41, 1961, p. 3.
- BERTRAND A., 1876 - Nouvelles découvertes à Saint-Nazaire. Rev. Arch., XXXII, 1876, p. 274-275.
- BERTRAND A.9 1877-a - Découverte de l'emplacement du Brivates Portus de Ptolémée détermination de l'âge de deux épées en bronze recueillies au fond de la baie de Penhouët. Rev. Soc. Sav. Départ., V. 1877, p. 274.
- BERTRAND A., 1877-b - Epée de bronze découverte à Penhouët, près Saint-Nazaire (d'après une communication de M. R. KERVILER). Rev. Soc. Sav. Départ., VI., 1877., p. 324.
- BERTRAND A., 1877-c - Découverte d'un port gallo-romain et d'un port gaulois, datés par l'étude des couches de vases dans le voisinage de Saint- Nazaire. C.R. AC. Sciencess LXXXIV, 1877, p. 690.

- BERTRAND A., 1877-d - Sur les découvertes faites dans la baie de Penhouët à Saint-Nazaire. Bull. Soc. Anth. Parise XII, 1877, p. 300.
- BERTRAND A., 1880 - Haches en pierre emmanchées trouvées à Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Mém. Soc. Nation. Antig. France, I, 1880, p. 103.
- BROCA P., 1875 - Présentation d'un crâne des alluvions de la basse-Loire. Ass. Franc. Av. Sciencess Nantes, 1875, p. 887 ; Bull. Soc. Anth. Paris, X, 1875., p. 611-612.
- BROCA P., MAZARD A., MORTILLET G. de QUATREFAGES J.L. de 1876 - Sur les fouilles récentes dans le port de Saint-Nazaire. Bull. Soc. Anth. Paris, XI, 1876, p. 470-473.
- FONTES, LIMUR Comte de, MAURICET, 1878-a - Compte-rendu d'une visite à Penhouët. Bull. Soc. Polym. Morbihan, P.V., 306ème séance, 27 août 1878, p. 249.
- FONTES, LIMUR Comte de, MAURICET, 1878-b - Note sur une visite faite au bassin de Penhouët, à Saint-Nazaire. Ass. Franc. Av. Sciences, Paris, 1878, p. 880-881.
- GUERIFF F., 1960 - Historique de Saint-Nazaire : tome I, des origines à la construction du port. 1960, 248 pp.9 cartes, dessins.
- JOURNAL OFFICIEL, 1877 - Discours de M. le Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, sur les découvertes du bassin de Penhouët. Réunion des délégués des Sociétés Savantes des Départements ; séance générale annuelle du 7 avril. Journal officiel, 9é année, N° 97, lundi 9 avril 1877., p. 2754.
- JOUSSAUMER, 1976 - Céramique préhistorique du bassin de Penhouët à Saint-Nazaire (Loire-Atlantique). L'Anth., LXXX, N° 1. 1976, pp. 139-158
- KERVILER R, 1875 - Note sur un crâne préhistorique trouvé dans les fouilles du nouveau bassin de Saint-Nazaire et sur les travaux de ce bassin. Bull. Arch. Ass. Bretonne, XVIIIè session, Guingamp., séance du 1er septembre, 1875, p. 18-20.
- KERVILER R. ,1876-a - Découverte d'un port de l'Age du Bronze à Saint-Nazaire. Bull. Arch. Ass. Bretonne, Mém.9 XIXé session, Vitry, 1876, p. 86-97.
- KERVILER R., 1876-b - Observations sur Corbilo et Brivates Portus. Rev. Arch... XXXII, 1876, p. 344-346.

- KERVILER R., 1876-1877-a -Découvertes d'objets antiques à Saint-Nazaire. Bull. Soc. Arch. Finistère, IV, 1876-1877., p. 81.
- KERVILER R., 1876-1877-b – L'Age du Bronze et les gallo-romains à Saint-Nazaire-sur-Loire. Bull. Soc. Arch. Nantes Loire-Inférieure XV, 1876., p. 287-316 ; mat., 13^e année, 2^e série, VIII, 1877, p. 489-498 ; Rev. Arch., XXXIII, 1877, p. 145-153, p. 230-239, p. 342-353.
- KERVILER R., 1877-a - Sur les découvertes préhistoriques faites en creusant le bassin de Saint-Nazaire. Bull. Arch. Ass. Bretonnes XX^e session, Savenay, 1877, p. 16-26.
- KERVILER R., 1877-b - Découvertes faites dans la baie de Penhouët près Saint-Nazaire et dans la baie de Guérande. Bull. Soc. Nation. Antiq. France, 1877., p. 130-131 ; p. 148 ; p. 195.
- KERVILER R., 1877-c - Lettre à M. l'Abbe HAMARD. Journal de Rennes, XXXIV^e années N° 236, 3 décembre 1877.
- KERVILER R., 1878-a - Le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire. Réponses aux objections de MM. G. de MORTILLET et S. SIRODOT. Ass. Franç. Av. Sciences. Paris., 1878, p. 882-888.
- KERVILER R., 1878-b - Hache celtique en pierre polie complètement emmanchée des alluvions de l'anse de Penhouët à Saint-Nazaire-sur-Loire Rev, Arch., xxxv, 1878., p. 307-310.
- KERVILER R., 1878-c - Au sujet de Penhouët. Soc. Polym. Morbihan, P.V. 303^e séances 28 mai 1878, p. 240.
- KERVILER R., 1878-d - La chronologie préhistorique. Le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire. Lettre à M. Em.ALGLAVE, en réponse aux attaques de M. G. de MORTILLET et réplique de M. G. de MORTILLET. Rev. Scient., XIV., N° 29., 1878, p. 686-689.
- KERVILER R., 1881 - Le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire (étude définitive). Rev. Questions Scient., janvier 1881.
- KERVILER R., 1883 - Notice sur le port de Saint-Nazaire. Paris., Impr. Nation., 1883, 229 pp.
- KERVILER R., 1893 - Armorique et Bretagne. Recueil d'études sur l'Archéologie, l'Histoire et la Biographie bretonnes publiées de 1873 à 1892. Tome 1 Armorique. Paris 1893.
- LEBLOUCK L., 1963 - Les haches emmanchées de Penhouët et de Trentemoult. Feuillet mens. Soc. Nantaise Préh., 7^e année, N° 65, 1963, p. 29-30.

- LIMUR Comte de, 1878 - Note au sujet du bassin de Penhouët, mat. IX, 1878, p. 449
- LIMUR Comte de 1879 - Note rectificative au sujet de sa visite au bassin de Penhouët publiée par l'Ass. Franç. Av. Sciences en 1878. Bull. Soc. PolyM. Morbihan P.V. 313^e séance 1879, p. 246.
- LISLE DU DRENEUC P. de, 1882 - Dictionnaire ou Répertoire Archéologique de la Loire-Inférieure, Nantes., 1882., p. 215-219.
- LISLE DU DRENEUC P. de, 1903 - Catalogue du Musée Archéologique de Nantes, 3^{ème} édition, 1903, p. 14-19 et 28-31
- MAITRE L., 1889 - Questions de géographie ancienne - de l'emplacement du port de Corbilon et des origines de Saint-Nazaire. Annales de Bretagne, IV, N° 3, 1889, p. 420-451.
- MORTILLET G. de, 1877 - Critique du chronomètre de Penhouët. Bull. Soc. Géol. France, VI, 1877, p. 76-81 ; Rev. Scient., XIII, N° 11, p. 248.
- MORTILLET G. de, 1877-1878 - Le chronomètre du bassin de Penhouët à Saint-Nazaire., réduit à sa plus simple valeur. Ass. Franç. Av. Sciences, Le Havre, 1877, p. 710-712 ; MAT., VIII, 1877, p. 514-518 et p. 551-557 ; Rev. Anth. Paris., I, 1878, p. 66-74.
- MORTILLET G. de, 1881 - Musée Préhistorique. Paris, 1881.
- RIOU A., 1877-1878 - l'Age du Bronze et les gallo-romains à Saint-Nazaire -sur -Loire. C.R. Mém. Soc. Ac. Brest, V, 1877-1878, p. 220-238.
- RIOU A., 1879-1880 - Le crâne et la hache en pierre polie des alluvions de Penhouët à Saint-Nazaire. Bull. Soc. Ac. Brest, VI, 1879-1880, p. 249-260.

II - PROBLEMES POSES PAR LES PUBLICATIONS DE R. KERVILER

L'ensemble des publications de R. KERVILER sur les découvertes du bassin de Penhouët pêche par une imprécision des données portant principalement sur la stratigraphie. Avant de discuter les grandes idées de R. KERVILER il est donc nécessaire de faire une étude critique des données qu'il apporte.

A - IMPRECISION DES DONNEES CHIFFREES

Nous retiendrons en premier lieu une certaine confusion des données chiffrées concernant les cotes de niveau des différentes couches ; or sur elles repose toute la théorie du chronomètre préhistorique. Dans ses premières publications, R. KERVILER donne les cotes tantôt à partir du niveau supérieur de la vasière, tantôt à partir du niveau des basses-mer ce qui entretient la confusion d'autant plus qu'il donne chaque fois ces cotes à 0,50 m voire 1 m de différence : la couche gallo-romaine est recouverte tantôt de 5 m de vase, tantôt de 5,50 m. 6 m dans les calculs du chronomètre; d'autre part, R. KERVILER ne précise jamais s'il tient compte ou non de la petite dune de sable recouvrant la vasière ; cependant on peut supposer que lorsqu'il donne les cotes de niveau, il n'en tient pas compte : en effet en 1876, il signale 2 à 3 m de dune de sable recouvrant la vasière (1876-1877-b, p. 310) ; dans sa dernière publication, en 1893, il écrit "la couche gallo-romaine est recouverte de 8,50 m d'alluvions y compris la dune supérieure" (p. 29), ce qui signifie en tenant compte des 6 m de vase recouvrant la couche gallo-romaine une hauteur de dune de 2,50 m.

Les hésitations de R. KERVILER dans le nivellement des "couches archéologiques" nous incitent à la réflexion : les cotes qu'il donne pour définitives à partir de 1876 sont-elles toutes très précises ? Nous sommes en droit d'en douter lorsqu'il écrit que la couche du Bronze se trouve à « 4m environ en contre-bas des basses-mers » (1876-1877-b, p. 293).

Face aux attaques de G. de MORTILLET qui, au XIXème siècle, utilisait ces imprécisions pour détruire la validité du chronomètre préhistorique de Penhouët, R. KERVILER, parlant des premières années des découvertes s'explique en ces termes : "Nous ne prétendions alors rattacher ces découvertes à aucune théorie scientifique et nos évaluations étaient faites à l'œil et sans aucun instrument" (1878-d., p. 688) ; il écrit d'autre part : "Je n'ai songé à relever exactement avec des instruments de nivellement la profondeur des couches archéologiques que lorsque je me suis aperçu qu'il était possible d'arriver à déterminer leur âge et ce n'est que très tard que j'ai découvert l'échelle chronologique de la stratification" (1878-a. p. 2-3).

Enfin, il ne faut pas oublier les conditions dans lesquelles se sont déroulées les fouilles de Penhouët : l'objectif initial n'était pas d'entreprendre des fouilles systématiques, mais bien la construction d'un bassin à flot. En 1880, G. BASTARD écrivait :

"Cette vaste carrière remplie de travailleurs, de tombereaux, de chevaux, de pelles, de pioches, présentait l'aspect d'une énorme fourmilière en agitation perpétuelle, où l'on voyait circuler sept locomotives qui traînaient à leur suite une interminable file de lourds wagonnets serpentant sur un ruban de rails long de 20 Kms au moins, et remplissaient l'air de bruits, de fumée et de sifflements aigus".

Il suffit de regarder le dessin pour s'en convaincre, et l'on comprend alors les difficultés qui se dressent aujourd'hui lorsqu'on cherche à connaître avec exactitude les cotes des objets.

B - NOMBRE EXACT DE COUCHES

Le tableau des « 7 couches archéologiques » suggère quelques réflexions concernant la position respective du matériel.

En premier lieu, R. KERVILER semble lui-même hésitant quant à la situation de la hache en pierre polie à "quelques centimètres sous la couche précédente" en 1878, dans la Revue Archéologique, il fait état de la découverte d'une hache polie emmanchée provenant d'une couche d'alluvions inférieure de 4 m "en chiffre rond" au niveau des basses-mers" (P. 307) ; dans la même publication, il écrit que cette hache provient d'une couche située à quelques centimètres à peine au-dessous de la couche du bronze (p. 309). Ce manque de précisions traduit bien le problème des découvertes du bassin de Penhouët pour déterminer leur position stratigraphique. Quoiqu'il en soit, nous pouvons admettre que cette hache se trouvait dans la même couche que les objets de l'Age du Bronze.

En second lieu, la situation de la petite épée de bronze à 4,50 m au-dessous des basses-mers, entre deux couches renfermant des haches polies emmanchées semble tout-à-fait incohérente ; elle nous dicte l'hypothèse suivante : il est fort possible que sur l'étendue du chantier, les cotes de tous les objets n'aient pas été relevées à partir du même plan ; cela expliquerait la situation de cette épée, qui devrait se trouver avec les autres épées à 4 m au-dessous des basses-mers.

Tout nous invite alors à penser que l'erreur a pu "être ainsi renouvelée pour les autres couches indiquées à 5 et 6 m au-dessous des basses-mers, d'autant plus qu'une autre gaine, avec son manche, se trouvait dans la "couche du bronze".

Il ressort de tout cela que l'hypothèse selon laquelle les cinq couches archéologiques indiquées par R. KERVILER, à partir de 4 m au-dessous des basses-mers, ne constitueraient en fait qu'une seule et même couche, est très tentante.

Même si l'on ne retient pas cette hypothèse, le doute subsiste quant au nombre exact de couches : jusqu'en 1881, R. KERVILER parle de sept couches archéologiques ; en 1881, il n'en retient que six puisqu'il inclut la hache emmanchée, dont il fut question précédemment dans la couche située à 4 m ; enfin après avoir énuméré ces couches, il écrit qu'à "diverses cotes" ont été trouvés "beaucoup de cornes de cerf travaillés., de poteries ornées ou non, des celts polis et des silex taillés" (1881, p 7). S'agit-il alors de cotes correspondant à des couches déjà connues, ou s'agit-il de nouvelles couches ?

C - OBJETS NON SITUES

Pour affirmer que la couche située à 4 m au-dessous du niveau des basses-mers renfermait du matériel datable du Néolithique au Bronze Final, il faudrait être sûr qu'il s'y trouvait d'autres témoins du Néolithique tels que la poterie, par exemple. C'est le problème des objets pour lesquels R. KERVILER ne donne aucune précision, aucune cote ni date de découverte : il en est ainsi pour les silex, un grand nombre de poteries ornées ou non, de cornes de cerf travaillées, et une aiguille en bronze. Pour certains de ces objets la restitution dans une couche définie par R. KERVILER est facile : l'aiguille de bronze se trouvait très certainement avec les épées ; il en est de même pour la hache à douille et la hache à talon ; le problème est plus délicat pour les silex et les poteries ; on ne peut totalement exclure l'hypothèse qui situerait les silex dans la "couche du Bronze" : en effet, si celle-ci renferme des gaines de haches pouvant dater du Néolithique, rien ne nous interdit de penser que les silex type Grand-Pressigny s'y trouvaient également. En revanche, si le matériel en bois de cerf est d'une époque postérieure on peut s'interroger davantage sur la position des silex.

Quant à la céramique, R. KERVILER donne un minimum de précisions: il est difficile de dire où fut trouvé le vase type Carn, de même que les poteries campaniformes ; cependant, si les couches situées à -5 m et -6 m correspondent réellement à quelque chose il est notoire que R. KERVILER n'y mentionne toujours qu'une hache emmanchée ou une gaine de hache, et aucune poteries alors que celles attribuables au Néolithique sont entières ou quasi entières donc tout-à-fait dignes de remarques.

Certains tessons de poterie (sept) du Musée Dobrée portaient des cotes de niveau qui nous ont d'abord paru très curieuses : en effet elles sont de l'ordre de 23,00, 24,00, 24,50 et 26,00 m. et ne correspondent donc en rien à toutes celles données par R. KERVILER. Les recherches nous ont amené à retrouver dans une note des archives du Ministère des Travaux Publics concernant le creusement du bassin de Penhouët des cotes semblables :

« ... les petites couches sableuses et perméables à l'eau qui se trouvent dans la vase entre la cote 26 et la cote 24,50, couches très minces dans lesquelles nous avons trouvé de nombreux débris de l'industrie de peuplades primitives... »

Cette note n'a pas été écrite par R. KERVILER.

Mais c'est une seconde découverte qui nous a permis de résoudre ce problème : dans une publication des ports maritimes de commerce concernant les devis et cahiers de charges du bassin de Penhouët nous avons trouvé la note suivante :

« Les cotes de nivellement des ouvrages décrits ci-après sont rapportées à un plan passant à 21,10 m au-dessus du 0 des marées du port de Saint-Nazaire ».

Or, le 0 des marées correspondant au 0 des basses-mers, en retranchant ces 21 m aux cotes signalées sur les poteries du Musée Dobrée, on retrouve les cotes données par R. KERVILER. Malheureusement le problème ne fut pas résolu pour autant: en effet il est apparu qu'un vase (N° 46), attribuable au Bronze Ancien, aurait été trouvés d'après ces cotes, à 3 m au-dessous du niveau des basses-mers, c'est-à-dire dans une couche correspondant, d'après R. KERVILER, aux poteries de l'Age du Fer alors qu'un autre (N° 95), cette fois attribuable à l'Age du Fer, aurait été trouvé à 5 m au-dessous du niveau des basses-mers, c'est-à-dire dans une couche où fut trouvée une hache polie emmanchée dans une gaine en bois de cerf. Pour un seul vase le calcul pourrait être juste : le N° 57-1, 2 aurait été trouvé à 3 m au-dessous du niveau des basses-mers ; on retrouve en effet cette forme aussi bien au Bronze Final qu'à l'Age du Fer.

Conclusion

A la lecture de certains passages des publications de R. KERVILER, on ne peut s'empêcher de s'interroger sur l'exactitude des données de l'auteur. Quelques-unes de ses réflexions en apporteront la preuve. Dans une réponse aux attaques de M. S. SIRODOT qui osait traiter les alluvions de la Loire de « gneiss en décomposition », R. KERVILER a cette réplique :

« qu'il sache donc que mes chantiers de travaux s'étendent sur 40 ha, et que ce n'est pas en s'adressant à un contremaître absolument ignorant de la question qu'il pourra savoir où se diriger dans ce dédale de voies, de talus et d'échafaudages pour aller étudier les coupes franches de l'alluvion... » (Journal de Rennes, 3 décembre 1877).

Cette réplique rejoint parfaitement la description que G. BASTARD faisait du chantier de Penhouët (p. 27).

A plusieurs reprises, dans ses publications, R. KERVILER ne manque pas de nous rappeler que la couche du Bronze a été fouillée sur 6 ha, et que les 3 trouvailles ont été effectuées dans un chantier où l'on déblayait plus de 1000 m³ par jour!

Enfin, en 1876, R. KERVILER écrit que ce n'est que lorsqu'on lui apporta, quelques semaines après sa découverte, le crâne qui avait échappé à la destruction, qu'il donna "des ordres formels pour ne rien laisser désormais emporter à la décharge qui ne fût vase, sable, pierre brute ou gravier" (1876-1877-b, p. 293) ; il n'est pas impossible, dans ces conditions que plusieurs objets furent perdus à jamais.

Toutefois, un matériel encore important fut recueilli et conservé qui va faire à présent l'objet d'une étude descriptive et figurative.

III - ETUDE DESCRIPTIVE ET FIGURATIVE DU MATERIEL

La totalité du matériel recueilli dans le bassin de Penhouët à la fin du siècle dernier constitue un ensemble chronologiquement hétérogène réparti sur plusieurs périodes du Néolithique Ancien au Bronze Final, et qui se divise en quatre grandes catégories d'objets : matériel lithique, osseux, métallique et céramique. L'essentiel appartient aux collections R. KERVILER et G. BORD, conservées au Musée Dobrée à Nantes. Toutefois, quelques objets appartiennent au Musée de Bretagne à Rennes : il s'agit des numéros 24, 36, 77, 81, 84, provenant de la donation R. KERVILER en 1881, et du numéro 43, don du Docteur et de Mme P. ROBIN ; enfin le numéro 53 appartient au Musée de Cherbourg.

L'état de conservation du matériel diffère selon les types d'objets. On note surtout des marques de forte corrosion sur certains bronzes ainsi que l'état très fragmentaire dans lequel nous est parvenue la majeure partie de la céramique ; en revanche, le matériel lithique et osseux est dans l'ensemble bien conservé.

L'étude du matériel suit un classement chronologique établi par comparaison typologique. Pour l'Age du Bronze ce sont surtout les objets métalliques qui permettent un tel classement leurs caractères typologiques étant bien définis, alors que la poterie est souvent d'attribution chronologique très incertaine.

L'ensemble des objets a été dessiné, mis à part les crânes (aux Musées de Nantes et de Rennes), les ossements humains et animaux, et les pierres de mouillage (au Musée Dobrée). (Dessins originaux : M. J. L'HELGOUACH, M. H. POULAIN, Melle M. VIEAU ; mise au net : Melle M. VIEAU). La plupart des dessins sont reproduits grandeur nature mis à part ceux des trois épées du Bronze Final, quelques instruments en bois de cerf et quelques vases reconstitués qui ont dû être reproduits à échelle réduite.

A - LE NEOLITHIQUE DANS LE BASSIN DE PENHOUE

Il est représenté par trois types de matériel céramiques lithiques osseux, dont l'essentiel, selon R. KERVILER, fut découvert dans la couche située à 4 m au-dessous du niveau des basses-mers. Cette couche aurait également livré une dizaine de crânes dolichocéphales, dont un seul put être conservé ; les autres disparurent dans les décombres du chantier. Dès 1875, l'Association Française pour l'Avancement des Sciences publiait une note du Docteur P. BROCA qui, après en avoir donné les principales caractéristiques, dolichocéphalie très prononcée, grand volume de l'écaille occipitale, datait le crâne "au moins de l'époque néolithique" (P. 887).

Il faut croire que beaucoup d'autres crânes ont été découverts après 1874, soit dans la même couches soit dans d'autres puisque le Musée Dobrée, à Nantes, en conserve plusieurs, ainsi que le Musée de Rennes. Aucun dessin n'en a été fait.

1- LA CERAMIQUE

R. JOUSSAUME a récemment publié dans l'Anthropologie (1976, pp. 139-158) une étude détaillée sur la céramique campaniforme et une anse tunnelée peurichardienne du bassin de Penhouët. Il n'était donc pas nécessaire de refaire ici la description de cette céramique ; en revanche, il était utile de la faire figurer dans cette étude : les dessins des planches 4 et 5 ont été réalisés par R. JOUSSAUME.

Ceci ne constitue qu'une partie de la céramique néolithique de Penhouët, cinq autres vases, dont un de type Carn sont étudiés ici.

2- L'INDUSTRIE LITHIQUE

Elle est représentée par six haches polies et six lames en silex. Une des haches polies est emmanchée dans la gaine en bois de cerf du Musée de Rennes (N° 43,1-2); pour cela, elle se trouve incluse dans l'étude des emmanchures de haches.

Il est très difficile de savoir si ces haches correspondaient aux emmanchures que nous possédons ; toutefois il n'est pas impossible, à partir des dimensions des haches et celles des trous d'emmanchement des gaines, de voir dans le N° 42 l'emmanchure de la hache N° 12, et dans le N° 41 celle de la hache N° 14.

a - Les haches polies

[les descriptions des planches ne sont pas reprises ici]

b – les lames en silex

3- L'INDUSTRIE DE L'OS ET DU BOIS DE CERF

Le matériel caractérisant cette industrie est très abondant à Penhouët : il comprend d'une part un poinçon, un poignard et un petit anneau en os ; d'autre part, toute une série d'objets en bois de cerf : emmanchures de haches, pics, haches-marteaux ; enfin un grand nombre d'andouillers travaillés ou bruts. R. KERVILER attribuant à ces objets divers types d'utilisation : les uns avaient pu servir "de bouts de lance, comme arme défensive, les autres d'instruments aratoires, socs de petite charrue ou sarcloirs" (1876-77-b., p. 299).

a- matériel en os

b- matériel en bois de cerf

andouillers – segment de merrain

manches

pics, pioches, haches-marteaux

gainés de haches

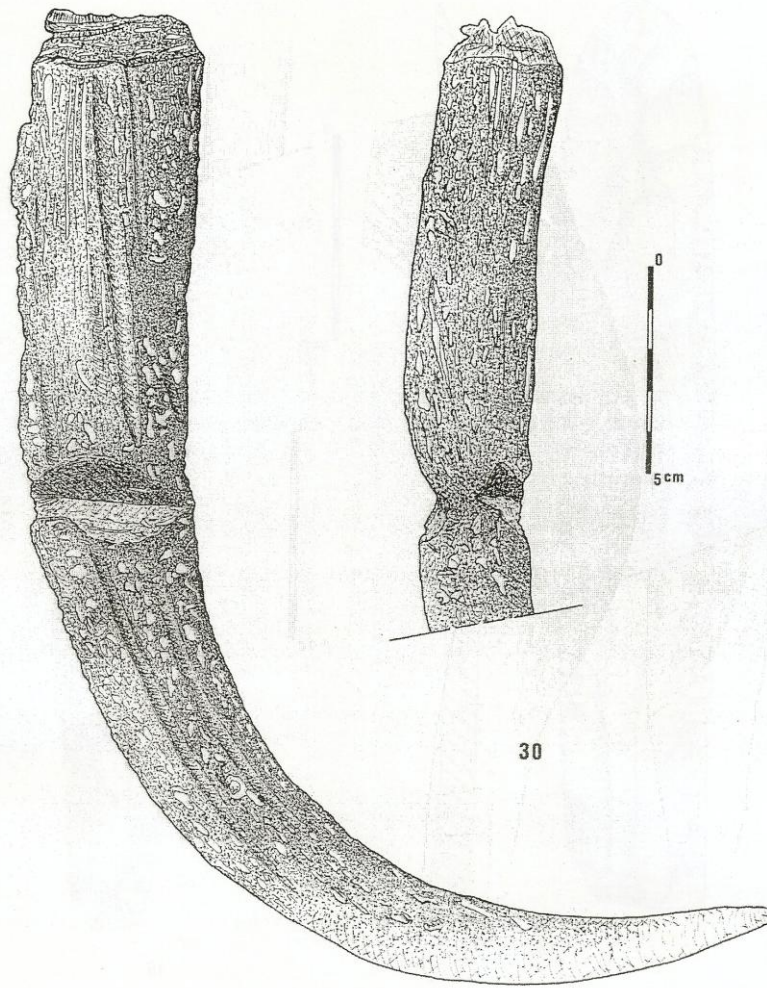
Conclusion

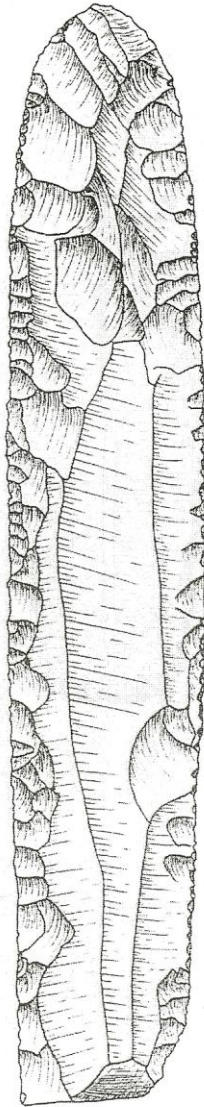
Après l'étude de cette série d'objets, céramiques, haches polies et lames en silex, bois de cervidés, une première remarque s'impose : nous possédons peu d'éléments néolithiques auxquels nous pouvons attribuer une date précise en toute certitude ; il est même possible que certains d'entre eux, les objets en bois de cerf par exemple, aient été utilisés ultérieurement. Néanmoins, une partie de la céramique permet une approche chronologique plus étroite, en particulier la céramique campaniforme autour de 2000, sinon 1900-1800 ; d'autre part, sa présence à Penhouët renseigne sur les influences extérieures qui se sont manifestées autour de l'embouchure de la Loire, et que nous retrouvons, dans un contexte régional, un peu en amont, à Ancenis : influences nordiques avec le vase décoré N° 8, méridionales avec le fragment d'écuelle N° 7. Plus près de Penhouët, sur l'estuaire de la Loire, des sites tels que le dolmen de la Roche à Donges, le dolmen de Dissignac à Saint-Nazaire, la plage de l'Hermitage à Saint-Brévin, ont tous fourni des témoignages campaniformes, vases ou fragments de vases au décor en triangles hachurés, ou à "fermeture éclair".

Le campaniforme régional a également fourni du matériel non céramiqué et l'on pense tout de suite à la fameuse pointe de Palmella découverte à Trentemoult.

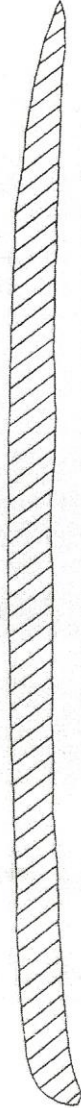
L'autre tessou de poterie étudié par R. JOUSSAUME, l'anse peurichardienne, témoigne d'une influence charentaise. Non loin de Penhouët, un vase à cupules de Pornic rappelle également cette influence (JOUSSAUME R. 1976).

Le matériel néolithique de Penhouët n'est donc pas sans intérêt en même temps qu'un mobilier commun : outillage en bois de cerf, poinçon en os, haches polies, poterie commune, quelques éléments très originaux témoignent d'une influence parfois lointaine dont la pénétration peut s'expliquer par la position de Penhouët, ouvert sur l'Atlantique, à l'embouchure de la Loire.





15



16

B - LE BRONZE ANCIEN DANS LE BASSIN DE PENHOUE

Il est faiblement représenté : une lame plate très corrodée, un petit poignard de forme triangulaire et une seule hache plate. Le matériel céramique est également peu abondant : un tesson muni d'une anse en croissant, un petit vase biconique, un fragment de grand vase muni d'un téton de préhension.

1- la céramique

2- le métal

Conclusion

Ces quelques objets constituent un matériel classique du Bronze Ancien, non spécifique à la région, comme en témoigne le tesson au décor arciforme (N° 47) : on trouve en effet celui-ci, outre dans la France du Nord, au Bronze Ancien et Moyen, dans la civilisation du Wessex, en Angleterre (BLANCHET J.-C., 1976, p. 50), mais aussi en Languedoc au Bronze Ancien (ROUDIL J.-L., 1972) ; enfin en Allemagne au Chalco lithique, et en Suisse au Bronze Ancien (les fouilles Protohistoriques dans la vallée de l'Aisne, 1976, p. 180).

Dans un contexte régional, le petit poignard et la lame d'épée apportent un faible complément à la liste des trouvailles du Bronze Ancien, constituée principalement par des haches plates ; enfin, la présence d'une hache de ce type à Penhouët ne fait que confirmer la concentration des haches plates de Loire-Atlantique autour de l'estuaire de la Loire (VIEAU M., 1976, p. 113).

C - ARMES ET OUTILS DU BRONZE MOYEN

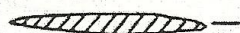
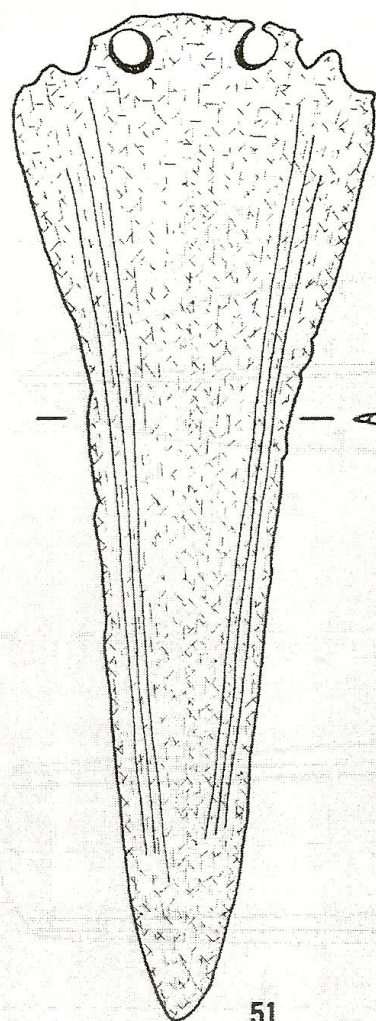
C'est en se basant essentiellement sur la typologie des objets métalliques, poignards et hache, que l'on a déterminé cette phase de l'Age du Bronze ; en effet, l'étude de la céramique permettait difficilement d'attribuer en toute certitude un ou plusieurs vases à l'Age du Bronze Moyen, aucun décor ni aucune forme n'étant typique de cette période, si ce n'est le fragment N° 47 étudié au Bronze Ancien et dont l'élément de préhension, comme cela a déjà été dit, a pu appartenir également au Bronze Moyen.

Malheureusement, les objets métalliques attribuables à cette période ont été récoltés en très faible quantité : deux poignards, une hache à talon appartenant au Musée de Cherbourg, et un fragment de hache à talon appartenant au Musée Dobrée (N° INV. 884-2-175) mais qui n'a pu être retrouvé.

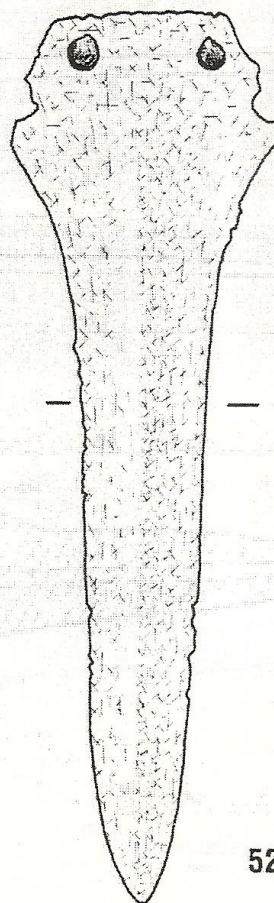
- 1- les poignards
- 2- hache à talon

Conclusion

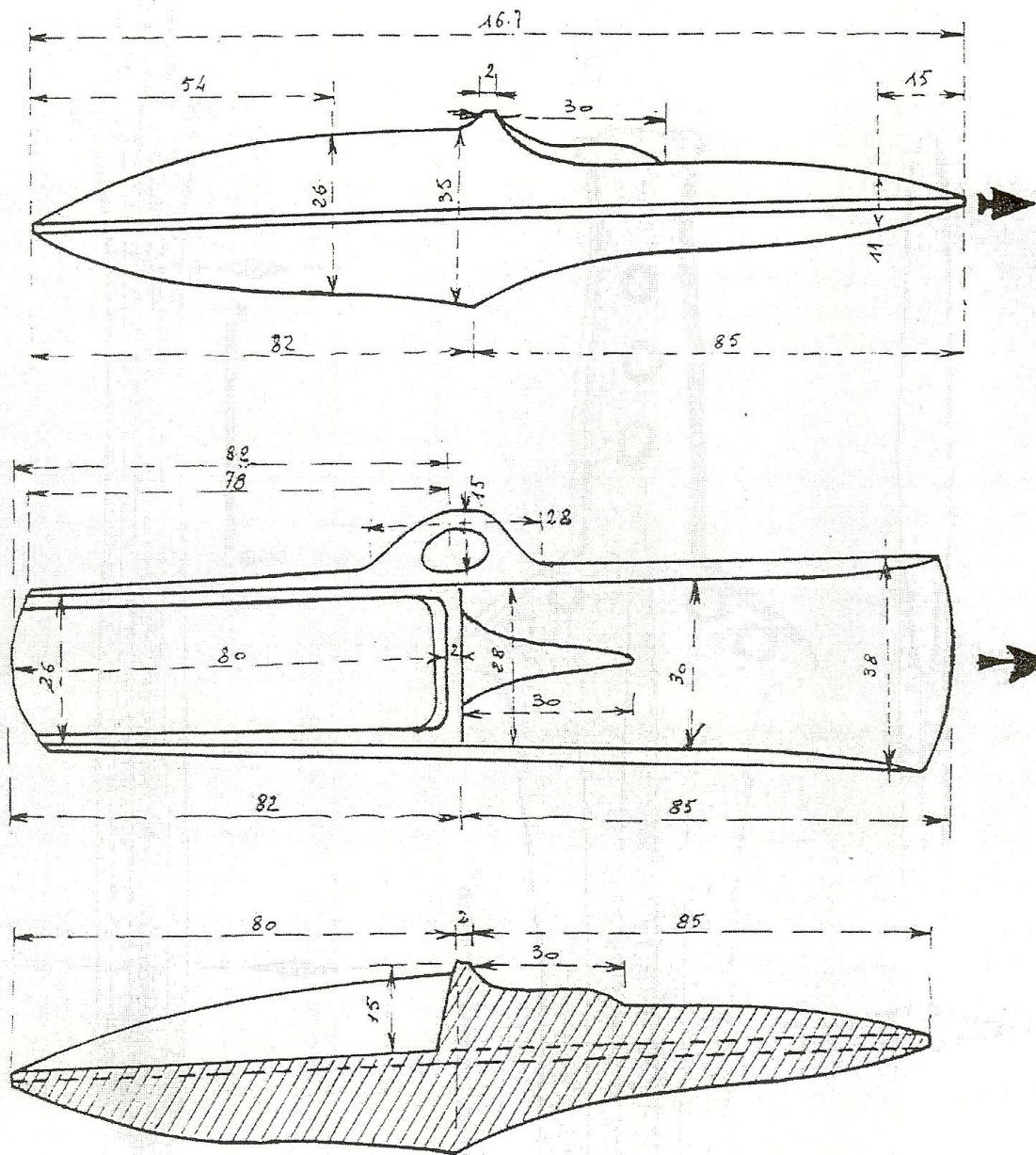
Si peu abondants qu'ils soient, les quelques objets métalliques étudiés ici sont très représentatifs des ateliers bretons : Tréboul-Saint-Brandan avec le N° 51, Rosnoën avec les N° 52 et 53. Autour de Saint-Nazaire, la Brière a fourni de nombreux témoins du Bronze Moyen : poignards, épées, pointes de lance... ; d'autre part, le Musée Dobrée conserve deux poignards très similaires à ceux de Penhouët, malheureusement sans origine, mais probablement locale. Une hache du Musée de Saint-Brieuc, semblable à celle de Penhouët fut trouvée au Lac de Grand-Lieu; une autre, ayant pour origine « Pays de Châteaubriant » se trouve au Musée de Châteaubriant (VIEAU M., 1976 p. 65).



51



52

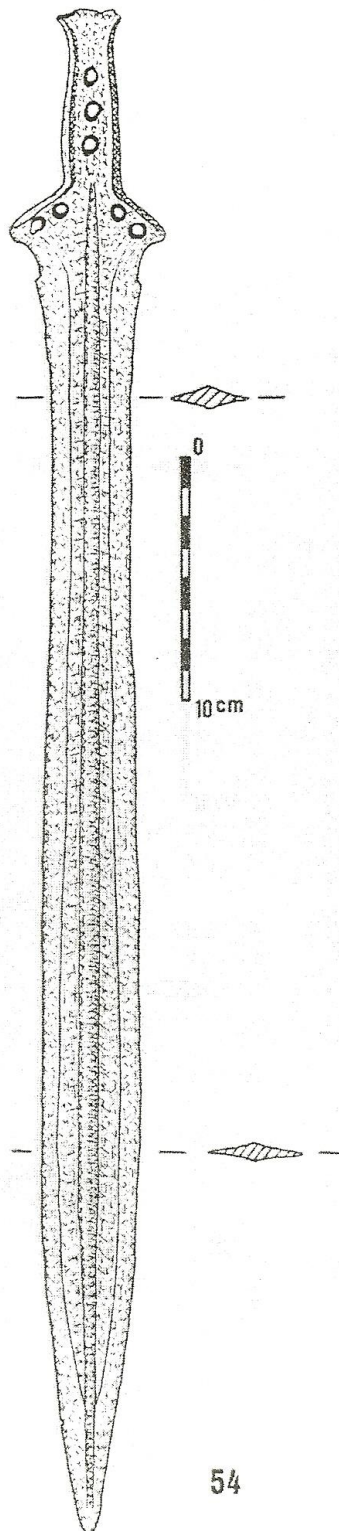


0 5 cm

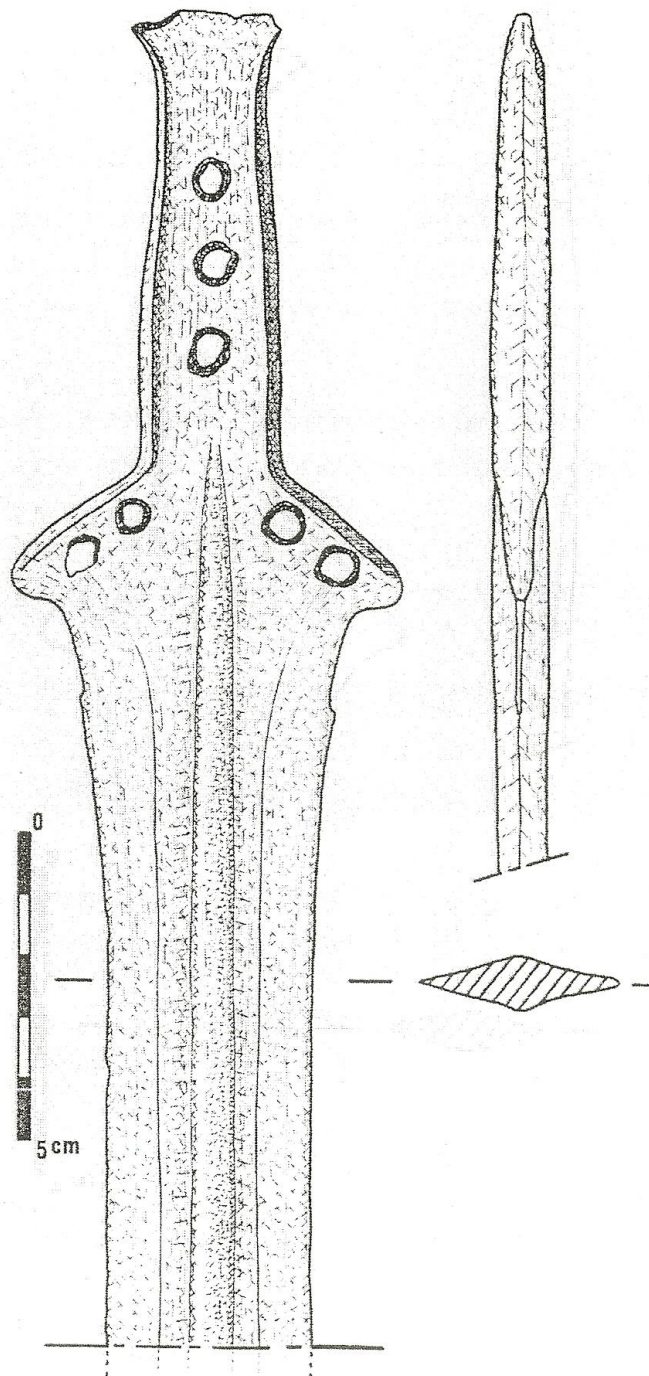
53

Musée de Cherbourg

dessin R. LEMIERE



54



D - LE MATERIEL METALLIQUE DU BRONZE FINAL DANS LE BASSIN DE PENHOUE

Le matériel métallique que nous avons décrit ici se compose essentiellement de trois épées pistilliformes. En outre, deux épingles de bronze mentionnées dans le Catalogue du Musée Archéologique de Nantes de 1903, et une hache à douille, non figurés ici, sont également du Bronze Final. En 1893, R. KERVILER faisait état de la découverte de l'une de ces épingles : longue de 15 cm, elle est à tête plate discoédale portant un trou de 1 cm de diamètre "sans doute pour y enchâsser une pierre" (p. 15) ; signalons qu'en 1879, à Donges, près de Saint-Nazaire, avait été découverte une épingle longue de 21 cm, "terminée par une plaque ronde creuse destinée à recevoir une pierre" (R. KERVILER, 1893, p. 203). La seconde épingle de Penhouët longue de 23 cm, avait une tête sphérique. Malgré la description très sommaire de ces objets, il semble qu'on puisse les rapprocher des épingles du Bronze Final III, trouvées en très grand nombre en Suisse (BRIARD J., ONNEE.Y., VEILLARD J.-Y., 1976).

1- les épées

E - LA CERAMIQUE BRONZE FINAL - AGE DU FER DANS LE BASSIN DE PENHOUE

La céramique de Penhouët est une céramique commune, souvent assez grossière, en partie décorée ; on y trouve des formes et des décors que l'on peut attribuer au Bronze Final, mais qui, très souvent, perdurent au Hallstatt, voire jusqu'à La Tène. C'est pourquoi, en raison de l'absence, dans le cas présent, de données stratigraphiques précises, on ne peut strictement limiter à l'une de ces trois périodes certains décors ou formes de la céramique de Penhouët ; c'est dans ce sens que cette présentation a été adoptée. Toutefois certains vases nous paraissent plus représentatifs d'une époque ou d'une culture ; dans ce cas il en sera fait mention.

1- ETUDE D'ENSEMBLE

a - Les décors

Ils s'observent sur huit tessons, une lèvre et un vase entier.

a1) Décors en creux

- Décors par impressions

Les impressions digitales sont les plus fréquentes (N°s 59-64-82-83-84). Elles forment une ligne droite, soulignant l'angulation que fait le col avec la panse, au diamètre maximum. On les trouve aussi sur la lèvre du rebord N° 93. Ces impressions sont plus ou moins profondes. Dans certains cas, les traces d'ongle sont visibles (N°s 59 et 84).

De fines impressions parallèles obliques, obtenues sans doute par des coups d'ongle, soulignent une carène (N° 89).

- Incisions et cannelures

Ces types de décors sont représentés uniquement par les tessons N°s 57-58 ; le premier est orné de simples incisions ou "sillons", plus que des cannelures proprement dites ; les incisions sont assez profondes, larges de 2 mm en moyenne, et leur profil est en V. En revanche, sur le second fragment, l'incision est beaucoup moins profonde et le profil constitue un arc de cercle : on peut alors parler de cannelures.

Sur ces deux tessons, le décor constitue des lignes horizontales parallèles, trois sur le N° 57, cinq sur le N° 58 ; elles se situent sur la partie supérieure de la panse.

a2) Décors plastiques

Ce sont des décors formant relief sur la surface de la céramique, modelés en même temps que le vase ou rapportés et collés sur la paroi du vase. Deux fragments, vraisemblablement du même vase (N°s 83-84) présentent un cordon lisse en relief, disposé à l'horizontal au niveau de l'angulation que forme le col avec la panse. Le fait qu'il ait été rapporté et non modelé sur la paroi du vase, est très net sur le N° 83, où une partie du cordon s'est décollé.

Un cordon "impressionné" disposé à l'horizontal à la base du rebord, orne le N° 60 ; il forme un décor torsadé ; sous celui-ci, il est possible de voir de très fines incisions parallèles obliques.

b - Les bords

On compte un grand nombre de bords arrondis dans la céramique de Penhouët ; ils sont soit amincis (N°s 60-85-88-94-95), soit épaissis (N° 86). Le bord du N° 71 est roulé vers l'intérieur.

Quelques-uns sont aplatis (N°s 61-62-82 et 83). On trouve des particularités sur de rares fragments : le bord biseauté vers l'extérieur du N° 87 la lèvre décorée de légères impressions digitales du N° 93.

La plupart des rebords sont éversés ; les bords droits sont en petit nombre (N°s 61-95) ; enfin on compte quelques bords rentrants (N°s 87-90-91-92-93).

c - Les formes

La céramique de Penhouët est loin de constituer un ensemble homogène, étant donné la variété des formes. La présence des rebords sur un grand nombre de tessons a permis de reconstituer plusieurs vases.

Une première série est constituée par des vases d'assez grandes dimensions : même lorsqu'ils ne sont pas entiers, il est possible de le vérifier par le diamètre des panses. D'une manière générale, ces diamètres oscillent entre 300 et 460 mm ; rentrent dans cette première catégorie des vases à profil tronconique type jarre, à profil ovoïde et globulaire sans col.

Le seul vase entier type jarre (N° 82) a une hauteur de 302 mm pour un diamètre maximum de 300 mm ; on peut le rapprocher des vases reconstitués N°s 83 et 89. Ces jarres tronconiques à fond plat, carène haute et bords éversés, pouvaient être destinées au stockage des aliments solides et des liquides. Le N° 62, dont on ne possède que la partie supérieure, peut être classé dans le type jarre globuleuse.

Une seconde série de vases globulaires sans col, à bords rentrants et panse ovoïde très large est représentée par les profils N°s 90-91-92-93.

Enfin la céramique de Penhouët est constituée par une série de vases plus ou moins grands, bols, jattes, écuelles, gobelets... qui nous sont parvenus entiers pour la plupart. L'écuelle N° 87 possède un fond plat ombiliqué.

Les jattes carénées sont à fond plat (N°s 61 et 86) ou légèrement concave (N° 85).

Le vase N° 57 peut être défini comme une urne globuleuse en "bulbe d'oignon" caractéristique de la civilisation des Champs d'Urnes du Bronze Final.

d - Les teintes et les pâtes

Elles présentent une plus grande homogénéité que les formes. Dans l'ensemble, la pâte est gris foncé ou noir ; la couleur gris-beige est également fréquente ; en revanche, certaines teintes ne se rencontrent que sur un ou deux exemplaires : brun-brique pour le N° 71, roseâtre pour le N° 83 les parois externes et les parois internes ont parfois une couleur différente la surface externe du N° 66 est gris-beige, alors que la surface interne est noire ; on constate également une différence sur le fragment N° 67 dont la surface externe est de couleur beige et la surface interne gris-noir.

Les dégraissants sont peu visibles lorsque la pâte est fine ; en revanche, ils sont gros et nombreux lorsque la pâte est épaisse. Sur deux tessons (N°s 70 et 86), des paillettes de mica sont utilisées comme dégraissants.

Dans l'ensemble, les surfaces sont bien lissées. Un seul tesson (N° 57) présente une surface noire très lustrée. Toutefois, il reste un grand nombre d'exemplaires dont la surface est irrégulière et rugueuse (N°s.67-74-76). Comme pour la teinte de la pâte, des différences peuvent apparaître dans le surfacage des parois externe et interne d'un même vase : en effet, le N° 63 présente une surface externe rugueuse alors que sa surface interne est partiellement lissée.

Des empreintes de doigts sont visibles sur le N° 61.

Les vases N°s 62 et 82 portent des encroûtements charbonneux.

L'épaisseur des parois varie de 4-5 mm (N° 92) à 17 mm (N° 76) toutefois une moyenne de 7-8 mm peut être admise.

F - CERAMIQUE D'ATTRIBUTION CHRONOLOGIQUE INCERTAINE

Elle est constituée par quelques vases atypiques que l'on hésite à dater entre le Néolithique et l'Age du Fer : en effet, l'état fragmentaire d'une bonne partie de cette poterie rend l'attribution chronologique difficile. D'autre-part, on compte plusieurs vases ou fragments de vases dont l'utilisation reste hypothétique (nos 103 à 108). On retrouve sur certains tessons des décors visibles sur la céramique étudiée précédemment, telles que les impressions digitales (nos 97 et 99) ; mais, sans plus de données, elles ne peuvent guère constituer un repéré chronologique certain, lorsqu'on sait que ce type de décor a été utilisé dès la fin du Néolithique jusqu'à l'Age du Fer.

CONCLUSION

Le tableau présenté à la page 154 met en lumière l'étendue chronologique de l'habitat de Penhouët, en indiquant, pour chaque grande période, le matériel le plus représentatif. De cette longue période d'occupation nous est parvenu un nombre relativement important d'objets dont l'étude met en évidence la disproportion quantitative très nette entre le matériel métallique et le matériel céramique, le second l'emportant sur le premier. La poterie, très abondante, présente un échantillonnage assez vaste, allant du vase type Carn au gobelet de l'Age du Fer ; elle constitue donc un élément fondamental, particulièrement dans cette région de la Basse-Loire où les trouvailles d'objets en bronze, cachettes, nombreuses épées de la Loire, ne font pas défaut, mais où en revanche, les sites ayant livré de la poterie sont beaucoup plus rares : les dragages d'Ancenis et la plage de la Rousellerie en Saint-Brévin-les-Pins, sont les plus importants ; rappelons que ces deux sites voisinent Penhouët, l'un à l'embouchure de la Loire en face Saint-Nazaire, l'autre sur la Loire, un peu en amont.

Beaucoup d'autres vestiges autres que céramiques et métalliques sont susceptibles de nous donner des indications sur le mode de vie des habitants de Penhouët aux époques néolithique et protohistorique. Les vestiges osseux d'animaux y ont été recueillis en grand nombre, animaux sauvages comme le cerf, le sanglier, le chevreuil, mais aussi animaux domestiques : le mouton, le porc, et celui qui a laissé le plus grand nombre d'ossements : le boeuf, le bos primigenius. La présence de ces vestiges appelle plusieurs conclusions : d'une part les nombreux instruments en bois de cerf prouvent que la chasse était une activité importante. Quant aux animaux domestiques, il est difficile de savoir exactement dans quels buts ils étaient élevés : pour la production de viande ? Pour la production de lait et de fromage ? N'oublions pas qu'une faisselle a été retrouvée. Enfin, on ne peut négliger les activités maritimes de Penhouët, merveilleusement situé à l'embouchure de la Loire, voie de communication essentielle permettant des échanges, des contacts avec d'autres groupes humains.

Cette étude descriptive qui tentait de replacer le matériel recueilli dans son contexte chronologique, va permettre, dans la mesure du possible, une approche critique des conclusions de R. KERVILER.

**TABLEAU CHRONOLOGIQUE
DU MATERIEL DE PENHOUE**

	CÉRAMIQUE	LITHIQUE	INDUSTRIE DE L' OS	MÉTAL	
AGE DU FER	quelques vases				600
BRONZE FINAL	vases entiers et tessons			haches à douille	700
	nombreux décors			3 épées pistilliformes atlantiques	800
				haches à talon	1000
BRONZE MOYEN	?			1 poignard à languette trapézoïdale	1200
				1 poignard type Tréboul	1400
					1500
BRONZE ANCIEN	2 tessons avec élément de préhension 1 pot			1 poignard (triangulaire)	1500
				1 hache plate	1800
NEOLITHIQUE	trois vases campaniformes	4 lames retouchées type			2000
		- Grand - Pressigny -	bois de cerf:		2200
	anse rubanée type Peu Richard		andouillers; pics; haches;		2500
	vases néol.	4 haches polies	marteaux; gaines de ha- che.		
			os: poinçon, poignard.		3000
	vase type Carn				3300

IV - PROBLEMES GEOLOGIQUES

Les conclusions de R. KERVILER sur les trouvailles du bassin de Penhouët au siècle dernier abordent des problèmes géologiques relatifs aux conditions dans lesquelles se sont faits les dépôts et à l'âge de ceux-ci. Cependant ces conclusions sont à revoir à la lumière des connaissances actuelles sur la géologie récente de la Basse-Loire, et de l'analyse des objets recueillis au siècle dernier.

A - CHRONOMETRE PREHISTORIQUE ET DATATION RELATIVE DU MATERIEL ETUDIE

La confrontation des données du "chronomètre préhistorique" avec la chronologie de l'ensemble des objets trouvés à Penhouët met en évidence l'impossibilité d'un alluvionnement régulier de 35 cm par siècle. L'incohérence de cette théorie apparaît en particulier pour la couche située à 4 m sous le niveau des basses-mers, et qui renfermait du matériel dont la chronologie s'étendait sur au moins 1000 ans ; en effet, sans même tenir compte du matériel néolithique, les seuls objets datables du Bronze Ancien au Bronze Final suffisent à démontrer l'erreur de R. KERVILER : nous pouvons admettre que cette couche renfermait au moins du matériel du Bronze Ancien, poignards, hache plate, datable à partir de -1800, et du Bronze Final qui, avec la hache à douille, nous amène à une date approximative de -600. Si 35 cm représentaient réellement la hauteur de l'alluvionnement pendant un siècle, 4,20 m devraient donc représenter celle de l'alluvionnement de douze siècles séparant le Bronze Ancien du Bronze Final : nous sommes loin des « 5 à 20 cm » avancés par R. KERVILER pour la hauteur de cette couche, chiffres qui ne représenteraient même pas un siècle. Il va de soi que l'écart se creuse si l'on admet la présence, avec les objets de l'Age du Bronze, du matériel Néolithique : 10,50 m pour une couche renfermant des objets du Néolithique Ancien au Bronze Final, 4,90 m du Néolithique Final au Bronze Final.

Il est peut-être intéressant de comparer ici le schéma de R.KERVILER illustrant le phénomène de stratification et le bloc conservé au Musée Dobrée (INV. 884-2-177) (p.73-74). Sur la boîte contenant ce dernier est inscrit un chiffre que l'on a tout lieu de prendre pour une cote : 29,00 ; celle-ci nous fait penser au type de cotes rencontrées sur certaines poteries (p.29) si l'on retranche là aussi 21,10 m, on obtient environ 8 m au-dessous du niveau des basses-mers, ce qui correspond à un niveau inférieur à la plus basse "couche archéologique" (p. 15) ; ceci n'empêche pas que le prélèvement ait pu être réellement fait à cette profondeur. Néanmoins, on peut faire remarquer que R. KERVILER tire ses conclusions des premières observations qu'il fait sur 2 m de hauteur "au dessus de la couche sableuse des débris de l'Age du Bronze" (1876-77-b, p. 312).

A première vue, ce bloc de 20 cm de longueur sur 10 cm de largeur, présente un litage assez régulier ne semblant pas différent de ce que décrit R.KERVILER: on retrouve effectivement trois sortes de couches. Mais après un examen plus attentif, certains détails apparaissent, mettant en évidence une certaine schématisation de la coupe de R. KERVILER ; en effet, ces trois couches ne semblent pas se répéter avec la même régularité que le montre le schéma de R. KERVILER ; ceci

est net pour la couche des débris végétaux plus sombre, qui disparaît même parfois. R. KERVILER le dit d'ailleurs dans son texte ; c'est pourquoi sa coupe présente une schématisation volontaire visant à démontrer clairement son raisonnement.

Il est donc moins nécessaire de s'attarder à cette confrontation que de s'interroger sur l'interprétation de R. KERVILER quant à cette stratification.

Les théories de R. KERVILER ont été critiquées plus d'une fois et sur plus d'un aspect ; dès le XIX^{ème} siècle, après que le monde scientifique ait pris connaissance de ces travaux, la polémique s'engagea, opposant R. KERVILER à ses principaux détracteurs, G. de MORTILLET et S. SIRODOT.

B - CONDITIONS ET LIEU DES DEPOTS

Un des principaux points de divergence entre R. KERVILER et G. de MORTILLET résidait dans le problème des conditions de formation des couches archéologiques et principalement de la "couche de l'Age du Bronze" contenant des objets chronologiquement éloignés. Avant de discuter les théories de ces deux auteurs, il est bon de rappeler brièvement les points sur lesquels ils s'opposaient. Pour R. KERVILER, la couche étant immergée à l'époque du creusement du bassin, l'était également à l'époque de l'existence des peuplades utilisant les objets qu'elle contenait ; et ceci pour deux raisons : d'une part, le niveau marin n'a pas varié depuis les temps géologiques ; d'autre part, aucun phénomène tectonique, qui aurait pu provoquer l'immersion de cette couche, n'a affecté le bassin de Penhouët :

"Les niveaux respectifs de la mer et des rochers voisins n'ayant pas sensiblement changé, la couche de gravier où nous avons trouvé nos objets de l'Age du Bronze représente le fond de la baie au moment où elle était habitée par leurs possesseurs" (1876-1877-b, p. 297).

En revanche, pour G. de MORTILLET, la "couche de l'Age du Bronze" est une couche formée à l'air libre ; trois faits l'expliquent : d'une part, cette couche est géologiquement analogue aux dépôts que l'on retrouve sur le bord de la baie" (1877, P. 248) ; d'autre part, les objets sont des outils et des armes qui caractérisent un lieu d'habitation ; enfin le fait que l'on n'ait pas retrouvé de pilotis indique que "cette station ne pouvait être que sur un sol émergé"(1877, p. 248). De plus, précise G. de MORTILLET, cette émergence a été longue puisqu'on retrouve dans une même couche des objets du Néolithique et du Bronze Final. L'immersion constatée au XIX^{ème} siècle est due alors à des mouvements du sol (1878, p.74).

L'une et l'autre de ces affirmations appellent des remarques : d'une part, si la couche était immergée, comme l'affirme R. KERVILER, il faut admettre un arrêt de la sédimentation pendant environ 1500 ans, provoqué par des courants violents ; or la présence de ceux-ci paraît en contradiction avec l'abondance et le bon état des objets ; d'autre part, la thèse de G. de MORTILLET n'est pas non plus sans poser quelques problèmes : pour lui, il ne fait pas de doute que la couche située à 4 m sous le niveau des plus basses-mers contenait des objets datés du Néolithique au Bronze Final ;

c'est là que réside le problème : en effet, la couche étant située à - 7 m N.G.F., il faut donc supposer un niveau marin inférieur à cette cote à l'époque du dépôt des objets contenus dans la couche ; mais on ne peut négliger les phénomènes de tassement qui se sont produits depuis cette époque, que l'étude récente des vasières de Méan ainsi que les calculs effectués jadis par R. KERVILER, permettent d'estimer de l'ordre de 2-3 m ; le niveau de la mer aurait été alors de - 5, - 6 m N.G.F. Un tel niveau est possible pour l'Age du Bronze jusque vers 800 av. J.C., éventuellement pour le Campaniforme, mais beaucoup trop haut pour le Néolithique Ancien ; il en résulte que, dans l'incertitude où l'on se trouve quant à son contexte stratigraphique, il est difficilement envisageable de situer le vase type Carn dans la couche contenant les épées du Bronze Final.

Quant au lieu de dépôt des objets, nous avons déjà dit que pour R. KERVILER, la vallée découverte correspondait au paléolit du Brivet ; il en apporte deux preuves : tout d'abord la direction générale des versants rocheux correspondait à peu près exactement avec celle de la petite rivière du Brivet, (1876-1877-b, p. 289) en second lieu, la découverte sous la vase d'un aquifère sableux et en charge lui permet d'écrire que l'eau rencontrée ne pouvait provenir que des sources du Brivet (1876-1877-b, p. 290).

Aujourd'hui, on ne peut complètement réfuter la thèse de R. KERVILER, sachant que la configuration du Brivet a varié depuis le début de l'Holocène et qu'il a pu présenter plusieurs cours successifs. Pourtant, il semble plus logique de ne voir à Penhouêt, du moins pour le début de l'Holocène, que le débouché d'un exutoire de la partie occidentale de la Brière.

CONCLUSION

Les progrès réalisés dans le domaine de l'archéologie et de la géologie depuis quelques décennies nous font prendre conscience des imperfections et des lacunes des travaux de R. KERVILER sur les découvertes du bassin de Penhouët à la fin du siècle dernier. Aussi cette étude était basée sur deux préoccupations : une description et une illustration du matériel, d'une part, et d'autre part, une mise au point, à la lumière des connaissances actuelles, des problèmes géologiques liés aux découvertes archéologiques.

Dans les travaux qu'il publie à partir de 1875, R. KERVILER fait une très large place à la démonstration de la théorie qu'il vient d'élaborer sous le titre « Le chronomètre préhistorique de Penhouët » ; mais on peut regretter aujourd'hui qu'il l'ait fait au détriment d'une étude plus approfondie du matériel découvert. En effet, la description qu'il fait de celui-ci est des plus sommaire ; en outre, un grand nombre d'objets d'importance pourtant exceptionnelle, comme la poterie campaniforme, n'est pas mentionné dans ses publications. Pendant très longtemps, la connaissance du matériel découvert à Penhouët en est restée à ce stade, parce que l'intérêt que l'on a porté à ce site, jusqu'à maintenant, résidait davantage dans le problème du "chronomètre préhistorique" et la polémique qu'a suscitée cette théorie.

Pourtant ce matériel constitue un ensemble très intéressant se rattachant à différents horizons culturels, ce que R. KERVILER n'avait pas vu. Il nous a donc paru utile de reprendre une étude détaillée de ce matériel accompagnée d'une illustration complète qui fait défaut dans les publications du siècle dernier.

Deux grandes phases chronologiques dominent cette étude : le Néolithique et l'Age du Bronze, à l'intérieur desquelles on peut définir plusieurs cultures ; en outre, quelques poteries peuvent se rattacher à l'Age du Fer.

Un matériel divers, lithique, céramique et osseux, se rattache au Néolithique. L'abondance et la diversité de l'outillage en bois de cerf contraste avec le faible nombre d'objets lithiques, haches polies et lames en silex type Grand Pressigny du Néolithique Final. La céramique, bien que moins abondante que celle de l'Age du Bronze, est tout-à-fait intéressante, en très bon état de conservation quatre vases sont entiers ; à côté de formes assez communes, on retiendra la présence d'un vase type Carn, assez proche des vases trouvés récemment au dolmen des Mousseaux à Pornic (Loire-Atlantique) (L'HELGOUACH J., 1976).

La céramique campaniforme a fait l'objet d'une étude particulière de R. JOUSSAUME (1976). Les trois vases découverts à Penhouët constituent un complément non négligeable aux nombreuses trouvailles campaniformes entre Loire et Gironde. Mis à part un gobelet inorné, de forme régionale, deux autres vases témoignent d'influences extérieures, tant nordiques que méridionales. R. JOUSSAUME rapproche l'écuelle décorée (N° 7) d'un vase du dolmen à couloir de la Roche à Donges (Loire Atlantique), ainsi qu'à quelques exemplaires du Centre-Ouest, tels que ceux de Chacé (Maine-et-Loire), Taizé (Deux-Sèvres) et Peu-Pierroux (Ile de Ré, Charente-Maritime),

présentant tous des affinités avec le groupe de l'Aude et celui du Portugal (R. JOUSSAUME, 1976, p. 153).

En Loire-Atlantique, la céramique campaniforme a été recueillie dans différents contextes, monuments mégalithiques (Donges - Dissignac à Saint-Nazaire – Ancenis), ou dragages de Loire (Ancenis), ou encore habitats (La Rousellerie, Saint Brévin).

L'inventaire du matériel de l'Age du Bronze met en évidence la disproportion entre le métal peu représenté et la poterie, relativement abondante. Celle-ci présente un échantillonnage de formes assez varié, témoignant néanmoins de peu d'influences extérieures, mis à part le vase en bulbe d'oignon, et les quelques fragments à cannelures rappelant les Champs d'Urnes, enfin le fragment à décor arciforme, seul exemplaire découvert jusqu'à maintenant en Loire-Atlantique.

Peu de vases nous sont parvenus entiers ; cependant, l'importance de certains fragments possédant un rebord a permis de faire quelques reconstitutions.

L'intérêt que présentent les objets en bronze réside davantage dans le contexte de leur découverte que dans leur importance numérique : en effet, au niveau régional, les trouvailles de l'Age du Bronze consistent en cachettes de haches à talon, de haches à douille, ou en dépôts plus importants tels ceux du Jardin des Plantes ou de la Prairie de Mauves à Nantes, sans oublier les nombreuses épées recueillies dans les dragages de la Loire. La découverte des armes et des outils de Penhouët dans un contexte d'habitat revêt alors toute son importance.

D'un point de vue typologique, il était utile de redéfinir les caractères des objets en bronze, trop sommairement décrits et illustrés par R. KERVILER. Nous nous sommes attardés un peu plus longuement sur les épées afin de tirer au clair la question des différents dessins que l'on trouve de ces objets. C'est à partir de l'un d'eux, figuré dans le Musée Préhistorique par G. de MORTILLET que se base J.-D. COWEN pour définir le type Saint-Nazaire, possible précurseur de l'épée en langue de carpe ; les principaux caractères de ce type sont les suivants : ricasso limité par un cran très accentué, en face duquel se trouvent parfois des pointillés prolongeant ou non des filets décoratifs apparaissant sur les plats de la lame ; celle-ci, aux bords presque parallèles, n'est plus pistilliforme. Cependant, on peut faire remarquer que sur l'épée éponyme la lame est encore très nettement pistilliforme, et qu'aucun pointillé n'apparaît en face des crans, mais seulement des filets décoratifs sur les plats ; en revanche, l'une des épées étudiées ici, le N° 56, possède ce caractère essentiel de l'évolution de la lame qui n'est plus pistilliforme. Faut-il préciser que dans son article de 1954, J.-D. COWEN écrit que les traits indiqués "sont tous associés en des combinaisons variables dans le type Saint-Nazaire". La dénomination "type Saint-Nazaire" paraît alors assez fluctuante d'une épée à une autre, et il est parfois bien difficile de trouver une relation avec l'épée éponyme,

Quoiqu'il en soit, nous pouvons dire des trois épées étudiées ici que deux d'entre elles sont très nettement pistilliformes, sans ricasso (N° 55) ou à faible ricasso

(N° 54) ; la troisième épée (N° 56) diffère des autres par sa lame aux bords parallèles, caractéristique qui annonce le type Langue de carpe. Enfin, l'épée du Musée Préhistorique est la seule à posséder des ricassos à crans très marqués.

Il est bien difficile aujourd'hui de replacer le matériel découvert à Penhouët dans un contexte stratigraphique. En effet, l'une des principales critiques faites à R. KERVILER est de n'avoir pas donné suffisamment de cotes de niveau concernant les objets découverts ; le problème se pose peut-être de manière plus aigue pour la poterie, ou trop fragmentaire, ou présentant des formes souvent atypiques, d'autant plus difficiles à dater. On peut se demander, cependant, pourquoi des relevés de niveaux ont été faits pour certaines poteries (p. 29) ; ceci pourrait s'expliquer par le fait que certaines d'entre elles étant entières, elles aient retenu davantage l'attention de l'ouvrier qui en aurait alors relevé la cote ; malheureusement, il s'agit aussi bien de fragments que de poteries entières. Il reste d'ailleurs que ces cotes ne nous apportent guère de solutions. Faut-il alors penser que ces seules poteries ayant une cote ont été trouvées à leur place, et les autres dans les déblais ? Il faut supposer d'ailleurs, quand on connaît les circonstances des découvertes de Penhouët, que bien des objets ont dû disparaître avec ces déblais, surtout lorsqu'il s'agissait de fragments plus ou moins petits de poterie. Il est possible également que certaines pièces n'aient pas été signalées et appartiennent aujourd'hui à des collections diverses : une hache à talon, qui n'a jamais été mentionnée dans les publications de R. KERVILER, se trouve bien au Musée de Cherbourg

Enfin, il ne faut pas oublier que le matériel comprenait également une série de crânes et d'ossements divers dont l'étude n'a pas été abordée ici. Cet ensemble provenait, selon R. KERVILER, de la couche où furent découverts les objets du bronze. Le premier crâne, découvert en 1874, fut étudié par P. BROCA, alors Professeur à la Faculté de Médecine de Paris, qui l'assimila au type de la caverne de l'Homme-Mort (1875, p. 887) ; G. LAGNEAU trouvait une comparaison à ce crâne dans "celui recueilli par M. le Docteur de CLOSMADÉUC dans le coffre de pierre du tumulus du Mane Beker noss ou Butte du Crieur de nuit dans la presqu'île de Quiberon" (BROCA P., 1875, p. 887).

A part quelques fémurs humains, ce sont surtout des ossements d'animaux qui ont été découverts à Penhouët. P. GERVAIS, alors Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle, les étudia en 1875 et y reconnut principalement des mâchoires de bos longifrons.

Enfin, dans sa longue liste des objets trouvés dans la « couche du Bronze », R. KERVILER mentionne de nombreuses pièces de bois, des madriers "qui nous semblent avoir dû servir à des bordages de bateaux" (1876-77-b., p. 303) mais le meilleur indice de l'existence d'un port est, pour R. KERVILER, la présence de "pierres de mouillage" de deux sortes les unes cylindriques présentant une gorge en leur milieu, les autres triangulaires percées d'un trou à leur sommet, et qui devaient servir d'amarre aux bateaux (1876-77-b. p. 301).

La superposition de plusieurs "couches archéologiques" renfermant le matériel donna l'idée à R. KERVILER de déterminer la date des objets par un simple calcul de proportion basé sur la régularité de l'alluvionnement du bassin de Penhouët.

Une dizaine d'années plus tôt, A. ARCELIN et H. de FERRY établissaient aussi un chronomètre préhistorique pour les gisements des berges de la Saône (THEVENOT J.-P., 1973., p. 20). Il est intéressant de noter que leurs calculs, destinés à dater les différents gisements, se basaient sur un niveau gallo-romain, et supposaient, comme R. KERVILER, un alluvionnement régulier sur tout le cours de la Saône.

A l'époque de la découverte de Penhouët, A. TARDY, fort des observations de A. ARCELIN et H. de FERRY, reprenait à son tour l'étude des alluvions de la Saône afin de déterminer l'âge des civilisations ; en basant son calcul chronométrique sur « l'épaisseur des dépôts depuis les débuts de l'arrivée des Romains » (1879, p. 515), il date la civilisation du Bronze du VI^{ème} siècle av. J.C. : l'analogie avec les résultats de R. KERVILER est frappante. Si les travaux de ce dernier étaient vivement critiqués par certains, A. TARDY, en revanche, se montrait optimiste lorsqu'il écrivait en 1877.

"Espérons que le chronomètre récemment découvert à l'embouchure de la Loire viendra nous éclairer sur l'Antiquité de l'Homme quaternaire" (1877, p. 151).

R. KERVILER ne s'est pas contenté de faire un calcul de proportion basé sur l'épaisseur de vase au-dessus du niveau gallo-romain renfermant la petite médaille de bronze de Tetricus ; un examen attentif d'une coupe faite dans la vase lui a permis de découvrir un litage régulier de celle-ci, observation confirmant ses premiers résultats.

Aujourd'hui, il est évident que bien des aspects des théories de R. KERVILER ne peuvent être acceptés sans une critique fondamentale ; l'étude du matériel vient contredire les données du chronomètre ; d'autre part, l'interprétation de la succession régulière des trois couches en dépôts saisonniers reste matière à réflexion.

Quoiqu'il en soit, il est certain que les travaux de R. KERVILER sur les découvertes du bassin de Penhouët eurent un retentissement important dans le monde scientifique de la fin du XIX^{ème} siècle. D'autre part, on ne peut rejeter en bloc tout le travail réalisé par le préhistorien à une époque où la préhistoire en était encore à ses balbutiements.

Le chantier de Penhouët étant destiné à devenir un bassin à flots ouvert en 1881, où des fouilles ne pourraient donc jamais être reprises, les travaux de R. KERVILER sont les seuls témoignages sur les découvertes du bassin de Penhouët au XIX^{ème} siècle, et il convient donc d'en mesurer toute l'importance.

Epilogue

L'agitation anticléricale de 1902

L'opinion nazairienne ne demeura pas indifférente à l'agitation anticléricale. Elle s'émut en 1902 de la fermeture de plusieurs écoles congréganistes.

Dans sa séance du 10 juillet, le Conseil municipal avait décidé la fermeture des écoles des sœurs à Saint-Marc, à Méan, à l'Immaculée, et aussi celles du Pensionnat de la Nativité et de l'Externat Saint-Joseph. Ce fut une occasion d'attaquer le maire Lechat accusé d'employer «de petits moyens », la décision n'ayant eu qu'une voix de majorité dans une séance où le Conseil n'était pas au complet, puisqu'il n'y avait que 21 présents. D'autres déploraient le surcroît de dépenses qu'allait occasionner à la ville la création d'au moins trois écoles nouvelles.

Cependant les Frères de la Doctrine Chrétienne, qui tenaient deux établissements à Saint-Nazaire, l'un rue Villès-Martin, et l'autre rue du Croisic étaient aussi renvoyés à la fin de l'année.

Le conflit devint aigu au Conseil municipal lorsqu'il dut statuer sur les demandes d'autorisation de diverses autres Congrégations : Petites Sœurs des Pauvres, qui géraient l'Hôpital ; Sœurs de la Sagesse qui tenaient l'ouvroir de la Providence et une école communale rue du Croisic ; Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui avaient une école rue du Bois-Savary.

Les socialistes, notamment le Conseiller Bertreux, étaient d'avis de refuser indistinctement toutes les demandes d'autorisation ; mais la majorité du Conseil, et sans doute de la ville, reconnaissait l'utilité à Saint-Nazaire des Petites Sœurs des Pauvres : 13 conseillers sur 24 se prononçaient pour le maintien des Sœurs de la Sagesse et de celles de Saint-Vincent de Paul.

Mais le secret des délibérations des Commissions au sujet de ces demandes n'avait pas été bien gardé, d'où le mécontentement de nombreux Conseillers. La séance du 23 septembre 1902 au Conseil municipal fut orageuse, chacun prenant position, Louis Noutreau s'écriait : «Qu'on m'appelle calotin si l'on veut, je vote pour les Congrégations. »

La libre pensée se réveillait à Saint-Nazaire, sur l'initiative du citoyen Bernard, qui demandait la dénonciation du Concordat.

Toute une polémique était engagée dans la presse locale tendant à la laïcisation de l'Hôpital dont l'aumônier était violemment attaqué par le journal *L'Avenir de l'Arrondissement de Saint-Nazaire* et répondait non moins vivement. Le curé de l'Immaculée était pris à parti pour avoir publiquement déchiré un exemplaire de ce journal qu'il venait d'acheter.

Des processions étaient troublées au chant de la Carmagnole, puis elles furent interdites par le conseil municipal en juin 1905.

Kerviler, le Directeur du port, connu pour ses opinions cléricales, était mis à la retraite, « coup des radicaux » disait le *Courrier*.

La presse entière était divisée, *l'Avenir de l'Arrondissement de Saint-Nazaire* attaquait *la Démocratie de l'Ouest*, qui, elle-même, luttait contre toute l'action municipale du maire Lechat.

Toutefois ces conflits, identiques à ceux qui se multipliaient alors dans toutes les Communes de France n'atteignaient pas profondément la population nazairienne et les inventaires des églises en 1906 se déroulèrent dans le plus grand calme.

Saint Nazaire, le port, la ville, le travail
Par Marthe Barbance – 1948

Lettre de sa belle-mère Jérôme le Bastard de Kerguiffinec à l'occasion de sa mise à la retraite

Mardi 22 8bre

Ma chère Cécile,

Je reçois à l'instant ta lettre et veux te dire combien je pense à toi, toutes ces démarches sont si pénibles à faire, je voudrais vous voir quitter ce Paris où l'on est si isolé, et où on ne rencontre que des gens ambitieux et peu obligeant et si personnels. Je conçois toutes vos hésitations pour Armand, ne sachant pas où il pourra travailler de manière à réussir, vous ferez ce que vous croirez le mieux. Marie fera son possible pour son frère, mais avec sa bande, cela lui sera difficile, enfin vous essaieriez.

Je serai très heureuse de vous voir venir ici ; je ne peux pas présumer que tes frères puissent jamais habiter Lorient La maison est assez grande pour qu'ils y viennent parfois me voir comme ils sont venus jusqu'à présent. Et tes enfants pourront aussi y venir en venant les uns après les autres. Je serai toujours très heureuse de vous voir, et je ne serai pas seule.

Dis bien à Cécile combien je souhaite qu'elle aille mieux et qu'elle puisse venir à Lorient, elle vous y trouvera et n'aura qu'une visite à faire au lieu de deux si vous aviez été à St. Nazaire.

Et pour Armand, je souhaite que vous puissiez trouver une bonne combinaison pour lui faire continuer ses études avec succès ; il a eu raison d'abandonner l'idée de faire son service militaire cette année, cela n'était pas praticable.

Je souhaite fort que ton mari aille mieux, que son rhum se passe avant votre départ, et que la réunion de samedi ait un résultat favorable aux démarches que tente ton mari. Dis lui je te prie que je ne lui écris pas personnellement, mais que je pense à lui et m'indigne de la manière qu'on l'a traité et que je ne puis avoir que mépris pour ces hommes qui nous gouvernent sans avoir de conscience et comme de vrais malotrus.

Je vous envoie tous les regrets des personnes qui vous connaissent. Mme de la Gillarderie est venue lundi nous dire tous ses regrets pour vous.

Je vous embrasse de tout cœur mes chers enfants, avec les amitiés des Léon.

Ta mère, J.

Dimanche soir

Ma chère Cécile,

Je vois que vous avez quelqu'espoir et cependant je crains pour vous de nouvelles déceptions. Mme Marole est venue avec Mlle Angelle me dire toute la part qu'elle prenait aux bruits courants qui vous frappent si injustement ; elle demande quand vous viendrez ici, et quelle détermination vous allez prendre. On craignait de me parler de vos ennuis, mais à quoi bon les cacher, il faut bien mieux en parler pour tâcher de voir où vous allez vous fixer ; vous aurez si peu de temps pour déménager que de fatigues, que d'ennuis ; et ce pauvre Armand, où allez-vous le placer ? Il me préoccupe beaucoup mais qu'il ne fasse pas son année de service avant d'y être obligé, qu'il emploie son année à travailler pour tâcher de se caser dans une école où il pourra arriver à se faire une position ; courage donc, et tâchez de le faire entrer dans une pension qu'il acceptera, car le forcer à aller à la rue des postes est inutile d'après ce que tu m'as écrit.

Tâche de faire passer le rhume de ton mari, ma chère Cécile, et ne te fatigue pas trop, tu as besoin de ménagements.

J'attends le courrier lundi avec un grand empressement pour savoir de vos nouvelles à tous les trois ; il paraît que Cécile ne trouve pas le temps trop mauvais à la campagne, puisqu'elle y reste, elle doit s'y trouver mieux avec sa sœur qu'à la ville, son mari doit être occupé des grèves, les journaux n'apprennent pas grand chose, que des tristesses de toutes sortes ; ce matin je n'ai pas eu le journal que je voudrais vous savoir rentré chez vous, il y a à Paris tant d'accidents, que le bon Dieu vous garde ! et vous protège ! Nous pensons tous à vous, encore plus en ce moment.

Je pense que tu n'as pas de bonnes nouvelles, Marie m'écrit qu'elle croit que si vous restiez à Paris avec Armand un an pour l'encourager à travailler, ce serait plus sur pour lui de réussir. Elle dit que c'est son humble avis. La petite va mieux sans être bien encore et Jeanne lui reste : quel tracas elle a eu.

Bon courage, ma chère Cécile.

Lettre de sa fille Marie

Mes chers parents,

Je suis bien contente de savoir que Papa n'a pas donné sa démission, attendu que nous commençons presque à le croire, vu que cela s'est répandu partout et ici tout le monde nous en parle.

Puisse papa obtenir ce qu'il souhaite.

Quant à Armand, je pense qu'il a choisi Rennes à cause de nous et nous lui offrons comme chambre la pièce de la terrasse, où il sera tranquille pour travailler, et assez isolé pour pouvoir recevoir ses camarades sans nous gêner. Vous pouvez lui dire que c'est à peu près l'équivalent du petit salon des tantes à Vannes. S'il n'accepte pas d'être chez nous, il faut qu'il le dise tout de suite parce que plus tôt on lui cherchera une chambre, mieux on trouverait. En tout cas, cela nous ferait plaisir de l'avoir, mais à son point de vue je ne vois pas trop ce qu'il fera, attendu qu'il y a un seul professeur au lycée qui prépare à la fois à polytechnique, à centrale et à je ne sais trop quoi encore. Son camarade le jeune Mellet qui a suivi ce cours l'année dernière n'en a pas été bien avancé ; il avait quitté la rue des postes pour raison de santé, maintenant je ne sais pas s'il a travaillé.

Pourquoi ne restez-vous pas avec lui à Paris au moins pendant une année, puisque vous êtes libre maintenant. Il est bien certain que le pauvre garçon au bout de 9 ans de pensionnat doit en avoir assez et vous devriez vous l'attacher un peu ; l'éducation des jésuites c'est très bien quand les parents ne sont pas trop loin, mais elle détache joliment de la vie de famille, regardez Georges, cela lui a donné une belle position, mais vous ne le voyez pas souvent, et nous non plus.

René est à part à cause de ses postes qui sont éloignés et qui changent continuellement ; quant à Armand, c'est une bonne chose qu'il réclame enfin d'être d'avantage avec les siens. Mais je crains qu'ici il n'ait pas les éléments nécessaires pour arriver.

Petite Anne va un peu mieux sans être tirée d'affaire ; ce n'était pas les dents qui la faisaient tant souffrir, mais bien des abcès dans l'oreille. Hier matin il s'en est percé un et ce matin la seconde petite oreille coulait aussi ; depuis, elle paraît soulagée et est plus calme ; elle a eu encore un peu de fièvre hier soir, mais la nuit a été calme.

La retraite

C'est alors que René Kerviler prit sa retraite, à Lorient, dans sa belle famille, et se consacra entièrement à l'écriture de sa « biobibliographie », avec l'aide de sa femme, qui relisait les épreuves, et de l'abbé Chauffier.

Le courrier de St. Nazaire – 1.11.1902

M. de Kerviler

Nous hésitions à croire fondée la nouvelle de la retraite de M. de Kerviler, le savant Ingénieur de notre port; nous pensions qu'on aurait eu égard aux éminents services qu'il avait rendus au cours de sa longue et brillante carrière ; nous pensions que toute une vie de travail, d'honneur et de probité méritait une autre récompense qu'une brutale mise à la retraite ; nous estimions enfin, avec toute la population nazairienne, qu'après avoir accompli, l'œuvre gigantesque de creusement du magnifique bassin de Penhouët, un des plus grands et des plus beaux de France, R. de Kerviler allait pouvoir terminer cette Nouvelle Entrée de notre port, qui va ouvrir aux plus grands navires du monde toutes larges les portes de nos bassins, et que son ruban de chevalier de la Légion d'Honneur allait, à cette occasion, se transformer en rosette d'officier ; tout le monde aurait applaudi une distinction si justement décernée.

Il n'en est rien, et cela ne nous étonne qu'à demi; nous sommes dans un temps où les services rendus ne comptent pas, où le travail, l'honnêteté, l'intelligence n'ont pas cours.

M. de Kerviler part victime des dénonciations d'une bande de politiciens mouchards qui se vantent d'ailleurs avec une cynique inconscience de leur mauvaise action.

Dans sa retraite, comme le dit fort bien notre excellent confrère le Nouvelliste de l'Ouest, M. de Kerviler emportera l'unanime sympathie et les profonds regrets de

tous ceux qui ont été en relations avec lui et ont pu apprécier, en même temps que sa haute valeur professionnelle, son absolu dévouement à toutes les œuvres dignes d'intérêt, son affabilité et sa courtoisie.

Dans un prochain article nous retracerons les grandes lignes de la belle carrière de M. de Kerviler, pendant les vingt-cinq années qu'il fut à Saint-Nazaire comme ingénieur en chef de notre port.

Voici la note officielle annonçant la mise à la retraite de M. de Kerviler :

Le congé d'un mois, à dater du 10 septembre, précédemment accordé pour raison de santé à M. Pocard du Cosquer de Kerviler, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire, a été prolongé jusqu'au 13 novembre.

M. Poisson, Ingénieur ordinaire des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire, a été chargé d'assurer la marche du service maritime du département de la Loire-Inférieure pendant la durée de ce congé.

M. Mallet, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Lorient, est chargé, à la résidence de Saint Nazaire, des services maritimes du département de la Loire inférieure, en remplacement de M. Pocard de Kerviler, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 13 novembre.

M. Mallet remplira les fonctions d'ingénieur en chef.

M N° 276

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COUPURES PARIS

TÉLÉPHONE
N° 101.50

ASCENSEUR

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1889. A. GALLOIS, Directeur
24, BOULEVARD MONTMARTRE. PARIS
FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

CATALOGUE des 13.000 Journaux du Monde du COURRIER de la PRESSE. Noms des Critiques, Renseignements divers.
ALBUMS de COURRIER de la PRESSE pour coller les Coupures
Tarifs, Desires; Franco

Journal : Le Nouvelliste
Date : 15 OCT. 1902
Adresse : NANTES
Signé :

SAINT-NAZAIRE

M. Pocard de Kerviller

Sur la foi de bruits qui ont couru à St-Nazaire, nous avons annoncé, ainsi que certains de nos confrères, que M. Pocard de Kerviller, le distingué ingénieur en chef de notre port, avait été mis d'office à la retraite; d'autres ont prétendu qu'il avait simplement donné sa démission et demandé à faire valoir ses droits à la retraite.

Nous croyons savoir qu'il n'y a rien d'exact dans ces informations qui ont profondément ému la population nazairienne dans laquelle M. de Kerviller compte tant de sympathies. Des renseignements que nous avons recueillis à une source très autorisée, il résulte que l'honorable ingénieur en chef a seulement obtenu une prolongation du congé dont il jouissait depuis quelque temps.

Cette nouvelle causera un profond soulagement parmi nos concitoyens que ces bruits, peut-être tendancieux, avaient justement alarmés.

TARIF
Tarif d'avance
de temps

francs.
>
>

M N° 282

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE :
COUPURES PARIS

TÉLÉPHONE
N° 101.50

ASCENSEUR

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1889. A. GALLOIS, Directeur
24, BOULEVARD MONTMARTRE. PARIS
FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES
SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

CATALOGUE des 13.000 Journaux du Monde du COURRIER de la PRESSE. Noms des Critiques, Renseignements divers.
ALBUMS de COURRIER de la PRESSE pour coller les Coupures
Tarifs, Desires; Franco

Journal : Le Nouvelliste
Date : 30 OCT. 1902
Adresse : NANTES
Signé :

franc.

La retraite de M. de Kerviller

Nous avons enregistré hier une nouvelle qui causera à St-Nazaire une vive émotion. M. de Kerviller, l'éminent ingénieur en chef des ponts et chaussées, qui a tant fait pour le développement et l'amélioration du port de St-Nazaire, est admis — sur sa demande, dit-on — à faire valoir ses droits à la retraite.

Dans cette retraite, M. Pocard de Kerviller emportera l'unanime sympathie et les profonds regrets de tous ceux qui ont été en relations avec lui et ont pu apprécier, en même temps que sa haute valeur professionnelle, son absolu dévouement à toutes les œuvres dignes d'intérêt, son affabilité et sa courtoisie.

Une nouvelle dépêche reçue ce matin nous annonce que M. Poisson, ingénieur à St-Nazaire, est chargé d'assurer le service maritime dans la Loire-Inférieure pendant le congé de M. Pocard de Kerviller, congé qui est prolongé jusqu'au 13 novembre.

TARIF
Tarif réduit
d'avance,
de temps

s.

M. de Kerviler

La seule réponse que nous ayons à faire aux basses insinuations des ingénieurs en chambre et autres « Jean Luce », qui pontifient à l'*Avenir* et qui essaient, en pure perte d'ailleurs, de dénigrer la science élevée et l'œuvre puissante de M. de Kerviler, l'éminent inspecteur général des Ponts et Chaussées, est l'exposé de sa vie et de son œuvre comme ingénieur en chef de notre port.

Et pour ne pas qu'on nous taxe encore une fois de parti-pris, nous emprunterons la biographie de M. de Kerviler à une autorité qui ne pourra être suspectée par l'*Avenir*, à un professeur d'un lycée de la République, du lycée Carnot, M. Henry Carnoy, dont nous ne partageons certes pas les opinions, mais dont nous apprécions le talent et la sincérité, car, à l'encontre de notre confrère sectaire et franc-maçon, nous admettons qu'il peut y avoir des hommes supérieurs, même dans un parti qui n'est pas le nôtre.

Voici ces notes biographiques extraites de l'ouvrage de M. Henry Carnoy, intitulée : A l'orée du X^{ème} siècle. Portraits contemporains :

(suit le premier chapitre de cet ouvrage : l'ingénieur)

Pour compléter cette étude, nous y joindrons deux documents dont l'*Avenir* ne pourra, non plus, contester l'authenticité ni l'impartialité :

1- Décret du 13 juillet 1878 nommant M. René Kerviler chevalier de la Légion d'honneur, avec cette mention : « M. René Pocard-Kerviler déploie l'habileté et l'activité les plus remarquables dans les importants et difficiles travaux du port de Saint-Nazaire. Quinze ans de services – services exceptionnels » (Extrait du *Journal Officiel*)

2- Discours prononcé par M. le Ministre des Travaux publics le 8 mai 1881, jour de l'inauguration du bassin de Penhouët :

« Messieurs

En entendant vos paroles de respectueuse sympathie à l'adresse de M. le Président de la République, je me dois de vous exprimer les regrets qu'il a éprouvés de ne pouvoir répondre en ce moment à votre invitation : il le regrettera plus encore, j'en suis persuadé, quand il connaîtra l'expression de vos sentiments de déférence pour lui.

Il aurait voulu assister à l'inauguration de ces magnifiques travaux et, comme il m'a été donné de le faire, applaudir à cette œuvre gigantesque dont je dois reporter tout l'honneur aux ingénieurs qui ont contribué à leur achèvement. A tous sans exception, depuis M. Leferme jusqu'à notre camarade Pocard-Kerviler (*applaudissements unanimes*), à qui je suis heureux d'adresser publiquement mes félicitations. » (Extrait du *Phare de la Loire*)

Le ministre qui prononçait ces paroles était M. Sadi-Carnot, mort depuis Président de la République ...

Ces éloges officiels, prononcés par des hommes dont nul, n'en déplaît à l'*Avenir*, ne pourra récuser le témoignage, n'ont pas besoin de commentaires.

Nous aurions pu ajouter à l'œuvre de l'ingénieur les travaux de l'historien, de l'archéologue, du poète ; cela nous paraît inutile.

M. de Kerviler est un des hommes de notre temps et de notre pays qui ont le plus produit et qui se sont montrés supérieurs dans tous les genres. Dans sa retraite où l'accompagnent les sympathies et les regrets unanimes de notre population, il pourra se dire, lui aussi : « Exegi monumentum oere perennius. »

Les reptiles de l'*Avenir* peuvent siffler et mordre ; ils se briseront les dents contre ce monument en pur granit créé par un Breton à la gloire de St. Nazaire et de la Bretagne.

La Chambre de Commerce de Saint-Nazaire a offert aujourd'hui au Grand-Hôtel, un déjeuner d'adieu à M. de Kerviler, inspecteur général des Ponts et

Chaussées en retraite, qui va prochainement quitter notre ville pour aller résider à Lorient.

A cette occasion, M. Gasnier, vice-président de la Chambre de Commerce, dans une allocution émue et cordiale, a exprimé à M. de Kerviler ses vifs regrets de son départ ; il a retracé, en termes élevés, les grands travaux dont le port de Saint-Nazaire était redevable à l'éminent ingénieur et l'a assuré que la Chambre de Commerce conserverait de celui qui fut, pendant de si longues années, son collaborateur dévoué et son guide éclairé,

le souvenir de la plus affectueuse estime et de la plus sincère reconnaissance.

Ajoutons que, pour perpétuer ce souvenir, la Chambre de Commerce a résolu de faire frapper une médaille d'or qui sera offerte à M. de Kerviler en récompense des éminents services qu'il a rendus au port de Saint-Nazaire.

**Le courrier de Saint-Nazaire –
22-11-1902**

Evolution

St Nazaire, 15 Janvier 1903

*Depuis le premier jour où l'on sent la vieillesse
Jusqu'au moment fatal des derniers cheveux blancs,
Un travail ténébreux s'élabore à pas lents
Dans l'esprit et le cœur d'où s'enfuit la tendresse.*

*L'humanité paraît morose, la tristesse
Envahit l'âme et rend les souvenirs brûlants.
On discute sur tout. Foin des premiers élans.
On devient exigeant, même pour la jeunesse.*

*C'est une heure de crise et d'immense chagrin,
Révolte de la chair contre son souverain:
Un désordre jaloux dont on n'est pas le maître...*

*Il cesse dès qu'on prend le parti d'être vieux,
Et l'on retrouve alors la sérénité d'être,
Car le vieillard est doux et n'est plus envieux.*

Ataxie

*Existe-t-il au monde un chagrin plus amer
Que de sentir, dans les profonds de son être,
Le corps s'émietter, les forces disparaître
Lorsque le cœur est chaud, et l'esprit toujours vert ?*

*On rêve de projets vastes comme la mer:
On étudie encore, on voudrait tout connaître,
Et voilà que le froid du tombeau vous pénètre
Et que l'abîme n'ait sous vos pas entrouvert.*

*On lutte, mais en vain, car cet effort épuise,
Il faut abandonner la place reconquise
Et reculer sans cesse, après chaque retour ...*

*Enfin l'on est vaincu: La névrose l'emporte:
Et, cloué sur le roc, rongé par le vautour,
On vit dans les lambeaux d'une chair déjà morte.*

Le nouvelliste du Morbihan - 14-5-1907

Mort de M. de Kerviler

Notre ville vient d'être frappée en la personne d'un de nos plus éminents concitoyens, M. René de Kerviler, décédé samedi soir en son domicile de la rue de l'hôpital, à l'âge de 65 ans, à la suite d'une attaque de paralysie.

M. de Kerviler a été à la fois savant, historien et littérateur ; son activité débordante l'a même poussé à devenir membre du conseil municipal de notre ville où il apporta l'écho de ses convictions profondes, et où il fut un des membres les plus justement écoutés de la commission des travaux présidée par M. l'adjoint Le Doujet, mort aussi il y a quelques semaines.

[...]

Il laissera le souvenir d'un homme d'une intelligence et d'une faculté d'assimilation rares, d'un travailleur infatigable, et surtout d'une conscience profondément ferme et droite, dont la qualité dominante était la meilleure de toute, la bonté.

La mort de M. de Kerviler

Les obsèques de M. de Kerviler ont eu lieu hier matin à 9 heures, en l'église Saint-Louis. La cérémonie était présidée par M. le chanoine Duparc, et l'absoute a été donnée par M. le Chanoine Chauffier, professeur à l'institution Saint-François Xavier, de Vannes.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Sévène, conseiller municipal, Picard, capitaine de vaisseau, Le Gay, directeur des travaux hydrauliques, Galibourg, bâtonnier de l'ordre des avocats à Saint-Nazaire.

Une nombreuse assistance parmi laquelle Le Conseil municipal en corps, avait tenu à venir affirmer sa sympathie à l'égard du défunt. M. le vice-amiral Melchior, préfet maritime, était représenté par un de ses aides de camp. Au Cimetière des discours ont été prononcés par M. le maire Nail, au nom du conseil, M. Galibourg, ami de M. de Kerviler, et M. Renan Saib (A. Degoul), au nom des poètes et écrivains de Bretagne.

Discours de M. Le Maire de Lorient

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil municipal de Lorient est durement éprouvé depuis quelque temps. En moins d'un an, il a perdu son doyen, le vénérable M. Le Dantec, puis l'un de ses adjoints, M. Le Douget ; aujourd'hui, il porte le deuil de M. de Kerviler.

Notre regretté collègue appartenait depuis trois ans seulement à l'assemblée communale. Sa réputation l'y avait précédé : une longue et brillante carrière dans les Ponts et Chaussées, la construction du bassin de Penhouët et de l'avant-port de Saint-Nazaire, des travaux historiques considérables et appréciés, tout nous était connu, de cet esprit excellent, de cet homme de mérite, arrivé dans la Bretagne entière à une véritable renommée.

Il s'occupa, parmi nous, des questions de travaux. Ses collègues aimaient à le consulter dans les commissions ; ils reconnaissaient sa haute compétence, sa science complète de tout ce qui concerne les travaux publics. Il fut Chargé de plusieurs rapports importants, et plus spécialement d'une étude, qu'il laisse inachevée, des plans et projets de notre nouvelle conduite d'eaux. Cette grosse question, dont la réalisation sera l'œuvre du prochain conseil municipal, l'intéressait au plus haut point. Souvent il m'en parlait, approuvant ou critiquant telle ou telle partie des projets de l'ingénieur, et fournissant toujours un avis clair et judicieux.

Dans les séances du conseil, où il fut jusqu'à la fin des plus assidus, il sut acquérir la sympathie unanime par une extrême courtoisie et une égalité d'humeur dont son état d'infirmité faisait mieux ressortir la valeur. Quelquefois, dans les discussions politiques, il s'animait ; ses sentiments débordaient et sa parole retrouvait une vivacité juvénile. J'étais de ses adversaires irréductibles ; mais, comme tous mes amis de la majorité, je ne connus jamais d'autre sentiment que celui de l'estime à l'égard de cet homme droit et sincère.

Après les longues années d'une maladie supportée courageusement, M. de Kerviler s'est éteint sans souffrance. Il laisse, pour tous ceux qui l'ont connu, le souvenir d'une vie de travail et d'honneur.

Ses collègues du conseil Municipal offrent à sa mémoire le tribut de leurs regrets. En leur nom, je présente à sa veuve et à ses enfants l'hommage ému de notre profonde sympathie.

Discours de M. de Galibourg

Je ne saurais laisser la dépouille mortelle de René de Kerviler gagner le Champ de l'éternel repos sans qu'une voix amie vienne dire à cet homme supérieur et bon, un dernier, un suprême et affectueux hommage.

Tous ceux qui l'ont connu l'ont estimé, n'avait-il pas d'ailleurs tout ce qui pouvait séduire et charmer ? Le cœur le plus noble et le

plus délicat, l'intelligence d'une aptitude ingénieuse à tout saisir, à tout comprendre, à tout retenir.

Ce qu'il était comme homme de science, il ne m'appartient pas de le dire. Cependant comment ne pas admirer ce magnifique bassin de Penhouët à Saint-Nazaire dont il fut le créateur, et ne pas rappeler les fêtes inoubliables de son inauguration ? C'est à cette occasion que Sadi-Carnot, alors ministre des Travaux publics, nomma, aux applaudissements de tous, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées son ancien camarade de l'école polytechnique.

C'est ainsi, dans l'accomplissement de ces travaux difficiles, dont certaines parties présentaient des difficultés qui eussent été insurmontables pour un esprit moins résolu et moins précis, qu'il fit ces découvertes sur l'âge des alluvions qui furent connues et appréciées dans le monde savant sous le nom de chronomètre préhistorique de Penhouët, et qui soulevèrent d'ardentes polémiques.

Et cependant ces sciences et leur application ne suffisaient pas à l'activité de son esprit : les lettres n'eurent pas de plus fervent disciple. Dès sa sortie de l'école, l'Académie française avait particulièrement attiré sa curiosité. Son premier ouvrage fut consacré à l'un de ses fondateurs, à Pierre Séguier. Il fut couronné par l'Académie. Ce fut le point de départ de toute une série d'études complètes, documentées, minutieusement fouillées sur les académiciens de toutes les provinces ; et beaucoup ne devront peut-être qu'à leur historien de vivre encore dans la mémoire des hommes. Il ne pouvait oublier la Bretagne et les biographies consacrées aux académiciens bretons des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles resteront comme des modèles de restitution littéraire et de critique savante et documentée.

C'est au cours de ces recherches qu'il eut l'idée de commencer un ouvrage qu'un esprit largement encyclopédique, qu'un enfant passionné de la Bretagne pouvait

seul songer à entreprendre : je veux parler de la *Bio Bibliographie bretonne*. C'est l'œuvre d'un Bénédictin de la grande époque : consacrer dans un gigantesque dictionnaire, qui devait comprendre plus de cinquante volumes in-8, un article à tous les Bretons qui ont écrit ou sur qui l'on a écrit, qui se sont fait un nom dans une des branches quelconques de l'activité humaine, cette entreprise par un seul homme peut paraître un rêve et cependant, grâce à une méthode rigoureuse, continuée pendant plus de 40 ans, cette œuvre a été commencée, mise sur pied : 14 volumes ont paru ; et le monde savant, lettré, les amis de notre province ont vu s'élever les assises d'un monument unique dans l'histoire littéraire de notre pays.

Hélas ! Mon pauvre ami, vous ne pourrez pas dire *l'Exegi monumentum* du Poète, mais ce vaste recueil assurera à votre mémoire une estime particulière de tous ceux qui savent penser, auprès des chercheurs et des laborieux, auprès de tous ceux qui ont souci de l'honneur et de la gloire du pays breton.

Kerviler, malgré ces travaux écrasants, trouvait encore le temps et le moyen d'appartenir à de nombreuses sociétés savantes et d'y collaborer de la façon la plus utile et la plus assidue. Il était le président de la Société de gymnastique *La Nazairienne*, de la Société de géographie de Saint-Nazaire, qui m'avait chargé de déposer une couronne sur sa tombe. Il avait été, on peut le dire, l'âme de la construction de la belle église paroissiale de Saint-Nazaire, qui, en ayant sur l'un des piliers du chœur, fait sculpter le buste de son conseiller de fabrique, gardera pour les générations futures le souvenir et le nom de notre ami, du chrétien fervent et convaincu qui, sans respect humain, sans préoccupation de son avenir, sut rester fidèle aux convictions de sa jeunesse, qui ont faite si belle l'unité de sa vie.

Comment oublier le charme infini de l'homme toujours bon, toujours affable et bienveillant pour tous auprès duquel les pauvres et les déshérités du sort trouvaient un accès si facile ? Depuis trente ans et plus, nous étions unis par les liens d'une très étroite amitié et c'est un témoignage affectueux et sortant du meilleur de

mon cœur que j'apporte ici au nom de tous ceux qui ont été à même de l'apprécier.

Et quel chef de famille incomparable! Combien de fois dans nos longues causeries, soit au coin du feu, soit au bord de la mer, ne m'a-t-il pas entretenu des rêves, des beaux rêves d'avenir qu'il faisait pour ses enfants ? Il a vu ses desseins se réaliser et a le bonheur suprême de les voir tous autour de sa tombe l'accompagner dans un pieux devoir.

Il est mort comme il avait vécu, simplement, chrétiennement, on peut le dire, la plume à la main, puisque, quelques heures avant sa fin, il revoyait encore les notes qu'il préparait pour l'impression, entre les bras de la femme supérieure, digne et forte, qui fut la compagne assidue et dévouée du grand cœur que nous pleurons aujourd'hui et qui s'associa d'une façon si complète à ses succès et à ses œuvres.

Ces témoignages d'estime universelle et de sympathie n'adouciront pas la douleur de ceux qui le pleurent, mais seront dans cette épreuve une religieuse consolation. Et d'ailleurs la rive inconnue, vers laquelle tendent nos jours, nous paraît si proche à certains moments, qu'il semble que l'on va y aborder et retrouver ceux que nous avons aimés, dans cette région où les âmes dégagées de leurs liens matériels reçoivent leur forme définitive et aussi la récompense éternelle que l'auteur divin des choses réserve à ceux qui ont été ses bons ouvriers.

Adieu, mon cher ami ! Au nom de tous ceux qui vous ont connu, au nom de tous ceux que vous avez obligés, que vous avez défendus par la plume, la parole ou l'action, adieu ! Au nom de tous ceux qui ont suivi vos travaux, qui s'y sont intéressés, adieu ! Au nom de tous vos amis de Bretagne, adieu ! adieu !

Discours de M. René Saïb

Sur cette tombe qu'on va fermer, qu'on me permette de jeter à mon tour, après les couronnes de la science, de l'histoire, du

civisme et de l'affection familiale qu'on vient d'y déposer, celle du souvenir, tout imprégnée de mélancolie et de tristesse, que doivent bien, à René Kerviler, les poètes et les écrivains de Bretagne. Car il fut des nôtres avec tout l'admirable dévouement qu'il sut mettre en toutes les œuvres qu'il prit à cœur, en toutes les causes qu'il embrassa.

René Kerviler ! Que de choses bretonnes tiennent en ce nom !

Et pourquoi faut-il qu'il se soit en allé si vite, si jeune - car il était jeune, ce savant de 65 ans, jeune de cœur et d'âme, et les ans ne lui avaient laissé d'autre empreinte qu'une bonté toujours plus grande, qu'un esprit toujours plus ouvert, et qu'une faculté de travail toujours et toujours plus vigoureuse et plus insatiable.

Mais surtout, il était resté Breton, et il a eu des paroles qu'il entendra avec joie, j'en suis sûr redire sur sa tombe, et qu'il faut y redire, ne serait-ce que pour cette joie suprême que nous nous devons de lui donner. Lorsqu'au congrès de l'union régionaliste bretonne à Vannes en 1899, il fut proclamé président en remplacement d'un autre éminent Breton, M. Anatole Le Braz, ses premiers mots furent ceux ci : « L'honneur que vous me faites est grand, et me touche profondément. Je me plais à le reconnaître, comme le couronnement d'une carrière entièrement dévouée à la patrie bretonne ! » Et il se vanta d'être un vieux Breton, il rappela avec un légitime orgueil que ses enfants représentent la sixième génération qui ait habité son antique maison de la rue Thiers, à Vannes ; il dit : « Vous savez que tous mes loisirs ont été consacrés depuis longtemps à la glorification de la Bretagne et des Bretons, que je veux notre chère province toujours grande, toujours forte, toujours honorée ; vous savez que j'ai refusé d'aller m'enfouir dans le gouffre parisien pour rester en vedette à cette embouchure de la Loire que nos aïeux ont défendue jusqu'à la mort contre l'envahisseur romain ... Oui, messieurs, je suis un vieux Breton et je m'en vante. »

Voilà Kerviler breton, voilà peut-être si l'on osait faire un choix entre les multiples qualités de cette nature d'élite, voilà le meilleur de Kerviler.

La Bretagne ne le démentira pas ; elle le reconnaîtra comme un des plus dévoués de ses fils ; la vieille patrie qu'il a tant aimée pleure avec nous sur son cercueil.

René Kerviler n'est pas mort, René Kerviler ne peut mourir, et ce n'est que des apparences d'anéantissement que la terre bretonne va recouvrir ici. Pour nous, il vit encore, et il vivra toujours ; il vit dans ses œuvres et il vit dans nos souvenirs. Toujours, nous reverrons sa tête fine et belle, son front plein de pensées et son visage accueillant. Toujours nous entendrons le son de sa voix chère, toujours, nous garderons en nous l'écho du cri par lequel il aimait à finir ses allocutions bretonnes : *Bepred Breizad* ! Toujours breton !

Il est bien ici, avec tant d'autres bons Bretons, et nous viendrons souvent lui parler et prier, sur sa tombe, souvent lui demander conseil encore. Et si sa bouche ne peut nous répondre, c'est son âme que nous aimons, qui nous parlera comme autrefois.

Mais la douleur bretonne est une douleur qui ignore le découragement et le désespoir.

Le Nouvelliste du Morbihan
Jeudi 16 mai 1907

Partage des biens de René Pocard du Cosquer de Kerviler

Le 1^{er} août 1907, se sont réunis à Lorient (Morbihan) :

1° Madame Cécile Marie Guieysse, veuve de Monsieur René Mathurin Marie Pocard du Cosquer de Kerviler, propriétaire, demeurant à Lorient, rue de l'hôpital 36, agissant 1° à cause de la communauté de bien ayant existé entre elle et son mari, aux termes de leur contrat de mariage, reçu par Me Deschiens, notaire à Lorient, le vingt cinq avril mil huit cent soixante dix. 2° à cause des avantages résultant en sa faveur de la loi du neuf mars 1891. 3° à cause des droits, reprises et créances qu'elle peut avoir à exercer tant contre sa communauté que contre la succession de son mari.

2° Monsieur Georges René Marie Charles Pocard du Cosquer de Kerviler, ingénieur des Ponts, demeurant à Orléans.

3° Monsieur Paul Marie Joseph Robin, docteur en médecine, et Madame Marie Joséphine Jérôme Pocard du Cosquer de Kerviler, son épouse, qu'il autorise, tous deux demeurant à Rennes.

4° Monsieur René Armand Marie Pocard du Cosquer de Kerviler, enseigne de vaisseau, demeurant à Lorient.

5° Monsieur Joseph Marie Pierre Loiret, ingénieur des mines et Madame Cécile Marie Jérôme Pocard du Cosquer de Kerviler, son épouse, qu'il autorise, tous deux demeurant à Clermont-Ferrand

6° Monsieur Armand Marie Joseph Pocard du Cosquer de Kerviler, ingénieur civil, demeurant à Paris, 69 boulevard Ornano.

Mesdames Robin et Loiret, messieurs Georges René Marie Charles, René Armand Marie et Armand Marie Joseph ci-dessus nommés, seuls enfants de Monsieur René Mathurin Marie Pocard du Cosquer de Kerviler et de madame Marie Cécile Guieysse et habiles par suite à se porter seuls et uniques héritiers de monsieur René Mathurin Marie Pocard du Cosquer de Kerviler leur père, décédé à Lorient le onze mai mil neuf cent sept, intestat chacun pour un cinquième.

Lesquels, préalablement au partage faisant l'objet des présentes ont reconnu ce qui suit :

Monsieur René Mathurin Marie Pocard du Cosquer de Kerviler s'étant marié sous le régime de la communauté réduite aux acquets, suivant contrat passé devant Me Deschiens, notaire à Lorient, le 25 avril 1870. Aux termes des articles trois et six de ce contrat, Madame veuve Pocard du Cosquer de Kerviler a droit, à titre de convention de mariage par préciput, et avant tout partage de la communauté, à tous les meubles meublants et effets mobiliers de la communauté, ainsi qu'à tous les vêtements et objets à son usage personnel.

Aux termes de l'article deux, la succession de monsieur Pocard du Cosquer de Kerviler a également droit avant tout partage de la communauté à tous les vêtements, livres et autres objets à son usage personnel.

Le contrat ne constate aucun apport pouvant donner lieu à des reprises, ni aucune autre convention pouvant modifier le régime adopté, qui était celui de la communauté réduite aux acquets.

Monsieur René Mathurin Marie Pocard du Cosquer de Kerviler est décédé à Lorient le onze mai mil neuf cent sept ; tous les héritiers étant majeurs, il n'a pas été dressé d'inventaire après décès.

Les parties ont ensuite établi comme suit la masse des biens de la communauté, en capitalisant les valeurs mobilières au cours de la bourse du 12 mai 1907, la valeur des immeubles ruraux a été obtenue en capitalisant le revenu et les charges au denier vingt cinq, celle des immeubles urbains en capitalisant le revenu et charges au denier vingt.

La masse des immeubles acquis par la communauté s'élève à quatre cent douze mille six cent soixante cinq francs.

Immeubles ruraux	Revenus et charges	
Le Cosquer	965	24,125
Kerboulven	878	21,950
Trégontmab	4750	118,750
Kerbournno	520	13,000
Immeubles urbains		
Maison à St. Nazaire N° 13 rue de l'hôtel de ville		
Revenu 7157		143140
Maison à St. Nazaire N°7 place du bassin		
		91,700
Total général des immeubles		412,665

La masse des valeurs mobilières s'élève à quinze mille trois cent soixante quinze francs :

9 actions Paternelle Incendie	8,550
1 action Confiance Incendie	595
1 le Soleil vie	215
1 Urbaine vie	475
1 Confiance vie	100
1 Urbaine et Seine (accidents)	565
1 le Secours (accidents)	390
1 Tramways Nantes	600
10 obligations 2 ½ Orléans à 388,5 chacune	3,885
	15,375

Total à reporter	428,040
------------------	---------

Il y a lieu d'y ajouter une somme de neuf mille vingt deux francs vingt trois centimes versée par la communauté à la succession Pocard du Cosquer de Kerviler comme soulte résultant de l'attribution à Monsieur René Pocard du Cosquer de Kerviler de la métairie de Lamply, suivant partage du 25 août 1895, établi par Monsieur Lefranc, notaire à Elven (Morbihan)

9022,22

Le total des biens acquis par la communauté s'élève à 437,062 fr 25

Mais Madame veuve Pocard du Cosquer de Kerviler a le droit d'exercer sur ce total une reprise de quarante mille six cent cinquante francs, correspondant à la somme qui lui est échue par préciput suivant donation par madame veuve Guieysse en date du 27 décembre 1902, établie par Me Dérison et Soret, notaires à Lorient (cette somme a été employée à l'acquisition de la maison de la place du bassin à St. Nazaire).

Le total des biens de la communauté doit donc être arrêté au chiffre de 396,412 fr 23
Dont la moitié, revenant à madame veuve Pocard du Cosquer de Kerviler, est de 198,206 fr 11
Et l'autre moitié à la succession de monsieur Pocard du Cosquer de Kerviler 198,206 fr 11

Le total des biens acquis par la communauté que nous avons évalués ci-dessus à la somme de quatre cent trente sept mille soixante deux francs vingt trois centimes doit être réparti comme suit :

1° Madame veuve Pocard du Cosquer de Kerviler	
Reprise de quarante mille six cent cinquante	40,650
Valeur de la moitié des biens de la communauté	198,206 fr 11
Soit un total de	238,856 fr 11
2° Succession de Monsieur Pocard du Cosquer de Kerviler	
Valeur de la moitié des biens de la communauté	198,206 fr 12
Total égal	437,062 fr 23

[...]

Attributions

Pour se remplir de leurs droits tels qu'ils sont ci-dessus fixés, les parties s'abandonnent respectivement en toute propriété les biens et valeurs ci-après.

1° Madame veuve Pocard du Cosquer de Kerviler, il lui est attribué en immeuble :	
la propriété de Kerbourn et celle de Trégont-mab	131,750
La maison sise à St. Nazaire N°7 place du bassin	91,700
En valeurs mobilières	
[liste de l'ensemble des valeurs]	15,375
Soulte en argent de trente et un francs à reporter par la succession de monsieur de Kerviler	
2° Succession de Monsieur René Pocard du Cosquer de Kerviler	
il lui est attribué en immeubles	
La propriété de Lamphy	35,050
Les propriétés du Cosquer et de Kerbourn	46,075
La maison sise à St. Nazaire N° 13 rue de l'hôtel de ville	143,140
Les vêtements, livres et objets personnels évalués	15,000

Conditions du partage

Le partage n'est en fait qu'entre madame veuve Pocard du Cosquer de Kerviler d'une part, et la succession de Kerviler d'autre part, tous les ayant droit à cette succession déclarant adopter jusqu'à nouvel ordre en ce qui concerne les biens qui leur sont attribués le régime de l'indivision.

[...]

Fait et passé à Lorient le premier août mil neuf cent sept, et ont les parties signé après lecture faite.



Madame RENÉ POCARD DU COSQUER DE KERVILER ;
Monsieur GEORGES DE KERVILER, Ingénieur des Ponts-et-Chaussées, et Madame GEORGES DE KERVILER ; le Docteur PAUL ROBIN et Madame PAUL ROBIN ; Monsieur RENÉ DE KERVILER, Enseigne de Vaisseau, et Madame RENÉ DE KERVILER ; Monsieur JOSEPH LOIRET, Ingénieur au Corps des Mines, et Madame JOSEPH LOIRET ; Monsieur ARMAND DE KERVILER ;

Madame ARMAND GUIEYSSE ;

Monsieur LOUIS DE KERVILER ; Messieurs JEAN, YVES et HENRI, Mesdemoiselles MARIE, ANNE et MADELEINE ROBIN ; Mesdemoiselles RENÉE et SUZANNE LOIRET ;

Madame ADELE DE KERVILER, Dame auxiliaire des Ames du Purgatoire ; Madame JOSEPH DE KERVILER ; Madame STANISLAS DE KERVILER ; Madame MARIE DE KERVILER, Religieuse des Dames de la Retraite ; Monsieur DOMINIQUE PHILIPPE DE KERARMEL, Receveur de l'Enregistrement et des Domaines, et Madame DE KERARMEL ; Monsieur JEAN DE KERVILER, Contrôleur des Contributions Indirectes en retraite, et Madame JEAN DE KERVILER ; Madame ETIENNE DE KERVILER ;

Madame ERNEST GUIEYSSE ; Monsieur LÉON GUIEYSSE, Chef de Bataillon du Génie, en retraite, Chevalier de la Légion d'Honneur, et Madame LÉON GUIEYSSE ; Monsieur GEORGES GUIEYSSE, Conseiller à la Cour d'Appel de Rennes, et Madame GEORGES GUIEYSSE ;

Monsieur JOSEPH DE KERVILER, Avocat, Docteur en Droit ; Messieurs JOSEPH, ETIENNE ALPHONSE et PAUL DE KERARMEL, Madame ANNE DE KERARMEL, Religieuse de l'Adoration Réparatrice, Mesdemoiselles MARGUERITE, YVONNE et MARIE-LOUISE DE KERARMEL ; Mesdemoiselles JEANNE et MADELEINE DE KERVILER, Messieurs JACQUES et PHILIPPE, Mesdemoiselles HENRIETTE et ETIENNETTE DE KERVILER ;

Monsieur PAUL GEORGEON, Capitaine au 118^e Régiment d'Infanterie, Madame GEORGEON et leurs Enfants ; Monsieur ANDRÉ BIENAYMÉ, Lieutenant au 112^e Régiment d'Infanterie, Madame BIENAYMÉ et leurs Enfants ; Monsieur ARMAND GUIEYSSE ; Monsieur EDOUARD THUREAU, Capitaine au 31^e Régiment de Dragons, Madame THUREAU et leur Fils ; Monsieur LOUIS GUIEYSSE, Lieutenant au 11^e Régiment de Dragons ; Monsieur GEORGES, Mesdemoiselles CLOTILDE, ODILE et ANDRÉE GUIEYSSE ;

Monsieur EDOUARD LEGUEN, Avocat, Madame LEGUEN et leurs Enfants ; Monsieur FERNAND HUMBLLOT, Ingénieur civil des Mines, Madame HUMBLLOT et leurs Enfants ; Mademoiselle HELENE DE KERARMEL ; Monsieur ADRIEN LE FRANC, Conseiller d'Arrondissement du Morbihan, et Madame LE FRANC ; Madame PAULINE DE KERARMEL, Fille de la Charité ; Monsieur PAUL BIENVENUE, Avoué, Madame PAUL BIENVENUE et leurs Enfants ; Monsieur EMILE DELAVILLE, Receveur de l'Enregistrement, et Madame DELAVILLE ; Monsieur ARSÈNE LE FRANC, Médecin en chef de la Marine, Chevalier de la Légion d'Honneur, Madame LE FRANC et leurs Enfants ; Monsieur URBAIN MAUDUIT, Conseiller général du Morbihan, Madame MAUDUIT et leurs Enfants ; Monsieur EUGÈNE FONSSAGRIVES, Chef de bataillon d'Infanterie coloniale, Officier de la Légion d'honneur, et Madame FONSSAGRIVES ; Monsieur l'Abbé FONSSAGRIVES, Directeur du Cercle catholique des Etudiants, à Paris ; Monsieur JEAN FONSSAGRIVES, Administrateur colonial, Madame FONSSAGRIVES et leur Fille ; Monsieur ALPHONSE MARTIN DE KERGURIONÉ, Madame MARTIN DE KERGURIONÉ et leurs Enfants ;

Madame EUGÈNE GUIEYSSE et ses Enfants ; Monsieur PAUL GUIEYSSE, Député du Morbihan, Chevalier de la Légion d'honneur, Madame GUIEYSSE et leurs Enfants ;

Les Familles KERVILER, GIRARD, LE QUELLEC, NIZERY, VEILLET-DUFRESCHE, LE POMELLEC, BIENVENUE, FOCH, BLIVET, BLANCHE, LUCAS DE LA POMMERAYE ;
Ont la douleur de vous faire part de la mort de

Monsieur René POCARD DU COSQUER DE KERVILER

Inspecteur Général des Ponts-et-Chaussées, en retraite

Chevalier de la Légion d'Honneur, Commandeur de Saint-Grégoire Le Grand, d'Isabelle La Catholique, Officier de l'Instruction Publique,

Membre du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Conseiller municipal de Lorient

Décédé à Lorient, le Samedi 11 Mai 1907 dans sa soixante-cinquième année, muni des Sacrements de l'Eglise.

Leur époux, père, gendre, frère, beau-frère, oncle, cousin-germain et cousin.

Priez Dieu pour lui !

LORIENT.-IMP. DU NOUVELLE.

Souvenirs de mes grands parents

Par Geneviève Loiret

(D'après plusieurs lettres de Geneviève Loiret, et, pour les deux premiers paragraphes principalement d'après le livre *la famille Le Déan* de Philippe Le Grontec)

Les Le Déan, Penanros et Bodivit

Descendant d'une lignée Quimperoise de maîtres sculpteurs et marchands drapiers, Louis Le Déan acheta Penanros en 1763 à Germain Le Livec, sieur de Trésurin. Pendant la révolution, son fils François Jérôme, subrécargue de la Compagnie des Indes, s'assura une influence certaine dans les mouvements de 1788, puisque sa maison servait de lieu de réunion aux patriotes ; il fut élu député du tiers-état puis maire de Quimper en 1792. C'est en 1794 que la convention, pour répondre au besoin urgent d'ingénieurs en tous genres, et en particulier de chimistes des poudres, créa l'école centrale des Travaux Publics, qui devint bientôt l'école Polytechnique. Jean-François, frère de François Jérôme, y envoya son fils, Aimé, dans la toute première promotion, celle qui suivit les « cours révolutionnaires » pendant 3 mois, à l'issue desquels on put repartir les élèves en divisions selon leurs niveaux, et faire complètement démarrer l'école. Il y avait là 23 bretons, la plupart originaires de Nantes, et, comme tous les candidats, ils durent fournir un certificat de « *leur bonne conduite, leur ardeur pour la liberté, leur amour de l'égalité et leur haine des tyrans* ». A cette époque encore, les deux fils de Louis Le Déan achetèrent, comme bien national, Bodivit, son cimetière, son église et son presbytère, et la chapelle Saint Roch en Plomelin, ainsi que l'église, le cloître et le couvent des cordeliers à Quimper ; François Jérôme y résida jusqu'en 1840, tandis que Jean François, habitant Penanros, fut élu maire de Plomelin en 1800. Le cimetière de Bodivit devint la sépulture familiale Le Déan et Kerguiffinec. François-Jérôme acheta également un champ sur le mont Frugy, qui fut plus tard donné à la ville par ses héritiers, et qui servit à créer la « promenade Le Déan ».

En 1840, pour construire les halles de Quimper, on décida d'abattre l'église et le cloître des cordeliers. Les pierres en furent achetées et transportées par Jean-Baptiste Colomb dans sa propriété de Tregontmab à Ergué Armel, où il entreprit d'y rebâtir l'église.

Dans les partages entre les enfants de Jean-François Le Déan et de sa femme Marie Michèle Huchet de Kerourein, les biens se sont repartis ainsi :

- Aimé Le Déan, ingénieur des constructions navales à Lorient, a eu le moulin au duc à Quimper et le majorat de Bourdonnel à Ergué Armel.
- Marie-Jeanne (épouse de Jean Marie Renouard) a eu l'appartement de Rennes, l'Estremeur, le presbytère et le cimetière de Bodivit, qui sont passés à sa fille Renée (épouse de Jean Baptiste de Kerallain)
- Eugénie (épouse de Jean Marie le Bastard de Kerguiffinec) a eu les cordeliers et les manoirs de Lanros et de Penanros qui sont passés à sa fille Jérónime, épouse de Pierre Armand Guieysse. C'est ainsi que Penanros est passé à Cécile Guieysse et à son mari René de Kerviler.

Penanros

Quand l'oncle Eugène de Kerguiffinec, le dernier du nom, est mort célibataire en 1894, il avait légué la propriété de Lanros à l'oncle Léon Guieysse et avait légué à Cécile et René de Kerviler une somme d'argent avec laquelle ils ont acheté Trégontmab qui était en vente. En 1899, René a alors entrepris de grands travaux à Penanros : La maison a été rénover. Il y a d'ailleurs quelques dessins de la maison avant les travaux. L'escalier de pierre en colimaçon a été remplacé par un escalier en bois. Deux bâtiments de ferme encadrant la maison ont été démolis, et l'aile de la bibliothèque a été ajoutée. René y a placé dans quatre vitraux les armes des familles de ses ancêtres et de ceux de sa femme : Pocard du Cosquer, Couessurel de la Brousse, Le Gallic de Kerisouet et Le Bastard de Kerguiffinec. Les pierres du cloître des cordeliers ont été ramenées de Tregontmab pour en faire la galerie couverte, ainsi qu'une fenêtre rayonnante qui a été appliquée contre le pignon de la maison. La maison de garde date également de cette époque.

L'écusson sur le manteau d'une des cheminées n'est pas familial, ce sont les armoiries des Coetanezre : *de gueule à trois épées d'argent garnies d'or, pointes en bas, rangées en bande.*

Lorient

A sa retraite, en 1902, mon grand-père René (c'est Geneviève Loiret qui écrit) a rejoint Lorient, auprès de notre arrière grand-mère Guieysse. Il y a fait construire 3 grands bureaux au dessus des hangars, écuries, remises de voiture, etc ... qui ne servaient plus. Son vrai bureau, était au premier étage de la maison. Il avait fait mettre des planches pour servir de bibliothèque, où il avait rangé dans des paquets bien ficelés, enveloppés dans du papier journal, et rangés par ordre alphabétique, tous les renseignements et documents qu'il avait réunis pour sa biobibliographie Bretonne : articles de journaux, revue, etc ...

Il est tombé malade, d'une paralysie progressive, et il était désolé de ne pas pouvoir achever tout ce qu'il avait entrepris. Son « histoire de Bretagne pendant la Révolution », dont le manuscrit était terminé, a été imprimée par les soins de mon père Joseph Loiret et de l'oncle Paul Robin. Mais il s'était chargé d'une partie de l'histoire de la Bretagne, qu'il n'a pu terminer.

Grand-mère, en 1907, est restée profondément déprimée à la suite de la mort de son mari, et ne mettait plus jamais les pieds dans ces 4 grands bureaux. Personne n'y allait jamais sauf parfois mon cousin l'abbé Yves Robin qui s'est parfois intéressé par tout ce qu'avait fait son grand-père. Maman quand même y avait découvert le « journal » de Vincent Pocard. On se relayait auprès de grand-mère, nous lui lisions le journal « L'écho de Paris », car la pauvre grand-mère avait presque perdu la vue. Elle ne voulait qu'un enfant à la fois, aussi je m'ennuyais ferme quand il n'y avait pas dans la maison à côté une gentille amie, Chantal Méheut, qui était de mon âge. Nous nous consolions maman et moi en allant dans une pâtisserie manger des gâteaux autour d'une table et d'une boisson. Mais bien sûr, c'est le seul endroit où je suis entrée dans une pâtisserie pour s'asseoir et manger des gâteaux. Nous n'en parlions pas à grand-mère, les petites « folies » se faisaient en cachette !

1914

En 1914, Oncle Georges n'est pas parti tout de suite au front. Il m'a dit que c'est quand il assistait à l'enterrement de sa femme qu'on lui a apporté l'ordre de rejoindre un poste militaire. Par la suite, il nous a raconté ce qui lui était arrivé pendant la guerre. Mais pendant ce temps, ses enfants Louis et Maurice n'avaient plus leur maman. Ils étaient gardés par une vieille demoiselle charmante qu'on appelait Mamie et qui avait gardé leur mère quand elle était petite.

Ma grand-mère est venue voir mes parents à Alès dans le Gard, où mon père était ingénieur des mines. Cela a été une période très difficile pour ma pauvre maman : la dépression est contagieuse. Grand-mère est restée à Alès pendant presque toute la guerre. Maman a eu le chagrin de perdre un petit garçon de 2 ans ½ qui a été emporté en 8 jours d'une grippe ou méningite en 1917. Or, à cette époque, la famille de Kerarmel qui était restée à Lille dans la zone occupée par les Allemands a pu être rapatriée en France, en passant par la Suisse. Et Marguerite de Kerarmel, n'ayant pas de travail, a bien voulu servir de dame de compagnie à Lorient avec grand-mère. Marguerite était tellement gaie et charmante qu'elle a réussi à détendre un peu ma pauvre grand-mère jusqu'à sa mort en 1934.

En 1920, ma grand-mère, qui était veuve depuis longtemps, a voulu faire le partage de ses biens : tante Marie a eut le lot qui contenait les fermes de Penvelet sur la rivière et maman les fermes près de Lorient à Ploemeur. Georges a eu Penanros, Oncle René souhaitait s'établir à Trégontmab et y passer sa retraite, et Armand, peu après, a acheté Rossulien.

Les cousins germains

A Penanros, nous retrouvions les Robin, et parfois, rarement, Louis et Maurice. Yves Robin était souvent en vacances car il avait les vacances scolaires, étant professeur ou surveillant au collège Saint Vincent à Rennes. Le soir, il allait dormir au presbytère de Combrit, pour dire sa messe le lendemain matin, à l'église. Nous étions quelquefois tout un groupe qui allait l'accompagner pour traverser la rivière, le soir. Une fois, Maurice n'avait plus de cigarettes et personne n'en avait pour lui en prêter une. Alors on lui a dit : « si tu as trop envie de cigarettes, tu peux accompagner Yves jusqu'à Combrit, nous t'attendrons dans le bateau et tu reviendras avec nous ». L'idée était bonne, et Maurice est parti avec Yves et les autres, Madeleine Robin, Louis de Kerviler, Soizic, une amie des Robin, et moi. Polo n'était pas de la partie, ce qu'il a bien regretté. Donc, en attendant le retour de Maurice, on s'allonge sur les bancs, on regarde les étoiles, et on laisse le bateau aller où il veut. Mais quand Maurice revient nous appeler, impossible de déséchouer le bateau qui était échoué sur la vase, coté Combrit. On a essayé de sauter pour alléger le bateau, mais la marée était descendante et on ne pouvait rien faire sinon attendre que la marée remonte. Au bout de quelques temps, on a vu oncle Georges, tante Marie Robin et maman qui venaient voir ce qui se passait. Maurice de son coté avait trouvé une plate avec des rames pour rentrer. Et nous, nous écoutions Louis qui nous racontait de bonnes histoires, genre Marius et Olive. A 5 heures du matin, nous avions un peu froid avec nos petites robes d'été. On nous a accueilli à Penanros avec un grog bouillant.

Il y a eu pour Sabine, Ginette et Roselyne, et pour leur père, le terrible choc de la mort de leur maman, en 1930. Je crois qu'elle a beaucoup souffert ; elle avait une maladie des reins. Quand elle est morte, nous étions à Meudon. Pendant 2 ou 3 jours, Ginette et Roselyne sont venues à Meudon. Dès qu'on laissait Ginette toute seule 2 minutes, on la retrouvait toujours en larmes. Pour la distraire, on jouait à la crapette.

Ma sœur Suzanne s'est mariée, et son mari, Jean Leprince Ringuet était plein de vitalité; c'est avec lui que, en 1935, nous avons fêté les 200 ans de Penanros, car il y a au-dessus de la porte d'entrée un cadran solaire et la date de 1735. A cette occasion j'ai repris, pour Penanros, une chanson qu'avait composée sur un air connu, pour le manoir de Kerminecy, un ami des voisins de grand-mère à Lorient :

*Penanros, c'est fou c'est chic c'est merveilleux
C'est ce qu'on fait de mieux
Comme manoir sous les cieux
Pluie, orage ou soleil, on est toujours heureux
Ce qu'on veut au manoir
C'est se revoir
Manoir du rire et du fou rire
Je veux te dire que ton accueil est merveilleux.*

En 1936, c'était l'année du mariage de tes parents ainsi que de Sabine et Guy de la Noue, et puis nous avons fêté aussi les 40 ans de mariage d'oncle Paul et tante Marie Robin (1897-1937). A cette occasion, on a composé la chanson suivante :

Chœur des le Franc

*De grand matin nous avons pris le train
Pour accourir aux bois de Penanros
De grand matin nous avons pris le train
Pour embrasser les grands parents Robin.*

*Avec tout notre cœur nous venons
Petits et grands, joues bronzées brunes ou roses
Avec tout notre cœur nous venons
Vous apporter nos félicitations.*

Chœur d'Yves

*De bon matin nous partons en auto
Pour accourir aux bois de Penanros
De bon matin nous partons en auto
Pour embrasser les grands parents Robin*

*Malgré la peur de ma chère belle sœur
Nous arrivons joyeux à Penanros
Malgré la peur de ma chère belle sœur
Nous arrivons gais comme des enfants de chœur.*

Chœur des Henri

*De grand matin nous devions prendre le train
Pour accourir aux bois de Penanros
...*

*Malheureusement, fâcheux contretemps
La coqueluche et ses suites moroses
Malheureusement, fâcheux contretemps
Dans la Mayenne retient tous nos enfants.*

Chœur d'Anne et de Madeleine

*A Gouarec ainsi qu'à Kergonan
Toutes nos pensées s'envolent vers Penanros
A Gouarec ainsi qu'à Kergonan
Près de vous sont les cœurs de vos enfants.*

*Mère Placida, pensant à papa
Voudrait bien sauter le mur mais elle ne l'ose
Et la douce Anna dit : Maman chérie
Par la pensée je vous embrasse aussi.*

Chœur de Polo

*De grand matin j'suis parti en bateau
Pour revenir plus tôt à Penanros
De grand matin j'suis parti en bateau
Pour vous offrir tous les vœux de Polo.*

*Là-bas en mer, pêchant le homard
J'apercevais mon avenir tout en rose
Là-bas en mer pêchant le homard
Je vous voyais au bras de vot' Cyrard.*

Quand il y avait les le Franc et les Leprince Ringuet avec l'abbé Yves Robin, c'était très sympathique. On faisait des bouts rimés, et tante Miche était très forte à ce jeu. On cherchait des mots un peu différents et chacun s'essayait à les arranger en vers. Je me souviens d'un jour où il fallait faire entrer le mot « mariage », et parmi les bouts rimés il y avait « goupillon » et « roupillon ». Je pense que c'était tante Miche qui avait écrit : « De Sabine et de Ginette c'était le mariage ». Comment avait-elle placé goupillon et roupillon ... je ne me rappelle plus. C'était Yves qui avait béni les mariages ; et oncle Paul Robin avait fait un discours brocardant les pièces rapportées ; en effet, le syndicat en question venait de bien s'agrandir.

Et voilà la chanson que Jean Leprince Ringuet avait faite pour accueillir Marguerite de Kerarmel, sur l'air que tout le monde chantait à l'époque « Voilà les gars de la Marine » ...

*Voilà la belle Marguerite
Quand on la voit arriver
On est rempli de gaieté
Passant de Vannes à Penanros
On la r'çoit à bras ouverts, cette chère cavalière
Mais oui, quand elle vous raconte une histoire
On rit du matin jusqu'au soir
Voilà la belle Marguerite
Du plus p'tit jusqu'aux plus grands
Chacun célèbre son air av'nant.*

Il avait fait une autre chanson :

*Y a des gens chics qui vont en vacances
Au bord d'la mer sur des plages chics
Moi je préfère un p'tit plongeon dans la rivière
Et puis encore un p'tit bateau pour passer l'eau*

*Un grand merci à l'oncle Georges
Qu'a bien voulu nous recevoir
Et nous permettre
Un p'tit bateau au bord de l'eau
Et puis encore un p'tit plongeon dans la rivière*

Un jour, tout à fait à la fin de sa vie, il s'est trouvé que j'étais seule avec grand-mère, alors elle a ouvert son cœur et m'a parlé de son cher mari ; quand il était en voyage, me disait-elle, il écrivait toujours un sonnet pour elle. Et ces sonnets, écrits de sa main, de son écriture si parfaite, sont dans un petit livret qui est maintenant chez Marguerite Marie Landre. Notre grand-père s'exprimait par la poésie : chaque fois qu'il éprouvait un sentiment profond, il fallait qu'il l'écrive en vers. Ma chère maman a hérité de ce don, et à la génération suivante Marie-Hélène. Nous autres, l'héritage est passé au-dessus de nous.

Après la mort de grand-mère, en 1934, la maison de Lorient a été vendue, et il fallait bien s'inquiéter de toute la masse de documents qui étaient là. Maman et moi, les avons époussetés et rangés. Un bibliothécaire de Vannes est venu les chercher avec beaucoup d'intérêt, et nous a même donné, en remerciement, une très belle édition d'un livre sur Tristan et Yseut. Le vicomte de Boisrouvray, archiviste paléographe, directeur des services d'archives de la Loire-Atlantique, a travaillé pendant 15 ou 20 ans sur ces documents, et a abouti ainsi à faire éditer la fin de la biobibliographie.

Geneviève Loiret



Monsieur GEORGES POCARD du COSQUER de KERVILER, Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, O. * ; le docteur PAUL ROBIN, *, et Madame PAUL ROBIN ; Monsieur RENÉ POCARD du COSQUER de KERVILER, Capitaine de corvette, O. *, et Madame RENÉ de KERVILER ; Monsieur JOSEPH LOIRET, Inspecteur Général des Mines, Maire de Meudon, O. *, et Madame JOSEPH LOIRET ; Monsieur ARMAND POCARD du COSQUER de KERVILER, Ingénieur, * ;

Madame LÉON GUIEYSSE ; Monsieur GEORGES GUIEYSSE, Conseiller à la Cour d'Appel, E. R. ;

Madame PHILIPPE de KERARMEL ;

Messieurs LOUIS et MAURICE de KERVILER ; Capitaine de frégate PAUL LE FRANC, O. *, et Madame PAUL LE FRANC ; Monsieur l'abbé Yves ROBIN ; Monsieur HENRI ROBIN, Ingénieur I.C.A.M. et Madame HENRI ROBIN ; Mademoiselle ANNE ROBIN ; Révérende Mère P. ROBIN moniale bénédictine ; Monsieur POL ROBIN ; Lieutenant de Tirailleurs et Madame PIERRE de CAUMONT ; Monsieur CÉSAR FAIVRE, Ingénieur civil et Madame CÉSAR FAIVRE ; Monsieur JEAN LEPRINCE-RINGUET, Ingénieur des Postes et Télégraphes et Madame JEAN LEPRINCE-RINGUET ; Lieutenant d'artillerie JOSEPH LOIRET ; Mesdemoiselles HÉLÈNE et GENEVIÈVE LOIRET ; Mesdemoiselles SABINE, GENEVIÈVE et ROSELYNE de KERVILER ;

Messieurs RENÉ et JEAN-YVES LE FRANC, Mesdemoiselles ANNIE, MONIQUE, CÉCILE, MARIE-PAULE, MARIE-FRANÇOISE LE FRANC ; Monsieur JEAN ROBIN ; Mesdemoiselles MARIE-ANTOINETTE et FRANÇOISE ROBIN ; Monsieur ROBERT de CAUMONT ; Monsieur HENRI FAIVRE ; Mademoiselle MARIE-THÉRÈSE FAIVRE ; Messieurs RENÉ et HÉRY LEPRINCE-RINGUET ; Mademoiselle MARIE-CÉCILE LEPRINCE-RINGUET ;

Monsieur ARMAND GUIEYSSE ; Monsieur ANDRÉ BIENAYME, ses enfants et petit-fils ; le Général de Division EDOUARD THUREAU, Commandeur * et Madame EDOUARD THUREAU, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame PAUL LEBOUCHER, et leurs enfants ; Madame JEAN LEVAILLANT et sa fille ; Monsieur et Madame FRITEL et leurs enfants ;

Monsieur JOSEPH de KERVILER, Professeur à la Faculté Catholique d'Angers, Madame JOSEPH de KERVILER et leurs fils ; Monsieur et Madame JOSEPH de KERARMEL et leurs enfants ; Monsieur ALPHONSE de KERARMEL et son fils ; Capitaine d'Infanterie PAUL de KERARMEL, *, et Madame PAUL de KERARMEL ; Mademoiselle MARGUERITE de KERARMEL ; Madame ANNE de KERARMEL, Sœur de l'Adoration Réparatrice ; Monsieur et Madame CHRISTIAN de LA BESNARDIÈRE ; Madame MARIE-LOUISE de KERARMEL, Sœur blanche de Notre-Dame d'Afrique ; Chef d'escadron JAUSIONS, *, et Madame LOUIS JAUSIONS et leurs enfants ; Mademoiselle MADELINE de KERVILER ; Monsieur JACQUES de KERVILER ; Capitaine méhariste PHILIPPE de KERVILER, *, et Madame PHILIPPE de KERVILER et leur fils ; Mesdemoiselles HENRIETTE et ÉTIENNETTE de KERVILER ;

Les familles GUIEYSSE, LE BASTARD de KERGUIFFINEC, ROYER, de LESSEGUES de ROZAVEN, MOREL, MAUFRAS du CHATELLIER, RUAULT de LA TRIBONNIÈRE, BORCHI de NEUFMOULINS, GEORGEON, POCARD du COSQUER de KERVILER, LE FRANC, BIENVENUE, MAUDUIT, LE GUEN, MARTIN, HUMBLLOT, FONSSAGRIVES ;

ont la douleur de vous faire part de la mort de

Madame Cécile-Marie GUIEYSSE

Veuve de Monsieur René POCARD du COSQUER de KERVILER

*INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS-ET-CHAUSSEES, **
Commandeur de Saint Grégoire Le Grand

leur mère, sœur, belle-sœur, grand-mère, arrière grand' mère, tante, grand' tante, décédée le 5 juillet en son domicile, 34, rue de l'Hôpital à Lorient, dans sa 89^e année, munie des Sacrements de l'Eglise.

PRIEZ POUR ELLE !

Lorient - Imp. du Nouvelliste

Bibliographie Kervilérienne

Ce catalogue a été publié une première fois à Saint Nazaire en 1884, sous le titre "*Bibliographie chronologique de M. René Kerviler*", puis fut complété et republié à Lorient en 1903, sous le titre "*Trente-trois ans de travaux archéologiques et historiques, extrait de la bibliographie kervilérienne*".

**Trente-trois ans
de
travaux**

Archéologiques et historiques

Par

René Kerviler



**Lorient
Imprimerie At. Cathrine
1903**

BIBLIOGRAPHIE
CHRONOLOGIQUE
DE
M. RENÉ KERVILER

Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées
Chevalier de la légion d'honneur, Officier d'académie
Correspondant du ministère de l'instruction publique
pour les travaux historiques
associé correspondant national de la *Société des antiquaires de France*
Vice-Président de la *Société archéologique de la Loire-Inférieure*
Membre correspondant de la *Société Française d'archéologie* et
ancien membre correspondant de *l'institut des provinces*
Membre délégué de la *Société des bibliophiles Bretons*
pour la Loire-Inférieure
Membre et ancien secrétaire adjoint de l'Association Bretonne
et de la *Société d'émulation des côtes-du-Nord*
Membre titulaire de la *Société polymathique du Morbihan*,
de la *Société bretonne de Géographie* et de la *Société archéologique du Finistère*
membre correspondant de la *Société académique de Brest*,
de la *Société d'études scientifiques du Finistère*,
des *Sociétés archéologiques des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine*,
de la *Société académique de Nantes*, de la *Société historique du Maine*,
de la *Société des archives historiques de Saintonge*, etc. etc.
Membre d'honneur du *Parnasse*
et de l'*Académie des Muses Santones*.

Lauréat de l'Académie française, de la Société académique de
Nantes, du Parnasse, de la Pomme et de l'académie
des Muses Santones.



SAINT-NAZAIRE
IMPRIMERIE DE FRÉDÉRIC GIRARD
DÉCEMBRE 1884

A MES ENFANTS

Après quinze années de publications scientifiques et littéraires, il me prend fantaisie de grouper en un seul faisceau les résultats d'un labeur assidu et je constate, à ma profonde stupéfaction, que cet ensemble fournirait la matière de douze gros volumes.

Méritent-ils ce monument bibliographique ? L'avenir seul le dira ; mais je n'ai pas voulu, mes chers enfants, que vous ignoriez ce que peut produire la continuité soutenue du travail. Rappelez-vous, toute votre vie, qu'une heure par jour donne par an 365 heures, c'est-à-dire 36 journées de dix heures, ou un mois et demi de travail plein. On m'a souvent demandé comment je pouvais allier une pareille fécondité littéraire avec mes devoirs professionnels. Là est tout mon secret. Je vous le livre. Profitez-en plus tard et soyez certains que vous vous rendrez utiles à vos concitoyens.

René Kerviler.

Saint-Nazaire, ce 1^{er} décembre 1884.

Liste
des
Principales Publications historiques et archéologiques
de M. René Kerviler

depuis 1870 jusqu'à 1903

1870

1. Note sur **les Monuments celtiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande.**
S. l. n. d. (Vannes, Galles) in-8°, 16 p. et 4 pl.
Extrait des *Mémoires de la Société Polymathique du Morbihan (ibid.)* 1^{er} semestre de 1870.

1871

2. Note historique et bibliographique sur **le chancelier Séguier** (1588-1672).
Lue à la séance de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord du mois de janvier 1870.
Saint-Brieuc, Fr. Guyon, 1871, in-8°, 16 pages.
Extrait des mémoires de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord (*ibid.*) pour 1870.

1872

3. Notice sur **Charles Kerviler, ingénieur civil**, capitaine des mobilisés du Morbihan, tué au combat de Droué, le 13 décembre 1870.
Insérée au Bulletin de la Société amicale des anciens élèves de l'Ecole centrale, 1^{er} novembre 1872.
Un résumé en a paru dans le 1^{er} volume des *Souvenirs de l'Ecole Sainte-Geneviève*, Paris, Albanel, 1872, 2 volumes in-12.
4. **Le chancelier Séguier**, de l'Académie française et bibliophile (1588-1672).
S. l. n. d., Paris, Bachelin-Deflorenne, gr. in-8°, 15 p. et portrait.
Extrait du *Bibliophile français (ibid.)* t. VI. Livraison d'avril 1872, Cette étude composée au point de vue bibliophile, contient de curieuses lettres inédites.

5. **Henri-Louis Haber de Montmor**, de l'Académie française (1600-1679).
S. l. n. d. *Paris*, Bachelin-Deflorenne, gr in-8°, 12 P
Extrait du *Bibliophile français*, t. VI, livraison de juin 1872.
6. **Les Bignon**, grands maîtres de la bibliothèque du roi (1632-1783).
Paris, *Bibliophile français*, livraisons de septembre, octobre et novembre 1872.
Ces études s'attachent plus particulièrement aux deux Bignon, membres de l'Académie française et se divisent ainsi :
 - I. - Jérôme I et Jérôme II (1589-1689).
 - II. - L'abbé Jean-Paul, de l'Académie française, Jérôme III et Jérôme IV (1662-170).
 - III. - Armand-Jérôme, de l'Académie française, et Jérôme V, tous les deux, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1711-1784).
7. Congrès scientifique de France. - XXXVIII^e session tenue à Saint-Brieuc. **Catalogue de l'exposition** organisée à l'occasion du Congrès.
Saint-Brieuc, Guyon, in-12.
En collaboration avec M. de la Chesnelière .

1873

8. **L'abbé de Louvois**, maître de la Librairie du roi, de l'Académie française, de l'Académie des sciences et de l'Académie des Inscriptions et belles lettres (1675-1718).
Paris, *Bibliophile français* livraisons de février et mars 1873.
9. **Jean Ballesdens** de l'Académie française et bibliophile (1600-1675)
Ibid., livraisons d'avril-mai 1873.
10. **Les deux abbés Colbert**, gardes de la bibliothèque du roi de 1656 à 1683 et **Jacques-Nicolas Colbert**, de l'Académie française, archevêque de Rouen et bibliophile (1654-1707).
Ibid., livraisons de juin, Juillet et août 1873.
11. Congrès scientifique de France, 38^{ème} session tenue à Saint-Brieuc du 1^{er} au 10 juillet 1872. - **La Bretagne à l'Académie française aux XVII^e et XVIII^e siècles.**
Fragments de la lecture faite à la mairie le 4 juillet 1872
Saint-Brieuc, F. Guyon, in-8, 32 p.
Extrait des Mémoires du Congrès scientifique qui ont été publiés en mars 1873.
12. Congrès scientifique, etc. - **Rapport général sur les expositions.**
Ibid., in-8, 16 p.
Extrait des Mémoires du Congrès scientifique.

13. Congrès scientifique. etc. - **Comptes-rendus et mémoires.**

Ibid., 2 vol. in-8.

M. Kerviler, secrétaire général adjoint du Congrès, a été le principal éditeur de ces volumes. Il a rédigé en séance une grande partie des procès-verbaux, revu tous les autres et analysé les mémoires de Miss Arnold, les poèmes de M. du Clésieux et de Mme Penquer. On lui doit donc toute la partie matérielle de cette publication.

Outre les deux travaux précédemment cités, il y a inséré de plus la bibliographie des ouvrages offerts au congrès et dans la 4ème section, l'étude suivante :

14. Mémoires sur des **tranchées présumées antiques** et une enceinte ovoïde sur le plateau de Gouédic à Saint-Brieuc.

Avec planche. *Ibid.*, in-8°, 6 p.

Ce mémoire a été lu à la *réunion des sociétés savantes* à la Sorbonne en 1873.

Voir le compte-rendu dans la *Revue des Sociétés savantes* de cette année.

15. La Bretagne à l'Académie française. I . et II. **Paul et Daniel Hay du Chastelet**, de l'Académie française (1635-1672).

Nantes, Grimaud, in-8°, *Revue de Bretagne et de Vendée*, livraisons de juin à novembre 1873.

1874

16. La Bretagne à l'Académie française. - III, IV et V. -**Les trois ducs de Coislin** (1635-1732).

Nantes, *Revue de Bretagne et de Vendée*, livraisons de février à décembre 1874.

17. **Le chancelier Pierre Séguier**, second protecteur de l'Académie française.

Etudes sur sa vie privée, politique et littéraire et sur le groupe académique de ses familiers et commensaux.

Par René Kerviler, ancien élève de l'École polytechnique.

Paris, Didier, 1 vol. in-8° de xvi, 672 p. et 1 fac-similé. - 6 exemplaires sur papier vergé en deux volumes à pagination distincte.

Deuxième édition. - *Ibid.*, un vol. in-18 de xvi-672 p. -6 exemplaires sur papier chamois.

Le groupe académique comprend des études sur les deux *Cureau de la Chambre*, l'abbé *Esprit*, les trois *ducs de Coislin*, Jean *Ballesdens*, l'abbé de *Chaumont*, Daniel de *Priézac* et l'abbé de *Cérisy* (Germain Habert). Le volume se termine par de nombreuses lettres inédites.

Cet ouvrage a été mentionné honorablement dans le rapport de M. Patin, secrétaire perpétuel de l'Académie française, dans son rapport, sur les concours littéraires en 1875.

18. Association Bretonne. Congrès de Quimper en septembre 1873. - Etude critique sur la **géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine.**

Avec une carte des voies romaines au Ve siècle (et deux cartes des peuplades gauloises avant et après l'occupation).

Réponse aux questions 7, 14 et 23 du programme de la section, d'archéologie.

Par René Kerviler, ingénieur des Ponts et chaussées, ancien secrétaire général de la société d'émulation des Côtes-du-nord, membre de la société polymathique du Morbihan et des sociétés archéologiques de Nantes et de Quimper.

Saint-Brieuc, L. Prudhomme, gr. in-8°, 114 p. et 3 cartes in-folio.

Extrait des Mémoires de l'Association Bretonne (*ibid.*, in-8°) pour 1873.

19. Fouilles faites en 1873 à Saint-Donatien,

Avec plans et dessins (par MM. Cahours, Kerviler, Anizon et Petit).

Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 116 p. et 14 planches.

Extrait des Mémoires de la *Société archéologique de Nantes (ibid.)* - 6 exemplaires en grand papier. - Le travail de chacun des collaborateurs est distinct et les mémoires sont signés séparément.

20. Fouilles du tumulus de Signac en Saint Nazaire.

Rapports par MM. A. Martin, lieutenant de vaisseau et R. Pocard-Kerviler, ingénieur des Ponts-et-chaussées.

Nantes, Mémoires de la *Société archéologique de Nantes* pour le dernier trimestre de 1873, in-8°, 20 p. et 6 pl.

1875

21. Notice sur le port de Saint-Nazaire.

Saint-Brieuc, Fr. Guyon, in-8°, aux Mémoires de la *Société d'émulation des Côtes-du-Nord*, pour 1874.

Il n'en a pas été fait de tirage à part.

22. Esquisse d'un projet de Bibliothèque historique de la Bretagne, suivie de la bibliographie de quelques publications Périodiques de Lorient et de Rennes.

Par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, membre correspondant de la commission de topographie des Gaules et du comité des travaux historiques, membre de la plupart des sociétés savantes de la Bretagne et de l'Ouest.

Saint-Brieuc, Prud'homme, in-8°, 44 p.

Extrait des Mémoires de l'Association Bretonne pour le congrès de Vannes tenu en 1874.

23. Note sur une villa Gallo-Romaine récemment découverte à Clis, près Guérande, et sur les établissements gallo-romains de cette contrée.

Nantes, Mémoires de la *Société archéologique*, 2ème et 3ème trimestres de 1875, p. 115 à 121.

24. La Bretagne à l'Académie française. - VI. Jean Chapelain, l'un des fondateurs de l'Académie (1595 -1672).

Etude publiée dans les livraisons de mars à décembre 1875 de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°.

25. La Saintonge et l'Aunis à l'Académie française. **J. Ogier de Gombauld** (1570-1866).
 Etude biographique sur sa vie et ses ouvrages.
 Par René Kerviler, ancien élève de l' Ecole polytechnique, membre correspondant du comité des travaux historiques, etc.
Paris, Aubry, in-8°, 104 p.
 Extrait de la *Revue d'Aquitaine*. 6 exemplaires en grand papier.

26. Un évêque de Vannes à l'Académie française. **Jean-François-Paul Lefebvre de Caumartin**, abbé de Buzai, évêque de Vannes, puis de Blois. de l'Académie française, et de celle des Inscriptions.
 Etude historique et biographique sur sa carrière administrative et sur sa famille, d'après des documents inédits, par René Kerviler, etc.
 Vannes, Galles, in-8°, 100 p.
 Extrait des mémoires de la *Société polymathique du Morbihan*.
 6 exemplaires en grand papier.

27. La presse politique sous Richelieu et l'académicien **Jean de Sirmond** (1589-1649)
 Par René Kerviler, etc.
Paris, Baur, in-8°, 55 p.
 Extrait du *Correspondant*. - *Paris*, in-8°.

28. **Marin le Roy de Gomberville** l'un des quarante fondateurs de l'Académie française (1600-1674)
 Par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique, auteur des études sur le groupe académique du chancelier Séguier.
Paris, Claudin, in-8°, 96 p.
 Extrait du *Contemporain* (*Paris*, in-8°) des 1^{er} mai, 1^{er} juin, 1^{er} juillet et 1^{er} août 1876.

29. La Guienne et la Gascogne à l'Académie française. -I. **Jean de Silhon**, l'un des quarante fondateurs de l'Académie (1590-1667) par René Kerviler, etc.
Paris, Dumoulin, in-8°, 76 p.
 Extrait de la *Revue de Gascogne* (*Auch*, in-8°). - 6 exemplaires sur papier fort.

30. Id. - II. **Henri, François Salomon de Virelade** et sa correspondance inédite.
Ibid., in-8°, 58 pages.
 Extrait de la *Revue de Gascogne*.

31. **Guillaume Bautru**, comte de Serrant, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française (1588-1665)
 Par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique, auteur des études sur le groupe académique du chancelier Séguier, membre des principales sociétés

savantes de l'Ouest, correspondant du ministère de l'instruction publique, et de la société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Paris, Menu, in-8°, 88 p.

Extrait du *Bulletin de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe*. (*Le Mans*, in-8°).

32. Un évêque de Saint-Paul-de-Léon à l'Académie française. - **Jean de Montigny** (1632-1671), par René Kerviler, etc.

Paris, Detaille, in-8°, 46 pages.

Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. Livraisons de juin et juillet 1876. C'est le N° VII des études sur la *Bretagne à l'Académie française*.

33. Documents pour servir à l'histoire de Saint-Nazaire, recueillis et annotés par René Kerviler, ingénieur des Ponts-et-chaussées, etc. - Chapitre premier. - **Lutte de Saint-Nazaire avec Guérande** et les fermiers généraux (1453-1714).

Saint-Nazaire, Girard, 1876, in-16, 137 p.

Extrait du *Courrier de Saint-Nazaire* (*ibid.*)

Seconde édition rectifiée sous le titre de :

34. **Un chapitre inédit de l'histoire de Saint-Nazaire** du XVI^e au XVIII^e siècle.

Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 96 p.

Extrait des Mémoires de la *Société archéologique de la Loire Inférieure* pour 1875.

35. Esquisse d'un projet de **distribution d'eau** à Saint-Nazaire.

Par René Pocard-Kerviler, etc.

Saint-Nazaire, Girard, in-16, 22 p.

Extrait du *Courrier de Saint-Nazaire*.

36. Ministère des travaux publics. - Ponts-et-chaussées. Ports maritimes de commerce. - Port de Saint-Nazaire. - Bassin de Penbouët. - **Achèvement du creusement et construction des murs du quai**, des perrés et de la prise d'eau. - *Devis et cahier des charges* de l'entreprise).

Saint-Nazaire, Girard, gr. In 4. 58 p et *Bordereau des prix d'application*, *ibid.*, 36 p.

1877

37. Le Maine à l'Académie française. **Marin et Pierre Cureau de la Chambre** (1596-1693).

Etude sur leurs vies et leurs écrits, par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique, membre correspondant de l'Institut des provinces.

Le Mans, Pellechat, in-8°, 138 p. et portrait de Marin d'après Nanteuil.

Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine* (*Le Mans*) in-8°.

38. La Champagne à l'Académie française. - **Nicolas Perrot d'Ablancourt** (1606-1664).
Etude sur sa vie et ses travaux, illustrée de documents inédits, par René Kerviler, ancien élève, etc.
Paris, Menu, in-8°, 92 p.
Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie (Bar-sur-Aube, Frémont in-8°.)*
39. **Jean Chapelain**, l'un des fondateurs de l'Académie française (1595-1672).
Etude publiée dans la livraison du 25 Mars 1877 de la *Revue du monde catholique*. Paris, Palmé, in-8°, 20 p.
C'est un résumé de l'étude publiée en 1875 dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.
L'étude sur Chapelain n'a pas été tirée à part, ni de la *Revue de Bretagne*, ni de la *Revue du Monde Catholique*, sauf dans le volume de *La Bretagne à l'Académie* : mais une étude en deux petits volumes in-16 est sous presse et doit paraître prochainement à la librairie Claudin sous le titre: *Chapelain vengé*.
40. Le seul académicien Nantais. - **J.-J. Renouard de Villayer**, membre de l'Académie française et doyen du Conseil d'Etat (1505-1691).
Etude sur sa famille et sur sa carrière, par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique, correspondant du Ministère de l'instruction publique.
Paris, Detaille, in-8°, 35 pages.
Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*. - C'est le N° VIII des études sur la *Bretagne à l'académie française*.
41. Essai d'une **Bibliographie raisonnée de l'Académie française**
Par René Kerviler, correspondant du Ministère de l'instruction publique, auteur des études sur le groupe académique du chancelier Séguier.
Paris, Société bibliographique, in-8°, 108 pages.
Extrait du *Polybiblion* ; 6 exemplaires sur papier fort.
42. **La Bretagne à l'Académie française**. -
Études sur les académiciens bretons ou d'origine bretonne, par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique. - Tome *premier*.
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 496 p.
C'est le tirage à part des huit études précédemment citées extraites de la *Revue de Bretagne et Vendée*. (Voy. N° 15, 16, 24, 32 et 40).
Ce volume a été couronné par l'Académie française ; l'un des prix Montyon lui a été attribué au concours de 1877.
(Voir la seconde édition au n° 61).
43. Découverte d'un port de l'âge du bronze à Saint-Nazaire, par René Kerviler.
Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8°, aux mémoires de l'Association bretonne pour 1876. (Congrès de Vitré) p. 87-96 et une planche.

44. L'âge du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire sur-Loire

Par René Kerviler, ingénieur du port de Saint-Nazaire.

Paris, Didier, in-8°, 32 pages avec figures intercalées dans le texte et 3 plans à deux couleurs représentant les environs de Saint-Nazaire sous les Romains, en 1840 et dans l'état actuel.

Extrait de la *Revue archéologique*, livraisons d'avril, mai et juin 1877.

Ce mémoire, qui suscita de vives polémiques relatées ci-dessous, valut à l'auteur les honneurs du discours de M. le Ministre Waddington au congrès des Sociétés savantes de la Sorbonne, les palmes d'officier d'académie et le titre de correspondant du Ministère de l'Instruction publique pour les travaux historiques.

1878

45. Le Maine à l'Académie française. - Abel Servien, négociateur des traités de Wesphalie, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française.

Etude sur sa vie politique et littéraire, par René Kerviler, lauréat de l'Académie française.

Le Mans, Pellechat, in-8°, 216 p. et portrait.

Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine (Le Mans)* in-8°.

46. La Champagne à l'Académie française. - Nicolas Bourbon (1574-1644).

Etude sur sa vie et sur ses travaux, par René Kerviler, etc.

Paris, Menu, in-8°, 68 pages.

Extrait de la *Revue de Champagne et de Brie (Bar-sur-Aube)*.

47. L'apothéose et l'enterrement du dictionnaire de l'Académie.

Etude rétrospective sur les satires du XVIIème siècle

publiée dans les livraisons de mai et juin du *Moniteur du Bibliophile*.

Paris, in-4°.

48. 12 Sonnets

Publiés dans le *Parnasse*, Paris, in-4°, dans toutes les livraisons de juillet à décembre.

Les quatre premiers, ceux de Juillet, sont signés René Kerviler ; tous les autres sont signés Larvorre de Kerpénic.

Un de ces sonnets, *Carnac*, a été publié dans les mémoires de *L'Association Bretonne*, pour le congrès d'Auray en 1878.

49. L'art de l'ingénieur et le clergé en Bretagne au commencement du XVIIème siècle.

S. l. n. d. Nantes, Grimaud, in-8°, 44 p.

Extrait du tome I des *mélanges historiques, littéraires et biographiques* de la *Société des bibliophiles bretons*.

Nantes, Grimaud, in-4° et in-8°.

50. **Livres Imaginaires** et souvenirs de **bibliographie satirique**.
Articles publiés dans les *Miscellanées bibliographiques*.
Paris, Rouveyre, in-8°, livraisons diverses.
51. Ministère des travaux publics. Ponts-et-Chaussées. - Ports maritimes de commerce. -
Port de Saint-Nazaire. - Bassin de Penhouët, - **Construction des formes de radoub**.
- *Devis et cahier des charges* (de l'entreprise).
Saint-Nazaire, Girard, gr. in 4°, 42 p. et *Bordereau des prix d'application*, ibid, 30 p
52. Port de Saint-Nazaire. - I. **Fondation des murs de quai du bassin de Penhouët**. -
II. **Porte d'écluse métallique**.
Mémoires descriptifs par M. René Kerviler, insérés dans le volume des *notices sur les travaux des Ponts-et-chaussées*, réunies par le ministère des travaux publics pour l'Exposition universelle de 1878.
Paris, imp. Nat., in-8°.
53. Statistique des **monuments dits préhistoriques, mégalithiques et gallo-romains de la presqu'île guérandaise**, par René Kerviler, etc.
Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8°, aux mémoires de l'Association Bretonne pour 1877 (congrès de Savenay), p. 51 à 71.
54. **L'âge du bronze et les Gallo-romains à Saint-Nazaire**, etc.
Seconde édition, Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 32 p. et 3 planches, avec figures intercalées dans le texte.
Extrait des Mémoires de la *Société archéologique de Nantes*.
Voir n° 44 pour la première édition.
55. Association Bretonne. - Congrès de Savenay. - Séance générale du mardi 4 Septembre. - Conférence sur les **découvertes du bassin de Saint-Nazaire**.
Saint-Brieuc, Prudhomme, aux mémoires pour l'Association Bretonne pour 1877, in-8° (congrès de Savenay) p. 15 à 25.
56. **Hache celtique en pierre polie**, complètement emmanchée, des alluvions de l'anse de Penhouët à Saint-Nazaire-sur-Loire, par René Kerviler.
S. l. n. d. (Paris, Didier), in-8°, 4 p.
Extrait de la *Revue archéologique*, livraison de mai.
Voir sur cette hache et sur son emploi une discussion entre MM. Kerviler, Lallemand, de la Villemarqué, etc., aux mémoires de l'Association Bretonne pour le congrès d'Auray en 1878. Saint-Brieuc, Prudhomme, 1879, in-8°, p. 156 à 161.
57. La *chronologie préhistorique*. - **Le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire**, lettre à M. Em. Alglave, par M. René Kerviler (en réponse aux attaques de M. de Mortillet et réplique de M. de Mortillet).
Paris, Germer-Baillière, in-4°, dans la livraison du 19 janvier 1878 de la *Revue scientifique de la France et de l'étranger*.

58. **Le chronomètre préhistorique de SaintNazaire**, réponse aux objections présentées par M. de Mortillet au congrès du Havre en 1877, par M. René Kerviler. Paris, 1878, in-8°, 16 p.
Extrait des mémoires de *l'Association française pour l'avancement des sciences* pour 1878 (congrès de Paris)

1879

59. Le Maine à l'Académie français - **François de la Mothe Le Vayer**, précepteur du duc d'Anjou et de Louis XIV.
Etude sur sa vie et sur ses écrits, par René Kerviler, lauréat de l'Académie française.
Le Mans, Pellechat, in-8°, 216 p. et portrait.
Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine*.
60. **Jean Desmaretz, sieur de Saint-Sorlin**, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française.
Etude sur sa vie et ses écrits, par René Kerviler, etc.
Paris, J. B. Dumoulin, in-8°, 140 p.
Extrait de la *Revue historique, nobiliaire et biographique*.
61. **La Bretagne à l'Académie française au XVIIIème siècle.**
Etude sur les académiciens bretons ou d'origine bretonne par René Kerviler, ancien élève de l'Ecole polytechnique.
Ouvrage couronné par l'Académie française.
Deuxième édition, augmentée de nouveaux documents inédits.
Paris, soc. gle de librairie catholique (Palmé) in-8°, de xxiv et 542 p.
Cette seconde édition est tout à fait différente de la première. (Voir n° 42).
62. Les évêques à l'Académie française. - **Antoine Godeau**, évêque de Grasse et de Vence, l'un des fondateurs de l'Académie française.
Etudes sur sa vie et ses écrits, par René Kerviler, lauréat de l'Académie française.
Paris, Champion, in-8°, 102 pages.
Extrait de la *Revue du monde catholique*, livraisons des 25 août, 15 novembre et 30 décembre 1878.
63. La Bretagne à l'Académie française. - Seconde série. Le XVIIIème siècle. IX. **Le cardinal A. G. de Rohan** (1674-1749).
Etude publiée dans les livraisons de juin à novembre 1879 de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°.
64. 16 sonnets
Publiés dans les diverses livraisons du *Parnasse* *Paris*, in-4°, sauf en août et décembre.

Ils sont tous signés Larvorre de Kerpénic. Ceux d'avril et de novembre intitulés, *Rome, Corrida de Toros, Coucher de soleil et Ascension dans les Pyrénées* ont été médaillés.

Deux de ces sonnets intitulés *le Lion de Lucerne et Londres* et signés Larvorre de Kerpénic, ont été publiés p. 175 et 176 dans le *Livre d'or, Poésies choisies* extraites du *Parnasse*. -Paris, 1879, in-18.

65. 5 sonnets publiés dans les *Annales de Sainte Anne*

Angers, Germain et Grassin, in-8°, en février, mars, avril, octobre et décembre.

Un autre sonnet, *Science et Genèse*, a été publié dans le journal *Le Foyer*, et un autre encore, *À l'Association Bretonne*, dans le volume des Mémoires de cette association pour le congrès de Landerneau.

66. Michel Colomb.

Sonnet couronné au concours de *La Pomme*.

Publié en décembre 1879 dans *l'Evènement, la Revue de Bretagne et de Vendée, l'Espérance du Peuple*, etc.

67. **L'incendie de Paris** au pétrole, décrit par Desmaretz de S. Sorlin en 1657.

Etude d'après le poème de *Clovis*, publiée dans la livraison de Janvier du *Moniteur du Bibliophile*.

Paris, in-4°.

68. Documents pour servir à *l'histoire de Saint-Nazaire*, recueillis et annotés par René Kerviler, etc. - Chapitre second. - **Les délibérations du général de la paroisse**, première série (1690-1758).

Saint-Nazaire, Girard, in-16, 216 p.

1880

69. **Claude-Gaspard Bachet, sieur de Méziriac**, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française.

Etude sur sa vie et sur ses écrits, par René Kerviler, lauréat de l'Académie française.

Paris, J.-B. Dumoulin, in-8°, 68 p.

Extrait de la *Revue historique, nobiliaire et biographique*.

70. Petits problèmes académiques et biographiques. La **réception de Perrot d'Ablancourt** et la **Mort d'Arbaud de Porchères**.

Paris, livraison de *l'Amateur d'autographes* d'Août-Septembre 1880.

in-8°, p. 135-141.

- 71- La Bretagne à l'Académie française. X **Le cardinal de Soubise** (1717-1756).

Etude publiée dans les livraisons de mai et juin de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Nantes, Grimaud, in-8°.

72. *Etudes sur l'ancienne architecture en Bretagne.*
 Par René Kerviler, correspondant du Ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, membre auxiliaire à la commission de géographie historique de l'ancienne France. - I. **Les chaires extérieures.**
Nantes, V. Forest et Emile Grimaud, gr. in-8°, 22 pages et nombreuses gravures dans le texte et hors texte.
 Extrait de la *Bretagne artistique* (*Nantes*, gr. in-8°).
73. **Sonnets**
 Publiés dans le *Parnasse*, aux livraisons de janvier, février, mars, juin et décembre.
 Les deux sonnets de janvier intitulés : *Boutade* et *A M. de Laprade* ont été **médillés**.
74. **6 Sonnets** sur la Bretagne . *Chemins creux* et le *Phare des Héaux*.
Médillés au concours de *La Pomme* et publiés dans le *Mémorial Cauchois* du 1er septembre 1880.
75. **3 sonnets** :
 à *Berlin* et le *Pardon de Locrenan* publiés dans le *Courrier littéraire de l'Ouest (Pon)*, en août et *Sur la dune*, publié dans le *Bulletin de l'académie des Muses Santones (Royan)*, en septembre.
76. **Sursum corda.**
 Ode, couronnée par *Le Parnasse*.
 s. l. n.. d. (*Paris*, 1880) in-8°, 4 p. Surmontée d'armoiries fantaisistes et parlantes (de gueules au chevron d'hermines accosté de deux livres d'argent en tête et de deux palmes d'or croisées en pointe ; au chef d'azur chargé d'un viaduc d'argent). Voir *l'ex libris* au dos du faux titre de la présente bibliographie.
 Extrait de la livraison du *Parnasse* du 15 avril 1880, in-4°.
77. **Questions controversées de l'histoire et de la science.** - Première série.
Paris, Société bibliographique, in-18, 292 p.
 M. Kerviler, a été l'éditeur de ce recueil dont il a composé *l'introduction* et dont il a revu tous les articles.
78. **Du moyen de dresser une bibliothèque** d'après La Mothe le Vayer.
 Etude rétrospective publiée dans *Le Livre*, t. I, p. 138, etc.
Paris, Quantin, gr. in-4°.
79. Notice sur **le port de Saint-Nazaire** et les travaux du **nouveau bassin à flot de Penhouët**.
 Par M. René Kerviler, ingénieur de ce port.

Insérée dans le volume des *notices sur les travaux des Ponts-et-chaussées*, réunies par le ministère des travaux publics pour *l'Exposition universelle de Melbourne* en 1880. Paris, imp. Nat., in-8°, avec fig. inter. dans le texte.

80. Port de Saint-Nazaire. - Achèvement du bassin de Penhouët. - **Devis-programme pour la fourniture d'un pont roulant**, d'un vannage de prise d'eau et des appareils à pression hydraulique nécessaires pour les faire manœuvrer, etc.
Nantes, V. Forest et Grimaud, gr. in-4°, 76 p. et un plan in-folio à 3 couleurs.

81. Port de Saint Nazaire. 1. **Les fondations des quais du bassin de Penhouët.**
Article accompagné de 2 planches dans la livraison de décembre 1880 des *Annales des travaux publics*.
Paris, petit in-8°.

1881

82. **Questions controversées de l'histoire et de la science.** - Deuxième série.
Paris, Société bibliographique, in-18, 292 p.
M. Kerviler a été l'éditeur de ce recueil dont il a revu tous les articles et signé le quatrième, intitulé *César et les Vênètes*, p. 71 à 94.
Il en existe un tirage à part, *ibid.*, in-18, 22 p.

83. **Valentin Conrart**, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance.
Etude biographique et littéraire suivie de lettres et de mémoires inédites, par René Kerviler et Ed. de Barthélemy.
Paris, Didier, in-8° de viij, 672 p.
Couronné par l'académie française. Prix Halphen en 1882.

84. **Un tournoi de trois pucelles** en l'honneur de Jeanne d'Arc.
Lettres inédites de Conrart, de Mlle de Scudery et de Mlle du Moulin, publiées par MM. Ed. de Barthélemy et René Kerviler.
Paris, Picard, (1878), in-8°, 96 p.
Le titre porte la date de 1878, mais la plaquette n'a paru en réalité qu'en 1881. Le titre et la première feuille étaient seuls imprimés en 1878.

85. **Une fausse mazarinade.**
Etude publiée dans la livraison de février 1881 du *Moniteur du bibliophile*.
Paris, in 4°.
Cette étude doit s'annexer à la biographie de Paul Hay du Chastelet.
Voy. N° 15, 42 et 61.

86. La Bretagne à l'Académie française. - XI. **Le prince Louis, IVème cardinal de Rohan.**
Etude publiée dans les livraisons de Novembre 1880 à Septembre 1881 de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.
Nantes, Grimaud, in-8°.

87. Fluctuat nec mergitur.

Ode présentée au concours des Jeux Floraux, par M. René Pocard-Kerviler, à Saint-Nazaire, Loire-Inférieure.

Toulouse, recueil de l'*Académie des Jeux floraux* pour 1881, in-8°, p 13 – 22.

88. Les trois cardinaux de Rohan, de l'Académie française (1674-1803).

Etudes biographiques et littéraires extraites de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, par René Kerviler, lauréat de l'Académie française.

Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 276 p.

C'est le tirage à part des N° 63, 71 et 86.

89. Les chaires extérieures en Bretagne.

S. l. n. d. *Saint-Brieuc*, Prudhomme, 1881, in-8°, 19 p.

C'est une seconde édition refondue du N° 72 et un tirage à part des mémoires de l'*Association bretonne* pour 1880 (congrès de Quintin).

90. Le chronomètre préhistorique de Saint Nazaire.

Etude définitive, par René Kerviler.

S. l. n. d. (*Bruxelles*), in-8°, 16 p.

Extrait de la *Revue des Questions scientifiques (ibid.)* livraison de Janvier 1881.

91. Le port de Saint-Nazaire. – II. Les ateliers de terrassement du bassin de Penhouët. III. Les formes de radoub ;

Deux articles avec trois planches, insérées dans les livraisons de janvier et février 1881 des *Annales des travaux publics*.

Paris, petit in-8°. (Voir le N° 81).

92. Ma politique

Gerbe de 12 sonnets publiés sous le pseudonyme de *Perrin de Kerlovarec*.

Paris, Soc. générale de lib. catholique (Palmé) 1881, in-12, 24 p.

1882

93. Jean Chapelain. - Les douze derniers chants du poème de La Pucelle.

Publiés pour la première fois sur les manuscrits de la bibliothèque nationale par H. Herluison, précédés d'une préface de l'auteur et d'une **étude sur le poème de la Pucelle** par René Kerviler, lauréat de l'Académie française.

Orléans, H. Herluison, in-18, de c, 392 p.

L'*étude sur le poème de la Pucelle* a été tirée à part: *ibid.* in-18, 72 p.

94. La Bretagne à l'Académie française. - XII. Maupertuis (1698-1759).

Etude publiée dans les livraisons d'avril à novembre de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°.

95. Œuvres nouvelles de Desforges Maillard..

Publiées avec notes, introduction et étude biographique, par Arthur de la Borderie et René Kerviler.-Tome II. *Lettres nouvelles*.

Nantes, Soc. des bibliophiles bretons in-8°.

Le tome I, contenant l'étude biographique n'a pas encore paru.

96. Questions controversées de l'histoire et de la science. - Troisième série.

Paris, Société bibliographique, in-18, de 330 p.

M. Kerviler a été l'éditeur de ce recueil, dont il a revu tous les articles et signé le premier intitulé : *Unité de l'espèce humaine* sous le pseudonyme de *L. de Kerpenic*.

97. Les Venètes., César et Brivates Portus par René Kerviler.

Nantes, V. Forest et E. Grimaud in-8°, 48 pages.

Extrait du *Bulletin de la Société archéologique de Nantes et de la Loire-Inférieure*.

98. Etudes critiques sur l'ancienne géographie armoricaine.

Réponse aux objections de MM. Burgault, Desjardins, Ramé, Le Men, Le Fizelier, de la Borderie et Orieux, par René Kerviler, etc.

Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8°, 36 p.

Extrait des *Mémoires de l'Association bretonne* pour 1881 (congrès de Redon).

99. Le Port de Saint-Nazaire. - IV. Les portes métalliques de l'écluse de communication

article avec 2 planches, inséré dans la livraison de Décembre 1882 des *Annales des travaux publics*.

Paris, petit in-folio.

(Voir les n° 81 et 91) .

1883

100. Revue du mouvement historique et littéraire en Bretagne., de 1880 à 1882.

Par René Kerviler, ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées.

Saint-Brieuc, Prudhomme, in-8°, 56 p.

Extrait des mémoires de *l'Association bretonne* pour 1882 (congrès de Châteaubriant).

101. La grande ligne des mardelles gauloises de la Loire-Inférieure.

Par René Kerviler, etc.

Ibid., in-8°, 42 p. et 3 pl.

Extrait des mémoires de *l'Association bretonne* pour 1882 (congrès de Châteaubriant).

- 102. Des projectiles cylindro-coniques ou en olive** depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. René Kerviler.
Paris, Baër, in-8°, 7 p. et 1 pl.
 Extrait de la *revue archéologique* (Novembre 1883).
- 103.** Petits mémoires sur la **chouannerie de l'an IV** dans le Morbihan
 D'après des correspondances inédites
 Par René Kerviler, sous le pseudonyme anagramme de N. Leverrierek
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 54 p.
- 104. La Décade philosophique et littéraire**
 Etude publiée sous le pseudonyme de Philippe Muller, dans la *revue de la Révolution*.
- 105. Climatologie du Port de Saint-Nazaire,**
 Etude publiée avec 3 planches dans la livraison de mars avril 1883 du bulletin de la Société Bretonne de Géographie.
Lorient, Chamaillard, in-8°, p. 87 à 93.
- 106. Notice sur le port de Saint-Nazaire.**
 Par M. René Pocard-Kerviler, ingénieur en chef des Ponts-et-chaussées.
Paris, imp. Nat., in-4°, 226 p.
 Avec de nombreuses gravures dans le texte et hors texte et un plan in-folio.
 Cette notice est une, monographie complète divisée en 4 chapitres.
 I Historique,
 II. Renseignements géographiques et hydrographiques
 III. Description du port avec un tableau des dépenses de construction
 IV. Renseignements commerciaux et statistiques
 V. Bibliographie.
 C'est un tirage à part du Ve volume du recueil des *Ports, maritimes de la France* publié par le Ministère des travaux publics. - *Paris*, imp. Nat., in-8°.
- 107. La Bretagne à l'Académie française. XIII. Duclos**
 Etude biographique et littéraire, publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

1884

- 108.** La Bretagne à l'Académie des sciences. - **Jules de la Gournerie** (1814-1883).
 Notice biographique par René Kerviler, ingénieur en chef des Ponts et haussées.
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 24 p.
 Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*, livraisons de septembre à novembre 1883.

- 109. Deux parnassiens bretons** au XVIIème siècle.
Ibid., in-8°, 46 p.
Ce sont deux études sur Paul Hay du Chastelet et l'abbé de Francheville, extraites de *l'Anthologie des poètes bretons* au XVIIème siècle, publiée par la société des bibliophiles bretons.
- 110.** La Bretagne à l'Académie française. - XIII. **1'abbé Trublet.**
Etude biographique et littéraire publiée dans la *Revue de Bretagne et de Vendée* de juillet à novembre 1884.
- 111.** Documents pour servir à **l'histoire de Saint-Nazaire.**
Recueillis et annotés par René Kerviler, ingénieur des Ponts et Chaussées, correspondant du ministère de l'instruction publique.
Chapitre second. - *Les délibérations du général de La Paroisse.* - Deuxième série (1759-1790).
Saint-Nazaire, Girard, in-16, 176 pages. (Voir les N° 33 et 68).
- 112.** Id. - Troisième série. - **Bibliographie Saint-Nazairienne.**
Ibid., in-16, 184 pages.
Cette bibliographie divisée par ordre de matière se compose de 400 numéros et comprend tous les matériaux nécessaires à une histoire de Saint-Nazaire.
- 113. Ar-Men,** drame en cinq actes et cinq sonnets.
Par L. de Kerpénic.
Morlaix, Chevalier, gr. in-8°, 12 p. papier vergé.
Extrait du *Breton*, (*ibid.*).
- 114.** Essai d'une **Bibliographie des publications périodiques de la Bretagne.**
Par René Kerviler, bibliophile breton.
Premier fascicule, : *Département du Morbihan.*
Rennes, Plihon, in-8°, 56 pages.
Extrait du *Bibliophile breton*, (*ibid.*).
- 115. Des projectiles cylindro-coniques ou en olive,** depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.
Seconde édition *augmentée.*
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, 14 pages et une planche.
Extrait des mémoires de la Société *archéologique de la Loire-Inférieure.*
Voir le N° 102.
- 116.** Un conventionnel Lorientais. Etude sur **Louis-Urbain Bruë**, membre de la Convention Nationale, et son commissaire délégué dans le département du Morbihan.
par René Kerviler, sous le pseudonyme de Locpéran de Kerriver.
Lorient, Druilhet-Lafargue, gr. In-16 carré, 104 p.
Extrait du *Courrier de Bretagne*

117. Un officier Morbihannais sous la première République, d'après la correspondance inédite de Jean-Louis Perret de La Garenne, capitaine d'Infanterie.
Ibid, gr. In-16 carré, 129 p.
Extrait du *Courrier de Bretagne*.
118. *Le port de Saint-Nazaire. V. Les ateliers et chantiers de la Loire*, à Penhouët.
Article avec 2 planches, inséré dans la livraison de juin 1884 des *Annales des Travaux publics*.
Paris, petit. in-folio.
Voir N° 81, 91 et 99.

1885

119. Revue du **Mouvement Historique** et littéraire en Bretagne de 1882 à 1884.
St. Brieuc, Prudhomme, in-8°, 61 p.
Extrait des Mémoires de l'Association bretonne, congrès de Lannion, 1884, section d'archéologie.
120. **Clubs et clubistes du Morbihan**, de 1790 à 1795.
Etude de mœurs révolutionnaires par René Kerviler, sous le pseudonyme de Philippe Muller, suivie de fragments inédits des Mémoires du greffier Blanchard.
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°, ex 27 p.
Extrait de la *Revue de la Révolution*.
121. Essai d'une bibliographie des **Publications périodiques de la Bretagne**.
Deuxième fascicule. Département des Côtes-du-Nord.
Rennes, Plichon et Hervé, in-8°, 55 p.
Extrait du *Bibliophile Breton*.
122. La Bretagne à l'Académie française. - XV. **Jean-Gilles du Coëtlosquet**, évêque de Limoges, précepteur des enfants de France (1700-1784).
Etude biographique et littéraire.
Nantes, V. Forest et Grimaud, in 8°, avec portrait
Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.
123. La Bretagne à l'Académie Française. - XVI. **Le cardinal de Boisgelin**, membre de l'Académie Française.
Dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*.
124. Dernières études critiques sur les travaux récents **d'Ancienne géographie armoricaine**.
St-Brieuc, Prudhomme, in-8°, 27 p
Extrait des Mémoires de l'Association Bretonne, congrès de Lannion, 1884, section d'archéologie.

125. La Bretagne à l'Institut. **Armand du Chatellier**, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques.
Etude par René Kerviler sous le pseudonyme de Larvorre de Kerpénic.
Nantes, V. Forest et E. Grimaud, in 8°, 11 p.
Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.
126. Archives révolutionnaires du Morbihan, publiées sous la direction de M Locpéran de Kerriver. -**L'assassinat du citoyen Gérard**.
Avec notes et documents complémentaires, etc. (avec A. Macé et, H. Le Diverres).
Lorient, Druilhet-Lafargue, gr. in 4°, 44 p.

1886

127. Etude biographique sur **Baudouin de Maisonblanche**, député de la sénéchaussée de Lannion aux Etats Généraux de 1789 (1742-1812).
Saint-Brieuc, Fr. Guyon, in-8°, 50 p.
Extrait des Mémoires de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, et composée à l'aide de documents inédits.
128. **La Bretagne à l'Académie Française**. Etudes sur les académiciens bretons ou d'origine bretonne. Deuxième série. Le XVIII^e siècle.
Nantes, V. Forest et Grimaud, in-8°.
C'est le tirage à part, à pagination continue, des huit études précédemment citées, extraites de la *Revue de Bretagne et de Vendée*
(voir les n° 73, 77, 88, 51, 123, 125, ci-dessus).
Ce volume a été mentionné par l'Académie Française pour le concours du prix Thérouane. Voir la seconde édition complètement remaniée au N° 143.
129. Anciennes **Chansons du pays de Vannes**, dans la *Revue des Traditions populaires*.
130. Programme et spécimen d'un **Répertoire de bio-bibliographie bretonne**.
Rennes, Plichon et Hervé, in-8°, 16 p.
Les souscripteurs ayant répondu à l'appel de ce programme, la publication du *Répertoire* fut aussitôt commencée et atteint aujourd'hui son 14^{ème} volume.
Voir ci-dessous au N° 172.
131. Bio-bibliographie **d'Anne de Bretagne**.
Dans la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, du mois de septembre.
C'est la première rédaction de l'étude qui parut ensuite plus complète dans le *Répertoire Général de bio-bibliographie bretonne*.

1887

132. La disette en 1795. Mission du conventionnel **Honoré Fleury** en Eure-et-Loir en l'an III.
D'après des documents inédits recueillis et mis en ordre par René Kerviler sous le pseudonyme de Philippe Muller. *Nantes*, V. Forest et Emile Grimaud, 1887, in-80, 32 p.
Extrait de la *Revue de la Révolution*.
133. Préface de la seconde édition de **l'Histoire de Lorient**, port de guerre, par François Jégou.
Vannes, Lafolye, in-8°
134. Recherches et notices sur les **Députés de la Bretagne aux Etats Généraux de 1789**, Tome I. Allain-Hunault.
Rennes, Plihon et Hervé, in-8°.
Extrait de la *Revue historique de l'Ouest* (Nombreux documents inédits).
135. Les Jacobins de Lorient, ou la **Gigantojacobinomachie**.
Poème anonyme daté du 2 septembre 1795, réédité avec des notes historiques et biographiques par René Kerviler sous le pseudonyme de Locpéran de Kerriver, bibliographe morbihannais.
Lorient, Cathrine et Guyomar, petit in-4°, 82 p.

1888

136. **Olivier Morvan**, (1754-1794).
Etude biographique et littéraire.
St-Brieuc, Prudhomme, in-8°, 64 p.
Extrait des *Mémoires de l'Association, bretonne*, congrès du Croisic, 1887, section d'archéologie. Avec des documents inédits sur l'ancienne *Société Patriotique de Bretagne*.
137. **Mgr Bécel**, évêque de Vannes.
Notice bibliographique extraite du Répertoire général de *Bio-bibliographie bretonne*.
Vannes, Lafolye, in-8°, 14 p.
138. Nos historiens bretons. **Arthur de la Borderie**.
Dans la *Revue illustrée de Bretagne et de Vendée*, de février.
139. **La chanson d'un maréchal** en 1788.
Nantes, G. Hanciau, in-8°, 7 p.
Extrait de la *Revue littéraire de Nantes*.

- 140. Une chanson politique** à Nantes en 1789.

Nantes, G. Hanciau, in-8°, 8 p.

Extrait de la *Revue littéraire de Nantes*.

- 141. Généalogie du poète Brizeux.**

Dans la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, du mois de septembre.

1889

- 142. Recherches et notices sur les Députés de la Bretagne aux Etats Généraux de 1789**, Tome II Jarry Videment.

Rennes, Plihon et Hervé, in-8°, 315 p.

Extrait de la *Revue historique de l'Ouest* (Nombreux documents inédits).

Voyez le tome I au N° 134.

- 143. La Bretagne à l'Académie française au XVIIIe siècle.**

Etudes sur les académiciens bretons ou d'origine bretonne.

Ouvrage mentionné par l'Académie française (concours Théroutane de 1886).

Deuxième édition complètement refondue.

Paris, Victor Palmé, in-8°, 659 p.

1890

- 144. Notice sur François Jégou**, l'historien de Lorient.

Dans la *Revue illustrée des provinces de l'Ouest*, reproduite dans le *Nouvelliste du Morbihan*.

- 145. Cent ans de représentation bretonne.**

Galerie de tous les députés envoyés par la Bretagne aux diverses législatures qui se sont succédés depuis 1789 jusqu'à nos jours, enrichie de reproductions de portraits du temps. Première série **Les Etats généraux et l'Assemblée constituante** (1789-1791).

Paris, Emile Perrin, s. d. in-8°, 163 p.

Extrait de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, in-4° à 2 colonnes.

Notices résumées de celles des N°, 134 et 142 ci-dessus.

- 146. Arthur de la Borderie**, membre de l'institut.

Etude bio-bibliographique, extraite du Répertoire général de *Bio-bibliographie bretonne*, et illustrée d'un portrait.

Vannes, Lafolye, petit in-4°, 44 p.

147. Notice sur **Louis Dufilhol**.
 en tête de l'édition de son *Guyonvarc'h*, donnée par la *Société des bibliophiles bretons*. Nantes, Société des Bibliophiles bretons, in-4°.
148. Documents pour servir à l'histoire de Saint Nazaire. **Procès-verbaux du conseil municipal** de Saint-Nazaire depuis son établissement en 1790. Premier fascicule (février 1790 à février 1791). Mairies Dufrexou et Bureau.
Saint-Nazaire, Fronteau, in-4°, 80 p.
 Avec une préface et des annotations historiques et biographiques.

1891

149. (Ayec M. Fabbé Soulas). **La nouvelle église, paroissiale de Saint-Nazaire**. Description par un vieux Nazairien.
Nantes. Bourgeois, in-32, 64 p
 La décoration de cette église ayant été conçue d'après un programme exclusivement historique, ce travail appuyé sur des documents en partie inédits constitue une sérieuse contribution à l'histoire de l'antique paroisse de Saint-Nazaire.

1892

150. **Cent ans de représentation bretonne** etc. Deuxième série. **L'Assemblée Législative** (1791-1792)
Paris, Emile Perrin, s. d. , in-8°.
 Extrait de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou* (in-4° à 2 colonnes).
151. Essai d'une bibliographie des **Publications périodiques de la Bretagne**. Troisième fascicule. Département du Finistère.
Rennes, Plihon et Hervé, in-8°, 75 p.
 Extrait du *Bibliophile breton*.
 Voir ci-dessus les N° 114 et 121.

1893

152. Documents pour servir à l'histoire de Saint Nazaire. **Procès-verbaux du conseil municipal** de Saint-Nazaire depuis son établissement en 1790.
 Deuxième fascicule (février 1791 à juillet 1792) Mairie Dubochet, première partie.
Saint-Nazaire, Fronteau, in-4°, 71 p.
 Avec des annotations historiques et biographiques.

153. Préface de l'ouvrage : **Les Dinan** et leurs juveigneries par Madame de La Motte-Ronge.
Nantes, Grimaud, grand in-8°.
154. **L'incendie du couvent des Carmes d'Hennebont** en 1743.
Aux mémoires de *l'Association bretonne*, congrès de Vannes en 1892, section d'archéologie, p. 170 à 186.
155. **Le couvent des Carmes d'Hennebont.**
D'après les notes et l'abrégé chronologique du P. Alexis de Sainte-Anne.
Dans la *Revue Morbihannaise*, II (1892), p 182 et suiv., 255 et suiv. ; III (1893), p. 389 et suiv. ; IV (1894), p.153 et suiv., 228 et suiv., etc.
- 156 **Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate**, publiés et annotés par son fils.
(Campagne du Levant, 1826-29).
Paris, H. Champion, in-12, 272 p.
157. **Armorique et Bretagne.**
Recueil d'études sur l'archéologie, l'histoire et la biographie bretonnes, publiées de 1763 à 1892, revues et complètement transformées, etc.
Paris, H. Champion, 3 vol. in-8°, avec portrait de l'auteur et cartes.
C'est le recueil d'une partie des études ci-dessus citées, groupées ainsi qu'il suit:
- Tome 1. - Armorique, 289 p.
Tome II. - Bretagne jusqu'à la Révolution, 382 p.
Tome III. - Bretagne pendant et depuis la Révolution, 368 p.
158. Trente trois jours à travers la Savoie, la Suisse et l'Italie
Saint Nazaire, Fronteau

1894

159. Un centenaire. **Le procès des 132 Nantais.**
Avec une relation inédite de leur voyage à Paris par le comte de la Guère, et des notices biographiques, une préface et des notes.
Vannes, Lafolye, in-8°, 297 p. et plusieurs portraits inédits.
Extrait de la *Revue historique de l'ouest*.
160. Esquisses lorientaises. **L'avocat Lozach** et la Société patriotique de Bretagne en 1785.
Lorient, aux bureaux du *Biniou*, in-16, 16 p
Extrait du *Biniou*.
161. **La légende des 7777 Saints** de Lanrivoaré.
Communication analysée aux mémoires de *l'Association Bretonne*, congrès d'Ancenis en 1894, section d'archéologie, p. xxxix à xliij.

1895

162. La Bretagne à l'Académie française, - XVII. **Bigot de Préameneu**.
Etude publiée dans la *Nouvelle revue Européenne*, dirigée par Olivier de Gourcuff.

1896

163. Essai d'une bio-bibliographie de **Châteaubriant et de sa famille**.
Vannes, Lafolye, in-8°
Extrait du Répertoire général de *Bio-bibliographie bretonne*.

1897

164. (Avec Paul Sébillot) **Annuaire de Bretagne**, historique, littéraire et scientifique pour l'année 1897.
Rennes, Plihon et Hervé, in-8°, 368 p. avec vignettes historiques, portraits etc.

1897

165. **Essai** d'une bibliographie de la famille **du Coëtlosquet**.
Vannes, Lafolye, in-8°, 31 p.

1898

166. **Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate**.
Publiés et annotés par son fils. Seconde série. L'enseigne de vaisseau, campagne d'Alger, 1829-33.
Paris, H. Champion, in-12, 229 p.

1899

167. Essai d'une bibliographie des **Publications périodiques de la Bretagne**, quatrième fascicule. Département de la Loire-Inférieure.
Rennes. Plihon et Hervé, in-8°.

1900

168. Association bretonne. Congrès. de Guérande 1899. **Discours de clôture** prononcé par M. René Kerviler, président du congrès.
Saint-Brieuc, Prud'homme, 1900, in-12, 13 p.

- 169. Discours d'ouverture** du congrès de *l'Union regionaliste bretonne* (pour la conservation du breton), tenu à Guingamp au mois de septembre.
Dans le *clocher breton*.

1901

- 170. Discours d'ouverture** du congrès de *l'Union régionaliste bretonne* tenu en septembre à Quimperlé.
Dans *l'Union agricole et maritime, le Clocher breton*, etc.

1902

- 171.** La famille **de Ferron**.
Etude extraite du Répertoire général de bio-bibliographie bretonne.
Vannes, Lafolye, in-8°, 20 p.

De 1886 à 1903

- 172.** Répertoire général de **Bio-bibliographie bretonne**. Livre premier, les Bretons.
Rennes, Plihon et Hervé, puis Plihon et Hornmay.
13 vol. in-8°, le 14ème en cours.

Voici l'état de la publication :

Tomes			
I	(1886-1887)	lettre A tout entière	918 articles
II	(1886 -1888)	Baa-Ber (1 à 940)	940
III	(1888-1889)	Ber-Bli (940-1470)	530
IV	(1889-1890)	Bli-Bou (1470-2032)	562
V	(1890-1891)	Bou-Bour (2032-2637)	605
VI	(1891-1892)	Bourg-Brou (2637-3432)	795
VII	(1893-1894)	Br,u-Byn (3432-3755)	325
		C - Carn (1 à 489)	489
VIII	(1894-1895)	Carn-Chast (489-1173)	684
IX	(1895-1897)	Chast-Coëtrn (1173-2125)	952
X	(1897-1898)	Coâtm-Couât (2125-3007)	862
		Couât-Cyro (3007-3584)	577
XI	(1898-1899) D-Dem	(1-612) 612	
XII	(1899-1900)	Dern-Dul (612-1836)	1224
		Diil-Dyr (1837-2034)	197
XIII	(1900-1902)	Lettre E (1-505)	505
		F-Fer (1-338)	338
TOTAL			11134 articles
XIV	(1902-1903)	En cours.	

De 1872 à 1903

173. Nombreux articles de **bibliographie et critique historique** dans les revues suivantes :

Le Polybiblion.

La Revue des questions historiques.

La Revue de Bretagne et de Vendée.

Le Bulletin du bouquiniste.

La Revue du monde catholique.

Les Miscellanées bibliographiques.

Le Moniteur du bibliophile.

La Revue critique.

Le Livre.

L'Amateur d'autographes.

Les Lettres chrétiennes.

Le Bibliophile breton.

Le Glaneur breton.

La Revue historique de l'Ouest,

La Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou.

La Revue illustrée des provinces de l'ouest.

Etc

ANONYMES ET PSEUDONYMES

1- Anonyme.

- Société d'études de travaux français. - Avant-projet du **canal des deux mers**. (Jonction maritime de l'Océan avec la Méditerranée). - Mémoire à l'appui du projet. - Paris, Grande Imprimerie, 1884, in-4, 100 p. et 2 pl.
- **Chroniques** diverses au *Courrier de Saint-Nazaire* et au *Petit Breton* depuis 1878.

2- Aristophane.

- **Sonnets** dans le *Courrier de Saint-Nazaire* en 1880.

3- Brezonec.

- **Réponses** dans *l'Intermédiaire* depuis 1879.

4- Larvorre de Kerpénic

- Ar men drame en 5 actes de 5 sonnets. Voir n° 113
- La Bretagne à l'Institut. **Armand du Chatellier**. Voir n° 125
- Sonnets publiés dans *le Parnasse* Voir n° 48 et 64

5- Locpéran de Kerriver.

- *Un conventionnel Lorientais*. - étude sur **Louis-Urbain Bruë**, Voir n° 4
 - *Les jacobins de Lorient et la gigantojacobinomachie*, voir n° 135
 - *Archives révolutionnaires du Morbihan, l'assassinat du citoyen Gérard*. Voir n° 126
- Sous presse, *ibid.* : 1° *Un officier Morbihannais sous la première République*, d'après la correspondance de J.L.. Perret de la Garenne.
- 2° *Les procès-verbaux du Club de Lorient*. destinés à une série intitulée *Archives révolutionnaires du Morbihan*.

6- N. Leverrièreck.

- Petits mémoires sur la **Chouannerie de l'an IV dans le Morbihan**, voir n° 103

7- Perrin de Kerlovarec.

Ma politique. **Gerbe de sonnets**, voir n° 92

8- Philippe Muller. –

- **La décade philosophique et littéraire**. - Etude publiée en 1883 dans la *Revue de la Révolution*. Voir n° 104
- Extrait des *Mémoires inédits du greffier Blanchard*, *ibid.*, en 1884.
- *Clubs et clubistes du Morbihan*, (sous presse, *ibid.* pour 1885). Voir n° 120
- *Mission du conventionnel Honoré Fleury*, voir n° 132

9- Venetus.

- **Sonnets** dans le *Petit Breton* en 1880.
- **Réponses** dans *l'Intermédiaire* depuis 1879.

10- Viator.

- **Sonnets et Chroniques** dans le *Courrier de Saint-Nazaire* de 1878 à 1880.

Ouvrages disponibles dans les bibliothèques publiques

En recherchant les ouvrages dont l'auteur est René Kerviler sur le site internet de la bibliothèque nationale de France (www.ccfr.bnf.fr), on trouve 129 réponses (154 notices), répartis dans les différentes bibliothèques raccordées informatiquement à ce réseau de recherche (BNF, Mazarine, Sainte Geneviève, Rennes métropole, municipale de Nantes, Troyes, Angers, Université de Rennes, Rouen, la Sorbonne, Charles de Gaule (Villeneuve d'Asq), Jean Monnet (Saint Etienne).

On remarque que les pseudonymes Locpéran de Kerriver, N. Leverrierek, Perrin de Kerlovarec, Larvorre de Kerpennic, anagrammes de Pocard de Kerviler ou de René Kerviler, sont bien connus par cette base de données comme étant notre arrière grand-père.

Certains ouvrages ont été tirés à part, en particulier à partir du « Répertoire de bio-bibliographie bretonne », de « la Bretagne à l'académie » ou de « Armorique et Bretagne ». Certains ont été publiés en plusieurs éditions et les titres en sont parfois différents, d'où des doublons.

N'apparaissent pas dans cette liste les articles et contributions publiés dans des revues (comme *la revue de Bretagne et Vendée* par exemple).

- Kerviler, René-Mathurin-Marie Pocard Du Cosquer de / Bibliographie kervilérienne : liste des travaux de toute nature publiés depuis 1870 – BNF
- Kerviler, René / Trente-trois ans de travaux archéologiques et historiques, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Etat des services de M. Pocard-Kerviler (René-Mathurin-Marie),... - BNF - Sainte Geneviève
- Kerviler, René / Œuvres publiées de 1869 à 1903 : (21 brochures) - Municipale de Nantes

Archéologie et histoire

- Kerviler, René / Armorique et Bretagne : recueil d'études sur l'archéologie, l'histoire et la biographie bretonnes publiées de 1873 à 1892 revues et complètement transformées - BNF
- Kerviler, René / Répertoire général de bio-bibliographie bretonne - Universitaire de la Sorbonne - BNF - Sainte Geneviève - Mazarine - Universitaire de Rennes
- Kerviler, René / Projet et programme d'une histoire de la presqu'île Armoricaire, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par un groupe d'érudits bretons sous la direction de René Kerviler - Rennes
- Kerviler, René / Congrès de Guérande (1899). Discours de clôture - Rennes
- Kerviler, René / Note sur les monuments celtiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande et sur les collections du British Museum. [Signé : R.Pocard-Kviler, 15 novembre 1869.] - BNF
- Kerviler, René / Les Mesures de longueur, le nombre 7, et les connaissances en arithmétique, en géométrie et en astronomie chez les constructeurs de monuments mégalithiques en Armorique, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Questions controversées de l'histoire et de la science. 1re [-3e] série - BNF

- Kerviler, René / Etude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine,... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Etudes critiques sur l'ancienne géographie armoricaine, réponse aux objections de MM. Burgault, Desjardins, Ramé, Le Men, Le Fizelier, de La Borderie et Orioux, à la première étude critique exposée au congrès de Quimper en 1873, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / La Grande ligne des mardelles gauloises de la Loire-Inférieure, par René Kerviler,... [Note sur une ligne de retranchements à Nozay, par Jules Rieffel.] - BNF
- Kerviler, René / César et les Venètes, par René Kerviler... - BNF
- Kerviler, René / Les Venètes, César et Brivates portus, par René Kerviler - BNF
- Kerviler, René / Des Projectiles cylindro-coniques ou en olive depuis l'antiquité jusqu'à nos jours, par M. René Kerviler... - BNF
- Kerviler, René / Les Chaires extérieures en Bretagne, par M. René Kerviler - BNF
- Kerviler, René / Le Chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire. [Signé : René Kerviler.] - BNF
- Kerviler, René / L'Age du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire-sur-Loire... par René Kerviler,...- BNF
- Kerviler, René / Hache celtique en pierre polie complètement emmanchée, des alluvions de l'anse de Penhouët, à Saint-Nazaire-sur-Loire. BNF - Bibliothèque Universitaire de Strasbourg
- Kerviler, René / Congrès scientifique de France. 38e session tenue à Saint-Brieuc du 1er au 10 juillet 1872 - BNF
- Kerviler, René / M. René Kerviler,... Le Chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire, réponse aux objections de MM. de Mortillet et Sirodot... - BNF
- Kerviler, René / Un chapitre inédit de l'histoire de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), du XVe au XVIIIe siècle, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Documents pour servir à l'histoire de Saint-Nazaire. Procès-verbaux du Conseil municipal de Saint-Nazaire... BNF
- Kerviler, René / Ville de Saint-Nazaire. Procès-verbaux du Conseil municipal. IIIe période, depuis l'année 1881. Edition sommaire... BNF
- Kerviler, René / Annuaire de Bretagne, historique littéraire et scientifique pour l'année 1897... avec la collaboration de MM. Régis de l'Estourbeillon, O. de Gourcuff, Paul Guieysse, J. Loth, Paul Perret et autres écrivains bretons - Rennes - Municipale de Nantes - BNF
- Kerviler, René / Revue du mouvement historique et littéraire en Bretagne de 1880 à 1882, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Esquisse d'un projet d'une bibliothèque historique de la Bretagne, suivie de la bibliographie de quelques publications périodiques de Lorient et de Rennes, par René Kerviler,... [Conte breton. Hok Bras. Par Du Laurent de La Barre.] - BNF
- Kerviler, René / Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne. BNF

Histoire de la révolution

- Kerviler, René / La Bretagne pendant la Révolution - Bibliothèque Universitaire de la Sorbonne - Municipale d'Angers - Rennes - BNF
- Kerviler, René / Esquisses Lorientaises. L'Avocat Lozach et la société patriotique de Bretagne en 1785 - Rennes
- Kerviler, René / La Chanson d'un maréchal en 1788. [Signé : René Kerviler.] - BNF
- Kerviler, René / Etude biographique sur Baudouin de Maisonblanche, député de la sénéchaussée de Lannion aux Etats généraux de 1789 (1742-1812), par René Kerviler,... - BNF

- Kerviler, René / Les Jacobins de Lorient, ou la Gigantojacobinomachie... - BNF
- Kerviler, René / Un officier morbihannais sous la 1^{re} République, d'après la correspondance inédite de Jean-Louis Perret de La Garenne, capitaine d'infanterie, publiée et annotée par Locpéran de Kerriver - BNF
- Kerviler, René / Un conventionnel lorientais, études sur Louis-Urbain Brue, membre de la Convention nationale et son commissaire délégué dans le département du Morbihan, par Locpéran de Kerriver - BNF
- Kerviler, René / Un centenaire : le procès des 132 Nantais, avec une Relation inédite de leur voyage à Paris, par le Cte de La Guère, et des notices biographiques... par René Kerviler,... - BNF
- Leverriérek, N. / Petits mémoires sur la chouannerie de l'an IV dans le Morbihan, publiés et annotés par N. Leverriérek - BNF
- Kerviler, René / L'Assassinat du citoyen Gérard... par Divernès, Macé, Locpéran de Kerriver - BNF

Biographies d'académiciens et de députés

- Kerviler, René / La Bretagne à l'Académie française au XVII^e siècle. Etudes sur les Académiciens bretons ou d'origine bretonne, par René Kerviler,... 2^e édition... - BNF
- Kerviler, René / La Bretagne à l'Académie française au XIX^e siècle, d'après des documents inédits, par René Kerviler,... [Publié par Georges Kerviler.] Bigot de Préameneu, Chateaubriand, Alexandre Duval, Hyacinthe de Quelen, le comte de Sainte-Aulaire, le comte Louis de Carne - Université Charles de Gaulle - Université de Bretagne occidentale - BNF
- Kerviler, René / Cent ans de représentation bretonne : galerie de tous les députés envoyés par la Bretagne aux diverses législatures qui se sont succédé depuis 1789 jusqu'à nos jours, dressée par René Kerviler, et enrichie de reproductions des portraits du temps 1^{ère} série - BNF - Rennes - Municipale d'Angers
- Kerviler, René / Essai d'une bibliographie raisonnée de l'Académie française - BNF et Bibliothèque Mazarine
- Kerviler, René / Marin Le Roy, sieur de Gomberville, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / La Bretagne à l'Académie française. Jean-Gilles Du Coëtlosquet, évêque de Limoges, précepteur des enfants de France, 1700-1784, étude biographique et littéraire, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / La Bretagne à l'Institut. Armand Du Chatellier, par Larvorre de Kerpénic (René Kerviler) - BNF
- Kerviler, René / La Champagne à l'Académie française 2^{ème} série : le XV^{BIII}^o siècle.. par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / La Famille de Ferron, étude extraite du Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par René Kerviler - BNF
- Kerviler, René / La Guienne et la Gascogne à l'Académie française... par René Kerviler... - BNF
- Kerviler, René / La Presse politique sous Richelieu et l'académicien Jean de Sirmond... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / La Saintonge et l'Aunis à l'Académie française. J.Ogier de Gombauld (1570-1666)... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Note historique et biographique sur le chancelier Séguier... lue à la séance de la Société d'émulation des Côtes-du-Nord du mois de janvier 1870, par M. René Kerviler - BNF

- Kerviler, René / Le Chancelier Pierre Séguier, de l'Académie française et bibliophile... [Signé : René Kerviler, 23 mars 1872.] - BNF
- Kerviler, René / Le Maine à l'Académie française... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Le Seul académicien nantais : J.-J. Renouard de Villayer, membre de l'Académie française et doyen du Conseil d'Etat (1605-1691), étude sur sa famille et sur sa carrière, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Les Evêques à l'Académie française : Antoine Godeau,... par René Kerviler,... - BNF - Troyes - Rennes
- Kerviler, René / Un évêque de Saint-Pol-de-Léon à l'Académie française : Jean de Montigny (1632-1671), par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Un évêque de Vannes à l'Académie française : Jean-François-Paul Lefebvre de Caumartin, abbé de Buzai,... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Valentin Conrart, premier secrétaire perpétuel de l'Académie française, sa vie et sa correspondance, étude biographique et littéraire, suivie de lettres et de mémoires inédits, par René Kerviler et Edouard de Barthélemy - Université Jean Monnet (saint Etienne)- BNF
- Kerviler, René / Les Etudes et problèmes de morale de M. E. Caro,...[Signé : René Kerviler.] - BNF
- Kerviler, René / Guillaume Bautru, comte de Serrant, l'un des quarante fondateurs de l'Académie française... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Henri-Louis Habert de Montmor, de l'Académie française et bibliophile (1600-1679). - BNF
- Kerviler, René / Famille Favé. Extrait de la bio-bibliographie bretonne de René Kerviler - Rennes
- Kerviler, René / Jean Desmaretz, sieur de Saint-Sorlin... par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / La Borderie (Louis-Arthur Le Moyne de) - BNF
- Kerviler, René / La Bretagne à l'Académie des sciences. Jules de La Gournerie (1814-1883), notice biographique, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Essai d'une bio-bibliographie de Châteaubriand et de sa famille - Bibliothèque Universitaire de Strasbourg - Bibliothèque Universitaire de Poitiers - BNF
- Kerviler, René-Mathurin Marie Pocard du Cosquer de / Essai d'une bio-bibliographie de la famille Du Coëtlosquet - BNF
- Kerviler, René / Claude-Gaspard Bachet, seigneur de Meziriac... Par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Arthur de La Borderie. Membre de l'Institut (Etude bio-bibliographique). (Illustré d'un portrait) - BNF - Rennes
- Kerviler, René / Mgr Bécél, évêque de Vannes, notice bibliographique, extraite du Répertoire général de bio-bibliographie bretonne, par René Kerviler,... - BNF
- Kerviler, René / Notice sur la famille Goury... par René Kerviler - BNF
- Kerviler, René / Olivier Morvan (1754-1794)... par M. René Kerviler,... - BNF
- Chapelain, Jean / Jean Chapelain. Les Douze derniers chants du poème de la Pucelle, publiés pour la première fois sur les manuscrits de la Bibliothèque nationale, par H. Herluison, précédés d'une préface de l'auteur et d'une étude sur le poème de la Pucelle, par René Kerviler,... (Avec une notice sur Chapelain par Baguenault de Viéville.) - BNF
- Kerviler, René / René Kerviler. Deux parnassiens bretons au XVIIe siècle [Paul Hay Du Chastelet et l'abbé de Francheville] - BNF
- Desforges-Maillard, Paul / Œuvres nouvelles de Des Forges-Maillard, publiées avec notes, introduction et étude biographique par Arthur de La Borderie et René Kerviler - BNF

Poésie

- Kerviler, René / Bruyères et lilas : Douze gerbes de douze sonnets. Livre premier en quatre douzains: les pays. - BNF - Rennes
- Kerviler, René / Trente jours à travers la Savoie, la Suisse et l'Italie - Universitaire de Rennes - BNF
- Kerviler, René / Ma politique, gerbe de sonnets, par Perrin de Kerlovarec - BNF
- Kerviler, René / Ar-Men, drame en 5 actes et 5 sonnets, par L. de Kerpennic - BNF

Travaux d'ingénieur

- Kerviler, René / Notice sur le port de Saint-Nazaire, par M. René Pocard Kerviler,... - Universitaire de Poitiers - Saint Martin d'Hères (isère) - BNF
- Pocard-Kerviler, Notice sur le port de Saint-Nazaire, refondue et mise à jour par M. Mallat,... et M. Le Trocquer, - BNF
- Kerviler, René / Port de Saint-Nazaire. Achèvement du bassin de Penhouët. Devis-programme de la fourniture d'un pont roulant, d'un vannage de prise d'eau et des appareils à pression hydraulique nécessaires pour les faire manoeuvrer... [Signé : R. Pocard-Kerviler, E. de Carcaradec.] - BNF
- Kerviler, René / Port de Saint-Nazaire, bassin de Penhouët, achèvement du creusement et construction des murs de quai, des perrés et de la prise d'eau, M. de Carcaradec, ingénieur en chef, M. Pocard-Kerviler, ingénieur ordinaire... - BNF
- Kerviler, René / Port de Saint-Nazaire, M. de Carcaradec, ingénieur en chef, M. Pocard-Kerviler, ingénieur ordinaire. Bassin de Penhouët, construction des formes de radoub... - BNF
- Rapport de voyage en Angleterre, écosse et Irlande - école des ponts et chaussées
- Kerviler, René / Avant-projet du canal des Deux mers (jonction maritime entre l'Océan et la Méditerranée), réponse au questionnaire posé par la commission d'examen de l'avant-projet [par R. Kerviler]. Février 1885 - BNF
- Kerviler, René / Esquisse d'un projet de distribution d'eau à Saint-Nazaire, par René Pocard-Kerviler,... BNF
- Pocard-Kerviler, Rene / Ports maritimes de la France - Université Charles de Gaulle (Villeneuve d'Asq)
- Rousseau, Léon / Rivière de Vilaine et port de Redon. Travaux d'amélioration. Rapports de Rousseau, Kerviler, Beaufiles - Rennes
- Kerviler, René / Rapport général sur les expositions, par M. Pocard-Kerviler,... - BNF

Préfaces

- La Motte Rouge, Olympe-Marie Le Bouëtoux de Bréjerac, dame Raoul de La Motte, Ctesse de / Ctesse de La Motte Rouge. Les Dinan et leurs juveigneurs. [Lettre-préface par René Kerviler.] - BNF
- Dufilhol, Louis-Antoine / Guionvac'h : chronique bretonne - Mazarine - BNF - Université de Rennes
- Foulon-Menard, M.J. / Mélanges historiques, littéraires, bibliographiques - université de Rouen
- Jégou, François / Marine militaire et corsaires sous le règne de Louis XIV. Histoire de Lorient... 2e édition - BNF
- Kerviler, Joseph / Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate... - BNF - Université de Rennes - Municipale de Nantes

ETAT

Des Services rendus

AUX DIVERS MINISTÈRES

PAR

René de KERVILER

Ingénieur en Chef des ponts et Chaussées

A SAINT-NAZAIRE



SAINT-NAZAIRE
Grande imprimerie, 6 rue des Quatre-Vents

1 902

247

I

Ministère des Travaux Publics

- 1863 – Elève ingénieur des Ponts et chaussées.
- 1866 – Ingénieur ordinaire des Ponts et chaussées chargé d'une mission de travaux publics en Angleterre, Belgique et Hollande.
- 1867-1869 - Service ordinaire et vicinal à Tarbes. Projet de reconstruction du pont de Scia et de rectification de la route de Luz à Barèges. Commencement des travaux de rectification de la route de Pierrefite à Cauterets.
- 1869-1873 - Service ordinaire et vicinal à Saint Brieuc, Construction de la route de Quintin à Loudéac.
- 1873-1874 – Service ordinaire et maritime des petits ports de la Loire-Inférieure à Nantes. Projet de chemin de fer de Guérande à la Roche Bernard.
- 1874-1881 – Service spécial du port de Saint-Nazaire et des phares et balises du département de la Loire-Inférieure. Construction du bassin de Penhouët : 16 millions. Exécution en régie directe de 35 mille mètres cubes de fondations en puits coulés dans la vase. Méthode nouvelle honorée d'une médaille d'or à l'exposition universelle de 1878.
- 1878 - Nommé chevalier de la Légion d'honneur à cette occasion.
- 8 Mai 1881 - Nommé sur place Ingénieur en chef des ports maritimes de la Loire-Inférieure, avec résidence nouvelle à Saint-Nazaire, par M. le Ministre Carnot, le jour de l'inauguration du bassin de Penhouët.
- 1881-1883 - Projet d'un canal de sortie des bassins de Saint-Nazaire sur Méans (25 millions), approuvé pour le programme des travaux Freycinet, puis ajourné.
- 1881-1884 - Construction de la ligne de chemin de fer de Saint-Nazaire à Chateaubriant (74 kilomètres), depuis remise à la Compagnie de l'Ouest.
- 1882-1885 - Construction du pont roulant de l'écluse de communication entre les deux bassins, levé verticalement sur une seule presse hydraulique. Le premier de ce type. Porte dans les ouvrages allemands le nom de pont Kerviler en comparaison avec les ponts Armstrong.
- 1885-88 Construction du phare des Charpentiers en pleine mer. Modèle à l'Exposition Universelle de 1889.
- 1889-92 - Creusement du chenal de la barre des Charpentiers, malgré les déclarations de futur insuccès faites dans les rapports officiels de M. Bouquet de la Grye, et en obtenant de la Chambre de Commerce qu'elle prît toute la dépense à sa charge. On a gagné 2 mètres de profondeur sur la barre, sauvé l'avenir du port de Saint-Nazaire qui sans cela était perdu, et donné à la marine militaire, en cette région, une rade d'abri qui lui avait manqué jusque-là.
- 1892-1901 - Approfondissement, dans le rocher, du fond du bassin de Saint-Nazaire, sans en troubler l'exploitation, à l'aide de pilons de 12 tonnes manœuvrés par la vapeur. 20 mille mètres cubes par an pendant six ans. Modèle de l'outil à l'Exposition Universelle de 1899.

- 1896-1902 - Construction de la Nouvelle Entrée du port de Saint-Nazaire. Avant-port de 10 hectares. Ecluse de 30 mètres de large, 220 m de longueur entre portes et 9 m. d'eau sur les buses à toutes les mi-marées. Plus de six cents mètres de longueur de fondations de jetées à l'air comprimé en mer, jusqu'à 9 mètres au-dessous du 0 de la basse-mer, sans un seul accident d'homme pendant 30 mois de travail ininterrompu de jour et de nuit. Modèle de l'outil à l'Exposition Universelle de 1899.
- 1901-1902 - Avant-projet d'un troisième bassin à la suite du bassin de Penhouët, et d'une forme de radoub de 250 m de longueur, agréé par la chambre des députés jusqu'à concurrence de 12 millions pour le programme du projet de loi Baudin.

II

Ministère de la Guerre

1861-1863 - Elève de l'Ecole Polytechnique. Entré 16ème, sorti 7ème.

1870-1871 - Construit et livré le matériel complet de 2 batteries d'artillerie départementale à Saint Brieuc.

1882 à 1887 - Lieutenant-colonel du Génie territorial.

1885 - Fondateur et président depuis cette époque de la Société Mixte de Tir et de Gymnastique, du 87ème régiment territorial, dite *La Nazairienne* qui a remporté les premiers prix de tir aux grands Concours généraux de Vincennes et de Satory.

III

Ministère de la Marine

1881-1883 - Projets et exécution des ateliers et des cales des *Chantiers de la Loire* à Saint-Nazaire sur lesquelles ont été construits de nombreux transports et vaisseaux cuirassés pour l'Etat : le *Tage*, le *Jemmapes*, le *Valmy*, le *D'Assas*, le *Guichen*, le *Desaix*, etc.

1882-1902 - Président de la Société des Régates Internationales de l'ouest, qui donne 3 jours de régates par an et organise des Courses de chaloupes de pêche subventionnées par la Marine.

1889-1892 - Succès du creusement de la barre des Charpentiers, qui a permis aux escadres de trouver en rade de Saint-Nazaire un abri qu'elles ne possédaient pas auparavant.

IV

Ministère de l'instruction publique

A publié depuis 1871 un grand nombre d'ouvrages d'archéologie qui lui ont valu les titres de *correspondant du ministère* et d'*Officier d'Académie* en 1877, de *Membre non résident du Comité des travaux historiques* en 1890. D'*Officier de l'instruction publique* en 1898, et des médailles d'or de la Société française d'Archéologie, de la société académique de Nantes, etc.

A publié depuis 1872 un grand nombre d'ouvrages d'histoire littéraire dont plusieurs ont été mentionnés ou couronnés par l'Académie française, en particulier : *Le Chancelier Séguier*, mentionné en 1844 ; *La Bretagne à l'Académie au XVIIème siècle*, prix Montyon en 1877 ; *Valentin Conrart*, prix Halphen en 1879 ; *La Bretagne à l'Académie au XVIIIème siècle*, mentionnée en 1882.

Membre associé correspondant national de la Société des *Antiquaires de France*.

Inspecteur de la *Société française d'Archéologie* pour le département de la Loire-Inférieure.

Vice-président de la Société des *Bibliophiles Bretons* et de l'Histoire de Bretagne.

Membre et ancien vice-président de la *Société Archéologique* de Nantes.

Président de la *Société de Géographie Commerciale* de Saint-Nazaire.

Membre des *Sociétés Polymathique du Morbihan, Archéologique du Finistère, d'Emulation des Côtes-duNord, Bretonne de Géographie*, etc.

Membre correspondant des *Sociétés académique de Brest, Archéologique d'Ille-et-Vilaine*, etc.

Président de l'*Union régionaliste bretonne* après Anatole Le Braz, depuis 1899.

Vice-président de la Société d'Instruction populaire de Saint-Nazaire.

V

Ministère des Finances

1883 - Projets et exécution de la grande Caserne des Douanes à Saint-Nazaire pour 130 logements d'agents mariés et 70 de célibataires.

VI

Ministère du commerce

1888 Projets et construction de l'hôtel de la Chambre de Commerce à Saint-Nazaire.
1892 Projets et construction de l'hôtel des Postes et des Télégraphes à Saint-Nazaire.
1896 Projets et construction de la Bourse du Commerce à Saint-Nazaire.

VII

Ministère de l'intérieur

1867-1873 - Agent-voyer d'arrondissement dans les Hautes-Pyrénées, puis dans les Côtes-du-Nord.

1889-1902 Président de la Commission de la Bibliothèque Municipale de Saint-Nazaire.

Biographies

De nombreuses biographies de René de Kerviler ont été publiées dans des revues, des livres ou des dictionnaires spécialisés. Certaines sont contemporaines de notre arrière grand-père, datant donc du XIXème siècle, et sont, dans le style de l'époque, plutôt grandiloquentes, d'autres sont tout à fait récentes, d'une approche beaucoup plus scientifique, et montrent que son travail est encore reconnu par les analystes modernes.

A L'ORÉE DU XX^e SIÈCLE
PORTRAITS CONTEMPORAINS
VOL. IV

René KERVILER

PAR

Henry CARNOY

Prix: Un franc



PARIS
IMPRIMERIE E. MATON, 25, RUE DES GRANDS-AUGUSTINS.
1902



M. René KERVILER (1883)

EXTRAIT
des
GRANDS DICTIONNAIRES INTERNATIONAUX
ILLUSTRÉS

Henry CARNOY
Professeur au lycée Carnot

RENE KERVILER

KERVILER (RENE, POCARD DU COSQUER DE) en littérature René Kerviler, né à Vannes (Morbihan), le 13 novembre 1842, Ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées et ancien Lieutenant-colonel du génie territorial, Ecrivain, Folkloriste et Érudit français, Membre non résident du Comité des Travaux historiques et scientifiques, Associé correspondant national de la Société des Antiquaires de France, et membre ou président de nombreuses Sociétés savantes, artistiques ou littéraires, est inspecteur de la Société française d'Archéologie pour la Loire-Inférieure.

Adresse : Quai du Commerce, Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) ; et, pendant les vacances, au manoir de Penanros en Plomelin (Finistère).

M. René Kerviler, aîné des onze enfants d'un ancien élève de l'Ecole polytechnique qui entra dans la marine, assista à la bataille de Navarin, aux prises d'Alger et de Saint-Jean d'Ulloa et prit sa retraite de bonne heure, comme capitaine de frégate, pour s'occuper de sa nombreuse famille, - descend d'une lignée de notaires et greffiers au XVI^e siècle, et peut être cité comme l'un des derniers représentants d'un genre de lettrés, d'érudits et de savants, qui eut sa grande floraison aux alentours du XV^e siècle, et qui tend de plus en plus à disparaître. Comme les Erasme, les Rabelais, les Estienne, il s'est montré supérieur dans les études les plus diverses, en apparence les plus inconciliables. Un travail complet sur M. Kerviler obligerait à des divisions nombreuses dans lesquelles on étudierait successivement l'homme sous ses multiples aspects. Nous nous contenterons d'en examiner cinq dans les chapitres qui vont suivre.

I. – L'INGENIEUR

Avant tout, M. René Kerviler est ingénieur. Après de brillantes études au collège Saint François-Xavier dans sa ville natale, où il conquiert rapidement les deux diplômes de bachelier ès-lettres et de bachelier ès-sciences, puis à l'Ecole Sainte-Geneviève à Paris, où il suivit les cours de mathématiques spéciales, René Kerviler se présenta à l'Ecole Polytechnique où il fut admis en 1861. A sa sortie de l'Ecole de la rue Descartes, avec le numéro 7, il entra à l'Ecole Nationale des Ponts-et-Chaussées (1863). Trois ans après, il était nommé ingénieur ordinaire chargé d'une mission en Angleterre, en Belgique et en Hollande, et en rapportait une foule d'études et de croquis sur les principales nouveautés des travaux publics de ces divers pays, en même temps que des souvenirs pittoresques sur leurs sites et sur leurs œuvres d'art. Pendant ses vacances de l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, il avait, du reste, parcouru la Suisse, l'Italie et l'Espagne, et recueilli, chemin faisant, des notes de toute espèce, en même temps qu'il élargissait les horizons qu'embrassait son esprit très observateur.

A son retour en France, M. René Kerviler fut successivement Ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Tarbes, où il projeta des ponts hardis sur les vallées pyrénéennes, et où il commença les difficiles travaux de la rectification de la route de Pierrefitte à Cauterets ; à Saint-Brieuc (1869) où il s'occupa surtout de chemins vicinaux et où il fut chargé de construire, au moment de la guerre de 1870, le matériel complet de deux batteries d'artillerie départementale, pendant qu'un de ses frères, ingénieur de l'Ecole centrale, capitaine des mobilisés du Morbihan, était tué d'une balle au front au combat de Droué (13 décembre) lors de la retraite de l'armée de la Loire, et qu'un autre de ses frères, engagé dans l'artillerie de marine, tirait le dernier coup de canon du fort de Joux avant d'entrer en Suisse avec l'armée de Bourbaki ; à Nantes (1878) où il fut chargé du service des petits ports au nord de la Loire ; et

enfin à Saint-Nazaire (1874) où il réside depuis vingt-sept ans et où il devint ingénieur en chef en 1882.

On doit à M. Kerviler, dans cette résidence, des travaux importants qui l'ont placé depuis longtemps au rang des plus savants ingénieurs contemporains.

L'une de ses œuvres les plus grandioses est la construction du *Bassin de Penhouët*, à Saint-Nazaire (1875-1881).

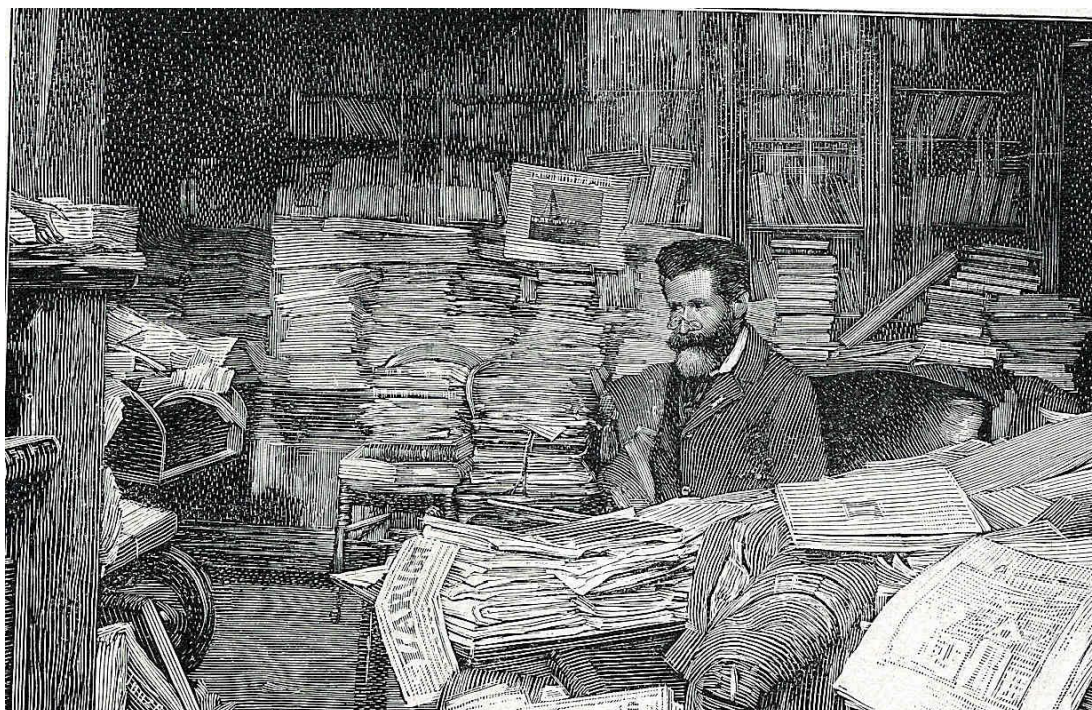
Ce bassin, un des plus vastes connus, s'étend sur une superficie de 230,000 mètres carrés (23 Hectares), avec trois grandes formes de radoub que l'on regarde comme des modèles. Au cours de l'exécution de cette œuvre gigantesque, M. René Kerviler découvrit ce qu'on a appelé le *Chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire*, c'est-à-dire une stratification des couches successives d'alluvions permettant de déterminer l'âge des objets archéologiques qu'on rencontrait dans chacune d'elles. Le ministre de l'Instruction publique, après avoir fait part de cette découverte au Congrès des Sociétés Savantes de la Sorbonne en 1877, envoya à M. Kerviler les palmes d'Officier d'Académie ; et le bassin de Penhouët valut à son auteur, de la part du Ministre des Travaux Publics, la croix de la Légion d'honneur, M. Kerviler ayant, disait le décret présidentiel, « déployé une habileté et une activité des plus remarquables dans l'exécution de cette tâche importante et difficile. » Une grande partie des quais a dû être en effet construite à l'aide de puits foncés dans une épaisse couche de vase avec un rocher très incliné par dessous.

On lui doit encore : le premier *Pont roulant manœuvré hydrauliquement* qui ait été établi en France (1884), et qui, malgré son poids de 350 tonnes, est levé en équilibre sur une seule presse (on l'a imité depuis à Saint-Malo, à Brest et à Cherbourg) ; une grande *Notice sur le Port de Saint-Nazaire*, qui fut publiée par le Ministère des Travaux publics dans la collection des *Ports de France* (1884) ; le mémoire de la *Société d'Etudes de Travaux français* à l'appui du projet du « Canal des Deux-Mers », aux études duquel il a pris une grande part et qu'il a été officiellement autorisé à défendre devant les Commissions d'examen en 1886 ; la construction du *Phare des Charpentiers*, au large de l'embouchure de la Loire (1887) ; celle des cales et ateliers des *Chantiers de la Loire*, dans des conditions de fondations toutes spéciales, qui ont permis d'y édifier et d'y lancer de nombreux vaisseaux cuirassés pour la marine française et pour les marines étrangères ; celle de la grande *Caserne des douanes* de Saint-Nazaire, qui contient des logements pour 130 ménages et 100 célibataires ; celle de *l'Hôtel de la Chambre de Commerce* et de la *Bourse* en cette même ville ; celle de *l'hôtel des Postes et Télégraphes*, construction très élégante et très pratique, qui a transformé tout un quartier ; le creusement de la *barre des Charpentiers* exécuté en mer avec une ténacité indomptable, malgré des oppositions scientifiques injustifiées, et qui a procuré à notre flotte militaire l'accès d'une rade d'abri qu'elle ne possédait pas jusqu'alors de ce côté de l'Atlantique (1889-1892) ; le creusement de tout le *Vieux Bassin* de Saint-Nazaire, dans le rocher et sous l'eau, à l'aide de colossales piloneuses à déclic, sans troubler l'exploitation de ce bassin (1893-1900) ; et, depuis 1896, les travaux de la *Nouvelle entrée* du port de Saint-Nazaire, avec une gigantesque écluse de 220 mètres de sas utile et un avant-port abrité par des jetées de 600 mètres de longueur dont les fondations ont été exécutées à l'air comprimé, en mer, jusqu'à 9 mètres de profondeur au-dessous du zéro des Basses-mers. Ces travaux, qui seront achevés en 1904, feront de Saint-Nazaire le principal port de France sur l'Atlantique, surtout lorsqu'on y aura ajouté la construction d'un troisième bassin, dit *dock d'armement*, que M. Kerviler a obtenu de faire comprendre dans la liste des projets Baudin, récemment agréés par le Parlement pour l'amélioration de nos ports et de nos voies navigables.

Il a publié des notes et des mémoires sur ces divers travaux dans les *Annales des Travaux publics*, les *Annales des Ponts-et-Chaussées* et les *Recueils de notices* sur les modèles du Ministère des Travaux publics aux *Expositions universelles* de Paris (1878), de Melbourne (1882), de Paris (1889) et de Paris (1900) ; sans compter ses rapports annuels aux Conseils généraux de la Loire-Inférieure et d'Ille-et-Vilaine, publiés dans les *Recueils des Sessions* de ces assemblées départementales.

Les Nazairiens lui ont témoigné leur reconnaissance en donnant dernièrement son nom à l'un de leurs plus beaux voiliers qui court maintenant les mers, avec le buste de M. René Kerviler à sa proue.

L'historien, l'archéologue, le folkloriste et le poète ne le cèdent en rien à l'ingénieur.



Cabinet de travail à Saint Nazaire

II - L'HISTORIEN

Esprit toujours en travail, M. René Kerviler s'est persuadé, dès l'origine, que la fatigue cérébrale serait beaucoup trop forte chez lui s'il la concentrait uniquement sur des sujets scientifiques et techniques, et il a pris le parti de toujours varier ceux-ci par des sujets littéraires.

Dès 1884, la *Bibliographie chronologique des travaux de M. Kerviler* (Saint-Nazaire, in-8, 1884), divisée en 120 articles, aurait alors fourni matière à 12 gros volumes. Et, depuis, fidèle à son objectif, M. Kerviler n'a jamais cessé d'écrire !

C'est l'histoire littéraire, sous toutes ses formes, qui a obtenu ses préférences. En entrant à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées, il se fit admettre en même temps à l'école des Chartes, et ce fut l'impossibilité matérielle de suivre simultanément les cours des deux écoles, qui l'empêcha de poursuivre l'obtention du diplôme d'archiviste paléographe, mais il garda de son passage à l'hôtel Soubise une véritable passion pour les études historiques et il s'y fit des amitiés qui ne l'ont jamais abandonné, en particulier celle de M. Anatole de Barthélemy qui le guida dans le labyrinthe des manuscrits de la Bibliothèque Nationale. Puis, chez les bouquinistes des quais, il trouva sa voie, en collectionnant les œuvres des victimes de Boileau qu'on y rencontrait alors fréquemment sous des habits vénérables. Ayant reconnu que presque toutes ces victimes avaient fait partie de l'Académie française, il entreprit alors l'histoire des fondateurs de l'Académie, à laquelle il se consacra pendant dix ans avant de passer à celle des académiciens bretons ou d'origine bretonne.

Comme historien, M. Kerviler a publié : le *Chancelier Pierre Séguier et son groupe académique* (in-8 de 672 p. ; Paris, 2^e édit., 1874 et 1876), ouvrage composé à l'aide de nombreux documents inédits, en particulier des 40 volumes de la correspondance passive du chancelier conservée aux manuscrits de la Bibliothèque Nationale, complétant la *Note historique et biographique sur le chancelier Pierre Séguier*, qu'il avait déjà publiée à Saint-Brieuc en 1871 ; - *Abel Servien, négociateur du traité de Westphalie* (in-8, 1877) ; - *Notices* très étendues sur la vie et les ouvrages des anciens académiciens *Nicolas Bourbon, La Mothe Le Vayer, Godeau, Bachet de Méziriac, Desmaretz, Bautru, Gombaud, de Gomberville, Silhon, Cureau de La Chambre, Perrot d'Ablancourt, Sirmond, Salomon de Virelade, etc.*, (1876 à 1882) ; - études couronnées ou mentionnées par l'Académie française, ainsi que la *Bretagne à l'Académie française au XVII^e siècle* (1879, in-8 ; 2^e édit. prix Montyon) ; - *Valentin Conrart* (1881, in-8°, en collaboration avec M. Ed. de Barthélemy, prix Halphen) ; - la *Bretagne à l'Académie française au XVII^e siècle* (1889, in-8, 2^e édit.).

Outre ces études sur l'ancienne Académie, à l'occasion desquelles M. Kerviler a réuni une collection remarquable d'œuvres originales, d'autographes et de portraits des membres de l'Académie française depuis l'origine jusqu'à nos jours, on lui doit encore, depuis qu'il s'est définitivement fixé en Bretagne, un grand nombre d'ouvrages d'Histoire et de Biographie tous remarquables au double point de vue du fonds et de la forme, et parmi lesquels nous citerons de substantielles études sur les *Députés de la Bretagne aux Etats-Généraux de 1789*, et sur le *Procès des 132 Nantais en 1794*, (3 vol. in-8°), extraites de la *Revue historique de l'Ouest* (1886-1895) et les notices intitulées *Cent ans de représentation bretonne*, extraites de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, études qui se ressentent, mais sans aucun sectarisme, des origines orthodoxes de l'auteur. Il est bon, en effet, de remarquer ici que son bisaïeul fut marguillier de la paroisse de St Salomon à Vannes au XVIII^e siècle, que son grand-père et son père furent membres du Conseil de Fabrique de la cathédrale de cette ville au XIX^e siècle, et que lui-même, sans doute par atavisme, membre depuis 25 ans du Conseil de Fabrique de la Paroisse de St-Nazaire, a contribué plus qu'aucune autre à la reconstruction de l'église paroissiale, dont on cite la décoration systématique comme un modèle d'art et d'histoire rétrospectifs. Or, son bisaïeul qui, après avoir pris part aux mouvements généreux des

réformes de 1789, et avoir été élu second sur la liste des officiers municipaux de Vannes en décembre, s'arrêta net, puis recula, dès que furent décrétées la suppression des ordres religieux et la constitution civile du Clergé qu'il considérait comme schismatique, aida l'évêque de Vannes dans sa fuite, fut arrêté comme suspect en 1794, et ne dut son salut qu'au 9 Thermidor. Héritier de pareilles traditions, très ouvertement libéral, mais ennemi déclaré de ceux qui ne pratiquent pas ce qu'ils proclament, M. René Kerviler n'a pu pardonner à l'Assemblée constituante le décret sur la Constitution civile du Clergé et son application par la force, qu'il démontre avoir été l'origine véritable de la guerre civile en Bretagne ; mais s'il condamne les principes, il est indulgent pour les personnes, et reconnaît, par exemple, à l'occasion de l'assassinat d'Andrein, qu'il y a eu des martyrs dans tous les rangs.

Un autre travail important est celui que donna M. Kerviler sur *Olivier Morvan* et la *Société patriotique de Bretagne* en 1784 (in *Mémoires de l'Association bretonne*, 1888).

Signalons également de M. René Kerviler à diverses époques : *Henri-Louis Habert de Montmort* (Paris, 1872) ; *Les Bignon, Grands-maîtres de la Bibliothèque du Roi* (Paris, 1872) ; *l'Abbé de Louvois* (id., 1873) ; les *Deux abbés Colbert et Jacques-Nicolas Colbert* (id.), études publiées dans l'ancien *Bibliophile français* de Bachelin-Deflorenne ; un substantiel *Essai de bibliographie de l'Histoire de l'Académie française*, publié dans le *Polybiblion* en 1876 ; *Esquisses d'un Projet de Bibliothèque historique de la Bretagne* (Saint-Brieuc, in-8°, 1875) ; *Essai d'une Bibliographie des publications périodiques des cinq départements de la Bretagne* (Rennes, 4 vol., 1882-1898, comprenant le Morbihan, le Finistère, les Côtes-du-Nord et la Loire-Inférieure. L'Ille-et-Vilaine reste à publier) ; *Clubs et Clubistes du Morbihan* (1885) et le *conventionnel Honoré Fleury*, études extraites de la Revue de la Révolution ; les 4 volumes des *Questions controversées de l'Histoire et de la Science*, publiés sur son plan par la Société bibliographique (1880 à 1885), et dans lesquels on rencontre plusieurs mémoires de lui sous divers pseudonymes, Larvorre de Kerpénic, Venetus, etc. ; des éloges de Dufilhol, de Jules de la Gournerie, d'Armand du Châtellier ; et 2 volumes des mémoires de son père sous le titre de *Souvenirs d'un vieux Capitaine de frégate* (Paris, 1893 et 1898).

III. - L'ARCHÉOLOGUE

Comme archéologue, spécialité dont il avait apprécié l'attrait dès le collège, en participant avec MM. Galles et de Cussé, aux célèbres fouilles de la *Société polymathique du Morbihan*, M. René Kerviler a donné, en dehors d'une foule d'articles publiés dans les Revues savantes :

Note sur les Monuments celtiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande (Vannes, Galles, 1870) ; *Mémoire sur des Tranchées présumées antiques* (Saint-Brieuc, 1873) ; - *Etude critique sur la géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine* (id., 1874) ; *Fouilles faites en 1873 à Saint-Donatien* (Nantes, 1874) ; *l'Age du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire* (1877) ; *Documents pour servir à l'Histoire de Saint-Nazaire* (1877-1884, 4 vol.) ; les *Chaires extérieures en Bretagne* (1882) ; *Recherches sur la grande ligne des Mardelles gauloises de la Loire-Inférieure* (Saint-Brieuc, 1883) ; *Des projectiles cylindro-coniques depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours* (Nantes, 1884) ; les *Vénètes et César* (Paris, 1880, in-12), mémoire dans lequel il démontre que César n'a pas passé la Vilaine et a battu les Venètes dans la baie du Croisic ; *Étude générale sur les Voies romaines en Armorique*, etc. La plupart de ces travaux ont été réunis, avec une étude complètement remaniée du *chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire*, dont nous avons parlé plus haut, en 3 volumes in-8 (Paris, Champion), sous le titre général :

Armorique et Bretagne (1893). Ils ont valu à M. René Kerviler la Grande Médaille de vermeil de la *Société française d'archéologie*, au Congrès de Nantes en 1886.

IV. - LE FOLKLORISTE.

Comme complément à ses études d'archéologie, M. René Kerviler a donné dans la *Revue des Traditions populaires* de M. Paul Sébillot un grand nombre de notes sur des superstitions bretonnes, ou d'anciennes chansons recueillies de la bouche même d'une de ses vieilles tantes, dans cette respectable demeure de la rue des Doutes-du-Port à Vannes, où se sont succédées six générations de sa famille.

En collaboration avec M. Paul Sébillot, il a publié aussi en 1897, un *Annuaire historique de Bretagne*, conçu d'après un plan tout à fait remarquable, et que devront consulter tous les écrivains qui parleront de la Bretagne pour la période de la fin du XIXe siècle. Il marque une date dans l'histoire de cette province.

Mais l'œuvre monumentale de ce savant sera son *Répertoire de Bio-Bibliographie-bretonne*, qui, en une trentaine de volumes, donnera la nomenclature de tout ce qu'ont écrit les Bretons, et de tout ce qu'on a écrit sur les Bretons et sur la Bretagne. Cette œuvre gigantesque est appelée à rendre des services incalculables aux savants et aux lettrés. Il a déjà paru à ce jour (avril 1902), 36 fascicules formant 12 volumes in-8, soit environ 6.000 pages. Quelques-unes de ces études ont été tirées à part, en particulier, celles qui concernent *Arthur de la Borderie* et *Châteaubriand*. Un critique a dit un jour que ce n'est pas seulement une œuvre de bénédictins, mais bien d'un couvent de bénédictins. Il fallait un rare courage pour l'entreprendre, et il faut une opiniâtreté non moins rare pour, après l'avoir entreprise, la continuer depuis quinze ans sans aucune défaillance. On l'a déjà souvent citée et consultée : c'est, nous a déclaré l'auteur, la meilleure récompense qu'en attende son intrépidité.

V. - LE POÈTE.

M. René Kerviler s'est aussi occupé de littérature pure et en particulier de poésie, exercice qu'il réserve, nous a-t-il avoué un jour, aux loisirs de ses nombreux voyages en chemin de fer. Lorsqu'il éprouve, où que ce soit, une émotion forte et profonde, il en fait le germe d'un sonnet, et il en a essaimé, dans une foule de publications, depuis *le Courrier littéraire de l'Ouest* et *le Clocher breton*, jusqu'à *l'Année des Poètes* et au *Parnasse breton contemporain*. Il en a en particulier intercalé un grand nombre au milieu d'impressions de voyage qu'il a données à la Société de Géographie de Saint-Nazaire, sous le titre de *Trente jours en Savoie, en Suisse et en Italie*, et dont le tirage à part (Saint-Nazaire, 1896, in-8°) forme un volume de 226 pages.

Sous le pseudonyme de : LARVORRE DE KERPENIC, M. Kerviler est lauréat des Académies poétiques du *Parnasse*, de la *Pomme*, des *Muses Santones*, etc., et il a récemment publié, sous son propre nom, la première partie d'un recueil de 12 douzains de sonnets, qu'il a intitulé : *Bruyères et Lilas*.

Voici quatre sonnets qui donneront une idée de sa manière :

I

CHEMIN CREUX

Creusant dans le granit un sillon vigoureux,
Le vieux chemin serpente au gré de son caprice
Profond, frais, embaumé, vrai chemin d'amoureux,
Dur au char de labour, mais aux rêves propice.

On marche entre deux rangs de talus plantureux,
Ou ronces et genêts, fleurs à l'humble calice,
Brillante digitale et buissons ténébreux,
Aux fougères mêlés couronnent l'édifice.

Chênes et châtaigniers, unissant leurs rameaux,
Se courbent l'un vers l'autre et forment des berceaux
Dont le feuillage épais projette une ombre douce ;

Et je trouble en passant les rayons indiscrets
Qui scintillent gaiement sur les tapis de mousse,
Prêtant leurs filets d'or aux jeux des farfadets.

II

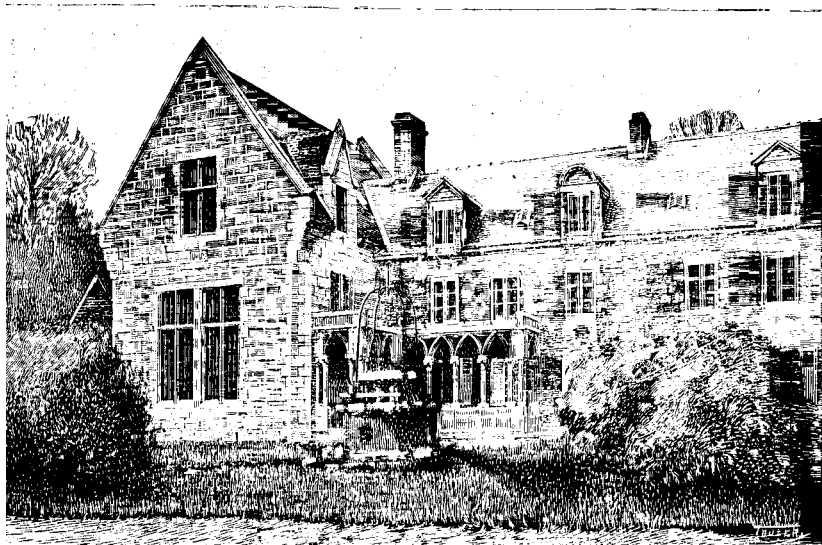
LES ALIGNEMENTS DE CARNAC

Le soir, vous inspirez une sainte terreur.
Colosses de granit aux ombres gigantesques
Quand la lune se glisse entre vos arabesques,
Le paysan recule en frissonnant d'horreur.

L'antiquaire lui-même hésite et craint l'erreur...
Etes-vous les témoins de ces jours titanesques
Où le ciel, foudroyant d'Apis les soldatesques,
Sauva Saint Cornély des coups de leur fureur?

Etes-vous les piliers du temple des Druides?
Ou les stèles d'honneur marquant les places vides
Dans les rangs des héros défenseurs du vieux sol?

Etes-vous les jalons du Conseil des Vénètes?...
Qu'importe, si, par vous assuré de son vol,
L'esprit s'élève à Dieu qui voit ce que vous êtes!



Manoir de Pénanros en Plomelin

III

ADIEUX A L'ITALIE

Italie! ô terre des merveilles,
Beau pays que l'art et que les dieux
Se sont plu, dans leurs fécondes veilles,
A combler de tous les dons des Cieux.

Sur tes fleurs, imitant les abeilles,
J'ai couru, butinant en tous lieux,
Et rempli jusqu'au bord mes corbeilles
Des reliefs de tes fruits précieux.

De mes sens tu conquis les couronnes
Mais mon cœur, loin des landes bretonnes,
Leur gardait une invincible foi.

Je préfère à tes molles caresses
Le baiser de Merlin, barde-roi ;
Et l'Armor a toujours mes tendresses.

IV

DEUX LIONS

J'ai vu, sur deux rochers, deux grands lions de pierre
Taillés par le génie en pleine vérité,
Pour donner, de leur gîte, à la postérité
Des leçons de vaillance et de noble carrière :

L'un, blessé, fer au flanc, abaissant sa paupière
Sous les coups d'un destin que le peuple irrité
Imposa, le dix août, à sa fidélité :
Mais frappé droit au poste, et sans bond en arrière ;

L'autre, des monts voisins fièrement descendu,
Adossé contre un roc, front haut, jarret tendu,
Semblant jeter ce cri : Teutons, venez me prendre!...

O lion de Lucerne! O lion de Belfort!
J'enverrai devant vous mes enfants pour apprendre
Comme tombe un soldat, comment il reste fort!

Toutes ces poésies, d'une allure très franche, révèlent un esprit observateur et un cœur loyal chez un croyant sincère et un patriote résolu. Elles réalisent bien la devise *Bepred breizad* que M. René Kerviler a fait adopter à *l'Union régionaliste bretonne*, lors de sa fondation à Morlaix, en 1898.

VI. – RÉSUMÉ.

M. Kerviler a donné dans les principales revues littéraires de notre époque, d'importantes études qui affirment le côté pittoresque, spéculatif et poétique de son talent, et l'éclectisme libéral et courtois de ses idées, chose remarquable chez un homme dont la foi religieuse fut toujours inébranlable, et qui combat vaillamment pour l'Eglise, dans ses écrits comme dans ses actes.

M. René Kerviler est membre des Sociétés suivantes : Membre non résident du *Comité des Travaux historiques et scientifiques*, membre associé correspondant national de la *Société des Antiquaires de France*, inspecteur de la *Société française d'Archéologie*, membre et ancien secrétaire-général adjoint de la *Société d'Emulation des Côtes-du-Nord*, membre et ancien vice-président de la *Société archéologique de Nantes*, un des présidents d'honneur de la *Société des Bibliophiles bretons*, président de la *Société de Géographie de Saint-Nazaire*, membre de la *Société polymathique du Morbihan*, membre correspondant des *Sociétés archéologiques dit Finistère, des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, etc.*

Parmi les publications périodiques auxquelles il a collaboré, nous citerons : le *Bibliophile français*, le *Moniteur des Bibliophiles*, le *Correspondant*, le *Contemporain*, les *Lettres chrétiennes*, le *Polybiblion*, la *Revue des Questions historiques*, la *Revue des Traditions populaires*, la *Revue de Bretagne et de Vendée*, la *Revue illustrée des Provinces de l'Ouest*, la *Revue historique de l'Ouest*, la *Revue de la Révolution*, le *Breton*, le *Parnasse*, les *Revue de Gascogne*, de *Champagne*, du *Maine*, de *Saintonge, etc.*, le *Clocher breton*, l'*Etendard*, la *Revue Morbihanaise, etc.*

M. Kerviler est président de la *Société des Régates internationales de l'Ouest*, fondateur et président de la Société de tir et de gymnastique : *La Nazairienne* ; président de l'*Union régionaliste bretonne* depuis 1899. Il a présidé en 1899 le congrès de l'*Association bretonne* à Guérande, et y a prononcé un discours qui a été tiré à part (St-Brieuc, Prudhomme, in-12).

Il est : Chevalier de la Légion d'honneur, Officier de l'Instruction publique, Commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand, d'Isabelle-la-Catholique, de Bolivar, etc.

Un dernier détail. Elève de l'Ecole polytechnique, M. René Kerviler est fils (1), gendre (2), père (3), beau-père (4), beau-frère (5), neveu, (6), et cousin (7), de polytechniciens : cette atmosphère ambiante explique bien des choses.

(1) Nous avons dit que son père, reçu élève de l'Ecole polytechnique en 1821, était sorti dans la marine.

(2) Son beau-père, M. Armand Guieysse, fut directeur des constructions navales à Lorient.

(3) Son fils aîné, entré à l'Ecole en 1890, est ingénieur des Ponts-et-Chaussées à Saint-Brieuc et son fils cadet, entré à l'Ecole en 1896, est enseigne de vaisseau.

(4) Une de ses filles a épousé M. Loiret, ingénieur des mines à Rodez.

(5) Un frère de sa femme, M. Léon Guieysse, chef de bataillon du génie, commandait en second l'école de Versailles, en 1901.

(6) Un de ses oncles, à la mode de Bretagne, Gaspard Riollay, mort colonel du génie, avait fait partie des premières promotions de l'Ecole.

(7) En particulier de M. Paul Guieysse, le député du Morbihan, ingénieur hydrographe, et de M. Emile Royer, chef de bataillon du génie à Lorient.

On se demandera peut-être comment, avec un bagage littéraire et scientifique aussi considérable, M. Kerviler n'est pas encore au moins correspondant de l'Institut. La raison en est bien simple - c'est qu'il n'habite pas la Capitale et qu'il n'appartient à aucun cénacle. Professant la décentralisation, aimant passionnément sa province, il travaille avec un profond désintéressement et une persévérance imperturbable et toute bretonne. Comme ses loisirs ne lui permettent pas d'aller à la montagne, il attend, comme jadis Mahomet, que la montagne vienne à lui.

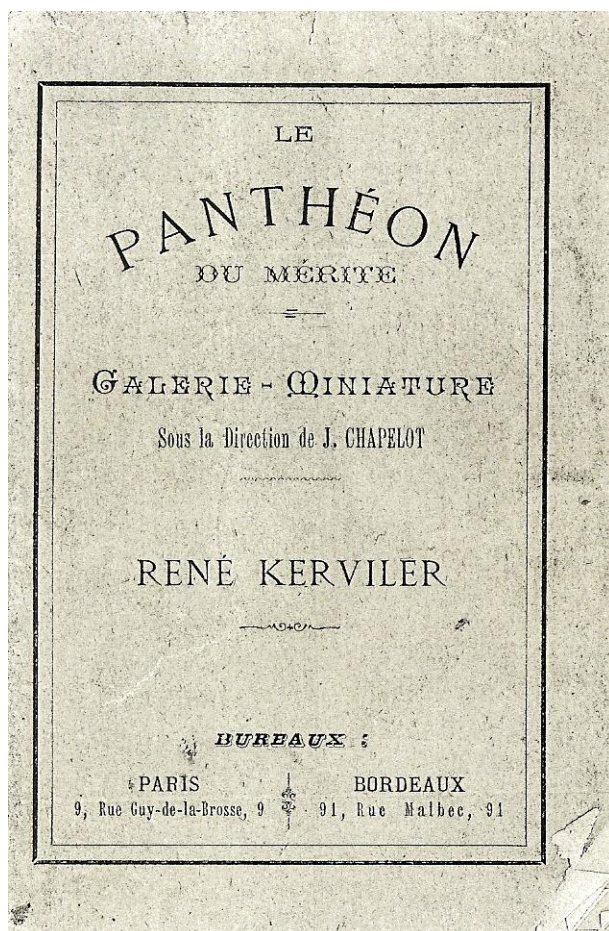
SOURCES : Vapereau, *Dictionnaire des Contemporains* ; A. de Gubernatis, *Dictionnaire international des Ecrivains du jour* ; Jouve, *Loire-Inférieure et Morbihan* ; Kerviler, *Bibliographie chronologique*, 1884 ; *Panthéon du Mérite*, article de Micouveau ; de Rienzi, *Panthéon des Lettres et des Sciences* ; Lamathière, *Panthéon de la Légion d'honneur* ; Otto Lorenz, *Catalogue général de la librairie française* ; Henry Carnoy, *Les grands Dictionnaires bio-bibliographiques internationaux illustrés* : I. *Dictionnaire international des Folkloristes* ; II. *Dictionnaire des Hommes de l'Est, de l'Ouest, etc., T. II* ; III. *Dictionnaire des Écrivains et des Sociétés savantes* ; IV. *Dictionnaire des Inventeurs, Ingénieurs et Constructeurs*. Préfaces des divers ouvrages de M. Kerviler, etc.

Paris, 12 Mai 1902.

HENRY CARNOY.
Professeur au Lycée Carnot.



M. René KERVILER (1902)



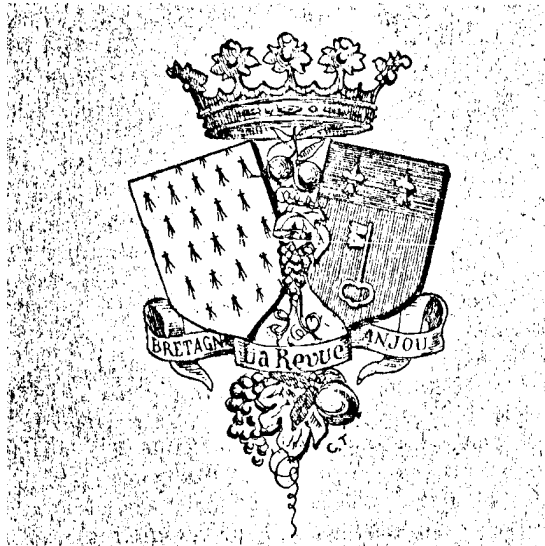
LA REVUE ILLUSTRÉE

De BRETAGNE & D'ANJOU

3^{ème} ANNEE. TOME III – N°7

DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ.

1^{er} MARS 1888



FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

RENE KERVILER

Nous trouvons dans le *Panthéon du mérite*, sous la signature de M. Micouneau une biographie très bien faite de notre collaborateur M. René Kerviler. Puisque la *Revue* publie aujourd'hui son portrait, nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quelques passages de cette étude.

M. René Pocard-Kerviler est né à Vannes le 13 novembre 1842. [Après de brillantes études qui le conduisirent à l'école polytechnique, en 1861, M. Kerviler, aujourd'hui ingénieur en chef des ponts et chaussées à Saint-Nazaire, après avoir exercé comme ingénieur ordinaire à Tarbes, Saint-Brieuc et Nantes, et voyagé en Angleterre, en Allemagne, en Italie et en Espagne, - correspondant du Ministre de l'Instruction publique pour les travaux historiques, associé correspondant national de la Société des antiquaires de France, - chevalier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, commandeur de l'Ordre d'Isabelle-la-Catholique, etc., est membre de tant de sociétés savantes, artistiques, archéologiques, littéraires, scientifiques, dont il est en même temps lauréat, qu'il faudrait, pour énumérer tous ses titres honorifiques, une

page au moins de grande revue, comme le *Panthéon du Mérite*, et il en faudrait trois ou quatre pages pour donner une simple liste des ouvrages qu'il a publiés et dont l'ensemble fournirait la matière de douze gros volumes.

Les publications scientifiques et littéraires de ce prodigieux écrivain, qui atteignaient en 1884 le nombre colossal de 112, ont dépassé, en 1886, celui de 120 !] (1).

Entré à l'école polytechnique en 1861, Il exerça pendant quelques années les fonctions d'ingénieur ordinaire à Saint-Brieuc, et Nantes et est aujourd'hui ingénieur en chef à Saint-Nazaire.

La mode est actuellement de rechercher dans les origines de famille d'écrivains, dans les secrets intimes de l'atavisme et dans l'influence du sol et des milieux la trace des caractères principaux de leur style et de leurs œuvres. Il semble que cela soit facile pour M. René Kerviler qui résume bien en sa personne l'ensemble des traits généraux de ses ascendants depuis deux siècles,

Fils d'un élève, de l'école polytechnique qui, sorti dans la marine, gagna ses croix et ses grades à Navarin, à Alger, à Saint-Jean-d'Ulloa, il descend, du côté paternel, d'une ancienne famille de notaires-priseurs et arpenteurs-jurés du pays Vannetais, qui porta pendant tout le XVIII^{ème} siècle le nom de *Pocard du Cosquer* ; un de ses membres ayant pris celui de *Pocard de Kerviler* pour se distinguer de son père qui occupait dans la même ville des fonctions analogues, le *de* tomba pendant la révolution et le nom de *Kerviler* est resté. Or, ce bisaïeul de notre écrivain (nous prenons tous ces détails dans la préface fort intéressante des notices de M. René Kerviler sur les députés de la Bretagne aux Etats généraux de 1789, publiées par la *Revue historique de l'Ouest*), fut emprisonné, comme suspect, sous la Terreur parce qu'il était resté l'un des fidèles de l'évêque orthodoxe de Vannes, et l'un de ses fils était chirurgien des Chouans morbihannais.

Du côté maternel, au contraire, M. Kerviler descend des *Couëssurel de la Brousse*, qui prirent part aux mouvements révolutionnaires dans les Côtes du Nord. Son bisaïeul, petit neveu de l'abbé

Gallet, l'historien de Bretagne, fut président du tribunal de Dinan en l'an IV, administrateur du département, puis député aux Anciens en l'an VI ; et son grand-père maternel, lieutenant des volontaires des Côtes-du-Nord, donnait la chasse à la Chouannerie de cette région pendant que son grand père paternel aidait celle du Morbihan de tout son pouvoir. Un de ses bisaïeux maternels, Philippe Muller, qui commanda les Côtes-du-Nord en 1794, était alsacien.

Sur ce canevas succinct de généalogie dans les deux sens, un maître comme M. Paul Bourget pourrait broder une riche tapisserie, car on retrouve des traces certaines de tous ces personnages dans la personne et dans l'œuvre de M. Kerviler : Du combattant de Navarin, un sang-froid Imperturbable, un vrai mépris du danger, qui ont été mis plus d'une fois en relief pendant la construction du bassin à flot de Penhouët ; - des notaires-priseurs et arpenteurs jurés, une précision d'esprit, une netteté de conception qui ont déterminé chez lui, outre l'éclosion complète de ses qualités d'ingénieur développées et mûries successivement pendant quatre générations (car son grand-père était expert à Vannes, et son père, l'officier de marine le fut aussi, et presque ingénieur pendant ses vingt-cinq ans de retraite), une aptitude toute spéciale pour les biographies historiques, et pour la bibliographie ; - de l'abbé, Gallet, la passion de l'archéologie bretonne, fort heureusement mieux dirigée que chez le défenseur de Conan Mériadec ; de tous les ascendants paternels, une orthodoxie religieuse inébranlable car on remarque, dans ses études sur les députés Bretons, qu'il ne perd jamais une occasion de tomber à bras raccourcis sur la constitution civile du clergé, décrétée en 1790, la plus lourde faute, suivant lui, qu'ait commise l'Assemblée constituante s'érigeant en Concile œcuménique et, déchaînant par son obstination au schisme obligatoire, la plus horrible guerre civile ; - mais en revanche, de ses ascendants maternels, une grande indulgence pour les erreurs d'autrui quand elles sont de bonne foi, une plume libéralement ouverte à la discussion toujours courtoise, et une parfaite tolérance pour les opinions de ses voisins les plus opposées aux siennes, qu'il présente ce phénomène, assez rare de nos jours d'être membre du conseil de fabrique de sa paroisse, en même temps que le fondateur président de la Société de tir et de gymnastique *la Nazairienne*, où viennent se donner la main, sous la devise *Union et Patrie*, des gens des opinions les plus diverses et les plus contradictoires, des membres de la Société de Saint-Vincent de Paul, des sociétaires de la libre-pensée et des radicaux acharnés. On nous écrit de Saint

Nazaire qu'il a pu, seul, parvenir à organiser cette société patriotique affiliée à la Ligue qu'il est aussi président de la Société des Régates internationales de l'Ouest et qu'on a recours à lui toutes les fois qu'on veut réussir dans une œuvre de conciliation et d'entente générale.

Ajoutez à tout cela la ténacité caractéristique de la race bretonne, ténacité qui a engagé M. Kerviler à entreprendre à la fois des besognes littéraires et techniques que nul autre n'eût osé si franchement aborder, et vous connaîtrez à fond toutes ses qualités maîtresses. Quand il a jeté le cri du marin breton : *A Dieu vat !* (voir la préface de *la Biobibliographie bretonne*) rien ne l'arrête plus. Il l'a fait graver, au dessous de ses armes parlantes, pour sa bibliothèque et elle résume bien son attitude, toujours à la manœuvre.

Nous citerons quelques uns des travaux qui honorent le plus cet esprit infatigable.

On lui doit, dans l'ordre technique, la construction du bassin de Penhouët, à Saint Nazaire, un des plus vastes connus, ouvert au commerce et s'étendant sur 23 hectares de superficie avec trois grandes formes de radoub devenues des modèles ; - le premier pont roulant manœuvré hydrauliquement qui ait été établi en France et qui, malgré ses trois cents tonnes de poids, est levé en équilibre sur une seule presse ; la grande notice sur le port de Saint-Nazaire, qui a été publiée par le Ministère publics dans la collection des *Ports de France* ; et le dernier Mémoire de la Société d'études des travaux français, à l'appui du magnifique projet du *Canal des deux mers* (grande voie maritime de Bordeaux à Narbonne, appelé à supprimer pour nous le passage de Gibraltar), aux études duquel il a pris part et qu'il a été autorisé par décision ministérielle, en 1886, à défendre devant les commissions d'examen.

Dans l'ordre historique, on lui doit un grand nombre d'ouvrages d'histoire littéraire et d'archéologie, tous remarquables au double point de vue du fond et de la forme.

Nous nous contenterons de citer, ne pouvant les mentionner tous, ceux qui nous ont paru les plus Instructifs et les plus intéressants et qui sont parmi les premiers : *Le chancelier Pierre Séguier et son groupe académique* (Paris, Didier, 1874) *Abel Servien*, négociateur du traité de Westphalie (Le Mans, 1878) ; - des notices sur *Nicolas Bourbon* (1879), *La Mothe Le Vayer*, Godeau (1880), *Bachet de Méziriac* (1881), et surtout ceux des ouvrages de M. Kerviler, couronnés par l'Académie française : *la Bretagne à l'Académie française au XVIIème siècle*. (Prix Montyon, 1877) ; *Valentin Conrard*, premier secrétaire perpétuel de l'Académie (Prix

Halphen, 1881) et *la Bretagne à l'Académie au XVIIIème siècle* (mention honorable du prix Théroüane en 1886).

Citons aussi les notices sur les anciens académiciens : *Bautru, Gombaudo, de Gomberville, de Virelade*, qui ont été couronnées avec les ouvrages précédents, et les substantielles études sur les *Députés de Bretagne aux états généraux* qui paraissent depuis 1885 dans la *Revue historique de L'Ouest*.

Parmi les seconds, c'est à dire ceux qui traitent de l'archéologie, il faut mentionner principalement : *L'âge du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire* (Paris, Didier, 1877), qui a soulevé une vive polémique au sujet de l'âge des couches d'alluvion de l'embouchure de la Loire : *La grande ligne des mardelles gauloises de la Loire Inférieure* (1882) ; *les Etudes critiques de géographie armoricaine* (Saint-Brieuc, 1876 à 1884, trois séries) ; *Les Chaires extérieures en Bretagne, etc.* La société française d'archéologie a décerné à leur auteur sa grande médaille de vermeil au congrès de Nantes 1886.

Il faut ajouter que M. Kerviler a fait paraître en 1886 les deux premiers fascicules d'un immense répertoire de *Biobibliographie bretonne*, qui donne la nomenclature de tout ce qu'on a écrit sur les

Bretons et de tout ce que les Bretons ont écrit. on jugera de l'importance de cet ouvrage quand on saura que la lettre A seule forme un volume de 420 pages avec plus de 900 articles dont quelques-uns, comme *Abélard* ou *Anne de Bretagne*, contiennent plus de 100 sous-numéros. Un critique a dit que ce n'est pas une œuvre de bénédictins, mais d'un couvent de bénédictins.

Enfin, pour donner à nos lecteurs une idée aussi parfaite que possible de l'homme étonnant dont nous ne pouvons qu'esquisser le portrait, disons aussi que M. Kerviler a fait de son temps plusieurs parts, dont il a consacré l'une aux Muses, non sans succès, puisqu'il est lauréat, sous le pseudonyme de Larvorre de Kerpenic, des Académies poétiques, du Parnasse, de la Pomme et des Muses santones.

Nos félicitations à l'écrivain doué d'assez de talent pour faire marcher de front des travaux techniques et littéraires de la plus haute valeur et pour s'être placé si haut dans l'estime de ses compatriotes et des lettrés du monde entier.

J.L. Micouveau

(1) Ce développement, marqué par des crochets, n'est pas dans la revue illustrée, mais uniquement dans le *Panthéon du mérite* – la suite est identique.



PORTAIT DE RENE KERVILER

Dessiné par M. Alleaume

L'indicateur général d'Europe, d'Amérique et des colonies (15 juin 1888)

Notre distingué confrère de Bordeaux, M. J.L. Micouveau, officier de l'instruction publique, a publié dans sa revue des illustrations françaises, le *Panthéon du Mérite*, la biographie suivante, avec portrait, de l'éminent ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. René Kerviler, le défenseur officiel du *canal des deux-mers* devant les commissions d'examen.

Nous sommes heureux d'offrir cette biographie à nos lecteurs et de leur faire partager notre admiration pour ce vertueux et vaillant pilote de la civilisation et du progrès, dont les derniers travaux en faveur du *Canal des deux-Mers* lui ont mérité la reconnaissance inaltérable de tous les Français.

(Suit la note du *Panthéon du Mérite*)

En nous associant aux félicitations de M.Micouveau, nous souhaitons ardemment que les travaux préparés pour le Canal des Deux-Mers par M. Kerviler servent bientôt de base et de guide pour l'exécution d'une œuvre colossale si utile à la France.

M.de Kerviler, si soucieux des prospérités futures de la France, verra ensuite son nom gravé en lettres d'or dans les Annales des bienfaiteurs de la France, comme dans le cœur de tous les Français, à coté de quelques autres noms, parmi lesquels nous devons citer, après M. Duclerc, notre confrère, M. Ch. Journet, un des plus infatigables promoteurs de l'idée du canal, et MM. Sirven et Ournac, ancien et nouveau maires de Toulouse.

Louis Docteur



René Kerviler

René Pocard du Cosquer de Kerviler (en littérature : René Kerviler) est né à Vannes le 13 novembre 1842.

D'une famille de polytechniciens, M. René Kerviler, après de brillantes études dans sa ville natale, s'orienta à son tour vers les mathématiques spéciales. Sorti de l'école polytechnique avec le numéro 7, il entra à l'école nationale des Ponts et chaussées en 1863, et, trois ans après était nommé ingénieur ordinaire chargé de mission.

M. René Kerviler est avant tout ingénieur. Un numéro tout entier de *l'étendard* suffirait à peine à retracer dans ses détails cette brillante carrière commencée à Tarbes, dans les vallées pyrénéennes, continuée en Bretagne à Saint Briec, puis à Nantes dans le service des ports au nord de la Loire, couronnée enfin à Saint-Nazaire, où notre éminent collaborateur réside depuis vingt sept ans et où il devint ingénieur en chef en 1882.

C'est dans cette résidence que M. Kerviler mit à exécution ces œuvres grandioses qui l'ont placé au premier rang de ses contemporains : le bassin de *Penhouët*, au cours des travaux duquel il découvrit la stratification appelée le *chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire* ; le *phare des charpentiers*, au large de l'embouchure de la Loire ; les cales des *chantiers de la Loire* ; la grande caserne des douanes, la chambre de commerce, la bourse, l'hôtel des postes de Saint-Nazaire ; le

creusement de la *barre des charpentiers* et du *vieux bassin* ; enfin, la *nouvelle entrée*.

En même temps qu'il menait à bonne fin tant d'œuvres gigantesques, M. Kerviler publiait sur elles des notices et des mémoires d'une haute portée scientifique.

Tel est, en effet, chez cet esprit le besoin de travail qu'il n'a pu se satisfaire dans des sujets exclusivement techniques, et, se reposant pour ainsi dire d'un labeur par un autre, il a abordé les études les plus diverses, se montrant supérieur partout, à l'égal de ces érudits du XVème siècle qui passaient pour universels.

L'histoire littéraire l'a surtout passionné : on lui doit d'importants travaux sur les anciens Académiciens et sur la Bretagne et l'Académie aux XVIIème et XVIIIème siècles. Citer simplement les titres de ces ouvrages, dont l'ensemble satisferait à lui seul l'ambition d'un écrivain, serait impossible dans le cadre de cette courte esquisse.

Nous sommes peut-être trop profanes pour suivre M. Kerviler dans une autre branche de ses spécialités : l'archéologie. Trois volumes in-8 publiés en 1896 et intitulés *Armorique et Bretagne* ont réuni ces études, qui ont valu à leur auteur la grande médaille de vermeil de la *société française d'archéologie* au congrès de Nantes en 1886.

Nous le retrouvons folkloriste. On est presque épouvanté de cette œuvre monumentale, son *Répertoire de Bio-Bibliographie bretonne*, qui comprendra, en une trentaine de volumes, tout

ce qu'ont écrit les Bretons et tout ce qui a été écrit sur les Bretons et la Bretagne.

Nos lecteurs connaissent le poète ; ils ont apprécié ces poésies d'allure si franche où se rencontre un rare esprit d'observation et où vibre un cœur loyal, croyant et patriote.

M. René Kerviler est membre d'un grand nombre de Sociétés savantes, président de la *Société de Géographie* de Saint-Nazaire, membre de la société polymathique du Morbihan, président jusqu'à ces derniers jours de *l'Union régionaliste bretonne*, etc.

Il est chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'instruction publique, commandeur de Saint-Grégoire-le-grand, d'Isabelle-la-Catholique et de Bolivar.

Mais il semble que ces distinctions soient peu de choses en comparaison de tant de travail et de tant de sciences ; et on s'étonne que la Coupole de l'Institut n'ait pas encore enlevé à sa chère province cet éminent mais intransigeant décentralisateur.

Philémon CEVASSU

Dictionnaire illustré des notabilités

Nos Contemporains

(Georges BRUNEL)

POCARD DU COSQUER DE KERVILER
(René)

Ingénieur, biographe, poète et archéologue, né à Vannes, le 13 novembre 1842. Issu d'une ancienne famille bretonne, il accomplit ses études classiques dans sa ville natale, entra à l'Ecole Polytechnique, en 1861, à celle des Ponts et Chaussées en 1863 et fut ensuite nommé ingénieur ordinaire, chargé de missions en Angleterre, en Belgique et en Hollande. A son retour, il exerça ses fonctions successivement à Tarbes, à Saint-Brieuc, à Nantes et à Saint-Nazaire, où il devint ingénieur en chef en 1882 et où il réside depuis vingt-sept ans.

Comme ingénieur, on lui doit : la construction, de 1875 à 1881, du bassin de Penhouët, à Saint-Nazaire, qui s'étend sur vingt-trois hectares de superficie avec trois grandes formes de radoub devenues des modèles (c'est pendant l'exécution de cette œuvre grandiose qu'il découvrit le "chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire") ; le Premier Pont roulant manœuvré hydrauliquement qui ait été établi en France (1885) et qui, malgré son poids énorme (350 tonnes) est levé en équilibre sur une seule Presse ; la grande notice sur le Port de Saint-Nazaire, qui a été publiée par le ministère des travaux publics dans la collection des " Ports de France - 1885" ; le mémoire de la " Société d'études de travaux français " à l'appui du magnifique projet du "Canal des deux mers " aux études duquel il a pris une grande part et qu'il a été officiellement autorisé à défendre devant les Commission d'examen en 1886 ; l'abaissement de la barre des Charpentiers à l'embouchure de la Loire (1889 à 1892), qui a créé, pour la marine nationale, une rade d'abri dont elle était privée dans cette région ; et les travaux en cours depuis 1886, de la nouvelle entrée du port de Saint-Nazaire, avec un avant-port de dix hectares et une écluse de deux cent vingt mètres de longueur.

On doit à l'historien d'importants travaux sur les débuts et les fondateurs de l'Académie

française : le Chancelier Pierre Séguier et son groupe académique ; Abel Servien, négociateur du traité de Westphalie ; des études sur Nicolas Bourbon, La Mothe Le Vayer, Godeau, Bachet de Meziriac, etc. ; des études couronnées par l'Académie Française : La Bretagne à l'Académie française au XVII^e siècle ; Valentin Conrart et La Bretagne à l'Académie française au XVIII^e siècle ; un grand nombre d'ouvrages d'histoire littéraire et d'archéologie, tous remarquables au double point de vue du fond et de la forme, et parmi lesquels il faut citer, outre, des notices sur les anciens académiciens Bautru, Gombaud, Silhon, de Gomberville, Sirmond, Cureau de la Chambre, Desmaretz de Saint-Sorlin, Salomon de Virelade, de substantielles études sur Les députés de la Bretagne aux Etats-Généraux de 1789, publiées dans la " Revue historique de l'Ouest", sur les 132 Nantais et sur Olivier Morvan et la Société patriotique de la Bretagne ; L'Age du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire; des Etudes critiques de géographie armoricaine; La grande ligne des mardelles de la Loire-Inférieure; Les Chaires extérieures en Bretagne, et d'autres opuscules d'érudition réunis en trois volumes et publiés sous le titre Armorique et Bretagne.



Ces derniers travaux ont valu à leur auteur la grande médaille de vermeil de la Société

française d'archéologie, au Congrès de Nantes, en 1886.

Il a aussi publié les mémoires de son père, sous le titre de *Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate* (deux volumes), et a commencé la publication d'un immense répertoire, dont trente-six fascicules ont paru, formant douze volumes in-8, et qui, sous le titre de *Bio-bibliographie bretonne*, donnera, en une quarantaine de volumes, la nomenclature de tout ce qu'on a écrit sur les Bretons et la Bretagne et de tout ce qu'ont écrit les Bretons depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours.

Littérateur de talent, M. René Kerviler, qui a consacré les loisirs de sa carrière scientifique à la double gloire de l'Académie française et de la Bretagne, est aussi un fervent de la Muse et lauréat, sous le pseudonyme de “ Larvorre de Kerpénic ”, des Académies poétiques du Parnasse, de la Pomme, des Muses Santones, etc. Il a fait paraître *Bruyères et Lilas*, recueil de cent quarante quatre sonnets (1901), et a donné dans les principales revues littéraires de notre temps d'importants articles qui affirment le côté pittoresque, spéculatif et poétique de son talent et l'éclectisme épuré de ses jugements; chose remarquable chez un homme dont la foi religieuse fut toujours inébranlable et qui soutient l'Eglise, dans ses écrits et par ses actes.

Membre non résident du Comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'Instruction publique ; membre de nombreuses Sociétés savantes ; inspecteur de la Société française d'Archéologie pour le département de la Loire-Inférieure ; président de la Société des “ Régates internationales de l'Ouest ” ; fondateur et président de la Société de tir et de gymnastique “ La Nazairienne ” ; président de l' “ Union régionaliste bretonne ” (1899-1902); président du Congrès de “ l'Association bretonne ”, à Guérande, en 1899 ; un des présidents d'honneur de la Société des “ Bibliophiles bretons ” ; président de la Société de “ Géographie commerciale de Saint-Nazaire ”, etc., M. René Pocard du Cosquer de Kerviler, qui a signé presque toutes ses œuvres du simple nom de René Kerviler, est Commandeur des ordres de Saint-Grégoire et d'Isabelle-la-Catholique, Officier de l'Instruction publique et Chevalier de la Légion d'honneur.

Annuaire de Bretagne

René Kerviler et Paul Sébillot

René, Pocard-Kerviler est né à Vannes le 13 novembre 1842. Après de brillantes études au collège des Jésuites de cette ville, il entra à l'Ecole polytechnique en 1861 et à celle des Ponts et Chaussées en 1863. Trois ans après, promu ingénieur ordinaire, il fut chargé d'une mission en Angleterre, en Belgique et en Hollande, et, à son retour, il exerça ses fonctions, successivement, à Tarbes, à Saint-Brieuc, à Nantes et à Saint-Nazaire, où il devint ingénieur en chef en 1882.

M. René Kerviler a, comme ingénieur, conçu et exécuté d'importants travaux ; les plus remarquables sont la construction du bassin de Penhouët à Saint-Nazaire, l'un des plus considérables qui existent, et qui n'a pas moins de 23 hectares de superficie, les trois grandes formes de radoub du même port. M. Kerviler qui avait prévu, à une époque où l'on n'y songeait guère, que les navires de vitesse deviendraient de plus en plus longs, avait donné à ses bassins des dimensions que certains trouvèrent alors exagérées ; les événements ont donné raison à sa prévoyance. C'est pendant l'exécution de ces travaux, qui sont cités comme des modèles, qu'il découvrit ce qu'on a appelé le « chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire », il exposa, avec une parfaite bonne foi le résultat de cette découverte, qui assigne à ces alluvions des milliers d'années.

Lorsque, en 1878, M de Freycinet, ministre des travaux publics, vint visiter les travaux du bassin que M. Carnot inaugura en 1881, il décora M. Kerviler, et les considérants du décret, constataient qu'il avait “ déployé une habileté et une activité des plus remarquables, dans l'exécution de cette tâche importante et difficile ”. On doit encore à cet ingénieur distingué le premier pont roulant manœuvré hydrauliquement, qui ait été établi en France, et qui malgré son poids de 300 tonnes est levé en équilibre sur une seule presse. Ce type est généralement désigné, même dans les ouvrages allemands, sous le nom de Pont Kerviler. Enfin, grâce à sa ténacité, et malgré des oppositions scientifiques qui paraissaient insurmontables, M. Kerviler est parvenu à creuser de deux mètres la barre des Charpentiers et à doter ainsi nos escadres d'une rade qu'elles eussent en vain cherchée jadis à toutes marées dans les parages de la Loire.

Comme écrivain technique il est l'auteur de la grande notice sur le port de Saint-Nazaire dans la collection des “ Ports de France ” publiée par le ministère des Travaux publics, du mémoire de la “ Société d'études de travaux français ”, à l'appui du projet du “ Canal des deux mers ”, aux études duquel il a pris une grande part et qu'il a été officiellement autorisé à défendre devant les Commissions d'examen en 1886.

M. René Kerviler n'a pas borné son activité à ses devoirs professionnels, il a écrit d'importantes études, d'histoire littéraire dont les dernières sont surtout bretonnes : *Le Chancelier Pierre Séguier et son groupe académique* ; *Abel Servien, négociateur du traité de Westphalie* des notices sur *Nicolas Bourdon La Mothe Le Vayer*, *Godeau*, *Bachet de Meziriac*, et des ouvrages couronnés par l'Académie française : *La Bretagne à l'Académie française au XVIIème* ; *Valentin Conrart et La Bretagne à l'Académie française au XVIIIème siècle*, ainsi qu'un grand nombre de mémoires biographiques et d'archéologie, parmi lesquels il faut citer les notices sur les anciens académiciens *Bautru*, *Gombaud*, *Silhon*, *de Gomberville*, *Sirmond*, *de Virelade* ; des études très documentées sur les *Députés de la Bretagne aux Etats-généraux de 1789* parues dans “ la Revue historique de l'Ouest ” sur *Olivier Morvan* et la *Société patriotique de la Bretagne* (Mémoires de l'Association bretonne) etc. Il a encore publié : *L'Age du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire* ; *Les Etudes critiques de géographie armoricaine* ; *La Grande ligne des Mardelles de la Loire-Inférieure* ; *Les Chaires extérieures en Bretagne*, et d'autres opuscules fort intéressants qu'il a réunis en 3 volumes intitulés

Armorique et Bretagne. Il a entrepris, sous le titre de *Bio-Bibliographie bretonne*, un répertoire monumental de tout ce qu'on a écrit sur la Bretagne et les Bretons, dont 9 volumes ont déjà paru (voir ci-dessus) et qui formera une quarantaine de volumes.

M Kerviler s'est aussi livré à la littérature pure ; il est lauréat, sous le pseudonyme de “Larvorre de Kerpénic ”, des académies poétiques du Parnasse, de la Pomme, des Muses Santones, etc., et il a donné, à nombre de revues littéraires, d'importants articles qui affirment le côté pittoresque, spéculatif et poétique de son talent, et l'éclectisme libéral et courtois de ses idées.

Ajoutons, pour compléter cette notice succincte que M. Kerviler est ingénieur en chef des Ponts et Chaussées à Saint-Nazaire ; chevalier de la Légion d'honneur ; officier d'Académie, commandeur de Saint Grégoire ; membre non résident du Comité des travaux historiques et scientifiques ; il fait partie de nombreuses sociétés savantes ; et il est président de la Société des régates internationales de l'Ouest ; fondateur et président de la Société de tir et de gymnastique “ La Nazairienne ”. C'est un esprit encyclopédique, s'occupant de *omni re scibili* et sachant mêler avantageusement *utile dulci*. - R. B.

Il y a 100 ans, l'historien KERVILER, vedette d'un congrès savant à la Sorbonne

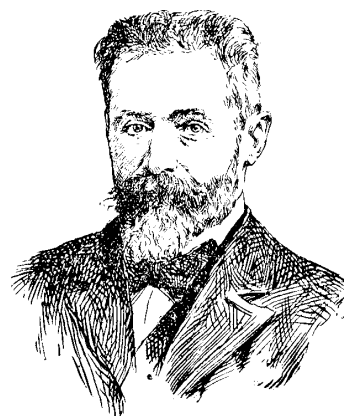
Le centenaire du congrès tenu en avril 1877 (du 4 au 7) par les sociétés savantes de France à la Sorbonne ne présenterait qu'un médiocre intérêt rétrospectif si un Vannetais n'y avait tenu une place de vedette que lui même n'attendait pas, mais dont l'écho amplifié le fit entrer d'emblée dans les lettres bretonnes où il n'a cessé de tenir une place de premier plan confirmée par le recul du temps. Car il en est des écrivains comme des peintres, nous le rappelions récemment à l'occasion du cinquantième de la mort de Paul Helleu : souvent faut-il beaucoup moins d'un demi siècle pour tomber dans la trappe de l'oubli.

Il y aura 70 ans cette année qu'est mort Kerviler (le 11 mai 1907 à Lorient), né à Vannes le 13 novembre 1842. Il avait donc 35 ans à ce congrès parisien, peu connu du public, tout juste des érudits par quelques articles de revue où il avait exposé sa découverte en creusant à Saint-Nazaire le bassin de Penhouët. Il était en effet Ingénieur des ponts et chaussées, ayant opté pour le corps quoiqu'il fût aussi diplômé de l'école des Chartes. Son inclination aux sciences jointe au goût de la recherche historique aboutit à une existence « sur multipliée » selon le mot de Pierre Madec dans une éphéméride de « La Liberté ».

Ce qu'il avait découvert à Penhouët c'est que les couches d'alluvions déposées par la Loire « pouvaient se compter d'une manière régulière absolument comme les années d'un sapin peuvent se compter par les couches concentriques du bois; que les dépôts annuels de la Loire se sont toujours effectués avec une constante régularité et aussi loin qu'il a pu pénétrer dans les couches accumulées, il a retrouvé la même disposition ».

Or cette citation vient non de lui, mais du Ministre de l'Instruction Publique, M. Waddington, qui l'annonçait publiquement au

Congrès, preuve de l'intérêt qu'il y portait et qu'il concrétisa en assurant à l'ingénieur les moyens de continuer à creuser le fleuve... et les archives. Et voilà le nom de Kerviler célèbre du jour au lendemain avec sa théorie du «



chronomètre préhistorique » de Saint-Nazaire.

Ce qui nous intéresse beaucoup plus à Vannes, c'est une autre thèse qui détruisait tout ce qui avait été écrit jusqu'alors sur les Vénètes : la fameuse Bataille navale ne se serait nullement déroulée dans notre Golfe qui n'avait nullement sa configuration actuelle, mais dans la Brière qui, elle, y ressemblait alors beaucoup, le même mouvement géologique qui a comblé celle-ci ayant creusé celui-là. Son argument principal, appuyé sur le *De Bello Gallico* : César n'a jamais passé la Vilaine. Ce que soutint, de fait, après Kerviler, un très grand historien, Camille Jullian, dans sa monumentale *Histoire de la Gaule*.

Un pavé dans la mare des lettres bretonnes ! Tout ce qui tenait une plume s'en mêla. On s'envoya courtoisement à la tête les grimoires relégués dans les greniers d'archives, les chartes latines, bretonnes, françaises : Kerviler répondait tranquillement à chacun, faisant front à tous, tenant ferme sa tête sous le feu des questions, des répliques, des contradictions. Il en dressa la somme et la publia dans le premier tome d'*Armorique et Bretagne*,

une série de trois volumes aussi rares aujourd'hui que sa *Bretagne à l'Académie Française*, en trois tomes également : 1879, 1889, le troisième (1908) posthume édité par son fils Georges de Kerviler et imprimé comme la plupart de ses livres sur les presses vannetaises de Lafolye.

Tome incomplet cependant, puisque Kerviler n'avait pas eu le temps avant sa mort d'écrire les chapitres de Jules Simon, Renan, Caro. Il laissait inédite aussi la plus grande partie de son œuvre principale, sa Biobibliographie bretonne dont la publication fut interrompue à la lettre G, et déjà elle couvrait 27 livraisons. Les fiches de la suite sont conservées à la Bibliothèque Municipale de Nantes qui les laisse consulter par qui les demande, souvent des chercheurs morbihannais.

Y.G.

Un vannetais oublié

René de KERVILER (1848-1907)

Ingénieur et Historien

René de Kerviler a été plus connu en son temps sous le nom de René Pocard-Kerviler. En effet, le nom de Pocard du Cosquer, existant déjà en 1668, auquel fut ajouté "de Kerviler" en 1761, devint au moment de la Révolution : Pocard-Kerviler jusqu'à la fin du XIXe siècle. Il fut rétabli en : Pocard du Cosquer de Kerviler par jugement du Tribunal Civil de Vannes en date du 9 Mai 1901. René porta donc ce nom rectifié de 1901 jusqu'à sa mort le 11 Mai 1907 à Lorient.

René, aîné de onze enfants, est né à Vannes le 3 Novembre 1842, dans la maison attenante à l'Hôtel de Limur, rue Thiers (qui s'appelait alors rue des Doutes du Port), qui portait la date de 1624 (?) et qui était la maison de famille depuis le milieu du XVIIIe siècle. Cette maison fut démolie vers 1954 pour la construction de la Recette Municipale. Elle avait été agrandie au XIXe siècle par une aile plus récente, également démolie en 1954 et dont il reste une toute petite partie actuellement occupée.

René justifierait à lui seul de longs développements. Polytechnicien, gendre de polytechnicien, père de deux polytechniciens, beau-père d'un troisième, grand-père de polytechniciens, il se situe d'emblée dans un milieu de hauts fonctionnaires. Inspecteur général des Ponts-et-Chaussées, il fit de Saint-Nazaire un port moderne : il le développa en surface, l'approfondit de plusieurs mètres, construisit le célèbre bassin de Penhouët, et en mer, la Barre des Charpentiers pour éviter l'ensablement. Il inventa un pont roulant hydraulique appelé le "Pont Kerviler". Esprit universel tant littéraire que scientifique, il fut reçu à l'école des Chartes en même temps qu'aux Ponts-et-Chaussées et écrivit plusieurs centaines d'études archéologiques et historiques sur la Bretagne, signées René Kerviler. L'un de ses ouvrages réédité en 1978, la Bio-Bibliographie Bretonne, qui recense tous les Bretons qui ont écrit, ou sur qui on a écrit, est resté inachevé par sa mort en 1907, avec déjà 16 volumes.

Grâce à René de Kerviler, St-Nazaire, Rennes, Lorient, ont une rue "Kerviler". Plusieurs bateaux ont porté son nom. J'ai encore vu à Nantes, il y a quelques années un dragueur de Loire baptisé "Ingénieur de Kerviler".

Erudit passionné et modeste, prématurément épuisé par le travail, son refus de s'installer à Paris lui fit manquer, selon ses biographes, l'Institut de France, et peut-être même l'Académie Française qui avait couronné plusieurs de ses ouvrages.

Il existe des rues "René Kerviler" à :

- St-Nazaire , dont il a construit les Chantiers de Penhouët,
- Rennes, près du carrefour rue de Lorient/Boulevard Marbeuf,
- Lorient, où il a habité et où il est décédé (dans le triangle cours de Chazelle/rue Chaigneau/rue Jules Guesde,
- Brest, enfin, (parallèle à une partie de la rue Commandant Drogou et perpendiculaire à la rue Th.Botrel.

et il n'en existe pas à Vannes, où il est né, a passé toute son enfance et fait ses études. C'est pourquoi les "Amis de Vannes" ont demandé à Monsieur P. Pavéc, maire de Vannes, de remédier à cette lacune ; il nous a répondu favorablement le 24 Septembre 1985.

Principales dates de sa carrière d'Ingénieur

1861 - Entrée à l'Ecole Polytechnique, il en sort 7ème.

1863 - Ecole Nationale des Ponts et Chaussées

1866 - Missions à l'étranger.

Ingénieur des Ponts et Chaussées à Tarbes,

A St. Brieuc (1869)

Nantes (1873)

St. Nazaire (1874)

1875 - 1881 Construction du bassin de Penhouët

1884 - Construction du 1er pont roulant hydraulique.

1887 - Construction du Phare des Charpentiers.

Construction de la caserne des douanes de St-Nazaire, de la chambre de commerce, la Bourse, les Postes, etc....

1896 - Agrandissement du Port.

Principales Etudes Historiques ou Littéraires

- Bibliographies du Chancelier Segulier, d'Abel Servien...
- Etudes sur l'Académie Française et ses Membres.
- Les députés bretons de 1789 à 1889 : études sur la Révolution
- Armorique et Bretagne (1893) : notes archéologiques.
- Poésies.
- Répertoire de Bio-Bibliographie Bretonne : nomenclature de tout ce qu'on a écrit sur les Bretons et de tout ce que les Bretons ont écrit. (16 volumes - lettres A à G publiés de 1886 à 1907 et 3 volumes lettres H à Z publiés d'après ses notes en 1984.)

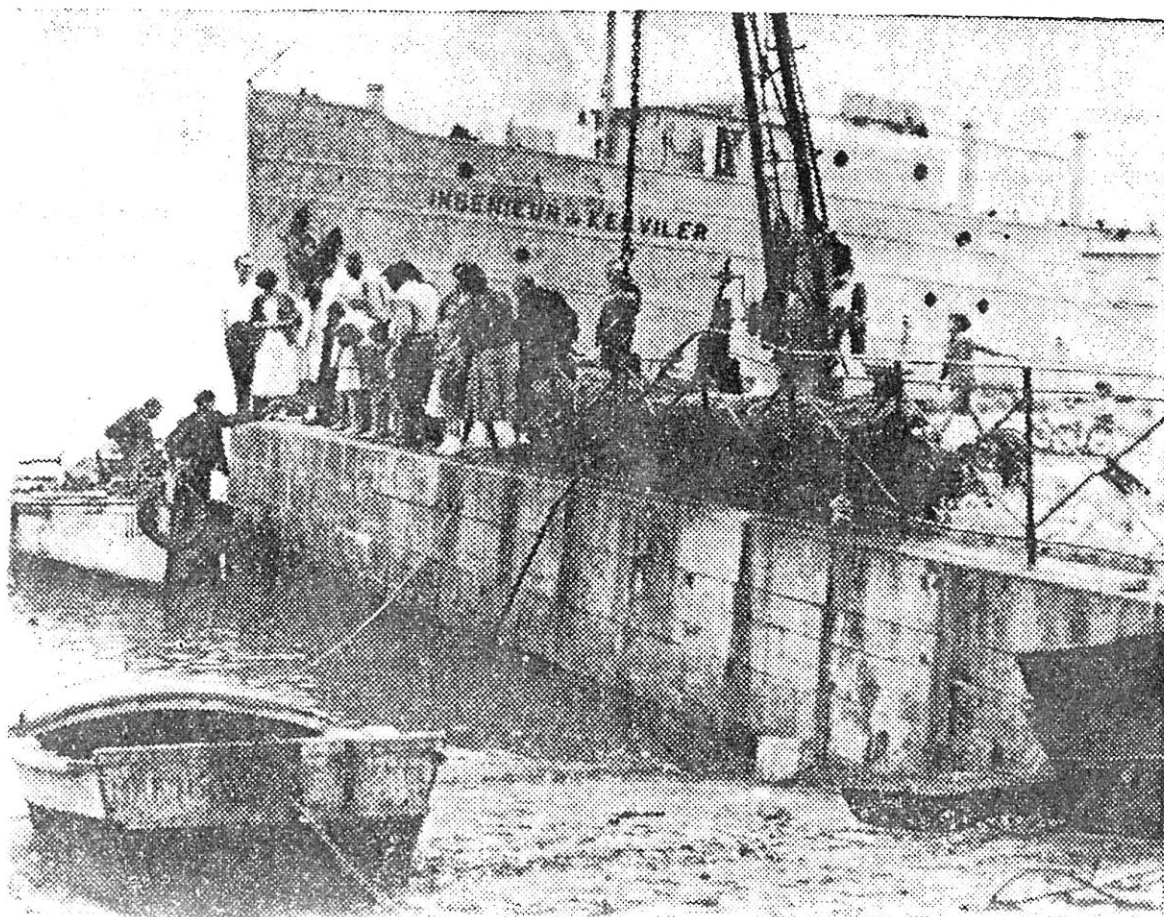
On jugera de l'importance de cette dernière œuvre dans son projet initial puisque la seule lettre "A" représente 420 pages. Un critique a dit que ce n'est pas là une œuvre de bénédictin mais de tout un couvent de bénédictins.

(D'après des notes fournies par Mademoiselle Etienne de Kerviler)
Bulletin de l'Association "Les Amis de Vannes"



Diplômé de Polytechnique et de l'école des Ponts et Chaussées, René Pocard du Cosquer de Kerviler fut nommé en 1874, à 32 ans, ingénieur du port de Saint-Nazaire. A ce titre, il dirigea, jusqu'à son achèvement, la deuxième période de travaux du bassin de Penhoët. Il fut promu ingénieur en chef et directeur du port par Sadi Carnot, lors de l'inauguration du bassin le 8 mai 1881. On lui doit les formes de radoub, le pont roulant entre les deux bassins et l'étude de la nouvelle entrée du port. Il se vit également confier la construction de la caserne des Douanes et de la Chambre de commerce. Grand sportif, il créa La Nazairienne, société de tir et de gymnastique. Le 18 avril 1914, le quai reliant le vieux môle au phare de la jetée fut baptisé de son nom.

IMAGE DE NOTRE VILLE



Le dragueur « ingénieur de Kerviler »

Conseil municipal

Une avenue pour René de Kerviller

La voie de liaison entre l'avenue Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny et le CD 199 (route de Séné) se dénommera désormais avenue René-de-Kerviller. Ce polytechnicien est né en 1842 rue Thiers, à Vannes.

Inspecteur général des Ponts et Chaussées, il fit de Saint-Nazaire, un port moderne en le développant en surface et en l'approfondissant de plusieurs mètres. Il construisit en outre le célèbre bassin de Penhouët et inventa un pont roulant hydraulique appelé « le pont Kerviller ».

Erudit, esprit universel tant littéraire que scientifique, il a écrit plusieurs centaines d'ouvrages archéologiques et historiques sur la Bretagne. Il est mort en 1907.

D'autres dénominations ont été adoptées lors de la dernière séance du conseil municipal ; lotissement du Grand-Pré : allées

G.-Réjane, Jean-Gabin et Simone-Signoret.

En bref

Conseiller municipal. - Mme Odette Gois siège désormais au conseil municipal en remplacement de Mme M.-A. Le Lamer, démissionnaire.

École maternelle Descartes. - La ville a décidé d'acquérir un immeuble situé au 19, rue Mgr-Tréhiou qui jouxte l'entrée de l'école maternelle Catherine-Descartes. Une fois sa démolition assurée, la commune disposera d'une desserte « correcte » de sa propriété sise en retrait de la rue Mgr-Tréhiou.

Établissements Le Reste. - Implantés actuellement rue Joseph-Le Brix, ils envisagent d'implanter leur activité de messagerie sur la zone industrielle du Prat. La mairie a décidé de leur vendre un terrain de 2 000 m² situé à l'angle des rues Lavoisier et Alain-Gerbault.

Société Sanivannes. - Spécialisée dans le négoce de matériaux

pour chauffage et sanitaires, elle s'est portée acquéreur d'un terrain de 7 000 m² à proximité des établissements Le Normand en bordure de la voie Alain Gerbault. Cette société qui compte aujourd'hui cinq salariés envisage de porter son effectif à 20 personnes dans un délai de trois ans.

Par ailleurs le conseil municipal a décidé de leur vendre le terrain à 20 F le m², compte tenu que la nature du sol (ancienne décharge) nécessite d'importants travaux. Pour la même raison, le conseil a décidé de revoir à la baisse (de 40 à 20 F le m²) le prix de vente du terrain acquis en février dernier par M. Daniel Crouillebois. Procédure qui a suscité les réserves de M. Meyer (PS)

Station d'épuration de Kermain. - Mise en service en 1971, cette station traite une partie des effluents de la ville de Vannes. Les équipements hydrauliques du digesteur qui assure la stabilisation des boues produites doivent être remis en état. Une première étude fait apparaître un coût de 720 000 F.

l'Océan (boulevard Albert-1^{er}), de Sautron à la plage de Villez-Martin.

Le 27 décembre suivant, il adopte pour le filtrage des eaux du service de distribution de la ville, le procédé Puech, Chabal et compagnie. Ce système comporte les trois « stades » consécutifs ci-après énumérés : dégrossissage, préfiltration, filtration lente.

La coloration jaunâtre de l'eau est due à la présence, dans le liquide, d'argile et de prussiate de fer (substances *colloïdales*). La décoloration s'obtient à l'aide de *coagulants* à base d'alumine (sulfate d'alumine additionné, s'il y a lieu, de chaux et de chlorure de chaux).

Le 27 décembre 1913 également, le conseil municipal vote l'acquisition par la commune, comme annexe de la mairie, de l'immeuble appartenant aux consorts Kerviler, sis à l'angle formé par les rues de Villez-Martin et de l'Hôtel de Ville.

Le nom de « René-Kerviler » est donné (18 avril 1914) au quai conduisant de l'origine du vieux môle au phare à feu vert de la jetée est de protection de la grande entrée des bassins à flot. Soit comme ingénieur ordinaire des ponts et chaussées, soit comme ingénieur en chef, M. R. Kerviler, qui fut, d'ailleurs, un érudit très distingué, a été pendant près de trente années attaché aux travaux du port de Saint-Nazaire.

Les dockers du port sont derechef en grève. Un renfort de gendarmerie vient participer au maintien de l'ordre.

Les travaux de transformation du quai des Darses, entre le quai des Grands-Puits et le quai des Charbonniers, sont virtuellement achevés.

Le 7 juillet 1914, M. Raymond Poincaré, président de la République, accepte l'invitation qui lui est faite, au nom de la ville, d'assister, le 21 septembre 1914, à la mise à l'eau du

Extrait du Répertoire des noms de Rues de Lorient

Rue René ^{de} KERVILER

Pocard du Cosquer de Kerviler René Mathurin Marie

1842 - 1907

Né à Vannes le 13 novembre 1842

Mort à Lorient le 12 mai 1907

Inspecteur Général des Ponts et Chaussées en retraite

Conseiller Municipal de Lorient

Créateur du Port de St-Nazaire

Auteur de très nombreux travaux d'érudition sur la Bretagne et les Bretons

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Maire,
R. Stes.

Conclusions adoptées.

**11° Voirie urbaine. — Dénomination
de rues nouvelles.**

M. le MAIRE : Je donne la parole à M. l'Adjoint Le Bourgo, désigné par l'Administration municipale, comme étant le plus qualifié et aussi le plus compétent, pour vous présenter les noms que nous vous proposons de donner à de nouvelles rues. Il s'agit, bien entendu, de celles dont l'amorce est commencée et pour lesquelles les immeubles en construction en bordure vont bientôt nécessiter une désignation précise, ne serait-ce que pour faciliter le service postal.

M. le 1^{er} Adjoint Le Bourgo : Bien entendu, comme vient de vous le dire M. le Maire, nous n'avons pas baptisé toutes les

*Délibération du Conseil
Municipal de Lorient du
23 / 12 / 1925.*

Le bretonisme

Extrait de « Les historiens bretons au XIX^e siècle – 1987 »

Par Jean-Yves Guiomar'ch

René Pocard du Cosquer de Kerviler (qui se dénomme lui-même René Kerviler) est né à Vannes le 13 novembre 1842. Son père était officier de marine. Après ses études au collège Saint-François-Xavier à Vannes (collège ouvert en 1850 et confié aux jésuites) et à Polytechnique, il est ingénieur et entre aux Ponts et Chaussées en 1863. Dès cette année-là, il est correspondant de la Société polymathique du Morbihan et l'année suivante titulaire, ce qui suppose un intérêt quasiment natif pour ce qui touche à la Bretagne. En 1867, il est ingénieur à Tarbes puis visite les monuments celtiques des îles Britanniques, voyage à propos duquel une note est lue à la société morbihannaise le 30 novembre 1869 ; il donne également un compte rendu à la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord. En 1869, il est en poste à Saint-Brieuc, puis à Nantes en 1872. Il est déjà fortement plongé dans l'histoire bretonne puisque l'année suivante il publie dans les mémoires de l'Association Bretonne son premier grand travail, sa *Géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine*.

Enfin, en 1875, il s'installe à Saint-Nazaire, chargé de réaliser le deuxième bassin à flot du port. Simple bourgade de pêcheurs et refuge de pilotes en 1840, Saint-Nazaire se développe brutalement lorsque la circulation s'accroît sur la basse-Loire. De 1845 à 1856, un premier bassin est construit et les études pour l'aménagement de Penhoët commencent immédiatement. Le bassin sera inauguré le 8 mai 1881. L'année suivante, Kerviler devient ingénieur en chef. Tout cela est important pour ses travaux érudits, car c'est sur ce chantier que Kerviler a rassemblé les matériaux principaux de ses théories, et a notamment mis au point son fameux « chronomètre préhistorique », en liant les couches stratigraphiques et les vestiges découverts sur le site (crânes en 1874, 1875, 1876). Le 30 octobre 1876, il fait part de ses trouvailles à la Société Archéologique Nationale dans une communication importante intitulée « *L'âge du bronze et le gallo-romain à Saint-Nazaire-sur-Loire* ».

Son œuvre est considérable, puisque la *Bibliographie kervilérienne*, publiée par ses soins en 1903, compte 213 numéros, en y incluant ses travaux d'ingénieur et un ensemble de poésies. Les travaux proprement historiques comportent 150 numéros. Même en retirant les doubles (réunions en volumes de textes séparés), cela fait un ensemble respectable. Il est membre ou correspondant de toutes les sociétés savantes bretonnes, très présent dans les congrès de l'Association Bretonne, publiant également à la *Revue de Bretagne et Vendée*. En 1899 et 1900, il est président de l'Union Régionaliste Bretonne. C'est donc un érudit d'envergure régionale et même nationale.

En dehors de ses travaux sur la préhistoire et l'époque gallo-romaine, il s'intéresse de près à l'histoire littéraire, et aux XVII^e et XVIII^e siècles tant sur le plan breton que français en général. Ses études sur *La Bretagne à l'Académie française* aux XVII^e et XVIII^e siècles commencent en 1872, elles sont rassemblées en volumes dont le premier sort en 1877 (prix Montyon de l'Académie française ; édition augmentée en 1879), le second en 1889. Beaucoup de ses études ont d'ailleurs été rassemblées en volumes, ainsi les trois tomes intitulés *Armorique et Bretagne*, parus en 1893. Le premier contient ses textes sur l'Armorique, le second porte sur la Bretagne jusqu'à la Révolution, le dernier sur la Bretagne dans la Révolution et depuis. Ce volume contient entre autres de substantielles et intéressantes

analyses sur le mouvement littéraire en Bretagne au XIX^e siècle, autour de Louis Dufilhol en particulier.

Kerviler s'est également beaucoup occupé de la Révolution française qui apparaît dans ses travaux en 1883. En 1887 et 1889, il publie dans la *Revue historique de l'Ouest* ses «*Recherches et notices sur les députés de la Bretagne aux états généraux de 1789* », étude fortement documentée, comme tout ce qui sort de sa plume. Il est très nettement hostile à la Révolution, mais le travail est sérieux et le ton évite toute polémique. L'étude de la Révolution française, nous l'avons vu, est plutôt limitée chez les historiens bretons. C'est donc un trait original chez Kerviler. Il est vrai que nous sommes à la fin de notre période et que la France radicale célèbre le centenaire de 1789. Mais chez Kerviler, ce travail fait partie d'un ensemble et ne dépend pas de la conjoncture. En 1890, il entame une série intitulée *Cent ans de représentation bretonne*, qui commence par la Constituante, et se poursuit en 1892 par La Législative. La suite n'a pas vu le jour.

Ce n'est pas la seule de ses œuvres qui ait connu ce sort. Son travail le plus connu, le *Répertoire de bio-bibliographie bretonne*, paru de 1886 à 1903, s'est arrêté à la lettre G (les deux dernières livraisons ont été publiées par l'abbé Chauffier après la mort de Kerviler). Ce *Répertoire* exprime l'une des grandes tendances de Kerviler : la bibliographie, et plus généralement le désir d'embrasser à la fois les études bretonnes, leurs auteurs et les conditions de réalisation de ces études. C'est ainsi que dès 1875 il publie dans les mémoires de l'association Bretonne une «*Esquisse du projet d'une bibliothèque historique de la Bretagne*», lue au congrès de Vannes de 1874.

Cette Esquisse commence, d'une façon intéressante pour l'époque, par la géographie, la géographie historique certes, genre fort ancien, mais aussi la géographie moderne telle qu'elle s'élabore alors en France. Le chapitre II se termine par l'histoire naturelle et les productions agricoles. C'est donc une véritable description scientifique de la Bretagne qu'il a en vue. Puis vient l'histoire, qui fait l'objet d'un luxe de classification. Ce projet révèle une véritable obsession encyclopédiste - qui n'est plus tout à fait de mise en son temps - et on la retrouve dans d'autres publications comme son *Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne*, quatre fascicules parus de 1884 à 1898. C'est ce trait de son œuvre, notamment, qui fait de Kerviler un héritier du bretonisme et l'un des fondateurs du mouvement breton du XX^e siècle. Il y a chez lui, à l'heure des spécialisations, une volonté de penser la Bretagne dans sa totalité et de tenter de l'appréhender par le biais de ses productions spécifiquement intellectuelles. (Il suffit pour s'en convaincre de voir comment dans son *Répertoire* il écarte tel auteur qui a résidé en Bretagne mais n'est point breton.) Et pour ce qui est des positions politiques de Kerviler, un détail du même ouvrage dit tout : la notice de loin la plus longue est celle qu'il consacre au général Boulanger, qui au tome V occupe les pages 159 à 366, et où il ne nous est fait grâce d'aucun ordre du jour.

A la fin de sa vie, Kerviler avait conçu de publier une «*Histoire complète et illustrée de la Bretagne* », dont nous avons connaissance par les lettres qu'il écrivit à cette époque à Alain Raison du Cleuziou. Kerviler annonce son projet à ce dernier par une lettre du 10 juin 1905, de Lorient où il réside :

« Vous savez peut-être que j'ai entrepris avec 5 ou 6 collaborateurs parmi lesquels MM. Loth, de Calan, etc., une histoire complète de la Bretagne en 6 volumes illustrés, qui ne fera pas double emploi avec celle de M. de la Borderie parce qu'elle est conçue sur un plan tout différent. Le premier volume intitulé *L'Armorique avant les Bretons* comprend tout le préhistorique et le gallo-romain, est presque tout entier de ma composition et va paraître dans quelques mois avec 300 gravures. Le second volume intitulé «*les dynasties bretonnes* », c'est-à-dire la période de 460 à 1203 est rédigée par Loth et de Calan et sera prêt en manuscrit lors de l'apparition du 1er volume, c'est-à-dire vers septembre ou octobre.

Le troisième volume intitulé «*Les ducs de la maison de Dreux jusqu'au mariage d'Anne de Bretagne* » doit être prêt pour février prochain et devrait être rédigé par M.

Trévédy et par moi. J'ai à peu près achevé ma besogne qui s'étend de 1203 à la mort de Charles de Blois en 1364 ; mais M. Trévédy, menacé de cécité m'écrit qu'il ne peut plus songer à me fournir ce qu'il m'avait promis et vous désigne comme son successeur. Pourriez-vous me donner les 200 pages dont j'ai besoin pour remplir cette lacune de 1364 à 1491 ou tout au moins l'une ou l'autre moitié, en le divisant comme il vous plaira le mieux. De Calan doit rendre la suite pour le 4e volume à partir de 1491. (...) »

Voilà qui révèle la fébrilité avec laquelle Kerviler travaillait. Par lettre du 13 juin, il remercie du Cleuziou qui a accepté. Deux lettres d'octobre 1905 adressées par l'éditeur parisien, Lamarre, à du Cleuziou au sujet des illustrations, montrent que le projet était en effet très avancé. La hâte de Kerviler s'explique peut-être par son propre état de santé, puisque dans une lettre à du Cleuziou de février 1907, dactylographiée (la première de ce type que nous ayons rencontrée dans cette étude), il explique qu'il tape la lettre car il ne peut plus écrire. Mais en avril, le 30, une nouvelle lettre à l'historien briochin explique que le projet ne se réalisera pas :

«L'éditeur Lamarre a été véritablement décontenancé en voyant, il y a quelque temps M. Pocquet puis M. Loth se rapprocher de M. Plihon pour lui donner leur collaboration à l'achèvement de l'histoire de La Borderie, qu'il me presse instamment depuis quelque temps de demander à tous mes collaborateurs un engagement qui le mette à couvert de tout autre risque de même nature, ne voulant consentir à mettre à l'impression le 1er et le 4e volume dont les manuscrits sont terminés avant qu'il ait en main cet engagement.»

Il s'agissait de s'engager à ne pas collaborer à d'autres ouvrages que celui prévu chez Lamarre et à ne pas utiliser les textes fournis pour des publications faites par ailleurs. Or précisément Alain du Cleuziou préparait alors une *Histoire de Bretagne* qui paraîtra en 1909. De toute manière, le projet de Plihon l'emporta sur celui de Kerviler. En 1912, la Société des Bibliophiles bretons publiera les pages écrites pour son Histoire sur *La Bretagne pendant la Révolution*.

[...]

Tout le monde, [dans les années 1860-1875] s'accorde pour unifier les dolmens, allées couvertes, tumulus, sous une même catégorie de monuments en divers états de conservation, et y voir des sépultures. [...]

A partir du milieu de la décennie 1880-1890, la lutte se fait vive au sein de la Société Polymathique du Morbihan. Du point de savoir si les monuments sont « celtiques » ou non, la controverse se déplace et montre que les débats nationaux exercent en province une influence croissante. En effet, la question devient celle de la concordance entre les résultats des fouilles morbihannaises et la périodisation en âges de pierre, de bronze et de fer. Le docteur de Closmadeuc se raidit et déclare s'en tenir à la caractérisation de monuments funéraires ou de tombeaux. Il trouve une opposition vive et parfois plus que vive, la respectable SPM connaît des éclats de voix ! - en la personne de Félix Gaillard. Né à Bordeaux en 1832, il a épousé une femme de Plouharnel en 1857 et s'est fixé dans cette commune. En 1878, il commence de sérieuses et fructueuses campagnes de fouilles. La même année, il entre à la Société d'Anthropologie de Paris. C'est à l'aide de photos prises par lui qu'Henri Martin, le 5 décembre 1878, plaide devant la Société parisienne en faveur de la conservation des mégalithes et obtient son appui. C'est grâce à ses fouilles, de plus en plus précises, qu'il montre peu à peu que les mégalithes du Morbihan offrent un matériel qui ne contredit en rien la nomenclature de Worsaae et celle de Mortillet. Parlant en 1890 devant la SPM de « la contemporanéité des coffres de pierre et des dolmens », Gaillard se réfère explicitement à son « savant maître Mortillet » et dit : « Les coffres de pierre appartiennent dans l'ordre chronologique des sépultures préhistoriques à l'âge de la pierre polie et ont précédé le bronze et le fer. » Closmadeuc lui répond qu'il n'a rien démontré à cet égard et il reste sur ses positions. Précisons cependant que Closmadeuc n'est ni ignorant ni borné. Il est très informé des débats menés à Paris et à l'étranger (il est entré en 1884 à la Société d'Anthropologie).

Tournons-nous maintenant du côté de la Société Archéologique de Nantes. Dans les années soixante, il y est beaucoup question des monuments celtiques, et la consultation archéologique de Caumont à Vannes en 1863 provoque un débat sans résultat. La Société nantaise dans sa grande masse semble fort troublée par la chronologie de Worsaae. L'affaire des découvertes de Kerviler au cours des travaux de creusement du bassin à flot de Penhoët illustre bien cet état d'esprit.

En creusant dans les alluvions de la Basse-Loire pour construire la seconde forme de radoub de Saint-Nazaire, commencée en 1862, on a trouvé une vallée profonde. Kerviler reconnaît là l'ancien cours du Brivet, petit affluent de la Loire par lequel « à l'origine des temps », la Brière déversait ses eaux dans le fleuve. En même temps qu'il dirige les travaux, Kerviler entreprend des fouilles qui, démarrant en 1867, n'ont rien donné en 1874. A la fin de cette année-là, les ouvriers découvrent une dizaine de crânes et d'autres ossements, malheureusement enlevés avec les déblais, sauf un crâne. En août 1875, se tient à Nantes le troisième congrès de l'Association pour l'Avancement de la science (1) (Association dont Mortillet, présent au congrès, est l'un des maîtres d'œuvre), Broca est présent. Le 23 août, Kerviler lui soumet le crâne, que le maître de l'anthropologie française date au moins du Néolithique (faute d'objets permettant d'être plus précis). Gustave Lagneau rapproche le crâne de Penhoët de celui découvert en 1865 à Quiberon par Closmadeuc. Kerviler accepte la

1. Congrès tenu à Nantes du 19 au 29 août. L'anthropologie est traitée dans la 11^e section. Parmi les membres de l'Association inscrits spécialement pour le congrès, relevons les noms d'Anizon, Blanchard, Bonamy, Burgault, Paul Duchatellier, Dugast-Matifeux, Benjamin Fillon, Kerviler, Limur, Marionneau, Orieux, Parenteau, Sirodot, et, collectivement, la SPM et la SECdN. Chaque congrès de l'Association fait l'objet d'un volume de comptes rendus.

datation. Liant sa découverte aux fouilles de Sirodot (doyen de la faculté des sciences de Rennes) au gisement préhistorique du Mont-Dol découvert en 1872, et aux fouilles de Micault et Fornier, à la même date, à l'atelier préhistorique du Bois du Rocher près de Dinan, Kerviler voit dans le crâne de Saint-Nazaire un élément supplémentaire de mise en évidence de la préhistoire en Bretagne.

Fin 1875 et toute l'année 1876, les trouvailles se succèdent sur le chantier : armes de bronze, poteries, fragments d'os de cerf, une hache en pierre polie (que dans un article de la *Revue archéologique* de 1878 il qualifie de hache *celtique*, en insistant sur l'adjectif). Kerviler envoie tous ces objets à Alexandre Bertrand. Dès l'été 1876, il modifie totalement son point de vue sur l'âge de ces vestiges, et expose sa théorie dans un article publié dans plusieurs livraisons du premier semestre de 1877 dans la *Revue archéologique*.

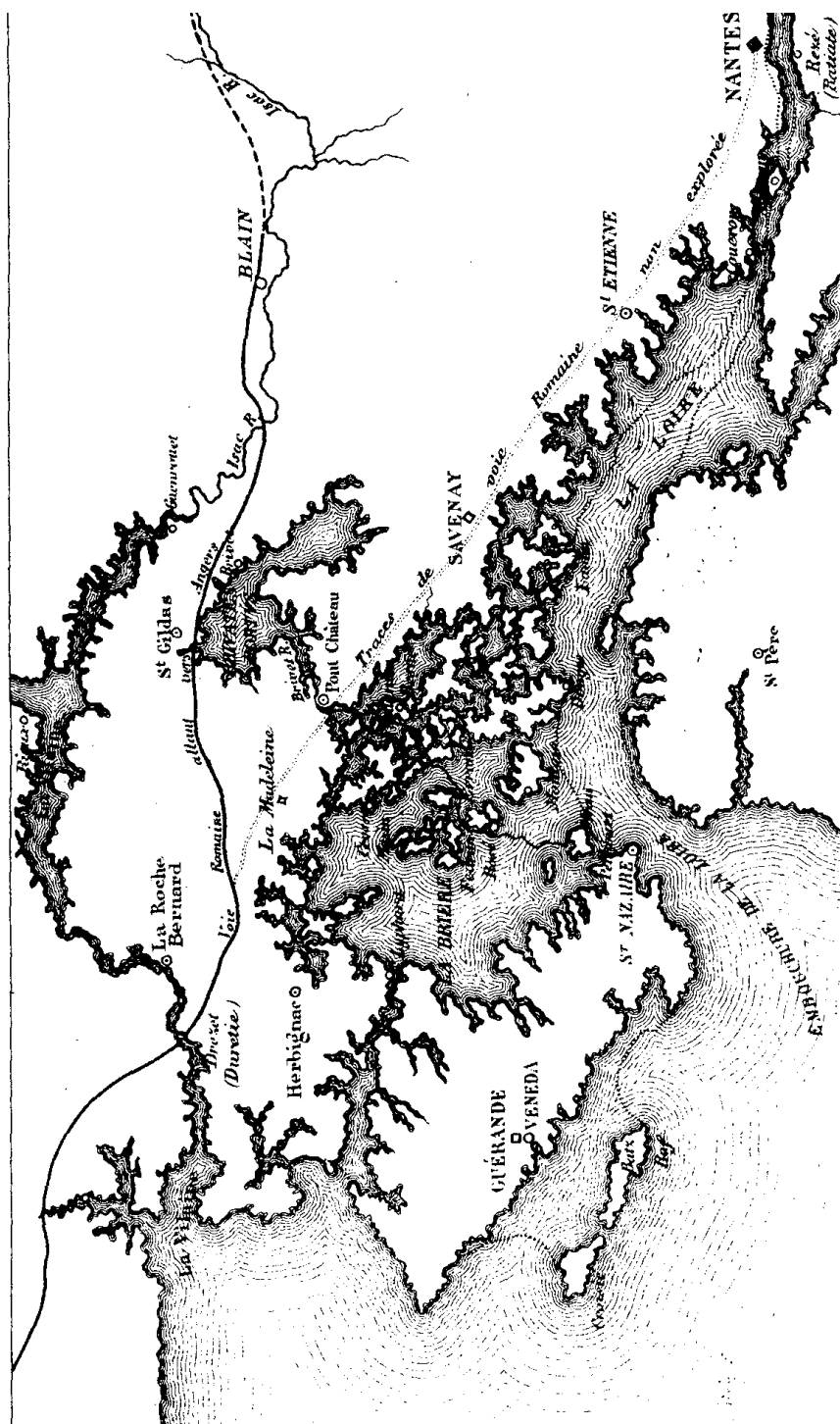
Kerviler commence par y situer le problème dans l'ensemble des questions relatives à la géographie historique de la Basse-Loire, sujet de vif intérêt pour les archéologues et historiens nantais à cette époque. Son idée est que depuis deux mille ans, le cours du fleuve et sa rive droite ont totalement changé (voir carte ci-après) et qu'il est parvenu à situer enfin le fameux Brivates-Portus des Anciens, au débouché du Brivet dans la Loire. La relation toponymique Brivates-Brivet et ses découvertes coïncident. Il s'est livré à des calculs sur les alluvions apportées par les crues annuelles du fleuve, sur la vitesse des flots et la sédimentation de ces alluvions, calculs dont il résulte que trente-cinq centimètres d'alluvions représentent un siècle. Ces approches théoriques ont été confirmées par la découverte, faite en compagnie de Paul Duchatellier, d'une coupe stratigraphique du site à l'air libre, dans une partie du chantier qu'il n'avait pas visitée depuis plusieurs mois. Cette coupe et l'interprétation qu'il en donne constituent le « chronomètre préhistorique de Penhoët ». D'après ce chronomètre, le crâne et les objets trouvés doivent être datés du V^e siècle avant J.-C. C'est, dit-il, à ce moment-là que le bronze est arrivé en Armorique, les Gaulois s'installant deux siècles plus tard. Last but not least, en remontant la stratigraphie jusqu'au socle rocheux, on arrive aux origines, dont la datation confirme la chronologie biblique (2). Tout cela s'accorde avec les vues développées par Alexandre Bertrand, dans son *Archéologie celtique et gauloise*, sur l'arrivée des Celtes porteurs du bronze en Gaule au VIII^e siècle.

C'est précisément Bertrand qui fait le compte rendu des découvertes de Kerviler à la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, le 12 mars 1877. Il retrace ce que nous venons d'exposer, et estime que cela annule tout ce qui tendait à placer vers -1500 ou -2000 l'arrivée des métaux en Gaule et à dater de bien plus haut la pierre polie. Le compte rendu de la *Revue des Sociétés savantes* commet un curieux lapsus en faisant dire à Bertrand :

« Avec des savants comme M. Kerviler, la science positive fait place à la fantaisie. » Le 7 avril, à la Sorbonne, le ministre de l'Instruction publique, Waddington, rend un vif hommage aux travaux de Kerviler et annonce qu'il débloque des crédits pour lui permettre d'aller jusqu'au bout. Comme il l'indique dans le dernier volet de son grand article de la *Revue archéologique*, Kerviler compte utiliser les 500 francs alloués pour creuser un puits jusqu'au fond des alluvions, jusqu'à la roche primitive, c'est-à-dire au début du Temps.

Le chronomètre préhistorique de Penhoët devient alors une affaire importante. Spécialistes de géologie, de physique des liquides, d'études des cours d'eau se penchent sur le problème. Au congrès que l'Association française pour l'Avancement des sciences tient au Havre en août 1877, Mortillet et Sirodot attaquent vivement Kerviler, déjà taxé de cléricalisme lors de la réunion de la Sorbonne. (L'appui apporté à Kerviler par Bertrand se conjugue avec les querelles violentes entre ce dernier et Mortillet à Saint-Germain.) Sirodot, en tant que doyen de la faculté des sciences de Rennes, qui a Saint-Nazaire dans son ressort,

1. A travers toutes ces études, Kerviler montre une fascination pour l'idée d'origine absolue qui témoigne bien qu'il reste en deçà des approches modernes qui ont dépassé cet intérêt métaphysique pour les questions d'origine.



Carte représentant l'estuaire de la Loire à l'époque de César, tel qu'on le supposait il y a un siècle dans les milieux savants nantais (*Revue des Sociétés savantes*, 1878, 21 semestre, p. 44).

s'est rendu à Penhoët le 12 août. Comme Mortillet et d'autres, il estime que les raisonnements de Kerviler ne tiennent pas debout. C'est grave, car Kerviler est attaqué non seulement comme archéologue, mais aussi comme ingénieur. Il faut donc répondre. Kerviler le fait le 4 septembre 1877, dans une séance générale du congrès de l'Association Bretonne à Savenay.

Pour la circonstance, il a apporté tout un matériel : cornes de cerf, têtes de loup, crânes humains, poteries, armes de bronze, objets de pierre polie... C'est que l'enjeu est de taille : « *Il s'agit des origines de l'homme et de la concordance de la Bible avec les données scientifiques, il se trouve que mes découvertes de Penhoët tendent à donner raison, dans une certaine mesure, au texte même de la chronologie biblique relativement à la date de l'origine de la période géologique actuelle.* » Il retrace les étapes par lesquelles il a été conduit à abandonner la datation de Broca. Il est arrivé à la conclusion qu'au V^e siècle avant J.-C., on utilisait en Gaule des objets de pierre polie et de bronze. De sorte que le crâne trouvé est non pas celui d'un homme du Néolithique, mais celui d'un Celte ou d'un Gaulois. Enfin, il affirme que les origines de l'homme peuvent remonter tout au plus à une dizaine de milliers d'années, ce qui reste dans les ordres de grandeur bibliques, contre ceux qui parlent de centaines de milliers d'années.

A Savenay, il annonce que, taxé de cléricisme par certains à la Sorbonne et au Havre, il a demandé l'arbitrage de l'Académie des sciences qui a nommé une commission, composée de Quatrefages, Jules de la Gournerie (frère d'Eugène, ingénieur des ponts et chaussées et présent au congrès de Savenay), Gervais, Decaisne et Daubrée. Il s'apprête à faire creuser un puits, et avant la fin de l'année « *j'aurai sans doute atteint les limites extrêmes de l'alluvion et nous pourrons constater d'une façon formelle l'exactitude du récit biblique sur la date de création de l'homme* ».

Kerviler est très chaleureusement applaudi, mais en le remerciant, Audren de Kerdel, qui préside, a une formulation comique : il n'a pas la *compétence voulue* pour prendre position, mais Kerviler fait preuve d'une telle conviction « qu'il doit avoir raison » ! Ce qui, venant d'un homme peu suspect d'appuyer les anticléricaux, suppose une certaine réserve. Du reste, on a le sentiment que Kerviler n'est pas très aimé dans les milieux archéologiques bretons.

La lutte continue au congrès de Paris de l'Association pour l'Avancement de la science, en 1878. Le 28 août, dans une « Note sur une visite au bassin de Penhoët à Saint-Nazaire », Fontès, Limur (1) et Alphonse Mauricet déclarent qu'ils ont visité le site le 13 août, qu'ils ont vu la coupe stratigraphique, mais que les éléments font défaut pour conclure. Il faudrait, disent-ils, des semaines d'études sur les lieux pour pouvoir prendre position. Puis on lit un texte de Kerviler, où il répond aux objections formulées l'année passée par Mortillet et Sirodot. Il s'excuse de ne pouvoir être présent, étant retenu par des problèmes professionnels. Sans ajouter de nouveaux éléments à son article de la *Revue archéologique*, il réfute les critiques de Mortillet et du doyen de la faculté des sciences de Rennes. Mortillet lui répond. Sa principale critique tient à ce qu'il est impossible, vu l'énormité du chantier de Saint-Nazaire et les conditions dans lesquelles les objets ont été exhumés, de fixer correctement leurs positions relatives. Quant au doyen Sirodot, il déclare qu'il ne retournera pas à Saint-Nazaire, comme Kerviler le lui demande, tant que ce dernier n'aura pas retiré la lettre qu'il a envoyée au *Journal de Rennes* en décembre 1877 (2). La controverse scientifique tourne donc au conflit

1- Le comte de Limur, Vannetais, est un membre important de la Société géologique de France.

2- Le *Journal de Rennes* du 3 décembre 1877 publie une lettre de Kerviler à l'abbé Hamard, qui de son côté luttait contre Sirodot à propos de la chronologie biblique (voir *Journal de Rennes* du 21 décembre 1877). Kerviler - qui autorise Hamard à publier sa lettre dans le *Journal* - se plaint de ce que lors de sa visite, Sirodot se soit adressé à un « contremaître ignorant ». S'il avait voulu agir au grand jour, comme doit le faire tout savant qui se respecte, il n'eût pas craint de s'adresser à moi qui suis toujours là. »

de personnes. En fait, même si Mortillet n'avait pas raison dans toute son argumentation, il soulignait à juste titre les imprécisions de Kerviler quant aux emplacements de ses découvertes. De plus, comme le souligne Michelle Vieau dans son étude sur *Le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire*, parue en 1982, Kerviler manquait de clarté quant à ses relevés par rapport aux niveaux des hautes ou basses mers, et il n'admettait aucune variation du niveau des mers depuis les temps géologiques.

Les comptes rendus des séances de l'Académie des sciences mentionnent cette affaire (1). Le 9 avril 1877, une note d'Alexandre Bertrand résumant les découvertes de Kerviler est lue, à laquelle l'un des commissaires, Gervais, ajoute des détails sur les ossements animaux que Kerviler lui a envoyés. Le 16 avril, nouvelle note de Bertrand à l'Académie. Mais en dehors de ces deux notes d'avril 1877, il n'y a rien à l'Académie des sciences, dont la commission n'a jamais déposé ses conclusions. Cela n'a rien de surprenant : l'Académie se voyait très fréquemment l'objet de demandes de ce type, nommait une commission, et la plupart du temps les choses s'arrêtaient là.

A partir de 1880, il n'est plus du tout question de chronomètre préhistorique chez les archéologues bretons, et l'on voit Kerviler se tourner avec ardeur vers l'Armorique gallo-romaine. Comme le déclarent les auteurs de l'ouvrage paru en 1979 sur *La préhistoire de la Bretagne* (éd. Ouest-France, 1979), l'idée du chronomètre était l'« essai un peu prématuré d'une idée intelligente sur la sédimentation estuarienne ».

Jean-Yves Guioimar'ch
Extrait de « le bretonisme »

1- *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, tome LXXXIV, 1er semestre 1877, p. 690-694 et 752-754. Je remercie Mme Pouret, archiviste de l'Académie des Sciences, d'avoir bien voulu rechercher - en vain - si des traces des conclusions de la commission existaient dans les archives, et de m'avoir communiqué les extraits des *Comptes rendus* publiés.

Kerviler, Saint-Nazaire et la Bretagne

Robert de Caumont – congrès de l'association bretonne

La personnalité que nous allons évoquer est celle d'un ingénieur des Ponts-et-Chaussées qui fut bien plus qu'un haut fonctionnaire pendant les quelques vingt-huit années qu'il passa à Saint-Nazaire. Assez étonnamment, ce fut aussi un esprit littéraire et un érudit d'envergure régionale et même nationale. Là encore, il fut plus qu'un historien banal.

Qui était donc René POCARD du COSQUER de KERVILER, connu sous le nom de René KERVILER ?

Il n'est pas question de retracer une biographie qui serait fastidieuse. Situons simplement Kerviler dans son époque, la fin du XIX^{ème} siècle, avec sa formation culturelle et scientifique de qualité, le stimulant des progrès techniques et des besoins économiques, l'éveil de la conscience bretonne et la personnalité surmultipliée d'un savant et d'un passionné.

René POCARD de KERVILER est né à Vannes le 13 Novembre 1842. Il est fils d'un polytechnicien officier de marine (1). Il appartenait à une famille du Vannetais, de profession libérale, qui avait habité le manoir noble du Cosquer en Grandchamp depuis le milieu du XVII^{ème} siècle et portait le nom de Kerviler au XVIII^{ème} siècle. Cette famille prétendait descendre des POCARD, petits écuyers bretons ruinés dans les troubles de la Ligue, "tout ayant brûlé chez eux", mais avait perdu les preuves de ce raccordement. Etudes chez les Jésuites de Vannes, Polytechnique, Ecole des Ponts-et-Chaussées, Kerviler est toujours dans les premiers rangs. Il trouve moyen de préparer en même temps et d'être reçu à l'Ecole des Chartes, à laquelle il renonce.

Jeune ingénieur, doué d'une curiosité étonnante, retenant tout, assimilant tout très rapidement, travaillant avec acharnement, il fera un voyage d'un an qu'il raconte dans ses carnets ; il examine, note, dessine les charpentes nouvelles en fer des halles des grandes gares, les travaux du Métropolitan Railway de Londres, les Docks de Liverpool, la technique des quais de Rotterdam, les engins hydrauliques, en même temps qu'il va voir des expositions et confie, par exemple, ce qu'il pense du peintre Turner...

L'ingénieur du port

En 1874, à 32 ans, il est nommé à Saint-Nazaire. SAINT-NAZAIRE ? L'historique en est rapide. C'était un promontoire rocheux à l'abri duquel se trouvait un simple port d'échouage sur la vase, sans même une cale. Sous Louis-Philippe, en 1837, on construit un môle prolongeant le promontoire avec un débarcadère. Dans la rade, les navires qui commencent à utiliser la vapeur et qui peuvent de plus en plus difficilement remonter jusqu'à Nantes, se déchargent sur gabares. L'idée d'un avant-port de Nantes fait son chemin. On construit dans la vasière un bassin à flot, le bassin

1- Gendre d'un Polytechnicien ingénieur du Génie maritime, Directeur des Constructions navales de Lorient, René de Kerviler fut lui-même père de deux Polytechniciens et beau-père d'un troisième. Les Kerviler sont l'une des rares familles bretonnes à avoir donné, en quatre générations successives de leur nom, douze chevaliers, officiers ou commandeurs de la Légion d'honneur.

de Saint-Nazaire qui sera inauguré et verra son premier navire le jour de Noël 1856. Le commerce maritime de Saint-Nazaire commence. Il commence avec des allures de Far-West et de ruée vers l'or. Le bassin de 10 ha est tout de suite encombré. Les navires s'accostent sur plusieurs rangs. D'autres attendent plusieurs jours avant d'entrer dans le port. Depuis des siècles, paroisse rurale isolée, coincée entre mer, Loire et Brière, avec un bourg de 80 maisons habitées surtout par des pêcheurs et des pilotes de Basse-Loire, Saint-Nazaire devient l'objet de spéculations immobilières. De nombreux avant-projets et projets portuaires et urbains se succèdent. La Cie Gale Transatlantique obtient la concession de la ligne du Mexique et des Antilles pour Saint-Nazaire. La Cie de Chemin de Fer d'Orléans arrive à Nantes en 1857 et à Saint-Nazaire en 1862 : elle est cliente des charbons d'importation à bon marché. La décision de creuser un nouveau bassin, dit Bassin de Penhoët, est prise. Les travaux sont adjugés, retardés, démarrent avec lenteur, sont interrompus par la guerre de 1870 et les énormes procès de liquidation des entreprises adjudicataires !

C'est donc dans un contexte d'effervescence économique et de crédits à obtenir que le dossier du nouveau Bassin fut confié, en 1874, à ce jeune ingénieur qu'était Kerviler. Il reprit le dossier, refit les devis, régla les litiges, rédigea et fit approuver les projets définitifs du creusement de ce grand Bassin à flot et de la construction des quais ; puis il passa à l'exécution.

L'entreprise se révéla beaucoup plus difficile que prévu. Passons sur les détails. Les fondations des quais se firent à 4 mètres en dessous du fonds du bassin et nécessitèrent 35 000 m³ de maçonnerie. Mais, pour toute une partie du bassin, les nappes d'eau, les éboulements, l'inclinaison du rocher à 45 degrés nécessitèrent des entaillements profonds et l'exécution en puits coulés jusqu'à 10 à 18 mètres de profondeur.

En dépit des critiques et de difficultés insurmontables pour un esprit moins résolu, Kerviler réussit à créer de 1874 à 1881 ce bassin de Penhoët, de 23 hectares, un des plus vastes d'Europe, relié au bassin de Saint-Nazaire par une écluse, et qui multipliait par trois les possibilités portuaires. Il fut ainsi l'artisan, décisif et brillant, de l'achèvement du port de Saint-Nazaire, devenu un grand port indépendant de Nantes, un grand port qui se voulait le Liverpool français.

Le 8 Mai 1881, Sadi Carnot vint inaugurer solennellement le nouveau bassin : Kerviler reçut le grade d'Ingénieur en chef, Directeur du port de Saint-Nazaire et la Légion d'honneur. (2)

Lucide et pragmatique, Kerviler, dans sa grande "Notice sur le Port de Saint-Nazaire" de 1883, prévoit les améliorations à faire, les atouts et la vulnérabilité de Saint-Nazaire. Déjà il souligne la nécessité d'attirer des industries variées et de créer un mouvement exportateur.

Pour ce qui est des améliorations à faire, il aura la chance d'en réaliser un certain nombre puisqu'il restera 28 ans à Saint-Nazaire et qu'il ne connaîtra que l'essor croissant du port. Citons, pêle-mêle, la construction des voies ferrées autour du nouveau bassin pour en faire une véritable gare maritime, la construction de trois formes de radoub d'un type nouveau, la réalisation d'un pont roulant, hydraulique, de 300 tonnes entre les deux bassins. Ce pont roulant se levait en équilibre en 4 minutes et fut le premier de ce type en France. Il fut appelé Pont Kerviler dans les ouvrages allemands par comparaison avec les ponts Armstrong.

2- Kerviler fut associé au projet de construction du Canal des Deux Mers qui devait relier l'Atlantique à la Méditerranée à travers les départements du Midi. Il prit part aux études techniques et rédigea le projet de 1884. Puis, par décision ministérielle spéciale, il fut autorisé à défendre ce projet devant les Commissions compétentes et à en signer le mémoire en Juin 1887. Adopté, ce projet qui connut une certaine célébrité fut abandonné pour raisons financières.

Puis, sur demande du Ministre de la Marine, Kerviler réalisa les six cales de construction et les ateliers des Chantiers de la Loire, dans lesquels furent construits de nombreux cuirassés.

Surtout, devant les progrès incessants des techniques navales, la dimension des navires, la longueur, la largeur, le tirant d'eau, il fallut adapter le port. Avec sa remarquable compréhension des techniques nouvelles, il reprit entièrement le vieux bassin pour l'approfondir sans en troubler l'exploitation. Il construisit le phare des Charpentiers en pleine mer et creusa un chenal de 400 m de long sur 200 m de large à travers la Barre des Charpentiers pour permettre le passage de l'estuaire de la Loire aux navires de jauge importante.

Enfin, il réalisa la totalité des plans et exécuta la plus grande partie de la nouvelle Entrée du port à travers le promontoire rocheux du vieux bourg de Saint Nazaire pour éviter les manœuvres délicates de l'Entrée latérale à des navires dont la longueur avait doublée en quelques décades. Cette nouvelle Entrée du port était dotée d'une importante écluse de 220 mètres sur 30 de sas utile et d'un avant-port de 10 hectares abrité par des jetées de 600 mètres de longueur dont les fondations ont été exécutées à l'air comprimé, en mer, jusqu'à 9 mètres de profondeur au dessous du zéro des basses mers.

Pendant toute la fin du XIXème siècle, l'activité du port de Saint-Nazaire ne cessa de se développer. A son tour, le bassin de Penhoët sera surchargé, d'autant plus qu'une grande partie en sera occupée par les importations de charbons (3) . Le trafic était tel dans les années 1900 que l'avant-projet d'un troisième Bassin fut mis au point par Kerviler, accepté par la Chambre des Députés, et ajourné pour des motifs financiers (4).

Le Nazairien

Kerviler s'intéressait aussi à l'essor de la ville de Saint-Nazaire. En 1883, il écrivait : "Les immenses vides des rues tracées se referment, et il ne manquera bientôt plus à Saint-Nazaire, pour figurer honorablement parmi les cités bretonnes, que des églises convenables et une distribution d'eau dont on ne s'était pas jusqu'en 1880 préoccupé suffisamment, et qui sont pourtant des éléments essentiels de vitalité dans une ville : l'un pour la vie physique, l'autre pour la vie morale".

Dès 1876, Kerviler avait publié une "esquisse d'un projet de distribution d'eau". Puis le Ministère des Finances lui confia la construction de la Grande Caserne des Douanes, et le Ministère du Commerce celles de l'hôtel de la Chambre de Commerce, de l'hôtel des Postes et de la Bourse du Commerce. Tous ces bâtiments ont disparu sous les bombes en 1943. Il fut l'âme de la construction de la nouvelle église de Saint-Nazaire qui subsiste ; et son visage est conservé sur la sculpture

3- D'après une lettre du 20 Juin 1901 du Président de la Chambre de Commerce de Saint-Nazaire au Ministre de la Marine, les navires charbonniers se rangeaient sur deux ou trois rangs dans le Bassin de Penhoët, attendant leur tour de déchargement. En face, les navires en réparation ou en armement occupaient 600 mètres de quai, alignés sur deux rangs. Les Chantiers lançaient alors un ou deux navires par mois qui étaient terminés à quai !

4- Depuis 1918, le tonnage annuel du trafic des Bassins de Saint-Nazaire s'est sensiblement affaibli faute d'alternative suffisante au déclin du charbon. Les Chantiers navals qui eux-mêmes ont fait la réputation mondiale de Saint-Nazaire, ont aujourd'hui un plan de charge réduit. En revanche, l'ancienne rivalité de Nantes et de Saint-Nazaire a fait place en 1965 à la création rationnelle et dynamique du Port Autonome de Nantes-Saint-Nazaire, premier complexe portuaire de la Façade atlantique, 4ème port français, qui regroupe les sites de la Basse-Loire : Nantes, Cheviré, Cordemais, Paimboeuf, Donges, Montoir, Saint-Nazaire ... A eux seuls, les nouveaux terminaux énergétiques (hydrocarbures liquides, méthane ...) de Donges et de Montoir assurent un trafic de 16 à 18 Millions de tonnes sur les 22 à 24 Millions de tonnes du Port Autonome.

d'un des piliers du chœur. Il veilla à ce que tout ce qui présentait quelque intérêt historique ou artistique de l'ancienne église soit sauvegardé.

Sur les plans sportifs, intellectuels et sociaux, Kerviler montra une grande ouverture d'esprit et de cœur. Il créa en 1885 une Société Mixte de Tir et de Gymnastique dite "La Nazairienne", qu'il présidera pendant près de vingt ans. Il présida également la Société de Géographie Commerciale de Saint-Nazaire, la Commission de la Bibliothèque Municipale, la Société des Régates Internationales de l'Ouest qui donnait trois jours de régates par an et organisait des courses de chaloupes de pêche. Il devint aussi Vice-Président de la Société d'Instruction populaire de Saint-Nazaire. En 1883, une Association Polytechnique était fondée avec succès sous le patronage du Sous-Préfet, de Kerviler, et du Directeur des Chantiers de la Loire qui décidèrent d'organiser des cours gratuits d'arithmétique, de géométrie de dessin industriel.

Cet attachement personnel de Kerviler pour Saint-Nazaire devait inévitablement avoir des répercussions dans le domaine de l'histoire que passionnait l'ingénieur en ses loisirs, et qui le détendait, disait-il, des calculs techniques et financiers.

L'archéologue

Laissons de côté les fouilles archéologiques auxquelles il participait et la publication de nombreuses études sur les monuments antiques, les Celtes et les Gallo-Romains, pour parler de ce fameux "chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire". Sur le chantier du Bassin de Penhoët, dans les couches de vase, en 1875, 1876 et 1877, on fit des découvertes malheureusement souvent enlevées avec les déblais : crânes, armes de bronze, poteries, os de cerf, corne de bœuf primitif, haches de pierre polie. La préhistoire balbutiait encore à cette époque. Kerviler eut l'intuition que la stratification des couches successives d'alluvions permettait de déterminer l'âge de ses découvertes "comme les années d'un sapin peuvent se compter par les couches concentriques du bois". Cela fit grand bruit, et le Ministre de l'Instruction Publique en fit part publiquement au Congrès des Sociétés Savantes de la Sorbonne en 1877. En fait Kerviler, qui n'avait que 35 ans, déclencha une polémique par les théories "celtiques" et métaphysiques qu'il déduisait de ses datations. Or, celles-ci étaient encore insuffisamment scientifiques, faute du Carbone 14 découvert depuis lors. Néanmoins, le « chronomètre Préhistorique » reste évoqué à la Sorbonne de façon positive. Dans la "Préhistoire de la Bretagne" parue aux Editions Ouest-France en 1979, on lit que l'idée du chronomètre était "l'essai un peu prématuré d'une idée intelligente sur la sédimentation estuarienne".

L'historien

Kerviler fut naturellement attiré par l'histoire de Saint-Nazaire. Outre, un certain nombre d'études particulières, il publia d'indispensables "Documents pour servir à l'Histoire de Saint-Nazaire", en quatre volumes (1877-1884). Parallèlement, il écrivait la biographie du "Chancelier Pierre Séguier" et entreprenait l'étude des fondateurs de l'Académie Française. Il publiera trois volumes sur les Académiciens bretons des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles.

Autre source d'intérêt, la Révolution en Bretagne. René de Kerviler avait des convictions personnelles profondes et était catholique pratiquant. Mais il apportait à ses travaux historiques un souci d'objectivité scientifique et de libéralisme courtois qu'on lui a reproché. Il rappelait qu'il était petit-fils, à la fois, d'un chirurgien de Marine devenu chirurgien des Chouans du Morbihan et d'un officier républicain des Côtes du Nord ... C'est ainsi qu'il publia de substantielles études sur chacun des Députés de la Bretagne aux Etats Généraux de 1789, à la Constituante et à la Législative.

Bien plus, ayant entrepris à la fin de sa vie, avec la collaboration de MM. Loth, de Calan et Alain du Cleuziou, une Histoire de Bretagne en six volumes illustrés, il s'était réservé l'Armorique avant l'arrivée des Bretons du Vème siècle, les ducs de Bretagne de 1203 à 1364, et la Bretagne pendant la Révolution. Sa contribution devait être assez avancée au moment de sa mort, mais seule "la Bretagne pendant la Révolution" a été publiée, à titre posthume. La solidité de cet ouvrage a incité les Editions Joseph Floch à la rééditer en 1982. Il est aujourd'hui d'actualité !

Le bibliographe

En fait, pour Kerviler, tout ce qui était breton était objet de fiches bibliographiques. Il a publié une très utile bibliographie des journaux et périodiques de chacun des cinq départements bretons. Il s'intéressait au folklore, aux monuments, à la géographie ancienne et moderne, à la flore bretonne, aux races animales, aux eaux thérapeutiques de Bretagne ... J'ai relevé 175 fiches sur les sciences naturelles dans le dossier Kerviler de l'Abbaye de Landévennec. Il était obsédé de voir se perdre des éléments fragiles et utiles, et souvent inédits, de ce qu'avaient écrit des Bretons et de ce qu'on avait écrit sur les Bretons et la Bretagne. C'est ainsi que son œuvre majeure est cet immense répertoire inachevé qui fut le fruit de quarante années de mise sur fiches, la Bio-Bibliographie Bretonne (5).

"J'ai réuni, écrivait-il en 1886 dans la préface, un nombre très respectable de milliers de fiches ... sur des Bretons connus ou quelconques ... et j'ai résolu d'en faire profiter mes compatriotes".

Ce dictionnaire parut en livraisons bisannuelles de 1886 à sa mort en 1907 et s'est arrêté à la fin de la lettre G (article GUEPIN) au 17ème volume d'une œuvre qui en aurait compté quarante à cinquante ... Avec les fiches incomplètes qui avaient été récupérées par les Archives de la Loire-Atlantique dans la dispersion des papiers Kerviler entre 1907 et 1934, M. du Boisrouvray a pu, avec patience et compétence, publier trois volumes de G à Z en 1985 (6).

A ceux qui considéraient que cette Bio-bibliographie était une tâche surhumaine, possible à la rigueur par un couvent entier de bénédictins, Kerviler avait répondu : "Quelques uns ont été effrayés de l'ampleur et du temps qu'il faudra pour la publier. Si l'on s'effrayait ainsi, on n'entreprendrait jamais rien. Je marche donc en avant parce que je vois clair devant moi". Du reste, il ne se faisait pas illusion. Dans une lettre, il écrit : "Tous ces ouvrages sont autant de chapitres d'une entreprise considérable à laquelle je consacre tous les loisirs d'une profession déjà fort occupée et dont ma vie entière ne suffira probablement qu'à grand peine à voir la fin..." Il révèle à ses enfants sa méthode de travail :

"Je vous ferai remarquer les résultats auxquels aboutit un travail modeste, mais continu... Rappelez-vous toute votre vie qu'une heure par jour consacrée au travail donne par an 365 heures, c'est-à-dire 36 journées de 10 heures, ou un mois et demi de travail plein".

5- Sous le titre de "Bibliographie Kervilérienne, liste de travaux de toute nature publiés depuis. 1870", Kerviler fit imprimer sa propre bibliographie en 1903. Elle comportait alors 45 pages et relevait 213 ouvrages ou articles. Plusieurs textes séparés pouvaient être doublés en étant réunis postérieurement en volume ; à l'inverse, la Bio-Bibliographie Bretonne ne comptait que pour un numéro. 150 numéros visaient des travaux archéologiques ou historiques, une soixantaine correspondait à des études scientifiques et techniques. Il y avait également un recueil de poèmes.

Le Breton

On l'a remarqué, l'un des caractères essentiels de sa personnalité fut cette passion pour tout ce qui concernait la Bretagne. Précurseur dans l'ordre scientifique et technique, il avait une même sensibilité à l'égard de la Bretagne. Cet éveil était fort peu fréquent de son temps. Les milieux cultivés eux-mêmes méprisaient les "originalités sauvages et barbares" de cette province. Gauguin vint à Pont-Aven pour se dépayser avant d'aller à Tahiti. La connaissance du passé breton n'a mobilisé au XIX^{ème} siècle, à partir de 1840, qu'une frange très restreinte d'intellectuels, autour de l'Association Bretonne et des sociétés départementales qui en émanaient. Cela n'avait rien à voir avec ce vaste mouvement populaire de sensibilisation et de prise de conscience du XX^{ème} siècle.

Kerviler fit précisément partie, activement, de l'Association Bretonne et des sociétés savantes qui, toutes, contribuèrent à l'éveil de l'esprit breton et à la constitution d'une conscience régionale. Il fut cependant de ceux qui, à l'érudition pure et à la célébration un peu romantique du passé, ont su joindre une réflexion sans immobilisme sur la Bretagne tout entière et sur les valeurs réactualisées d'un patrimoine intellectuel littéraire, artistique, religieux, économique et social. M. Jean-Yves Guimar dans "Le Bretonisme" publié en 1987, écrit textuellement à propos de cette attitude de Kerviler : "C'est ce trait de son oeuvre qui fait de lui un héritier du bretonisme et l'un des fondateurs du mouvement breton du XX^{ème} siècle". René Kerviler prenait soin d'en fixer les limites dans le discours de clôture du Congrès de l'Association Bretonne à Guérande en 1899 : "Il nous faut, disait-il, garder tout ce qui constitue notre individualité propre ... et rester Bretons tout en demeurant bons Français".

Lorsque, en cette même année 1899, au Congrès de l'Union Régionaliste Bretonne (qui a depuis lors rejoint l'Association Bretonne), il fut proclamé président, il confirme cet enracinement et sa conscience passionnée d'être Breton. Nous lui rendrons hommage en concluant par les propres paroles qu'il prononça alors :

« L'honneur que vous me faites est grand et me touche profondément. Je me plais à le reconnaître comme le couronnement d'une carrière entièrement dévouée à la patrie bretonne ... Vous savez que tous mes loisirs ont été consacrés depuis longtemps à la glorification de la Bretagne et des Bretons, que je veux notre chère province toujours grande, toujours forte, toujours honorée. Vous savez que j'ai refusé d'aller m'enfouir dans le gouffre parisien pour rester en vedette à cette embouchure de la Loire que nos aïeux ont défendue jusqu'à la mort contre l'envahisseur romain... Oui Messieurs, je suis un vieux Breton, et je m'en vante ! »

Robert de Caumont

Congres de l'association bretonne
Saint-Nazaire, 8 juillet 1899.

6- Inspecteur Général des Ponts-et-Chaussées en retraite, atteint de paralysie des membres, René Pocard du Cosquer de Kerviler mourut à Lorient le 11 Mai 1907, peu avant d'atteindre ses 65 ans, alors qu'avec l'aide de son épouse, il corrigeait les épreuves du 47^{ème} fascicule de sa Bio-Bibliographie Bretonne. Un certain nombre de dossiers furent confiés à l'Abbé Chauffier dans l'espoir qu'il continue l'oeuvre entreprise. A la mort de Madame de Kerviler en 1934, la famille dut disperser très rapidement une masse de papiers et documents qui remplissait trois grandes pièces de sa maison de Lorient.

Principales sources

Archives familiales, à Pénanros, Rossulien, Tregontmab
Notice sur le Port de St Nazaire, par Kerviler (1883)
Préface de la Bio-Bibliographie Bretonne, par Kerviler (1886)
Préface de la "Suite de la Bio-Bibliographie Bretonne de Kerviler", par M. du Boisrouvray (1985)
Discours de clôture du Congrès de Guérande de l'Association Bretonne (1899)
Kerviler, par Henry Carnoy (opuscule paru en 1902)
Journaux de Saint Nazaire (Novembre 1902)
Le Nouvelliste du Morbihan (14 et 16 Mai 1907)
Dossier Kerviler de l'Abbaye de Landévennec
"Saint Nazaire, le Port, la Ville, le Travail" par Marthe Barbance (1948)
"Le Bretonisme", par Jean-Yves Guiomar (1987).

René de Kerviler, ingénieur et historien (1842-1907)

Bertrand FRÉLAUT

(Extrait de « Chroniqueurs et historiens de la Bretagne » - 2001)

Au XIX^e siècle, le Morbihan a participé à l'essor de l'histoire de Bretagne en la personne de nombreux archéologues et historiens qui, sans avoir la stature d'un La Borderie ou d'un La Villemarqué, ont cependant contribué de façon décisive aux débats du moment. Sans prétendre être complet, on ne peut passer sous silence l'apport du chanoine Mahé, des érudits de la famille Galles, de Cayot-Délandre, Closmadeuc, Fouquet, du chanoine Le Mené, de l'Estourbeillon ou de Rosenzweig. Nous avons choisi de présenter l'œuvre d'une personnalité complexe et attachante, tant par ses erreurs que par la production prolifique qu'il a fournie. En quelque quarante ans, il avoue dans la *Bibliographie Kervilérienne*, (publiée par ses soins) 213 références, dont 150 proprement historiques (où il faut signaler cependant quelques doublons).

Issu du pays vannetais, ingénieur à Saint-Nazaire pendant près de trente ans, apparenté par sa mère à une famille des Côtes-du-Nord, possédant un manoir en Finistère, membre des sociétés savantes des cinq départements, président de l'Union Régionaliste Bretonne en 1899 et 1900, c'est un érudit breton typique, “ d'envergure régionale et même nationale (1) ”. Après avoir évoqué son milieu d'origine, sa carrière d'ingénieur et ses théories archéologiques, nous nous intéresserons plus particulièrement à ses recherches historiques et à ses travaux bibliographiques.

Un riche terreau d'origine

Les origines familiales de Kerviler ont influencé ses choix professionnels et intellectuels. Il s'appelle, en réalité, René Pocard-Kerviler mais, grâce à un jugement du tribunal d'instance de Vannes du 9 mai 1901, il devient René Pocard du Cosquer de Kerviler. Du côté paternel, les Pocard apparaissent à Grandchamp, dans le pays vannetais, vers 1700, où ils se succèdent comme notaires du comté de Largouët, greffiers ou négociants. L'acquisition, à cette date, de la seigneurie du Cosquer (2) modifie leur nom et la famille achète une maison à Vannes, rue du Marché-au-Seigle, paroisse Saint-Salomon (3), où elle réside jusqu'en 1964, date de sa destruction. Cinq générations s'y succèdent jusqu'à notre historien : Michel Pocard (1699-1774), Vincent Pocard qui, en 1761, ajoute “ de Kerviler ” à son nom (4), greffier, René Pocard-Kerviler (1804-1879), capitaine de frégate, qui, en 1840, épouse à Vannes, Marie-Louise Couëssurel de La Brousse (1802-1862), fille d'un conservateur des hypothèques, ancien engagé volontaire en 1795 dans les Côtes-du-Nord.

1. L'expression est de Jean-Yves Guimar qui lui a accordé plusieurs pages dans son livre sur *Le Bretonisme* (Floch, Mayenne, 1987). Quelques notices éclairent aussi sa biographie : celle de J.-L. Micouveau (*Le Panthéon dit Mérite*) et celle d'Henry Carnoy (*A l'orée du XX siècle, Portraits contemporains*, 1902). J'ai utilisé aussi quelques renseignements fournis par sa famille.
2. Selon le dictionnaire des terres nobles de Louis Galles, Michel Pocard achète cette seigneurie de Grandchamp en 1700 à Joseph Sangrin. La famille avance la date de 1668.
3. Cette maison a été abattue en 1964 pour laisser place à la Trésorerie municipale rue Thiers, près de l'hôtel de Limur (*Bulletin des Amis de Vannes*, n°21).
4. Le nom est celui d'une fontaine de Grandchamp, à proximité du Cosquer.

Autant la famille de Kerviler est conservatrice, catholique et s'est illustrée dans l'aide à la chouannerie, la contre-révolution et le clergé (5), autant les Couëssurel, originaires de Plédran (6) et issus eux aussi d'un milieu de notaires et fermiers seigneuriaux, ont donné des administrateurs, des élus ou des militaires aux régimes de la Révolution et de l'Empire, le plus connu étant administrateur des Côtes-du-Nord en 1795 puis député aux Anciens de l'an VI à l'an VIII. Par ses alliances, cette famille est apparentée à un autre député aux Anciens, Louis Prud'homme, imprimeur-libraire à Saint-Brieuc, et à un député des Cent-Jours, Louis Bienvenue, homme de loi, mais on y trouve encore des avocats, des religieuses, des receveurs de l'enregistrement, un maire de Moncontour... La grand-mère maternelle de René de Kerviler, Adèle Muller, était la fille d'un lieutenant des armées républicaines, Philippe Muller (dont il utilisa le nom comme pseudonyme pour une de ses études). La famille maternelle est donc marquée par des choix politiques opposés à ceux des Kerviler.

Par son mariage aussi, Kerviler s'apparente à un milieu d'ingénieurs et d'hommes politiques. En 1870, il épouse Cécile Guyesse, fille d'un ingénieur polytechnicien du génie maritime, Armand Guieysse (1810-1891). Elle était la cousine germaine de Paul Guieysse (1841-1914), ingénieur hydrographe, égyptologue, député de Lorient de 1890 à 1910 et ministre des Colonies dans le cabinet Léon Bourgeois en 1895-1896. Président des “ Bleus de Bretagne ”, il fit ériger la statue de Hoche à Quiberon en 1902 et celle de Renan à Tréguier en 1903 (7). C'était un radical-socialiste, franc-maçon et anticlérical déclaré. Aîné d'une famille de onze enfants (dont sept survécurent), Kerviler eut trois garçons et deux filles qui firent souche. Retiré à Lorient, pays de sa femme, il y meurt, à demi paralysé des jambes, le 11 mai 1907.

Le milieu familial est particulièrement contrasté mais, au total, très porteur, très favorable. Les Kerviler appartiennent à cette “ bonne bourgeoisie provinciale ” qui se pique d'origine nobiliaire. Le jeune homme, qui a été placé au collège Saint-François-Xavier, qui vient d'ouvrir en 1850, s'est très vite intéressé à l'archéologie au point de participer, dans ces années-là, aux fouilles de la Société polymathique du Morbihan avec Louis Galles et de Cussé (8). Il est d'ailleurs membre correspondant de cette société en 1863 (il a 21 ans) et fait une note en 1869 devant elle. Il devient ingénieur après avoir été élève de l'École polytechnique. Il est ainsi “ fils, gendre, père, beau-père, neveu et cousin de polytechniciens (9)... ”

On voit donc que le terreau intellectuel d'origine est d'une grande richesse et l'on peut constater que les diversités d'engagements politiques de ses aïeux et alliés peuvent sans doute expliquer sinon la tolérance et la neutralité de René de Kerviler, du moins une certaine compréhension ou retenue de l'historien face aux destins si variés qu'il aura à étudier.

5. René Pocard-Kerviler, grand-père de l'historien, prit fait et cause pour Monseigneur Amelot et fut incarcéré comme suspect sous la Terreur (voir: Archives départementales du Morbihan, L 1530)
6. En 1623, Bertrand Couëssurel, sieur de La Brousse, achète la seigneurie de la Ville-Hervé (Plédran) ; Une lignée prolifique en est sortie à Lamballe, Moncontour, Uzel, Dol, mais le nom est aujourd'hui éteint depuis plusieurs décennies.
7. Voir l'étude du docteur Patrick Mahéo sur cette famille dans *Bull. de la Soc. Polymat. du Morbihan*, n° 1626 (mai 1999) p. 47-49.
8. D'après la notice de Carnoy, il doit s'agir des fouilles de Locmarniaquer et de Tumiac.
9. Citation d'Henry Carnoy. Deux des fils de René de Kerviler entrèrent à leur tour à Polytechnique en 1890 et 1896.

Un brillant ingénieur, un archéologue contesté.

René de Kerviler est un sujet doué qui, après avoir été formé par les jésuites à Vannes et à Versailles, entre à l'École Polytechnique en 1861, à l'âge de 19 ans, en sort septième, entre à l'École nationale des Ponts et Chaussées en 1863 et obtient également un diplôme de l'École nationale des Chartes, établissement dont il ne put suivre les cours. Ingénieur en 1866, il est d'abord chargé de mission en Angleterre, en Belgique et en Hollande, il voyage également en Suisse, en Italie et en Espagne. Il commence sa carrière à Tarbes (1867), la poursuit à Saint-Brieuc (1869), Nantes (1873) enfin à Saint-Nazaire en 1874 où il devient ingénieur en chef en 1882. Il y a construit le Bassin de Penhoët (1875-1881), le pont roulant hydraulique (1884), le phare des Charpentiers (1887), des cales, des ateliers, de nombreux édifices urbains détruits dans les bombardements de la Seconde Guerre mondiale et des installations portuaires considérées en leur temps comme des travaux remarquables.

Ainsi, Kerviler est un homme de science, un polytechnicien et, avec sa solide formation d'ingénieur, son expérience des recherches historiques et les éléments de comparaison que lui ont donné ses voyages à l'étranger, on pouvait attendre de lui qu'il joue un rôle décisif dans les débats archéologiques et historiques du moment. N'est-il pas à même d'apporter la caution du savant homme qu'il est ? C'est ainsi qu'à l'âge de 35 ans il fait une entrée fracassante sur la scène des débats qui partagent les historiens des années 1860-1880 : les origines de l'homme, la nature et la datation des premiers monuments " druidiques " ou " celtiques ", la classification des âges préhistoriques. Les cadres chronologiques nouveaux proposés par le danois Worsaael (âges de la pierre, du bronze, du fer) sont-ils valables en Bretagne ? Que deviennent alors les Celtes ? Qui a construit les dolmens et les menhirs ? Jusqu'où reculer l'âge des premiers hommes en France (10) ?

De 1874 à 1880, l'affaire du chronomètre préhistorique de Penhoët marque le sommet de la notoriété de Kerviler mais aussi l'échec de ses théories et leur disparition totale du débat scientifique français : en réalisant le bassin de Penhoët, Kerviler ne manque pas de faire des fouilles qui aboutissent d'abord à la découverte d'un crâne en 1874 qui est daté du Néolithique par le célèbre anthropologue Mortillet. Les années suivantes, les ouvriers exhument des poteries, armes de bronze, une hache de pierre polie et divers fragments d'os de cerf. En comparant les lieux de ces découvertes avec la coupe des diverses alluvions de la Loire, Kerviler publie dans la *Revue archéologique* de 1877 (1er trimestre) le résultat de ses observations et de ses déductions. Au prix de calculs approfondis, il estime que 35 cm d'alluvions représentent un siècle, inventant ainsi un véritable " chronomètre " de la Préhistoire bretonne susceptible de résoudre les questions en cours. Les objets trouvés à Penhoët datant donc du XV^e siècle avant J.-C., époque de l'arrivée du bronze en Armorique, et en descendant jusqu'à la roche-mère, l'étude des alluvions conduit aux origines même de l'humanité - une dizaine de milliers d'années -, ce qui permet de prouver l'exactitude du récit de la création de l'homme dans la Bible, acte de foi auquel Kerviler ne peut renoncer. Au congrès des sociétés savantes de France, du 4 au 7 avril 1877, dans l'enceinte de la Sorbonne, Kerviler est la vedette du jour.

Le ministre de l'Instruction Publique, M. Waddington lui rend un hommage particulier et accorde 500 F de subvention pour qu'il puisse continuer ses travaux...

10. Pour le contexte général de cette période voir Jean-Yves Guimar, *Le bretonisme*, Mayenne, 1987.

Taxé de cléricalisme et d'obscurantisme, Kerviler est vigoureusement attaqué par Mortillet et par le doyen de la faculté des sciences de Rennes ; il doit se défendre, se justifier, ce qu'il fait en septembre 1877, au congrès de l'Association bretonne, à Savenay. Appelés au secours, le Comte de Limur et le docteur Mauricet viennent visiter le bassin de Penhouët en août 1878. Ils observent la coupe stratigraphique mais ne fournissent aucune conclusion... Kerviler demande l'arbitrage de l'Académie des sciences qui nomme une commission qui ne déposera jamais de rapport... Le triomphe de la Sorbonne est bien loin ! Dans les années 1880, les découvertes de Kerviler sont oubliées et l'opinion scientifique internationale a définitivement adopté les nouvelles idées et les nouvelles classifications des ères préhistoriques...

Dans les années 1872-1873, Kerviler avait conçu et publié un premier grand travail : *Géographie de la presqu'île armoricaine au commencement et à la fin de l'occupation romaine*. Il y défendait une thèse elle-même très controversée sur un sujet qui préoccupait beaucoup les historiens d'alors : la localisation de la bataille navale au cours de laquelle Jules César battit les Vénètes. Kerviler défendit l'idée que le golfe du Morbihan n'existant pas à cette époque et l'estuaire de la Loire étant, en revanche, beaucoup plus vaste, c'est en Brière que se déroula cette bataille. Jules César n'avait jamais franchi la Vilaine, donc il n'était jamais venu en vue des côtes du Morbihan... Cette position vigoureuse fut également vivement contestée par la majorité des historiens.

Peut-être ces déconvenues ont-elles poussé Kerviler à ne se consacrer qu'à des études solidement fondées sur des sources incontestables ? Son amour de l'histoire de Bretagne et sa passion pour la collecte des références bibliographiques vont occuper tous ses loisirs d'ingénieur.

Œuvres secondaires et recueils d'histoire bretonne

Dans une première catégorie nous placerons les travaux d'ingénieurs publiés dans les *Annales des Travaux Publics ou des Ponts et Chaussées* ou dans les rapports administratifs. Joignons-y les œuvres poétiques (recueil “ *Bruyère et Lilas* ” par exemple) dont les sonnets ne forcent pas l'admiration... mais posent parfois des problèmes historiques. Nous nous permettons ici de reproduire le poème intitulé “ Carnac ” très représentatif de la personnalité de l'auteur :

*Le soir, vous inspirez une sainte terreur,
Colosses de granit aux ombres gigantesques ;
Quand la lune se glisse entre vos arabesques,
Le paysan recule en frissonnant d'horreur.
L'antiquaire lui-même hésite et craint l'erreur...
Êtes-vous les témoins de ces jours titanesques
Où le ciel, foudroyant d'Apis les soldatesques,
Sauva Saint Cornély des coups de leur fureur?
Êtes-vous les piliers du temple des Druides?
Où les stèles d'honneur marquant les places vides
Dans les rangs des héros défenseurs du vieux sol?
Êtes-vous les jalons du Conseil des Vénètes?...
Qu'importe, si, par vous assuré de son vol,
L'esprit s'élève à Dieu qui voit ce que vous êtes!*

En composant ce sonnet, Kerviler se fait l'écho de ses propres préoccupations : n'écrit-il pas qu'il hésite entre les diverses théories d'explication des origines des alignements et qu'il " craint l'erreur... " (comme pour le chronomètre préhistorique de Saint-Nazaire ?). Faute de pouvoir choisir entre la légende des soldats de Saint-Cornély, le temple des Druides et la salle du Conseil des Vénètes, il préfère s'en remettre à Dieu omniscient...

Parmi les œuvres mineures ou secondaires, on regroupera ses souvenirs de voyages (11) la publication des mémoires de son père (12) ou des contributions aux ouvrages de Paul Sébillot, des articles dans la *Revue des Arts et Traditions Populaires* (13)...

Pendant ses années d'études à Paris, il fréquente les Archives Nationales et y puise à son gré. Ainsi, Kerviler a beaucoup publié sur l'histoire de l'Académie française de 1871 à 1882 (une marotte ?), mais encore sur certains personnages, académiciens ou non, qui ont eu un rôle sous l'Ancien Régime.

Il fit ainsi plusieurs études consacrées au chancelier Pierre Séguier (1588-1672), au diplomate Abel Servien (1593-1659), négociateur du Traité de Munster, ou à des célébrités de la famille de Colbert ou de celle de Louvois. On lui doit aussi de nombreuses notices biographiques de quelques " Éternels " et une synthèse intitulée *La Bretagne à l'Académie Française au XVII^e siècle*, 1879, (541 pages), et un second volume consacré au siècle suivant et paru en 1889, chez le même éditeur parisien, Victor Palmé (658 pages).

Avec Olivier de Gourcuff, il signe une *Anthologie des Poètes bretons* du XVII^e siècle, parue à Nantes en 1884, à la Société des Bibliophiles bretons (286 pages). Mais ces deux ouvrages de matière bretonne se rapprochent déjà des grands travaux d'érudition qui sont la spécialité de notre ingénieur.

Ses autres grands travaux sont souvent demeurés inachevés. Il avait commencé une série de recherches sur les députés bretons sous le titre: *Cent ans de représentation bretonne*. Il en a publié deux tomes. Le premier volume concerne *les États généraux et l'Assemblée constituante 1789-1791* (Perrin, 1888, 162 pages). Le deuxième volume traite de *l'Assemblée Législative* (Perrin, 1891, 480 pages). La suite des " Cent ans " n'a pas vu le jour.

Kerviler a fait œuvre originale par ses recherches sur la Révolution, avec notamment le volume: *La Bretagne pendant la Révolution*, publié en 1912 par les Bibliophiles bretons (361 pages). L'ouvrage compte trois parties

1. Débuts de la Révolution - Fin de la nationalité bretonne.
2. Agonie et mort de la Royauté.
3. Triomphe, agonie et mort de la république (avec comme sous-titres: La guerre civile, La Convention et le Directoire).

Il s'agit de la reprise de textes écrits pour une Histoire de Bretagne dont nous parlerons tout à l'heure.

10. Par exemple *Trente jours en Savoie, en Suisse et en Italie*, Saint Nazaire, 1896, 226 p.

11. *Souvenirs d'un vieux capitaine de frégate*, 2 vol., Paris, 1893 et 1896, voir aussi l'article de sa petite fille, Étienne de Kerviler : " Un Vannetais à la bataille navale de Navarin ", *Bull. de la Soc. Polymathique. du Morbihan*, 1985, p. 120-121.

12. Kerviler et Sébillot ont publié en 1897 un *Annuaire historique de la Bretagne*. Quant aux diverses revues où l'historien vannetais a donné des articles, outre celles des sociétés savantes bretonnes, on peut signaler la *Revue historique de l'ouest*, la *Revue de la révolution*, la *Revue des Traditions populaires*, sans compter les comptes rendus des congrès de l'Association Bretonne.

L'ouvrage intitulé *Armorique et Bretagne* rassemble un certain nombre d'articles et études (dont celle du “ Chronomètre Préhistorique ”) en trois tomes parus en 1892 et 1893, chez Champion (ayant respectivement 286, 362 et 368 pages). Le plan est simple :

1. Sur l'Armorique.
2. La Bretagne jusqu'à la Révolution.
3. La Bretagne pendant la Révolution et depuis

C'est l'occasion pour Kerviler de rééditer son travail sur “ Clubs et clubistes du Morbihan de 1790 à 1795 ” et de donner quelques notices fournies sur des notabilités comme Brue ou Dufilhol (14).

Les grands travaux bibliographiques

Obsédé par l'accès aux sources, Kerviler avait l'ambition de tout recenser ce qui s'était écrit sur la Bretagne pour constituer un fond documentaire exhaustif sur l'histoire de cette “province”. Il s'est très tôt consacré à la bibliographie.

Au congrès de l'Association Bretonne de Vannes de 1874 il lit son *Esquisse du projet de Bibliothèque historique de la Bretagne*. Après avoir présenté la géographie, l'histoire naturelle et l'agriculture bretonnes, il élabore un plan détaillé d'un exposé de l'histoire de Bretagne en multipliant les classifications.

En 1884, il publie un *Essai d'une bibliographie des publications périodiques de la Bretagne* qui ne connaîtra que quatre livraisons jusqu'en 1898.

En 1905, il a en projet une *Histoire de la Bretagne* en six volumes illustrés avec la collaboration de Joseph Loth, de Calan, Trévédry et du Cleuziou. (Il rédige lui-même le premier volume sur la période préhistorique et gallo-romaine et les années 1203-1364). Il pensait ne pas faire double emploi avec l'histoire de La Borderie (15) mais, abandonné par certains de ses coauteurs et par l'éditeur pressenti, il n'eut pas le temps de mener ce projet à son terme.

Le grand œuvre de René de Kerviler est son “ *Répertoire de Bio-Bibliographie bretonne* ” paru chez Plihon (Rennes) de 1886 à 1907 en 17 volumes, mais arrêté à la lettre G... à la mort de son auteur et continués seulement en 1978-1985 dans des conditions différentes...

La lettre A comprend 918 articles et 417 pages; B, 3755 articles et 3771 pages; la lettre C, 3584 articles en 1481 pages; D, 203 articles et 855 pages; E, 505 articles et 110 pages; la lettre F, 1136 articles et 201 pages, enfin le G (jusqu'à GU) environ 2300 articles et 1205 pages. Ainsi, les 6 premières lettres de l'alphabet totalisent 14 200 références en 8 040 pages. Si certains noms ne donnent lieu qu'à quelques lignes, il existe quelques notices exceptionnellement développées où Kerviler ne nous épargne aucune notule et en vient même à publier de larges extraits de poésies, de lettres, d'articles de journaux...

13. Il signale lui-même en note à la page 17, à propos de “ Clubs et Clubistes du Morbihan de 1790 à 1795 ” : “ Cette étude a été publiée pour la première fois sous le pseudonyme de Philippe Muller (l'un de mes bisaïeux maternels) dans la *Revue de la Révolution* et tirée à part, à Nantes, en 1885. ”

14. Jean-Yves Guimar a étudié et publié sa correspondance concernant cette *Histoire complète et illustrée de la Bretagne* qui devait comprendre plus de 300 gravures. (*Le bretonisme*, p. 307.)

Le principe du répertoire est de citer tous les auteurs Bretons qui ont écrit sur la Bretagne (et seulement les Bretons, dans un premier temps du moins) mais aussi de citer toutes les publications, écrits ou sources, qui parlent d'un personnage d'une famille bretonne déterminée. Ainsi, Brizeux aura une douzaine de pages comme les Corbière, parce qu'ils ont écrit des œuvres bretonnes mais les Avaugour, les Beaumanoir ou Fouché, sur lesquels il a été publié, seront aussi évoqués même s'ils n'ont eux-mêmes rien écrit.

Au palmarès des plus longues notices on peut ainsi relever quelques vedettes de l'histoire bretonne :

Le Général Boulanger : 207 pages (record absolu). L'auteur ne manque pas de faire état du recul qu'on peut avoir vis-à-vis d'un personnage (dont il ne connaissait pas la fin à l'époque de la rédaction de sa notice) puisqu'il note que les générations à venir seront étonnées de voir combien le général avait suscité la « folie » de ses contemporains. Il n'empêche qu'en ne nous épargnant aucun ordre du jour du ministre rennais il laisse échapper son penchant politique ou la conception qu'il a d'un « grand breton contemporain »...

On trouve ensuite des articles très fournis sur des écrivains

Chateaubriand (93 pages), Paul Féval (36 pages), les Corbière père et fils (13 pages), Élie Fréron (26 pages), Brizeux et beaucoup d'académiciens. Viennent ensuite des historiens ou archéologues contemporains comme Arthur de La Borderie qui trône en tête avec 41 pages, suivi de Fouquet, Bertrand d'Argentré, de l'Estourbeillon, Bizeul...

Des familles notables ou bourgeoises sont également bien représentées (de Boisgelin, de Cambout, de Carné, Fournier, Bernard, Fouquet, Bigot, etc.) voire quelques hommes politiques déjà connus mais pas encore arrivés au faite de leur carrière comme Aristide Briand, qui fut conseiller municipal de Saint-Nazaire...

Innombrables enfin sont les références sur les avocats, les médecins (qui ont tous écrit au moins une thèse !), les députés ou autres élus locaux...

Demeuré inachevé par la mort de Kerviler, le répertoire a été continué au bout de douze ans de travaux et de retouches par les Archives de Loire-Atlantique et la bibliothèque municipale de Nantes (16).

Les papiers de Kerviler ont été en partie dispersés par ses héritiers mais plusieurs dossiers ont été conservés, parfois partiellement, après leur utilisation par certains érudits comme Louis Jégou ou l'abbé Chauffier de 1907 à 1913. Une partie d'entre eux (dossiers, coupures de presse, notules et papiers divers découpés au ciseau, fiches) fut achetée en 1937 par la ville de Nantes. En 1941, Mademoiselle d'Haucourt, bibliothécaire, a tenté une rédaction des lettres manquantes du répertoire mais il a fallu de nombreuses années et de multiples collaborations pour les traiter toutes et encore de façon partielle puisque Kerviler n'avait pas rassemblé tous les documents nécessaires à cet usage ou que ceux-ci ne nous sont parvenus que de façon incomplète.

Le résultat a fourni la matière de trois tomes édités de 1978 à 1985 par Floch (Mayenne), soit, pour les 19 lettres restantes, un ensemble d'articles plus courts représentant 1858 pages.

On voit donc les limites de ce *Répertoire*. Il ne concerne que les notables et est même présenté par Xavier du Boisrouvray comme un *Dictionnaire biographique de la bourgeoisie bretonne au XIX^e siècle*. (Il oublie qu'il concerne aussi la noblesse). Il développe essentiellement les lettres A à G. Il renvoie à des ouvrages écrits précédemment où il a traité

15. L'historique de la suite « Suite du Kerviler » a été présenté par Xavier du Boisrouvray, conservateur des Archives de Loire-Atlantique, dans la préface à l'édition de celle-ci en 1978. Voir aussi l'analyse que j'ai faite dans mon DEA : *Les sources de l'Histoire des Bleus de Vannes*.

en détail certains personnages (Boullé, Dusers ...). Il commet quelques erreurs et omet certains noms... Il importe donc d'en être conscient quand on l'utilisera mais, tel qu'il se présente, c'est une mine d'or pour tout chercheur et, au moins, un point de départ ou de vérification.

Malgré son péché de jeunesse, René de Kerviler reste l'un des types de l'érudit provincial et de l'historien breton du XIX^e siècle. Sa place dans les débats de son temps est importante et il croise le fer avec La Borderie aux congrès de l'Association Bretonne ou bien il défend l'identité bretonne (la “ nationalité ”, comme il l'appelle) dans ses recueils historiques et ses discours de président de l'Union Régionaliste Bretonne. Il est donc représentatif de l'engagement de certains milieux aristocratiques dans le premier mouvement breton.

Cet homme, qui fut un bourreau de travail et qui n'était pas historien de profession, a su s'entourer de collaborateurs et puiser aux sources les plus irréprochables des archives et de la bibliographie. Il a mis autant d'énergie à rassembler les éléments de sa *Bio-Bibliographie* qu'à creuser le bassin de Penhoët (17). Il demeure incontournable dans l'historiographie bretonne car, de même qu'on a recours au Larousse ou au Petit Mourre, ne travaille-t-on pas encore avec le Kerviler et la suite du Kerviler ?

Bertrand Frélaut

17. Sur Kerviler, voir Jean Dhombres, *La Bretagne des savants et des ingénieurs*, t. 2

L'œuvre d'un érudit présentée lors de la journée sur l'historiographie

René de Kerviler redécouvert

Avant même son installation près du château de l'Hermine, l'Institut culturel de Bretagne apporte sa contribution aux historiens locaux. La journée sur l'historiographie bretonne qui s'est tenue samedi à l'UBS a permis de révéler l'œuvre titanesque d'un érudit né à Vannes René de Kerviler.

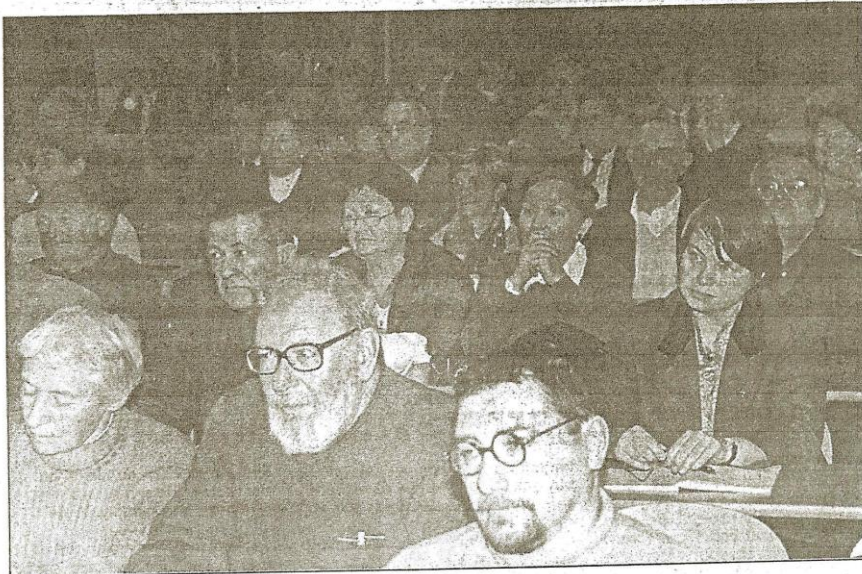
Un personnage, ce René de Kerviler qu'a présenté samedi à Vannes Bertrand Frélaut, à la journée de l'Institut culturel de Bretagne sur l'historiographie bretonne. Le terme désigne l'ensemble des ouvrages écrits par des personnes qui se sont chargées d'écrire l'histoire de leur temps. Cet ingénieur polytechnicien né milieu du XIX^e siècle à Vannes («à 150 mètres du campus de Vannes-centre») s'était, ni plus ni moins, fixé comme objectif de répertorier par ordre alphabétique tout ce qui avait été écrit sur les Bretons écrivains et ceux sur lesquels on a écrit ! «Une œuvre titanesque». Il ne pourra la mener à terme. Elle s'arrête à la lettre G. Ce qui représente déjà 14000 références en 8000 pages !

Travail d'Hercule que celui réalisé par cet érudit qui fut membre de toutes les sociétés savantes de Bretagne et président de l'Union régionaliste bretonne. «C'est un ingénieur qui fait de l'histoire et la conçoit comme un recueil encyclopédique. Il avait à cœur que ses travaux soient irréprochables», a conclu Bertrand Frélaut.

Des chroniqueurs mal connus

On doit aussi à ce polytechnicien, ingénieur en poste à Saint-Nazaire, le bassin de Penhouët et divers travaux portuaires. Il proposa même une interprétation de la chronologie préhistorique (le chronomètre de Saint-Nazaire) et tenta de prouver que le combat des Vénètes s'était déroulé en Brière !

Une rue de Vannes porte son nom. «Il n'y a même pas droit à



Les différentes communications ont passionné les participants à cette journée sur l'historiographie bretonne.

Saint-Nazaire», s'est plaint l'un des participants à cette journée. Celle-ci a rassemblé des dizaines d'historiens. «En dépit de quelques travaux récents, les chroniqueurs et historiens bretons restent mal connus alors qu'ils ont joué un rôle important dans la formation de l'identité de la Bretagne», rappellent les organisateurs de l'Institut culturel et de la société polymathique du Morbihan. Huit communications (huit siècles d'histoire parcourus) ont été proposées dans le but de faire un bilan des connaissances actuelles et contribuer à leur vulgarisation.

L'installation au printemps de l'Institut culturel de Bretagne (rue Porte-Poterne) devrait créer une dynamique supplémentaire en ce domaine sur la place vannetaise. «L'Institut ne devrait fonctionner à régime soutenu qu'à partir de l'été», précise Bernard Le Nail, directeur de l'Institut.



Bertrand Frélaut a su faire découvrir à l'auditoire un érudit méconnu, né à Vannes, René de Kerviler.